This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER LIBRARY
HX IHJX 8

VE RI TAS

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE LIBRARY OF
KONRAD VON MAVRER
OF MVNICH

THE GIFT OF
ARCHIBALD CARY COOLIDGE
— CLASS OF 1887 —
ASSISTANT PROFESSOR OF HIS[TORY]
190[4]

MEMOIRES
DU
CARDINAL
DE RETZ,

CONTENANT

Ce qui s'est passé de plus remarquable en France, pendant les premieres Années

DU REGNE

DE LOUIS XIV.

Augmentez considerablement en cette presente édition.

TOME TROISIE'ME.

A AMSTERDAM.

M. DCC. XVIII.

Fr 1321.18.7.5 HHI BYR
~~Fr 1270.3~~

... College Library
... Collection
... C. Coolidge
... 18, 1904

MEMOIRES
DU
CARDINAL DE RETZ.

TROISIE'ME PARTIE.

LE 18. Mrs des Enquêtes allerent par Députez à la Grand-chambre, pour demander l'Assemblée, sur une lettre que M. le Cardinal Mazarin avoit écrite à M. d'Elbeuf, en lui demandant conseil touchant son retour en France, M. le Premier Président adressa la lettre ; il dit que M. d'Elbeuf la lui avoit envoyée ; qu'il avoit en même-tems dépêché au Roi pour lui en rendre compte, & faire voir la consequence ; & qu'il attendoit la réponse de son Envoyé, aprés laquelle il prétendoit d'assembler la Compagnie, s'il ne plaisoit à Sa Majesté de lui donner satisfaction. Les Enquêtes ne se contenterent pas de cette parole de M. le Premier President ; elles renvoyerent le lendemain, qui fut le 19. leurs Députez à la Grand-Chambre, & l'on fut obligé d'assembler le vingt, aprés

avoir invité M. le Duc d'Orleans. Le premier President ayant dit à la Compagnie, que le sujet de l'Assemblée étoit la Lettre dont j'ai parlé ci-dessus, & un voyage que M. de Noailles avoit fait vers M. d'Elbeuf, les gens du Roi furent mandez, qui par la bouche de M. Talon conclurent à ce qu'en l'execution de l'Arrêt d'un tel jour, les Députez du Parlement se rendissent au plûtôt auprès du Roi, pour l'informer de ce qui se passe sur la Frontiere : que Sa Majesté fut suppliée d'écrire à l'Electeur de Cologne, pour faire sortir le Cardinal Mazarin de ses Terres & Seigneuries : que M. le Duc d'Orleans fut prié d'envoyer au Roi en son nom à cette même fin, comme aussi au Maréchal d'Hoquincourt, & autres Commandans de Troupes, pour leur donner avis du dessein que le Cardinal Mazarin avoit de rentrer en France : que quelques Conseillers de la Cour fussent nommez, pour se transporter sur la Frontiere, & pour dresser des procès verbaux de ce qui se passeroit à l'égard de ce retour : qu'il fut fait défense aux Maires & Echevins des Villes, de donner passage, ni lieu d'assemblée à aucunes Troupes qui le dûssent favoriser, ni retraite à aucuns de ses parens & domestiques : que le Sr de Noailles fut ajourné à comparoître en personne à la Cour, pour rendre compte du commerce qu'il entretenoit avec lui ; & que l'on publieroit un Monitoire, pour être informé de la verité de ces commerces. Voilà le gros des conclusions conformément auxquelles l'Arrêt fut rendu.

Vous croyez sans doute que le Cardinal est foudroyé par le Parlement, en voyant que les gens du Roi même forment & enflamment les exhalaisons qui produisent un aussi grand tonnerre. Nullement; au même instant que l'on donnoit cet Arrêt, avec une chaleur qui alloit jusqu'à la fureur, un Conseiller ayant dit que les gens de guerre qui s'assembloient sur la frontiere pour le service du Mazarin, se moqueroient de toutes les défenses du Parlement, si elles ne leurs étoient signifiées par des Huissiers qui eussent de bons mousquets, & de bonnes piques, ce Conseiller, dis je, du nom duquel je ne me souviens pas, mais qui comme vous voyez, ne parloit pas de trop mauvais sens, fut repoussé par un soûlevement general de toutes les voix, comme s'il eut avancé la plus sotte & la plus impertinente chose du monde; & toute la Compagnie s'écria même avec vehemence que le licenciement des gens de Guerre n'apartenoit qu'à Sa Majesté.

Je vous supplie d'accorder, s'il est possible, cette tendresse de cœur pour l'autorité du Roi, avec l'Arrêt qui au même moment défend à toutes les Villes de donner passage à celui que cette même autorité veut rétablir. Ce qui est de plus merveilleux, c'est que ce qui paroît un prodige au siecle à venir, ne se sent pas dans le tems, & que ceux même que j'ai vû raisonner depuis sur cette matiere, comme je fais à l'heure qu'il est, eussent juré dans les instans dont je vous parle, qu'il n'y avoit

rien de contradictoire entre la restriction & l'Arrêt.

Ce que j'ai vû dans nos troubles m'a expliqué dans plus d'une occasion, ce que je n'avois pû concevoir auparavant dans les Histoires. L'on y trouve des faits si opposez les uns aux autres, qu'ils en sont incroyables ; mais l'experience nous fait connoître que tout ce qui est incroyable n'est pas faux. Vous verrez encore des preuves de cette verité, dans la suite de ce qui se passa au Parlement, que je reprendrai après vous avoir entretenu de quelques circonstances qui regardent la Cour.

Il y eut contestation dans le cabinet, sur la maniere dont la Cour se devoit conduire à l'égard du Parlement. Les uns soûtenoient qu'il le falloit ménager avec soin ; & les autres prétendoient qu'il étoit plus à propos de l'abandonner à lui-même. Ce fût le mot dont Bracher se servit en parlant à la Reine ; il lui avoit été inspiré & dicté par Menardeau Champré, Conseiller de la Grand-chambre & homme de bon sens, qui lui avoit donné charge de dire à la Reine de sa part, que le mieux qu'elle pouvoit faire étoit de laisser tomber à Paris toute chose en confusion, qui sert toûjours au rétablissement de l'autorité Royale, quand elle vient jusqu'à un certain point ; qu'il falloit pour cet effet commander à M. le Premier President d'aller faire sa charge de Garde des Seaux à la Cour, y appeller M. de la Vieuville avec tout ce qui avoit trait aux Finances, y faire

venir le Grand conseil, &c. Cet avis qui étoit fondé sur les indispositions que l'on croyoit qu'un abandonnement de cet éclat produiroit dans une Ville où l'on ne peut désavoüer que tous les établissemens ordinaires n'ayent un enchaînement même très-serré les uns avec les autres; cet avis fut, dis-je, combattu avec beaucoup de force par tous ceux qui apprehendoient que les ennemis du Cardinal ne se servissent utilement, contre ses interêts, de la foiblesse de Monsieur le President le Bailleuil, qui par l'absence du Premier President demeuroit à la tête du Parlement, & de la nouvelle aigreur qu'un éclat comme celui-là produiroit encore dans l'esprit des peuples. Le Cardinal balança long-tems entre les raisons qui appuyoient l'un & l'autre parti; quoi que la Reine, qui par son goût croyoit toûjours que le plus aigre étoit le meilleur, se fut déclarée d'abord pour le premier. Ce qui décida, à ce que le Maréchal de la Ferté m'a dit depuis, fut le sentiment de M. de Seneterre, qui écrivit fortement au Cardinal, pour l'appuyer, & qui lui fit même peur par des expressions, fort souvent très-fortes du Premier President, lesquelles faisoient quelquefois, ajoûtoit Seneterre, plus de mal, que ses intentions ne pouvoient faire de bien; cela étoit trop exaggeré. Enfin le Premier President sortit de Paris, par ordre exprès du Roi, & il ne prît pas même congé du Parlement: à quoi il fut porté par M. de Champlatreux, assez con-

tre son inclination. M. de Champlatreux eut raison, parce qu'enfin il eût pû courre fortune dans l'émotion, qu'un spectacle comme celui-là eut pû produire. Je lui allai dire adieu la veille de son départ, & il me dit ces propres paroles: Je m'en vai à la Cour, & je dirai la verité: après quoi il faudra obéïr au Roi. Je suis persuadé qu'il le fit effectivement, comme il le dit. Je reviens à ce qui se passa au Parlement.

Le vingt-neuf Décembre, les Gens du Roi entrerent dans la Grand-Chambre. Ils presenterent une Lettre de cachet du Roi, qui portoit injonction à la Compagnie de differer l'envoi des Deputez qui avoient été nommez par l'Arrêt du treize, pour aller trouver le Roi, parce qu'il leur avoit plus que suffisamment expliqué autrefois son intention. M. Talon ajoûta, qu'il étoit obligé par le devoir de sa Charge, de representer l'émotion qu'une telle Députation pourroit causer, dans un tems aussi troublé; vous voyez, continua-t-il, tout le Royaume ébranlé, & voila encore une lettre du Parlement de Roüen, qui nous écrit; qu'il a donné l'Arrêt contre le Cardinal Mazarin, conforme au nôtre du treize. M. le Duc d'Orleans prit la parole ensuite. Il dit que le Cardinal Mazarin étoit arrivé le vingt-cinq à Sedan: que les Maréchaux d'Hoquincourt & de la Ferté l'alloient joindre avec une Armée pour le conduire à la Cour; & qu'il étoit tems de s'opposer à ses desseins, desquels l'on ne pouvoit plus

douter. Je ne vous peux point exprimer à quel point alla le soulevement des esprits : l'on eut peine à attendre que les Gens du Roi eussent pris leurs Conclusions, qui furent à faire partir incessamment les Députez pour aller trouver le Roi, & déclarer dès à present le Cardinal Mazarin & ses adherans, criminels de Leze-Majesté ; à enjoindre aux Communes de leur courir sus ; à défendre aux Maires & Echevins des Villes de leur donner passage : à vendre sa Bibliotheque & tous ses meubles. L'Arrêt ajoûta, que l'on prendroit préferablement sur le prix, la somme de 150. mille livres, pour être donnée à celui qui representeroit le Cardinal, vif ou mort. A cette parole tous les Ecclesiastiques se leverent, pour la raison que j'ai marquée dans une pareille occasion.

Vous vous imaginez sans doute que les affaires sont bien aigries, & vous en serez encore bien plus persuadée, quand je vous aurai dit, que le 2. Janvier suivant, c'est-à-dire, le 2. Janvier 1652., l'on donna encore sur les Conclusions des Gens du Roi, & sur l'avis que l'on eût que le Cardinal avoit déja passé Epernay, l'on donna dis-je, un second Arrêt, par lequel il fut ordonné de plus, que l'on inviteroit tous les autres Parlemens à donner un Arrêt pareil à celui du vingt-neuf Decembre, que l'on envoyeroit deux Conseillers avec les quatre qui avoient été nommez, sur les Rivieres, avec ordre d'armer les Communes, que les Troupes de M. le Duc d'Orleans seroient commandées pour

s'opposer à la marche du Cardinal : & que les ordres seroient envoyez pour leur subsistance. N'est-il pas vrai, qu'il y avoit apparence après ces conclusions, & après cet Arrêt, que le Parlement vouloit la Guerre ? Nullement. Un Conseiller ayant dit que le premier pas pour cette subsistance, étoit d'avoir de l'argent, & d'en prendre dans les partis casuels, ce qui étoit du droit annuel, fut rebutté avec indignation & avec clameur ; & la même Compagnie, qui venoit d'ordonner la marche des Troupes de Monsieur, pour s'opposer à celles du Roi, traita la proposition de prendre ces deniers avec la même Religion & le même scrupule, qu'elle eut pû avoir dans la plus grande tranquillité du Royaume. Je dis à la levée du Parlement à Monsieur, qu'il voyoit que je ne lui avois pas menti, quand je lui avois tant repeté, qu'on ne faisoit jamais bien la Guerre civile avec les conclusions des Gens du Roi. Il dût s'en appercevoir, quoi que d'une autre maniere, le lendemain ; car le Parlement s'étant assemblé & le Marquis de Sablonniere Mestre de camp du Regiment de Valois, étant entré, & ayant dit à Monsieur, que le Coudray Geniers qui étoit l'un des Commissaires pour armer les Communes avoit été tué ; & que Bitaut qui étoit l'autre étoit prisonnier des ennemis ; la commotion fut si generale dans tous les esprits, qu'elle n'eut pû être plus grande, quand il se seroit agi de l'assassinat du monde le plus noir & le plus horrible.

medité & executé en pleine Paix. Je me souviens que Bachaumont, qui étoit ce jour-là derriere moi, me dit à l'oreille en se moquant de ses confreres : je vais acquerir une merveilleuse réputation, car j'opinerai à écarteler M. d'Hoquincourt, qui a été assez insolent pour charger des gens qui arment les Communes contre lui. La colere que le Parlement eut de cette prévarication de M. d'Hoquincourt, & contre laquelle il decreta en forme, fut cause à mon opinion, que l'on ne refusa pas l'audience à un Gentilhomme de M. le Prince, qui aportoit une Lettre & une Requête de sa part ; car je ne vois pas par quelle raison l'on eut pû recevoir ce paquet, envoyé au Parlement après l'enregistrement de la Déclaration ; puis que ce même Parlement avoit refusé de voir une Lettre & une remontrance de M. le Prince, de cette même nature le 2. Décembre, qui étoit un tems dans lequel il n'y avoit encore aucunes procedures en forme, qui eût été faite contre lui dans la Compagnie. Je fis remarquer cette circonstance le soir du 11. à M. Talon, qui avoit conclu lui-même à entendre l'Envoyé ; & il me répondit ces propres mots : nous ne savons plus tous ce que nous faisons ; nous sommes hors des grandes regles. Il ne laissa pas d'insister dans les Conclusions, à ce que l'on ne touchât point aux deniers du Roi, qu'il maintint devoir être sacrez, quoi qu'il pût arriver. Jugez, je vous prie, comme cela se pouvoit accorder avec

l'autre partie des Conclusions qu'il avoit données deux ou trois jours devant, par lesquelles il armoit les Communes, & faisoit marcher les troupes pour s'opposer à celles du Roi. J'ai admiré mille fois en ma vie, le peu de sens de ces malheureux Gazetiers qui ont écrit l'Histoire de ce tems-là ; je n'en ai pas vû un seul qui ait seulement fait une reflexion legere sur ces contradictions, qui en sont pourtant les plus curieuses & les plus remarquables. Je ne pouvois concevoir dès ce tems-là, celles que je remarquois dans la conduite de M. Talon : parce qu'il étoit assurément homme d'un esprit ferme, & d'un jugement solide ; & je crus quelquefois qu'elles étoient affectées. Je me souvins que je perdis cette pensée, après y avoir fait de grandes reflexions ; & que j'eus des raisons en détail desquelles je n'ai pas la memoire assez fraîche, pour demeurer persuadé qu'il étoit emporté comme tous les autres, par les torrens qui courent dans ces sortes de tems, avec une impetuosité qui agite les hommes en un même moment de differens côtez.

Voilà justement ce qui arriva à M. Talon, dans la déliberation de laquelle nous parlons ; car après qu'il eut conclu à faire entrer l'Envoyé de M. le Prince & à lire sa Lettre & sa Requête, il ajoûta qu'il falloit envoyer l'un & l'autre au Roi, & ne point déliberer que l'on n'eut sa réponse. La Lettre de M. le Prince au Parlement n'étoit qu'un offre qu'il faisoit

à la Compagnie de sa Personne & de ses Armes, contre l'ennemi commun; & la Requête tendoit à ce qu'il fut surcis à l'execution de la Déclaration qui avoit été registrée contre lui, jusqu'à ce que les Déclarations & Arrêts rendus contre le Cardinal, eussent eû leur plein & entier effet, l'on ne pût achever la déliberation, quoi que l'on eut opiné jusqu'à 3. heures après midi; elle fut consommée le lendemain, qui fut le douze, & l'Arrêt fut donné, par lequel il fut dit; que l'on redemanderoit M. Bitaut & M. Geniers, qui n'étoient que prisonniers, à M. d'Hoquincourt; & qu'en cas de refus, on rendroit responsables lui & toute sa posterité de tout ce qui leur pourroit arriver : que la Déclaration & Arrêt contre le Cardinal seroient executez : que défenses seroient faites à tous les sujets du Roi de reconnoître le Maréchal d'Hoquincourt & autres qui assistent le Cardinal, en qualité de Commandans des troupes de S. M. & qu'il seroit surcis à l'execution de la Déclaration & Arrêt rendu contre M. le Prince, jusqu'à ce que la Déclaration & Arrêt rendu contre le Cardinal ait été entierement exequté.

Ce qui se passa au Parlement le 16. & le 19. Janvier, n'est d'aucune consideration. M. de Nemours qui revenoit de Bourdeaux, & qui passoit en Flandres, pour en ramener des troupes, que les Espagnols donnoient à M. le Prince, arriva à Paris le soir du 19. Il est necessaire de reprendre d'un peu plus haut le

détail de ce qui concerne cette marche de M. de Nemours, qui donna beaucoup d'ombrage à Monsieur.

Je vous ai déja dit, ce me semble, que M. le Duc d'Orleans étoit cruellement embarrassé, cinq ou six fois par jour : parce qu'il étoit persuadé que tout alloit à l'avanture, & qu'il étoit même impossible de faire bien. Il y avoit des momens où il prenoit de cette sorte de courage que le desespoir produit, & c'étoit dans ces momens où il disoit que le pis qui lui pourroit arriver, seroit d'être en repos à Blois. Mais Madame, qui n'estimoit pas ce repos pour lui, troubloit souvent la douceur des idées qu'il s'en formoit, & lui donnoit par consequent des aprehensions frequentes des inconveniens qu'il ne craignoit déja que trop naturellement.

La constitution où étoient les affaires n'aidoit pas à lui donner de la hardiesse ; car outre qu'il marchoit toûjours sur des précipices, les alleures qu'il étoit obligé d'y suivre & d'y prendre, étoient d'une nature à faire glisser les gens qui eussent été les plus fermes & les plus assurez. Comme il ne pouvoit oublier le Jeudi Saint, & qu'il craignoit d'ailleurs extrêmement la dépendance dans laquelle il croyoit qu'il tomberoit infailliblement, s'il s'unissoit absolument avec M. le Prince, il se contraignoit lui-même dans toutes ses démarches au point qu'il forçoit dix fois par jour les plus naturelles, & dans le tems qu'il esperoit qu'on pour-

roit traverser encore le retour de M. le Cardinal par d'autres moyens que ceux de la Guerre Civile. Il s'accoûtumoit si bien à garder les mesures qui étoient convenables à cette disposition, que quand il fut obligé de les changer, il tomba dans une conduite heteroclite, & toute pareille à celle du Parlement. Vous avez déja vû en plusieurs occasions que cette Compagnie dans une même Seance commandoit à des troupes de marcher, & leur défendoit en même tems de pourvoir à leur subsistance; qu'elle armoit les peuples contre les gens de guerre, qui avoient leurs Commissions & leurs Ordres en bonne forme de la Cour, & qu'elle éclatoit au même moment contre ceux qui proposoient que l'on licentiât les gens de guerre; qu'elle enjoignoit aux Communes de courre sus aux Generaux des Armées du Roi qui appuyoient le Mazarin, & qu'elle défendoit au même instant, sur peine de la vie, de faire aucune levée sans commission expresse de S. M. Monsieur qui se figuroit, qu'en demeurant uni avec le Parlement, il fronderoit le Mazarin sans dépendance de M. le Prince, se laissa couler par cette jonction encore plus aisement dans la pente où il ne tomboit déja que trop naturellement par son irrésolution. Elle l'obligeoit à tenir des deux côtez, toutes les fois qu'il avoit lieu de le faire; ce qui étoit de son inclination lui devint necessaire, par son union avec une Compagnie qui n'agissoit jamais que sur le fondement d'accorder les Ordon-

nances Royaux avec la Guerre Civile. Ce ridicule est en quelque maniere couvert dans le tems à l'égard du Parlement par la Majesté d'un grand Corps, que la plûpart des gens croyent infaillible. Il paroît toûjours de bonne-heure dans les particuliers, quoi qu'ils soyent, Fils de France, ou Princes du Sang. Je le disois tous les jours à Monsieur, qui en convenoit, & puis revenoit tous les jours à me dire en siflant : Qu'y a-t-il de mieux à faire ? Je crois que ce mot servit de refrein plus de cinquante fois à tout ce qui se dit dans une conversation que j'eus avec lui, le jour que M. de Nemours arriva à Paris. Monsieur me témoignant beaucoup de chagrin de ce que les troupes qu'il alloit querir en Flandres fortifieroient trop M. le Prince, qui s'en servira après, ajoûta-t-il, à ses fins, & comme il lui plaira; je lui dis que j'étois au desespoir de le voir dans un état, où rien ne lui pouvoit donner de la joye, & où tout le pouvoit & le devoit affliger. Si M. le Prince est battu, ajoûtai-je, que ferez-vous avec le Parlement, qui attendroit les Conclusions des Gens du Roi, quand le Cardinal seroit avec une Armée à la porte de la Grand Chambre ? Que ferez-vous, si M. le Prince est victorieux, puis que vous êtes déja en défiance de 4000. hommes, que l'on est sur le point de lui amener ? Quoi que j'eusse été très-faché, & par la raison de l'engagement que j'avois sur ce point avec la Reine, & par celle même de mon in-

terêt particulier, qu'il se fut uni intimement avec M. le Prince, avec lequel d'ailleurs il ne pouvoit s'unir sans se soûmettre même avec honte, vû l'inégalité des genies; je n'eusse pas laissé de souhaiter qu'il n'eut pas la foiblesse, & d'envie & de crainte qu'il avoit à son égard; parce qu'il me sembloit qu'il y avoit du temperament à prendre, par lequel il pouvoit faire servir M. le Prince à ses fins, sans lui donner tous les avantages qu'il en apprehendoit. Je conviens que ces temperamens étoient difficiles dans l'execution, & par consequent qu'ils étoient impossibles à Monsieur, qui ne reconnoissoit presque jamais de difference entre le difficile & l'impossible. Il est incroyable quelle peine j'eus à lui persuader que la bonne conduite vouloit, qu'il fit des efforts à ce que le Parlement ne se déclarât pas contre ces troupes auxiliaires qui devoient venir à M. le Prince. Je lui representai avec force toutes les raisons qui l'obligeoient à ne les pas opprimer dans la conjoncture où étoient les affaires, & à ne pas accoûtumer la Compagnie à condamner les pas qui se faisoient contre le Mazarin. Je convins qu'il falloit blâmer publiquement l'union avec les Etrangers, pour soûtenir la gageure; mais je soûtenois, qu'il falloit en même-tems éluder les déliberations que l'on voudroit faire sur ce sujet; & j'en proposois les moyens, qui par les diversions qui étoient naturelles, & par la foiblesse du President le Bailleuil, eussent été même comme

imperceptibles. Monſieur demeura très-long-tems ferme à laiſſer aller la choſe dans ſon cours; parce que, ajoûta-t-il, M. le Prince n'eſt déja que trop fort; & après que je l'eus convaincu par mes raiſons, il fit tout ce que les hommes qui ſont foibles, ne manquent jamais de faire en pareilles occaſions. Ils tournent ſi court quand ils changent de ſentimens, qu'ils ne meſurent plus leurs alleures. Ils ſautent au lieu de marcher; & il prit tout d'un coup le parti, quoi que je lui puſſe dire au contraire, de juſtifier la marche de ces troupes étrangeres, & de la juſtifier dans le Parlement, par des illuſions qui ne trompent perſonne, & qui ne ſervent qu'à faire voir que l'on veut tromper. Cette figure eſt la rhetorique de tous les tems; mais il faut avouër, que de celui du Cardinal Mazarin, elle a été étudiée & pratiquée, & plus frequemment & plus inſolemment que de tous les autres. Elle y a été non-ſeulement, journellement employée, mais conſacrée dans les Arrêts, dans les Edits & dans les Déclarations; & je ſuis perſuadé que cet outrage public, fait à la bonne foi, a été, comme il me ſemble que je vous l'ai déja dit dans la premiere partie de cet ouvrage, la principale cauſe de nos révolutions. Monſieur me dit, qu'il prétendroit dans le Parlement, que ces troupes n'étoient point Eſpagnoles, parce que les hommes qui les compoſoient étoient Allemands. Vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'il y avoit trois ou quatre ans

qu'elles servoient l'Espagne en Flandres, sous le commandement d'un cadet de Wirtemberg, qui étoit nommément à la solde du Roi Catholique, & que beaucoup de Gens de qualité, même du Païs-Bas, y étoient Officiers. J'eus beau representer à Monsieur, que ce que nous blâmions tous les jours le plus dans la conduite du Cardinal, étoit cette maniere d'agir & de parler, si contraire aux veritez les plus reconnuës. Je n'y gagnai rien; & il me répondit en se moquant de moi, que je devois avoir observé, que le monde veut être trompé. Ce mot est vrai, & se verifia en cette occasion.

Je vous supplie de me permettre de faire ici une pause, pour observer qu'il n'est pas étrange que les Historiens qui traitent des matieres dans lesquelles ils ne sont pas entrez par eux-mêmes, s'égarent si souvent; puis que ceux mêmes qui en sont si proche, ne se peuvent défendre dans une infinité d'occasions, de prendre des apparences pour des réalitez, quelquefois fausses dans toutes leurs circonstances. Il n'y eut pas un homme, je ne dis pas dans le Parlement, mais dans le Luxembourg même, qui ne crût en ce tems-là, que mon unique application auprès de Monsieur, ne fut de rompre les mesures que M. le Prince avoit avec lui. Je n'y eusse pas certainement manqué, si j'eusse seulement entrevû qu'il eut eu la moindre disposition à en prendre de bonnes & d'essentielles. Mais je vous assure, qu'il étoit si éloigné de cela mê-

me, à quoi l'état des affaires l'obligeoit par toutes les regles de la bonne conduite, que j'étois forcé de travailler avec soin à lui persuader de demeurer au moins avec quelque sorte de justesse dans celle-ci, dans le moment même que tout le monde se figuroit que je ne songeois qu'à l'en détourner. Je n'étois pourtant pas fâché du bruit que les Serviteurs de M. le Prince répandoient du contraire, quoi que ces bruits me coûtoient de tems en tems quelques bavardes que l'on me donnoit en opinant dans les Assemblées des Chambres. J'entrepris au commencement de m'en pouvoir servir utilement, pour entretenir la Reine : elle ne s'y laissa pas amuser long-tems ; & comme elle sçût que bien que je lui tinsse fidélement la parole que je lui avois donnée de ne me point accommoder avec M. le Prince, je ne laissois pas de conseiller à Monsieur de ne pas rompre avec lui, elle m'en fit faire des reproches par Brachet, qui vint à Paris dans ce tems-là. Je lui fis écrire sous-main un Memoire, qui justifioit clairement que je ne manquois en rien, comme il étoit vrai, à tout ce que je lui avois promis ; parce que je ne m'étois engagé à quoi que ce soit, qui fût contraire à ce que j'avois conseillé à Monsieur. Brachet me dit à son retour que la Reine en étoit convaincuë, après qu'il lui eut fait peser mes raisons ; mais que M. de Chateauneuf s'étoit recrié en proferant ces propres paroles : Je ne suis pas, Madame, non plus que le Coadjuteur, de l'avis du rappel de M. le Car-

dinal ; mais il est si criminel à un sujet de dicter un Memoire pareil à celui que je viens de voir, que si j'étois son Juge, je le condamnerois sans balancer, sur cet unique chef. La Reine eut la charité de commander à Brachet de me raconter ce détail, & de me dire que M. le Cardinal auroit plus de fidelité pour moi que ce scelerat, quoi que je ne lui en donnasse pas sujet. Ce furent ses propres paroles. Je reviens au Parlement.

Ce qui s'y passa depuis le 12. Janvier 1652. jusqu'au 24. du même mois, ne merite pas vôtre attention : parce qu'on n'y parla presque que de l'affaire de Messieurs Bitaut & Geniers, que l'on y traita toûjours, comme s'il se fut agi d'un assassinat, qui eut été commis de sang froid, sur les degrez du Palais.

Le 24. M. le President de Belliévre & les autres Députez qui avoient été à Poitiers, firent leurs relations des remontrances qu'ils avoient faites au Roi, au nom du Parlement, contre le retour du Cardinal, avec toute la vehemence & toute la force imaginable. Ils dirent que Sa Majesté, aprés en avoir communiqué avec la Reine & son Conseil, leur avoit fait répondre en sa presence, par M. le Garde des Sceaux, que quand le Parlement avoit donné ses derniers Arrêts, il n'avoit pas sçû, sans doute, que M. le Cardinal Mazarin n'avoit fait aucunes levées de gens de Guerre, que par les ordres exprès de S. M. : qu'il lui avoit été commandé d'entrer en France, & d'y amener ses trou-

pes : & qu'ainsi le Roi ne trouvoit pas mauvais ce que la Compagnie avoit fait jusqu'à ce jour ; mais qu'il ne doutoit pas aussi, que quand elle auroit appris le détail dont il venoit de l'informer ; & sçû de plus, que M. le Cardinal Mazarin ne demandoit que le moyen de se justifier ; elle ne donnât à tous ses peuples l'exemple de l'obeïssance qu'ils lui devoient. Jugez, s'il vous plaît, quelle commotion pût faire dans le Parlement une réponse si peu conforme aux paroles solemnelles que la Reine lui avoit reïterées plus de dix fois. M. le Duc d'Orleans ne l'appuya pas, en disant que le Roi lui avoit envoyé Ruvigny pour lui faire le même discours ; & pour lui ordonner de r'envoyer dans leurs garnisons, les Regimens qui étoient sous son nom. La chaleur fut encore augmentée par les Arrêts des Parlemens de Toulouse & de Roüen, donnez contre le Mazarin, dont l'on affecta la lecture dans ce moment, aussi-bien que celle d'une lettre du Parlement de Bretagne, qui demandoit à celui de Paris union contre les violences de M. le Maréchal de la Meilleraye. M. Talon harangua avec une vehemence, qui avoit quelque chose de la fureur, contre le Cardinal. Il tonna en faveur du Parlement de Rennes, contre le Maréchal de la Meilleraye ; mais il conclut à des remontrances sur le retour du premier, & à des informations contre les desordres des troupes du Maréchal d'Hoquincourt. Le feu s'exhala en paroles, midi sonna, & l'on remit la dé-

liberation au lendemain 25. Elle produisit un Arrêt conforme à ces conclusions que je viens de vous raporter, avec une addition toutefois qui y fut mise, particulierement en vûë du Maréchal de la Meilleraye, qui étoit qu'il ne seroit procedé au Parlement, à la reception d'aucuns Ducs & Pairs, & Maréchaux de France, que le Cardinal ne fut hors du Royaume. Le pur hasard fit un incident dans cette Seance, qui fut pris par la plûpart des gens pour un grand mystere. M. le Maréchal d'Estampes ayant dit en opinant sans aucun dessein, que le Parlement devoit s'unir avec Monsieur, pour chasser l'ennemi commun, quelques Conseillers le suivirent dans leurs avis, sans y entendre aucune finesse, & les autres le contredirent par ce pur esprit que je vous ai quelquefois dit être opposé à tout ce qui est ou paroît de concert dans ces sortes de compagnies. M. le President de Novion, qui étoit raccommodé intimement avec la Cour, prit très-habilément cette conjoncture pour la servir; & jugeant très-bien que la personne du Maréchal d'Estampes, qui étoit domestique de Monsieur, lui donnoit lieu de faire croire qu'il y avoit de l'art, à ce qui n'avoit été jetté à la verité qu'à l'avanture, il s'éleva avec M. le President de Mesmes, contre ce mot d'union, comme contre la parole du monde la plus criminelle. Il exagera avec éloquence, l'injure que l'on faisoit au Parlement de le croire capable d'une jonction qui produiroit infailliblement la Guerre civile. La

tendresse de cœur pour l'autorité Royale, saisit tout d'un coup toutes les imaginations. L'on poussa les voix jusqu'à la clameur, contre la proposition du pauvre Maréchal d'Estampes, & l'on la rejetta avec fureur, de la même maniere que si elle n'eut pas été avancée, peut-être plus de cinquante fois depuis six semaines par trente Conseillers; de la même maniere, que si le Parlement n'eut pas remercié Monsieur, dans toutes les Seances, des obstacles qu'il apportoit au retour du Cardinal; & enfin de la même maniere, que si les gens du Roi même n'eussent pas conclu en deux ou trois manieres differentes, à le prier de faire marcher ses troupes pour cet effet. Il faut revenir à ce que je vous ai déja dit quelquefois, que rien n'est plus peuple que les Compagnies. M. le Duc d'Orleans, qui étoit present à cette scene, en fut atterré; & ce fut ce qui le détermina à joindre ses troupes à celles de M. le Prince. Il y avoit long-tems qu'il les lui faisoit esperer, & parce qu'il n'avoit pas la force de les lui refuser; & parce qu'il en étoit pressé au dernier point par M. de Beaufort qui y avoit un interêt personnel, en ce qu'il les devoit commander. Mais il m'avoüa le soir du jour dans lequel ce ridicule acte se joüa, qu'il auroit eu bien de la peine à s'y résoudre; mais qu'il confessoit que puis qu'il n'y avoit rien à esperer du Parlement qui se perdroit lui-même, & qui perdroit aussi tous ceux qui étoient embarquez avec lui, qu'il ne falloit pas laisser perir M. le Prince; &

peu s'en fallut qu'il ne me proposât de me racommoder même avec lui. Il n'en vint pas toutefois jusques-là, soit qu'il fit reflexion sur mes engagemens, qui ne lui étoient pas inconnus; soit, & c'est ce qui m'en parût, que la peur qu'il avoit de se mettre dans la dépendance de M. le Prince, fut plus forte dans son esprit, que celle qu'il venoit de prendre de ce contretems du Parlement. Vous verrez la suite de toutes ces dispositions, après que je vous aurai rendu compte de ce qui se passa à la Cour en ce tems-là.

Je vous ai déja dit, ce me semble, que M. de Châteauneuf avoit à la fin pris le parti de s'expliquer clairement avec la Reine contre le rétablissement du Cardinal, ce qu'il fit à mon opinion sans aucune esperance d'y réüssir, & dans la seule vûë de tirer merite dans le public de sa retraite qu'il voyoit inévitable, & qu'il étoit bien-aise de faire croire au peuple, être la suite & l'effet de la liberté avec laquelle il avoit dissuadé le rappel du Ministre. Il demanda son congé, il l'obtint. M. le Cardinal Mazarin arriva à la Cour, où il fut reçû, comme vous pouvez vous l'imaginer. Il y trouva M. le Tellier, que M. de Châteauneuf & M. de Villeroi y avoient déja fait revenir, pour je ne sai quelle fin, dont l'on faisoit un mystere en ce tems-là, & le détail de laquelle je ne me puis remettre. Il détermina le Roi à prendre le chemin de Saumur, quoi que beaucoup de gens lui conseillassent de marcher en Guyenne,

pour achever de pouffer M. le Prince. Il crut qu'il étoit plus à propos d'opprimer M. de Rohan, qui étant Gouverneur d'Angers, s'étoit déclaré avec la Ville & le château pour les Princes. Angers affiegé par Mrs de la Meilleraye & d'Hoquincourt, ne tint que fort peu, & ne coûta que peu de monde. Le Pont de Sé, où Beauveau commandoit pour les Princes, fut pris d'abord, & presque sans resistance par Mrs de Noailles & de Broglio. Le Roi partit de Saumur & il alla à Tours; où M. l'Archevêque de Roüen jetta les premiers fondemens de sa faveur, par les plaintes qu'il porta au Roi, au nom des Evêques qui s'y trouverent, contre les Arrêts qui avoient été rendus au Parlement contre M. le Cardinal Mazarin. Leurs Majestez se rendirent ensuite à Blois, où M. Servien les rejoignit. Le Maréchal d'Hoquincourt s'en approcha avec l'Armée, qui faisoit des desordres incroyables faute de payement. Nous verrons ses progrès, après que je vous aurai rendu compte de ce qui se passoit à Paris.

Je suis persuadé que je vous ennuyerois si j'entrois dans le détail de ce qui se traita au Parlement dans les Assemblées des chambres, depuis le 25. de Janvier jusqu'au 15. Fevrier. Il n'y en a qu'une ou deux tout au plus, qui ne furent employées qu'à donner des Arrêts pour le rétablissement des fonds destinez au payement des rentes de l'Hôtel de Ville, que la Cour, selon sa loüable coûtume, retiroit aujourd'hui pour mettre la confusion

dans

dans Paris, & remettoit le lendemain de peur de l'y mettre trop grande. Ce qui fut de plus considérable dans le Palais en ce tems-là, fut que la Grand' Chambre donna Arrêt le huit Février à la Requête du Procureur Général, par lequel elle défendoit à qui que ce soit sans exception de lever des Troupes sans commission du Roi. Jugez, je vous supplie, comme cela se pouvoit accorder avec sept ou huit Arrêts que vous avez vûs ci-dessus. Le quinze de Février, le Parlement & la Ville reçûrent deux Lettres de Cachet, par lesquelles le Roi leur donnoit part & de la rebellion de M. de Rohan, & de la marche des Troupes d'Espagne que M. de Nemours amenoit, & en faisoit voir les inconveniens, en les exhortant à l'obéïssance. Monsieur prit la parole ensuite; il representa que M. de Rohan ne s'étoit rendu maître de la Ville & du Château d'Angers, que pour executer les Arrêts de la Compagnie; qui ordonnoient à tous les Gouverneurs des Places de s'opposer aux entreprises du Cardinal; que Boislew, Lieutenant General d'Angers, & partisan passionné de ce Ministre, en avoit une toute formée sur cette Place: & qu'ainsi M. Rohan avoit été obligé de le prévenir, & de se saisir même de sa personne: qu'il ne pouvoit concevoir comme l'on pouvoit concilier ce qui se passoit tous les jours au Parlement: que les Chambres assemblées avoient donné sept ou huit Arrêts consecutifs, portant enjonction aux Gouverneurs des Provinces & des Villes de se déclarer contre le Cardinal; & qu'il n'y avoit que deux jours que la

Tournelle, à la Requête de l'Evêque d'Angers, frere de Boislew, avoit donné Arrêt contre M. le Duc de Rohan, qui n'étoit coupable que d'avoir executé ceux des chambres assemblées : que la Grand'-chambre venoit d'en donner un par lequel elle défendoit de lever des troupes sans commission du Roi, & qu'il n'y avoit rien de plus contraire à la priere que le Parlement en Corps avoit fait & reïteré plusieurs fois à lui Duc d'Orleans, d'employer toutes ses forces pour l'expulsion du Cardinal : qu'au reste il se croyoit obligé d'avertir la Compagnie, que tous les Arrêts rendus n'avoient point encore été envoyez, ni aux Bailliages, ni aux Parlemens, ainsi qu'il avoit été ordonné. Il ajoûta que M. Damville l'étoit venu trouver de la part du Roi, & qu'il lui avoit apporté la Carte-Blanche pour l'obliger à consentir au rétablissement du Cardinal ; mais que rien au monde ne l'y pourroit jamais obliger, non plus qu'à se separer des sentimens du Parlement, &c. Mrs les Presidens le Bailleuil & de Novion soûtinrent avec fermeté, que les Arrêts de la Grand'chambre & de la Tournelle, dont Monsieur venoit de se plaindre, étoient juridiques, en ce qu'ils étoient rendus par des chambres où le nombre des Juges étoit complet. Cette raison aussi impertinente que vous la voyez, vû la matiere, satisfit la plûpart des Vieillards, noyez, ou plûtôt abîmez dans les formes du Palais. La jeunesse échauffée par M. s'éleva, & força M. le Bailleul à mettre la chose en déliberation. M. Talon, Avocat General, éluda finement de s'expli-

quer sur les deux Arrêts de la Grand-chambre & de la Tournelle, par la diversion qu'il donna à la Compagnie, d'une Déclaration qui lui fut fort agreable, contre M. l'Evêque d'Orange, odieux & par l'infamie de sa vie, & par l'attachement d'esclave qu'il avoit au Cardinal. Il s'égaya à ce propos sur la non-residence des Evêques, contre laquelle il fit donner effectivement un Arrêt sanglant, & il conclud à ce qu'il fut fait défenses aux Maires & Echevins des Villes, aussi bien qu'aux Gouverneurs des Places, de livrer passage aux troupes Espagnoles, conduites par M. de Nemours. Ce fut en cet endroit où Monsieur executa ce que je vous ai dit ci devant, qu'il avoit résolu, & même il y rencherit. Il soûtint que ces troupes n'étoient point Espagnoles, qu'il les avoit prises à sa solde. Ce discours, qui fut assez étendu consuma du tems; l'heure sonna & l'Assemblée fut remise au lendemain 16. Il n'y en eut point toutefois, parce que Monsieur envoya dès le matin s'excuser, sur le prétexte d'une colique. Voici la veritable raison du delai.

Les derniers contretemps du Parlement l'avoient embarassé au-dessus de tout ce que je vous en puis exprimer; & je crois qu'il m'avoit dit cent fois en moins de deux jours; c'est une chose cruelle, que de se trouver dans un état, où l'on ne peut rien faire, qui soit bien. Je n'y avois jamais fait d'attention; je le sens & je l'éprouve. Son agitation, qui avoit comme la fiévre, ses accès & ses redoublemens, ne fut jamais plus sensible que le jour qu'il commanda, ou plûtôt

qu'il permit à M. de Beaufort de faire agir ses troupes. Et comme je lui representois qu'il me sembloit qu'après les Déclarations qu'il avoit tant de fois reïterées dans le Parlement, & par tout ailleurs contre le Mazarin, le pas de donner du mouvement à ses troupes contre lui, n'ajoûtoit pas tant à la mesure du dégoût qu'il avoit déja donné à la Cour qu'il le dût tant aprehender. Il me répondit ces memorables paroles sur lesquelles j'ai fait mille & mille reflexions. *Si vous étiez né Fils de France, Infant d'Espagne, Roi de Hongrie, ou Prince de Galles, vous ne me parleriez pas comme vous faites; sachez que nous autres Princes nous ne comptons les paroles pour rien; mais que nous n'oublions jamais les actions. La Reine ne se ressouviendroit pas demain à midi de mes déclamations contre le Cardinal, si je le voulois souffrir demain au matin. Si mes troupes tirent un coup de Mousquet, elle ne me le pardonnera pas, quoi que je puisse faire d'ici à 2000. ans.* La conclusion generale que je tirai de ce discours, fut que Monsieur étoit persuadé que tous les Princes du monde, sur de certains chapitres, étoient faits les uns comme les autres; & la particuliere, qu'il n'étoit pas si animé contre le Cardinal, qu'il ne pensât à ne pas rendre la reconciliation impossible en cas de necessité. Il m'en parut toutefois un quart d'heure aprés cet apophtegme, plus éloigné que jamais; car M. Damville étant entré dans le cabinet des Livres, où il étoit seul avec Monsieur, & l'ayant expressement pressé au nom & de la part de la Reine, de lui promettre de ne point joindre ses troupes à celles de M. de

Nemours qui s'avançoient, Monsieur demeura inflexible dans sa résolution, & il parla même sur ce sujet avec un fort grand sens, & avec tous les sentimens qu'un Fils de France qui se trouve forcé par les conjonctures à une action de cette nature, peut & doit conserver dans ce malheur.

Voici le précis de ce qu'il dit : qu'il n'ignoroit pas que le personnage qu'il soûtenoit en cette occasion, ne fut le plus facheux du monde, vû qu'il ne pouvoit jamais lui rien aporter, & qu'il lui ôtoit par avance, & le repos, & la satisfaction : qu'il étoit assez connu pour ne laisser aucuns soupçons, que ce qu'il faisoit fut l'effet de l'ambition : que l'on ne pouvoit pas non plus l'attribuër à la haine, de laquelle l'on savoit qu'il n'avoit jamais été capable contre personne : que rien ne l'y avoit porté, que la necessité où il s'étoit trouvé de ne pas laisser perir l'Etat entre les mains d'un Ministre incapable & abhorré du genre humain : qu'il l'avoit soûtenu dans la premiere guerre de Paris contre le mouvement de sa conscience, par la seule consideration de la Reine : qu'il l'avoit défendu, quoi qu'avec le même scrupule, mais par la même raison, dans tout le cours des mouvemens de Guyenne : que la conduite déplorable qu'il y tint dans un tems, & l'usage qu'il voulut faire dans l'autre des avantages que celle de lui, Monsieur, lui avoit procuré, l'usage, dis-je, qu'il en voulut faire contre lui-même, l'avoit forcé de penser à sa sureté ; & qu'il avoüoit, quoi qu'à sa confusion, que Dieu s'étoit servi de ce motif pour l'obliger à

prendre le parti que son devoir lui dictoit depuis si long-tems : qu'il n'avoit point pris ce parti comme un factieux qui se cantonne dans un coin du Royaume, & qui y appelle les Etrangers : qu'il ne s'étoit uni qu'avec les Parlemens, qui ont sans comparaison plus d'interêt que personne à la conservation de l'Etat : que Dieu avoit beni ses intentions, particulierement en ce qu'il avoit permis que l'on se défit de ce malheureux Ministre, sans y employer le feu & le sang : que le Roi avoit accordé aux vœux & aux larmes de ses peuples cette justice, encore plus necessaire pour son service, que pour la satisfaction de ses sujets : que tous les corps du Royaume sans en excepter aucun, en avoient témoigné leur joye par des Arrêts, par des remercimens, par des feux & des réjoüissances publiques : que l'on étoit sur le point de voir l'union rétablie dans la Maison Royale, qui avoit reparé en moins de rien les pertes que les avantages que les ennemis avoient tirez de sa division y avoient causées : que le mauvais démon de la France venoit de ressusciter ce scelerat, pour remettre par tout la confusion : qu'elle étoit la plus dangereuse de toutes les possibles, parce que ceux qui avoient l'intention du monde la plus épurée de tous les interêts ; étoient ceux qui y pouvoient le moins remedier : que dans la plûpart des desordres qui étoient arrivez jusques-là dans l'Etat, l'on en avoit pû esperer la fin, par la satisfaction que l'on pouvoit toûjours essayer de donner à ceux qui les avoient causez par leur ambition, & qu'ainsi ce qui presque

toûjours en avoit fait le mal, en avoit été au moins pour le plus souvent le remede; que ce grand symptome n'étoit pas de la même nature: qu'il étoit arrivé par une commotion universelle de tout le Corps, que les membres étoient dans l'impuissance de s'aider en leur particulier pour leur soulagement, parce qu'il n'y avoit plus de remede que de pousser au dehors le venin qui avoit infecté tout le Corps: que le Parlement y étoit si engagé, que quand lui M. d'Orleans & M. le Prince s'en relâcheroient, ils ne les pourroient pas ramener: & que lui M. d'Orleans & M. le Prince y étoient si obligez pour leur propre sureté, qu'ils se déclareroient contre les Parlemens, s'ils étoient obligez de changer. Me conseilleriez-vous, Brion, disoit Monsieur, (il appelloit le plus souvent ainsi M. le Duc de Damville du nom qu'il portoit quand il étoit son premier Ecuyer, (me conseilleriez-vous de me fixer aux paroles du Mazarin, après ce qui s'est passé? Le conseilleriez-vous à M. le Prince? & suposé que nous ne pussions nous y fier, croyez-vous que la Reine doive balancer à nous donner la satisfaction que toute la France, ou plutôt que toute l'Europe demande avec nous? Nul ne sent plus que moi le déplorable état où je vois le Royaume, & je ne puis regarder sans fremissement les Etendars d'Espagne, quand je fais reflexion qu'ils sont sur le point de se joindre à ceux de Languedoc & de Valois. Mais le cas qui me force, n'est-il pas de ceux qui ont fait dire, & qui ont fait dire avec justice, que necessité n'a

point de loix ? & ne puis-je défendre d'une conduite qui est l'unique qui me puisse deffendre moi & tous mes amis de la colere de la Reine, & de la vengeance de son Ministre ? Il a toute l'authorité Royale en main, il est maître de toutes les Places, il dispose de toutes les vieilles troupes, il pousse M. le Prince dans le coin du Royaume, il menace le Parlement de la Capitale, il recherche lui-même la protection d'Espagne, & nous savons le détail de ce qu'il a promis en passant dans le Païs de Liege à Dom Antonio Pimentel. Que puis-je faire en cet état, ou plûtôt, que ne dois-je point faire, si je ne veux me deshonorer, & passer pour le dernier, je ne dis pas des Princes, mais des hommes ? Quand j'aurai laissé opprimer M. le Prince ; quand j'aurai laissé subjuguer la Guyenne, quand le Cardinal sera avec une Armée victorieuse aux portes de Paris, dira-t'on le Duc d'Orleans est estimable d'avoir sacrifié sa personne, le Parlement & la Ville à la vengeance du Mazarin, plûtôt que d'avoir employé les armes des ennemis de la Couronne ; & ne dira-t'on pas au contraire, le Duc d'Orleans est un lâche & un innocent, de prendre des scrupules, qui ne conviendroient pas même à un Capucin, s'il étoit aussi engagé que l'est le Duc d'Orleans. Voilà ce que Monsieur dit à M. Damville, avec ce torrent d'éloquence qui lui étoit naturelle toutes les fois qu'il parloit sans préparation. J'ai oublié de vous dire que ce Dom Antonio Pimantel lui fut envoyé par Fuensaldaigne, sous prétexte de l'écouter, & que le Cardinal lui donna de grandes espe-

rances d'une paix avantageuse au Roi Catholique. Dom Antonio m'a dit qu'il lui avoit parlé en ces propres termes : *grabugio fa per toi*, je fais ce grabuge pour vous. Payez-moi en ne faisant pour M. le Prince que la moitié de ce que vous y pouvez faire ; ou dites dès à present ce que vous voulez pour la paix, la France me traite d'une maniere qui me donne lieu de vous pouvoir servir sans scrupule. Il n'en fut pas apparemment demeuré là : si l'on ne fut venu l'avertir, que M. le President Belliévre étoit dans sa chambre. Il sortit du cabinet des Livres, & il m'y laissa avec M. Damville qui m'entreprit en mon particulier, avec une vehemence très-digne du bon sens de la Maison de Ventadour, pour me persuader que j'étois obligé, & par la haine que M. le *Prince* avoit pour moi, & par les engagemens que j'avois pris avec la Reine, d'empêcher que Monsieur ne joignit ses troupes avec celles de M. de Nemours. Voici ce que je lui répondis en propres termes, ou plûtôt ce que je lui dictai sur ses tablettes, avec priere de les faire lire à la Reine & à M. le Cardinal ; j'ai promis de ne me point accommoder avec M. le Prince ; j'ai déclaré que je ne pouvois quitter le service de Monsieur, & que je ne pouvois par consequent m'empêcher de le servir, en tout ce qu'il feroit pour s'oposer au rétablissement de M. le Cardinal. Voilà ce que j'ai dit à la Reine, devant Monsieur. Voilà ce que j'ai dit à Monsieur devant la Reine ; & voila ce que je tiens fidellement. Le Comte de Fiesque assure tous les jours M. de Brissac, que M. le Prince me

donnera la Carte-blanche quand il me plaira, ce que je reçois avec tout le respect que je dois, mais sans y faire aucune réponse: Monsieur me commande de lui dire mon sentiment sur ce qu'il peut faire de mieux, suposé la résolution où il est de ne consentir jamais au retour du Cardinal, & je crois que je suis obligé en conscience & en honneur de lui répondre, qu'il lui donnera tout l'avantage, s'il ne forme un corps de Troupes assez considerables pour s'opposer aux siennes, & pour faire une diversion de celles avec lesquelles il opprime M. le Prince. Enfin je vous suplie de dire à la Reine, que je ne fais que ce que je lui ai toûjours dit que je ferois, & qu'elle ne peut avoir oublié ce que je lui ai dit tant de fois, qui est qu'il n'y a aucun homme dans le Royaume, qui soit plus fâché que moi, que les choses soient dans un état qui fasse qu'un sujet puisse & doive même parler ainsi à sa Maîtresse. J'expliquai à ce propos à M. Damville, ce qui s'étoit passé autrefois sur cela dans les conversations que j'avois euës avec la Reine, & il en fut touché, parce que dans la verité il étoit bien intentionné & passionné pour la personne du Roi; & il s'affecta si fort, particulierement de l'effort que je lui dis que j'avois fait, pour faire connoître à la Reine, qu'il ne tenoit qu'à la Reine de se rendre maîtresse absoluë de tous nos interêts, & des miens encor plus que de ceux des autres, qu'il s'ouvrit bien plus qu'il n'avoit fait de tendresse pour moi, & qu'il me dit en parlant du Cardinal: Ce miserable va tout perdre, songez à vous,

car il ne pense qu'à vous empêcher d'être Cardinal. Je ne puis vous en dire davantage, vous verrez dans peu, que j'en savois plus sur ce chef, que celui qui m'en avertissoit. Comme nous étions sur ce discours, Monsieur rentra dans le Cabinet des livres, & s'apuyant sur M. le President de Bellievre, il dit à M. Damville, qu'il allât chez Madame, qui l'avoit envoyé chercher : il s'assit, & il me dit, je viens de raconter à M. le President ce que j'ai dit devant vous à M. Damville ; mais il faut que je vous dise à tous deux, ce dont je n'ai eu garde de m'ouvrir devant lui. Je suis cruellement embarassé ; car je vois, que ce que je lui ai soûtenu être necessaire, & ce qui l'est en effet, ne laisse pas d'être très-mauvais, ce que je crois n'est jamais arrivé en aucunes affaires du monde qu'en celle-ci. J'y ai fait reflexion toute la nuit : j'ai rapellé dans ma memoire toute l'intrigue de la ligue, toute la faction des Huguenots, tous les mouvemens du Prince d'Orange, & je n'y ai rien trouvé de si difficile, que ce que je rencontre dans toutes les heures, ou plûtôt à tous les momens devant moi. Il ramassa & exagera, en cet endroit, tout ce que vous avez vû jusques ici répandu dans cet ouvrage sur cette matiere, & je lui répondis aussi en cet endroit tout ce que vous y avez pû remarquer de mes pensées. Comme il est impossible de fixer une conversation dont le sujet est l'incertitude même, il se répondoit au lieu de me répondre ; & ce qui arrive toûjours en ce cas, est que celui qui se répond ne s'en aperçoit jamais, & ainsi

l'on ne finit point. Je supliai Monsieur, par cette raison, de me permettre que je misse par écrit mes sentimens sur l'état des choses. Je lui dis qu'il ne falloit qu'une heure pour cela. Je n'étois pas fâché, pour vous dire vrai, de trouver lieu à tout évenement; de lui faire confirmer par M. de Believre, ce que je lui avois avancé dans les occasions. Il me prit au mot; il passa dans la galerie où il y avoit une infinité de gens, & j'écrivis sur la table du cabinet des livres ce que vous allez voir, dont j'ai encor l'original. Je crois qu'il ne s'agit pas presentement de discuter ce que S. A. R. a pû ou sû faire jusqu'ici, & je suis même persuadé qu'il y a inconvenient dans les grandes affaires à rebattre le passé, si ce n'est pour memoire, & simplement autant qu'il peut avoir raport à l'avenir. Monsieur n'a que quatre partis à prendre: ou à s'accommoder avec la Reine, c'est-à-dire, avec le Cardinal Mazarin; ou à s'unir entierement avec M. le Prince; ou à faire un tiers parti dans le Royaume; ou à demeurer en l'état où il est aujourd'hui; c'est-à-dire, à tenir un peu de tous les côtez, avec la Reine, en demeurant uni avec le Parlement, qui en frondant contre le Cardinal, ne laisse pas de garder des mesures à l'égard de l'autorité Royale, qui rompent deux fois par jour, celles de M. le Prince, avec M. le Prince, en joignant ses troupes avec celles de M. de Nemours; avec le Parlement en parlant contre le Mazarin, & en ne se servant pas toutefois de l'autorité que sa naissance, & l'amour que le peuple de Paris a pour lui,

pour pousser cette Compagnie plus loin qu'elle ne veut aller. De ces quatre parties, le premier qui est de se r'accommoder avec le Cardinal, a toûjours été exclus de toutes les déliberations par S. A. R. parce qu'elle a supposé qu'il n'étoit ni de sa dignité, ni de sa sûreté. Le second, qui est de s'unir absolument & entierement avec M. le Prince, n'y a pas été reçû non plus, parce que Monsieur n'a pas voulu se pouvoir seulement imaginer qu'il eût été capable de se proposer à soi-même (ce sont les termes dont il s'étoit servi) de se separer du Parlement, & de s'abandonner par ce moyen & à la discretion de M. le Prince, & au retour de M. de la Rochefoucaut. Le troisiéme parti, qui est celui d'en former un troisiéme dans le Royaume, a été rejetté par S. A. R. & par ce qu'il peut avoir des suites trop dangereuses pour l'Etat, & parce qu'il ne pourroit réüssir, qu'en forçant le Parlement à prendre une conduite contraire à ses manieres & à ses formes; ce qui est impossible, que par des moyens qui sont encore plus contraires à l'inclination & aux maximes de Monsieur. Le quatriéme parti, qui est celui que S. A. R. suit presentement, est celui-là même qui lui cause les peines & les inquietudes où elle est, parce qu'en tenant quelque chose de tous les autres, il a presque tous les inconveniens de chacun, & n'a, à proprement parler, les avantages d'aucun. Pour obeïr à Monsieur, je vais déduire mes sentimens sur tous les quatre, quoi que je puisse trouver en mon particulier mes avantages dans le raccommode-

ment avec M. le Cardinal, & quoi que d'autre part je sois si fort déclaré contre lui, que mes avis sur tout ce qui le regarde puissent & même doivent être suspects. Je ne balance pas à dire à S. A. R. qu'elle ne peut sans se deshonorer prendre de temperament sur cet article, vû la disposition de tous les Parlemens, de toutes les Villes & de tous les Peuples, & qu'elle le peut encore moins avec sûreté, vû la disposition des choses, celle de M. le Prince, &c. Les raisons de ce sentiment sautent aux yeux, & je ne les touche qu'en passant. Je suplie Monsieur de ne me point commander de m'expliquer sur le second parti, qui est celui de s'unir entierement avec M. le Prince, pour deux raisons, dont la premiere est, que les engagemens que j'ai pris en mon particulier, & même par son consentement avec la Reine sur ce point, lui devroient donner lieu de croire que mes amis y pourroient être interessez : & la seconde est, que je suis convaincu, que s'il étoit résolu à se separer du Parlement, ce qui écherroit à déliberer ne seroit pas, s'il faudroit s'unir à M. le Prince, mais ce qu'il faudroit que M. fit pour se tenir M. le Prince soumis à lui-même; & cette soumission de M. à S. A. R. est une des principales raisons qui m'avoient obligé de lui proposer le tiers parti, sur lequel il faut que je m'explique un peu plus au long, parce qu'il est necessaire de le traiter conjointement avec le quatriéme, qui est celui de prendre quelque chose de tous les quatre. M. le Prince a fait des pas vers l'Espagne, qui ne se peuvent jamais

accorder que par miracle avec la pratique du Parlement, & lui ou ceux de son parti en font journellement vers la Cour, qui s'accordent encor moins avec la constitution presente de ce Corps. Monsieur est inébranlable dans la résolution de ne se point separer de ce corps; ce qu'il seroit obligé de faire, s'il s'unissoit de tout point avec un Prince, qui d'un côté par ses negociations, ou au moins par celles de ses serviteurs & avec le Mazarin, donne des défiances continuelles à cette Compagnie; & qui l'oblige en même-temps une fois ou deux par jour, par sa jonction publique avec l'Espagne, à se déclarer ouvertement contre lui: Il se trouve que Monsieur, dans le même instant qu'il ne peut s'unir avec M. le Prince par la consideration que je viens de dire, il se trouve, dis-je, qu'il est obligé d'empêcher que M. le Prince perisse, parce que sa rüine donneroit trop de force au Cardinal. Cela suposé, il ne reste plus de choix qu'entre le tiers parti, & celui que S. A. R. suit aujourd'hui. Il est donc à propos, avant que d'entrer dans le détail & dans l'explication du tiers parti, d'examiner les inconveniens & les avantages de ce dernier. Le premier avantage que je remarque, est, qu'il a l'air de sagesse, qui est toûjours bon, parce que la prudence est celle des vertus; sur laquelle le commun des hommes distingue moins justement l'essentiel de l'apparent. Le second est, que comme il n'est pas décisif, il laisse ou paroît laisser S. A. R. dans la liberté du choix, & par consequent dans la faculté de pren-

dre ce qui lui pourra convenir dans le chapitre des accidens. Le troisiéme avantage de cette conduite est, que tant que Monsieur la suivra, il ne renoncera pas à la qualité de Mediateur, que sa naissance lui donne naturellement, & laquelle toute seule lui peut donner lieu, en un moment, pourvû qu'il soit bien pris, de revenir avec bienseance & même avec fruit, de tous les pas desagreables à la Cour, qu'il a fait jusqu'ici, & qu'il sera peut-être obligé de faire à l'avenir. Voilà, à mon sens, les trois sortes d'utilitez qui se peuvent remarquer dans la conduite que Monsieur a pris. Pesons-en les inconveniens : Ils se presentent en foule, & ma plume auroit peine à les démêler. Je ne m'arrête qu'au capital, parce qu'il embrasse tous les autres. S. A. R. offense tous les partis, en donnant de sa force à l'unique, avec lequel il ne veut point de reconciliation, assez apparemment pour abatre le sien propre, aussi-bien que les autres ; & trop mêmes, certainement pour obliger celui de M. le Prince à s'accommoder avec la Cour ; & cela justement dans le même moment qu'il lui en donne un prétexte très-specieux, puis qu'il assiste tous les jours aux déliberations d'une compagnie qui condamne ses armes, & qui enregistre sans balancer les Déclarations contre lui. Monsieur voit & sent plus que personne l'importance de cet inconvenient ; mais il croit au moins en des instans, que la garentie du Parlement & de Paris l'en peut défendre en tout cas, ce que j'ai toûjours pris la liberté de lui contester, avec tout le respect que je lui dois,

parce qu'il ne se peut que le Parlement en continuant à se contenir dans ses formes, ne tombe à rien dans la suite d'une Guerre Civile, & que sa Ville que Monsieur laisse dans le cours ordinaire de sa soumission au Parlement, ne courre sa fortune; parce qu'elle suivra sa conduite: c'est proprement cette conduite qui en dépit de toute la France, & même de toute l'Europe, rétablira le Cardinal, par les mêmes moyens par lesquels elle l'a déja ramené dans le Royaume. Il le vient de traverser avec quatre ou cinq mille avanturiers, quoi que Monsieur ait un nombre de troupes considerables, au moins aussi bonnes & aussi aguerries, que celles qui ont conduit ce Ministre à Poitiers; quoique la plûpart des Parlemens soient declarez contre lui; quoi qu'il n'y ait presque pas une grande Ville dans l'Etat, de laquelle la Cour se puisse assûrer; quoi que tous les Peuples soient enragez contre le Mazarin, ceci paroît un prodige; il n'est rien moins, car qu'y a-t-il de plus naturel; quand on fait reflexion que ce Parlement n'agissant que par des Arrêts, qui en défendant les levées & le divertissement des deniers du Roi, favorisent beaucoup plus le Cardinal qu'ils ne lui font du mal, en le déclarant criminel. Quand l'on pense que ces Villes, dont le branle naturel est de suivre celui du Parlement, font justement comme lui, & quand l'on songe que ces gens de Guerre n'ont de mouvement que par des ressorts, qui par la consideration des égards que S. A. R. observe vers le Parlement, ont une infinité de rapport avec un Corps, dont

la pratique journaliere est de condamner ce mouvement ; il paroît aux étrangers que Monsieur conduit le Parlement, parce que cette Compagnie déclame comme lui contre le Cardinal. Dans le vrai le Parlement conduit Monsieur, parce qu'il fait que Monsieur ne se sert que très-mediocrement des moyens qu'il a en main pour nuire au Cardinal. L'aprehension de déplaire à ce Corps, est l'un des motifs qui l'ont empêché de faire agir ses troupes, & de travailler aussi fortement qu'il le pouvoit à en faire de nouvelles. La même politique voudra qu'il compense la jonction qu'il va faire de ses Regimens avec l'Armée de M. de Nemours, par la complaisance & même l'approbation qu'il donnera par sa presence à toutes les déliberations que l'on fera, même avec fureur contre leur marche. Ainsi il offensera la Reine, il outrera le Cardinal, il ne satisfera que M. le Prince, il ne contentera pas les Frondeurs Il sera agité par toutes ces vûës, encore plus qu'il ne l'a été jusqu'ici, parce que les objets qui les lui donnent se grossiront à tous les instans, & la catastrophe de la piece, sera le retour d'un homme, dont la rüine est cruë si facile que le rétablissement n'en peut être que très-honteux. J'ai pris la liberté de proposer à S. A. R. un remede à ces inconveniens, & je l'expliquerai encore en ce lieu, pour ne manquer en rien de ce qu'elle m'a commandé de lui déduire. Elle m'a fait l'honneur de me dire plusieurs fois, que l'obstacle le plus grand qu'elle trouve à se résoudre à un parti décisif, qu'elle avouë être necessaire, s'il

est possible, est qu'elle ne le peut faire par elle-même sans se broüiller avec le Parlement, parce que le Parlement n'en peut jamais prendre un de cette nature, par la raison de l'attachement qu'il a à ses formes; & qu'elle le peut encore moins du côté de M. le Prince, & par cette même consideration & par celle de la juste défiance qu'elle a des differentes cabales, qui ne partagent pas seulement, mais qui divisent son parti. Ces deux vûës sont assurément très-sages & très-judicieuses; & ce sont celles qui m'avoient obligé à proposer à Monsieur un moyen qui me paroissoit presque sûr, pour remedier aux deux inconveniens, que l'on ne peut nier être très-considerables & très-dangereux. Ce moyen étoit que Monsieur formât un tiers parti, composé des Parlemens & des grandes Villes du Royaume, indépendant & même separé par possession publique des étrangers, & de M. le Prince même, sous prétexte de son union avec eux. L'expedient qui me paroissoit propre à rendre ce moyen possible, étoit que Monsieur s'expliquât, dans les Chambres assemblées, clairement & nettement de ses intentions, en disant à la compagnie, que la consideration qu'il avoit eû jusqu'ici pour elle, l'avoit obligé d'agir contre ses vûës, contre sa sûreté, contre sa gloire; qu'il loüoit son intention, mais qu'il la prioit de considerer que la conduite ambiguë qu'elle produisoit ancantiroit celle à laquelle tout le Royaume conspiroit contre le Cardinal Mazarin; que ce Ministre qui étoit l'objet de l'horreur de tous les Peuples, triomphoit de leurs hai-

nes avec quatre ou cinq mille hommes, qui l'avoient conduit en triomphe à la Cour; parce que le Parlement donnoit tous les jours des Arrêts en sa faveur, au moment même qu'il déclamoit avec le plus d'aigreur contre lui; que lui, Monsieur, étoit demeuré par la complaisance qu'il avoit pour ce Corps, dans des ménagemens qui avoient en leur maniere contribué aux mêmes effets: que le mal s'augmentant, il ne pouvoit plus s'empêcher de rechercher des remedes; qu'il n'en manquoit pas, mais qu'il étoit bien-aise de les concerter avec la compagnie, qui devoit aussi de son côté prendre une bonne résolution, & se fixer pour une bonne fois aux moyens efficaces de chasser le Mazarin, puis qu'elle avoit jugé tant de fois que son expulsion étoit de la necessité du service du Roi; que l'unique moyen d'y parvenir étoit de bien faire la guerre, & que pour la bien faire il la falloit faire sans scrupule; que le seul qu'il prétendoit d'orénavant d'y conserver, étoit celui qui regardoit les ennemis de l'Etat, avec lesquels il déclaroit qu'il n'auroit ni union, ni même commerce; qu'il ne prétendoit pas qu'on lui eût obligation de ce sentiment, parce qu'il sentoit ses forces & qu'il connoissoit qu'il n'avoit aucun besoin de leurs secours; que par cette considération, & encore plus par celle du mal que la liaison avec les étrangers, peut toûjours faire à la Couronne, il n'approuvoit, ni ne concouroit à rien de ce que M. le Prince avoit fait à cet égard; mais qu'à la reserve de cet article, il étoit résolu de ne plus garder de mesures, & de faire

comme lui, de lever des hommes & de l'argent, de se rendre maître du Bureau, de se saisir des deniers du Roi, & de traiter comme ennemis ceux qui s'y opposeroient, en quelque forme & maniere que ce puisse être. Je croyois que S. A. R. pouvoit ajoûter que la Compagnie n'ignoroit pas que le Peuple de Paris, étant aussi-bien intentionné pour lui qu'il l'étoit, il lui étoit plus aisé d'executer ce qu'il lui proposoit que de le dire; mais la consideration qu'il avoit pour elle, faisoit qu'il vouloit bien lui donner part de sa résolution devant que de le porter à l'Hôtel de Ville, où il étoit résolu de la déclarer dès l'après-dînée, & d'y délivrer en même tems ses commissions. Je suplie, Monsieur, de se ressouvenir, sur ma tête, que ce discours, étant accompagné des circonstances que je lui marquai en même tems, c'est-à-dire, d'assemblée de Noblesse, de Clergé, de Peuple, ne recevroit pas un mot de contradiction. J'allai plus loin, & je me souvins que je lui dis, que le Parlement qui ne donneroit le premier jour que par étonnement, y donneroit le second du meilleur de son cœur. Les compagnies sont ainsi faites, & je n'en ai vû aucune, dans laquelle trois ou quatre jours d'habitude ne fassent recevoir pour naturel, ce qu'elles n'ont même commencé que par contrainte. Je representai à Monsieur, que quand il auroit mis ses affaires en cet état, il ne devoit plus craindre que le Parlement se separât de lui; il ne pouvoit plus apprehender d'être livré à la Cour, par les negociations des differentes cabales du parti des Princes, puisque ceux

du Parlement qui étoient dans les interêts de la Cour, en auroient un trop personnel & trop proche, pour laisser penetrer leur sentiment; & puisque M. le Prince seroit lui-même si dépendant de S. A. R., que son principal soin seroit de le ménager. Car il n'y auroit, à mon opinion, aucun lieu d'aprehender qu'il se fût racommodé à la Cour; si M. eut pris ce parti vû l'état des choses, la force de celui de M. la déclaration du Public, & les mesures secretes que S. A. R. eut pû garder avec lui. Elle sçait mieux que personne si elle n'est pas maîtresse absoluë du peuple de Paris, & si, quand il lui plaira de parler décisivement en Fils de France, & en Fils de France, qui est & qui se sent chef d'un grand parti, il y a un seul homme dans le Parlement & dans l'hôtel de Ville, qui ose, je ne dis pas lui resister, mais le contredire. Elle n'aura pas, sans doute, oublié que je lui avois proposé en même-tems des préalables pour le dehors, qui n'étoient ni éloignez, ni difficiles: Le ralliement du débris des troupes de M. de Montrose, le licentiement de celles de Neubourg, la Déclaration du 8. ou 10. des plus grandes Villes du Royaume. Monsieur n'a pas voulu entendre à ce parti, parce qu'il le croit d'une suite trop dangereuse pour l'Etat. Dieu veüille que celui qu'il a pris ne lui soit pas plus dangereux, & que la confusion ou apparemment elle le jettera, ne soit plus à craindre que la commotion dans laquelle il y auroit au moins un Fils de France au gouvernail. J'avois dans Paris 300. Officiers à moi, & le Vicomte de Lamet avoit ménagé 2000. che-

vaux, du licentiement de Neubourg. J'étois encore assuré des villes de Limoges, de Marville, de Senlis, & de Toulouse.

Voilà ce que j'écrivis sur la table du cabinet des Livres en moins de deux heures. Je le lûs à Monsieur en presence de M. le President Belliévre qui l'aprouva, & l'apuya avec bien plus de force que je n'avois fait moi-même. La contestation s'échauffa; Monsieur soûtenant que sans un fracas de cette nature, c'est ainsi qu'il l'apella, il empêcheroit bien que le Parlement ne se déclarât contre la marche des troupes de M. de Nemours; qui étoit ce qu'il apprehendoit plus que toutes choses, parce qu'il y alloit joindre les siennes. Vous verrez qu'il ne se trompa pas dans cette vûë. Il est vrai encore, que je ne fus pas moins trompé sur un autre chef; car je soûtins toûjours à Monsieur avec le President Belliévre qui étoit de mon avis, qu'il ne seroit pas en son pouvoir d'empêcher, que le Parlement ne procedât à l'execution de la Déclaration contre M. le Prince; quoi qu'il eut donné Arrêt, par lequel il s'engage de ne le pas faire, jusqu'à ce que le Cardinal fut hors du Royaume. La Cour trouva si peu de jour à cette execution du côté du Parlement, qu'elle n'osa même la lui proposer. Ces succès contribuërent beaucoup dans la suite de ce détail à sa perte, car ils l'endormirent, & ils ne le sauverent pas. J'entrerai dans la suite de ce détail, aprés que je vous aurai rendu compte de ce qui se passa dans cette conversation touchant ma promotion au Cardinalat, de cette promotion qui se fit justement en ce tems-là,

Monsieur qui étoit l'homme du monde le plus éloigné de croire que l'on fut capable de parler sans interêt, me dit dans la chaleur de la dispute, qu'il ne concevoit pas celui que je pouvois m'imaginer dans un parti, qui en rompant toutes mesures avec la Cour, feroit assurément révoquer ma nomination. Je lui répondis, que j'étois à l'heure qu'il étoit Cardinal, ou que je ne le serois de long-tems; mais que je le supliois d'être persuadé que quand ma promotion dépendroit de ce moment, je ne changerois en rien mes sentimens, parce que je les lui disois pour son service, & nullement pour mes interêts. Vous n'avez, Monsieur, ajoûtai-je, pour vous bien persuader de cette verité, qu'à vous ressouvenir s'il vous plaît, que le propre jour que la Reine m'a nommé, je lui ai déclaré à elle-même, que je ne quitterois jamais vôtre service, en vous donnant les conseils que je croirois le plus conforme à vôtre gloire. Je crois que je lui tiens aujourd'hui fidelement ma parole, & pour vous le faire voir, je suplie très-humblement V. A. R. de lui envoyer le Memoire que je viens d'écrire. Monsieur eut honte de ce qu'il m'avoit dit. Il me fit mille honnêtetez. Il jetta le Memoire dans le feu; & il sortit du Cabinet tout aussi aheurté, me dit à l'oreille le Président Belièvre, qu'il y étoit entré. Je viens de vous dire, que j'avois répondu à Monsieur que j'étois Cardinal à l'heure où je lui parlois, où que je ne le serois de long-tems. Je ne m'étois trompé que de peu; car je le fus effectivement cinq ou six jours après. J'en reçûs la nouvelle le dernier

de ce mois de Février, par un Courier que le Grand Duc me dépêcha. Je vous dirai comme la chose se passa à Rome, après que je vous aurai fait des excuses de vous avoir sans doute autant ennuyé que j'ai fait, & par la longueur de ce dernier Memoire, & par celle du discours de Monsieur à M. Danville, qui sont remplis de mille circonstances, que vous aurez déja trouvé comme semées dans les differens endroits de cet Ouvrage. Mais comme la plûpart de ces circonstances sont celles qui ont formé ce corps monstrueux & presque incomprehensible, même dans le genre du merveilleux historique, dans lequel il semble que tous les membres n'ayent pû avoir aucuns mouvemens qui leur fussent naturels, & même qui ne fussent contraires les uns aux autres; j'ai crû qu'il étoit même heureux de rencontrer dans le cours de cette narration, une matiere qui m'obligeât de les ramasser toutes ensembles, afin que vous pussiez, avec plus de facilité, découvrir d'un coup d'œil ce qui n'étant que répandu dans les lieux differens, offusque la verité de l'histoire par des contradictions que rien ne peut jamais bien démêler, que l'assemblage des raisonnemens & des faits.

Vous avez vû dans le second volume de cette Histoire, que j'avois envoyé à Rome l'Abbé Charier, qui trouva la face de cette Cour tout-à-fait changée, par la retraite plûtôt que par disgrace, de la Signora Olympia, belle-sœur du Pape Innocent, qui s'etoit laissée toucher à des manieres de reprimande, que l'Empereur, à l'instigation

des Jesuites, lui avoit fait faire, par son Nonce à Vienne. Il ne voyoit plus la Signora; & il soulageoit le cruel ennui que l'on a toûjours crû qu'il en avoit, par des conversations assez frequentes avec la Princesse de Rossane femme de son Neveu, qui quoi que très-spirituelle, n'approchoit pas du genie de la Signora; mais qui en récompense étoit beaucoup plus jeune & beaucoup plus belle. Elle s'acquit effectivement du pouvoir sur son esprit, & au point que la Signora Olympia en eut une cruelle jalousie, qui en donnant encore de nouvelles lumieres à son esprit, déja extrêmement éclairé & habile par lui-même, lui fit enfin trouver le moyen de rüiner sa belle-fille auprès du Pape, & de rentrer dans sa premiere faveur. Ma nomination tomba justement dans ce tems, où celle de Madame la Princesse de Rossane étoit la plus forte; & il parût en cette occasion que la fortune voulut reparer la perte que j'avois faite en la personne de Pancirolle. C'est le seul endroit de ma vie où je l'aye trouvée favorable. Je vous ai dit ailleurs les raisons pour lesquelles j'avois lieu de croire que Madame la Princesse de Rossane me le pouvoit être, & sans comparaison davantage que la Signora Olympia, qui ne faisoit rien qu'à force d'argent, & vous croyez aisement qu'il n'eut pas été aisé de me résoudre à en donner pour un chapeau. L'Abbé Charrier trouva à Rome tout ce que j'y avois esperé de Madame de Rossane, & le premier avis qu'elle lui donna, fut de se défier au dernier point de l'Ambassadeur, qui joignit aux ordres se-

effets que la Cour lui avoit donné contre moi, la passion effrenée qu'il avoit lui-même pour la pourpre. L'Abbé Charier profita très-habilement de cet avis; car il joüa toûjours l'Ambassadeur, en lui témoignant une confiance abandonnée, & en lui faisant voir en même-tems la promotion très-éloignée. La haine que le Pape avoit conservé depuis long-tems pour la personne de M. le Cardinal Mazarin, contribua à ce jeu, & l'interêt de M. Chigi Secretaire d'Etat, qui a été depuis Alexandre VII. y concourut aussi avec beaucoup d'effet. Il étoit assuré du chapeau pour la premiere promotion, & il n'oublia rien de ce qui la pouvoit avancer. Mgnor. Azolini, qui étoit Secretaire des Brefs, & qui avoit été attaché à Pancirolle, avoit herité de son mépris pour le Cardinal, & de sa bonne volonté pour moi. Ainsi M. le Bailly de Valances fut amusé; & il ne fut même averti de la promotion qu'après qu'elle fut faite. Le Pape Innocent m'a dit qu'il sçavoit de science certaine, qu'il avoit dans sa poche la lettre du Roi, pour la revocation de ma nomination, avec ordre toutefois de ne la pas rendre que dans la derniere necessité & à l'entrée du Consistoire, où les Cardinaux seroient déclarez; & l'Abbé Charier m'avoit dépêché deux Couriers pour me donner le même avis. Ce qui est constant, est ce que j'ai sçû depuis par Champfleury, Capitaine des Gardes de M. le Cardinal, qu'aussi-tôt qu'il eut reçû la nouvelle de ma promotion, qu'il apprit à Saumur, il lui commanda à lui Champfleury d'aller chez la Reine en di-

ligence, & de la conjurer de sa part de se contraindre & d'en faire paroître de la joye. Je ne puis m'empêcher dans cet endroit de rendre honneur à la verité, & de faire justice à mon imprudence, qui faillit à me faire perdre le chapeau. Je m'imaginai, & très-mal à propos, qu'il n'étoit pas de la dignité du poste où j'étois de l'attendre, & que ce petit delai, de trois ou quatre mois, que Rome fut obligé de prendre pour regler une promotion de seize sujets, n'étoit pas conforme aux paroles qu'elle m'avoit données, ni aux recherches qu'elle m'avoit faites. Je me fachai, & j'écrivis une Lettre offensive à l'Abbé Charier, sur un ton qui n'étoit assurément ni du bons sens, ni de la bienseance. C'est la piece la plus passable pour le stile, de toutes celles que j'aye jamais faites; je l'ai cherchée pour l'inserer ici, & je ne l'ai pû retrouver. La sagesse de l'Abbé Charier, qui la suprima à Rome, fit qu'elle me donna de l'honneur par l'évenement, parce que tout ce qui est haut & audacieux est toûjours justifié, & même consacré par le succès. Il ne m'empêcha pas d'en avoir une veritable honte, (je la conserve encore) & il me semble que je repare en quelque façon ma faute en la publiant. Je reprens le fil de ma narration.

J'en étois demeuré, il me semble, au 16. Février de l'année 1652. Il y eut le lendemain 17. une Assemblée des chambres, dans laquelle vous verrez à mon avis, plus que suffisamment, comme dans un tableau racourci, ce qui se passa dans toutes celles qui furent même assez frequentes depuis ce

jour jusqu'au premier Avril. Monsieur y prit d'abord la parole, pour representer à la compagnie, que la Lettre du Roi qui y avoit été lûë le quinze, & qui le taxoit de donner la main à l'entrée des ennemis dans le Royaume; ne pouvoit être que l'effet des calomnies dont on le noircissoit dans l'esprit de la Reine: que les gens de guerre que M. de Nemours amenoit, étoient des Allemands, ausquels on ne pouvoit pas donner ce nom. Voilà ce qui occupa proprement toutes les Assemblées dont je viens de vous parler. Le President de Bailleuil qui présidoit, les commençans presque toutes par l'exageration de la necessité de déliberer sur la Lettre de S. M. les Gens du Roi concluans toûjours à commander aux Communes de courre sus aux troupes de M. de Nemours; & M. ne se lassant point de soûtenir qu'elles n'étoient point Espagnoles, & qu'après la Declaration qu'il faisoit, qu'aussitôt que le Cardinal seroit hors du Royaume, elles se mettroient à la solde du Roi, il étoit fort superflu d'opiner sur leur sujet. Cette contention recommençoit presque tous les jours, même à differentes reprises; & il est vrai, comme je viens de vous le dire, que Monsieur en éluda toûjours la déliberation. Mais il est vrai aussi que ce faux avantage l'amusa, & qu'il fut si aisé d'avoir ce qu'on lui avoit soûtenu qu'il n'auroit pas, qu'il ne voulut pas seulement examiner, si ce qu'il avoit lui suffiroit; c'est-à-dire, qu'il ne distingua pas assez entre la connivence & la Declaration du Parlement. Le President Bellièvre lui dit très-sagement douze

ou quinze jours après la conversation dont je viens de vous parler : que lors que l'on a à combattre, l'autorité royale peut être très-pernicieuse par l'évenement, il lui expliqua ce *Dictum* trés-savamment. Vous en voyez la substance d'un coup d'œil. Hors la contestation dont je viens de vous rendre compte, dans laquelle il y eut toûjours quelque grain de ce contradictoire, que je vous ai tant de fois expliqué, il n'y eut rien dans toutes ces Assemblées de chambres, qui soit digne à mon sens de vôtre curiosité. On lût en quelques-uns les réponses que la plûpart des Parlemens de France firent en ce tems-là à celui de Paris, toutes conformes à ses intentions, en ce qu'ils lui donnoient part des Arrêts qu'ils avoient rendus contre le Cardinal. L'on employa les autres à pourvoir à la conservation des fonds destinez au payement des rentes de l'Hôtel de Ville, & des gages des Officiers. L'on résolut dans celle du 13. de Mars, de faire sur ce sujet une assemblée des cours Souveraines dans la chambre de S. Loüis. Je ne me trouvai à aucunes de celles qui furent faites depuis le premier de Mars, & parce que le ceremonial Romain ne permet pas aux Cardinaux de se trouver en aucunes ceremonies publiques, jusqu'à ce qu'ils ayent reçû le Bonnet, & parce que cette dignité ne donnant aucun rang au Parlement, que lors que l'on y suit le Roi, la place que je n'y pouvois avoir en son absence, que comme Coadjuteur, qui est au-dessous de celle des Ducs & Pairs, ne se fut pas bien accordée avec la prééminence de la pourpre. Je

vous avouë que j'eus une joye sensible d'avoir un prétexte & même une raison, de ne me plus trouver à ces assemblées, qui dans la verité étoient devenuës des cohuës, non pas seulement ennuyeuses, mais insuportables. Je vous ferai voir que dans la suite elles n'eurent pas beaucoup plus d'agrémens, après que j'aurai touché le plus legerement qu'il me sera possible, un petit détail qui concerne Paris, & quelque chose en general qui regarde la Guyenne. Vous vous pourrez ressouvenir que je vous ai parlé de M. de Chavigny dans le premier volume de cet Ouvrage, & que je vous ai dit qu'il se retira en Touraine, un peu après que le Roi eut été déclaré Majeur. Il ne trouva pas le secret de s'y savoir ennuyer; mais il s'y ennuya beaucoup en récompense, & au point qu'il revint à Paris aussi-tôt qu'il en eut un prétexte; & ce prétexte fut la necessité qu'il trouva dans les avis que M. de Gaucour lui donna, de remedier aux cabales que je faisois auprès de Monsieur, contre les interêts de M. le Prince. Ce M. de Gaucour étoit homme de grande naissance, car il étoit de la Maison de ces puissans & anciens Comtes de Clermont en Beauvoisis, si fameux dans nos Histoires. Il avoit de l'esprit & du savoir faire; mais il s'étoit trop érigé en Négociateur: ce qui n'est pas toûjours la meilleure qualité pour la negociation. Il étoit attaché à M. le Prince: il avoit à Paris sa principale correspondance, & son principal soin fut au moins à ce qui m'en parût, de me rüiner dans l'esprit de Monsieur. Comme il n'y trouvoit pas de facilité, il eut recours à

M. de Chavigny qui revint à Paris en diligence, ou par cette raison, ou sous ce prétexte. M. de Roüen qui y arriva dans ce tems-là, très-satisfait de la dépense d'Angers, quoi qu'elle eut été très-mediocre, se joignit à eux pour ce même effet. Ils m'attaquerent en forme comme fauteur couvert du Mazarin; & cependant que leurs Emissaires gagnoient ceux de la lie du peuple qu'ils pouvoient corrompre par argent: ils n'oublierent rien pour ébranler Monsieur par leurs calomnies, qui étoient appuyées de toute l'intrigue du cabinet, dans laquelle Ravai, Beloi & Goulas, partisans de M. le Prince n'étoient point ignorans. J'éprouvai en cette rencontre, que les plus habiles Courtisans peuvent être de fort grosses dupes, quand ils se fondent trop sur leurs conjectures. Celles que ces Messieurs tirerent de ma promotion au Cardinalat, furent, que je n'avois obtenu le chapeau que par le moyen des engagemens que j'avois pris avec la Cour. Ils agirent sur ce principe; ils me déchirerent auprès de Monsieur sur ce titre. Comme il en savoit la verité, il s'en moqua. Ils m'établirent dans son esprit au lieu de m'y perdre; parce qu'en fait de calomnie, tout ce qui ne nuit pas sert à celui qui est attaqué; & vous allez voir le piege que les attaquans se tendirent à eux-mêmes à cette occasion. Je disois un jour à Monsieur, que je ne concevois pas comme il ne se lassoit pas de toutes les sottises qu'on lui disoit tous les jours contre moi, sur le même ton: & il me répondit; ne contez-vous pour rien le plaisir que l'on a à connoître tous les matins la

méchanceté des gens, couverte du nom de zéle, & tous les soirs leurs sotises déguisées en penetrations ? Je dis à Monsieur, que je recevois cette parole avec respect, & comme une grande & belle leçon pour tous ceux qui avoient l'honneur d'aprocher des grands Princes. Ce que les Serviteurs de M. le Prince faisoient contre moi parmi le Peuple, faillit à me coûter plus cher. Ils avoient des criailleurs à gages, qui m'étoient plus incommodes en ce tems-là, qu'ils ne l'avoient été auparavant, parce qu'ils n'osoient paroître devant la nombreuse suite de Gentilshommes & des livrées qui m'accompagnoient. Comme je n'avois pas encore reçû le Bonnet, que les Cardinaux François ne prennent que de la main du Roi, à qui le courier du Pape est dépêché à cet effet, je ne pouvois plus marcher qu'*incognito*, selon les regles du ceremonial; & ainsi lors que j'allois au Luxembourg, c'étoit toûjours dans un carosse gris & sans livrées; & je montois même dans le cabinet des Livres, par le petit degré qui répond dans la galerie afin d'éviter le grand escalier & le grand apartement. Un jour que j'y étois avec Monsieur, Bruneau y entra tout effaré, pour m'avertir qu'il y avoit bien dans la court une assemblée de deux ou trois cens de ces criailleurs, qui disoient que je trahissois Monsieur, & qu'ils me tuëroient. Monsieur me parût consterné à cette nouvelle. Je le remarquai, & l'exemple du Maréchal de Clermont assommé entre les bras du Dauphin, qui tout au plus ne pouvoit pas avoir eû plus de peur que j'en voyois à Monsieur,

me revenant dans l'esprit, je pris le parti que je crus le plus seur, quoi qu'il parut le plus hasardeux : parce que je ne doutai point que la moindre aparence que S. A. R. laisseroit échaper à la frayeur, ne me fit assassiner; & parce que je doutai encore moins que l'aprehension de déplaire à ceux qui etoient contre le Mazarin, dont il redoutoit le murmure jusqu'au ridicule, joint à son naturel qui craignoit tout, ne lui en fit donner beaucoup plus qu'il n'en falloit pour me perdre. Je lui dis, que je le suppliois de me laisser faire, & qu'il verroit dans peu quel mépris l'on devoit faire de ces canailles achetées à prix d'argent. Il m'offrit ses Gardes, mais d'une maniere à me faire juger que je lui faisois fort bien ma Cour de ne les pas accepter. Je décendis, quoi que M. le Maréchal d'Estampes se fût jetté à genoux devant moi pour m'en empêcher; je décendis, dis-je, avec Châteaurenaut & d'Hageville, qui étoient seuls avec moi, & j'allai droit à ces seditieux, en leur demandant qui étoit leur Chef. Un gueux d'entr'eux qui avoit une vieille plume jaune à son chapeau, me répondit insolemment, c'est moi. Je me tournai du côté de la ruë de Tournon, en disant : Gardes de la porte, que l'on me pende ce coquin à ces grilles. Il me fit une profonde reverence : il me dit qu'il n'avoit pas crû manquer au respect qu'il me devoit; qu'il étoit venu seulement avec ses camarades pour me dire, que le bruit couroit que je voulois mener Monsieur à la Cour, & le raccommoder avec le Mazarin; qu'ils ne le croyoient pas; qu'ils étoient mes serviteurs,

& prêts à mourir pour mon ſervice, pourvû que je leur promiſſe d'être toûjours bon frondeur. Ils m'offrirent de m'accompagner. Mais je n'avois pas beſoin de cette eſcorte pour le voyage que j'avois réſolu, comme vous l'allez voir. Il n'étoit pas au moins fort long; car Madame de la Vergne, mere de Madame de la Fayette, & qui avoit épouſé en ſeconde nôce le Chevalier de Sevigné, logeoit où loge preſentement Madame ſa fille. Cette Madame de la Vergne étoit honnête femme dans le fond, mais intereſſée au dernier point, & plus ſuſceptible de vanité, pour toutes ſortes d'intrigues ſans exception, que femme que j'aye jamais connuë. Celle dans laquelle je lui propoſai ce jour-là de me rendre de bons offices, étoit d'une nature à éfaroucher d'abord une prude. J'aſſaiſonnai mon diſcours de tant de proteſtations de bonnes intentions & d'honnêteté, qu'il ne fut pas rebutté; mais auſſi ne fut-il reçû que ſous les promeſſes ſolemnelles que je fis, de ne prétendre jamais qu'elle étendit les ſervices que je lui demandois au-delà de ceux que l'on peut rendre en conſcience, pour procurer une bonne, chaſte, pure, & ſainte amitié. Je m'engageai à tout ce qu'on voulût. L'on prit mes paroles pour bonnes, & l'on ſe ſçût même très-bon gré d'avoir trouvé une occaſion toute propre à rompre dans la ſuite le commerce que j'avois avec Madame de Pomereux, que l'on ne croyoit pas ſi innocent. Celui dans lequel je demandai que l'on me ſervît, ne devoit être que tout ſpirituel & tout Angelique; car c'étoit celui de Mademoiſelle

de la Loupe, que vous avez vûë depuis sous le nom de Madame d'Olonne. Elle m'avoit fort plû quelques jours auparavant, dans une petite assemblée qui s'étoit faite dans le cabinet de Madame; elle étoit jolie, précieuse par son air & sa modestie. Elle logeoit tout proche de Madame de la Vergne; elle étoit amie intime à Mademoiselle sa fille: avoit même percé une porte par laquelle elles se voyoient sans sortir du logis; l'attachement que M. le Chevalier de Sevigné avoit pour moi, l'habitude que j'avois dans sa maison, & ce que je savois de sa femme, contribuërent beaucoup à mes esperances. Elles se trouverent fort vaines par l'évenement; car bien que l'on ne m'arracha pas les yeux, bien que l'on ne m'étouffa pas à force de m'interdire les soupirs, bien que je m'aperçûsse à de certains airs que l'on n'étoit pas fâché de voir la pourpre soûmise, toute armée & toute éclatante qu'elle étoit, l'on se tint toûjours sur un pied de severité, ou plûtôt de modestie, qui me lia la langue, quoi qu'elle fût assez libertine; ce qui doit étonner ceux qui n'ont point connu Mademoiselle de la Loupe, & qui n'ont ouï parler que de Madame d'Olonne. Cette historiette n'est pas trop, comme vous voyez, à l'honneur de ma galanterie. Je passe pour un moment aux affaires de Guyenne.

Comme je fais profession de ne vous rendre compte précisément que de ce que j'ai vû moi-même, je ne toucherai ce qui se passa en ce païs-là que trop legerement, & simplement, autant qu'il est necessaire de le faire, pour vous faire mieux entendre

ce qui a eû du raport du côté de Paris. Je ne vous puis pas même assurer si je serai bien juste dans le peu que je vous en dirai, parce que je n'en parlerai que sur des memoires qui peuvent ne l'être pas eux-mêmes. J'ai fait tout ce qui a été en moi, pour tirer de M. le Prince le détail de ses actions de guerre, dont les plus petites ont toûjours été plus grandes que les plus heroïques des autres hommes, & ce seroit avec une joye sensible que j'en releverois, & que j'en honorerois cet Ouvrage. Il m'avoit promis de m'en donner un extrait, & il l'auroit fait, à mon sens, si l'inclination & si la facilité qu'il a à faire des merveilles, n'étoient égalées par l'aversion & par la peine qu'il a à les raconter.

Je vous ai dit que M. le Comte d'Harcourt commandoit les armées du Roi en Guyenne, & qu'il y avoit les troupes de l'Europe les plus aguerries. Toutes celles de M. le Prince étoient des nouvelles levées, à la réserve de ce que M. de Marcin avoit amené de Catalogne, qui ne faisoit pas un Corps assez considerable pour pouvoir s'opôser à celles du Roi. M. le Prince, à le bien prendre, soûtint les affaires, par sa seule personne. Vous avez vû ci-dessus qu'il s'étoit saisi de Saintes. Il laissa pour y commander M. le Prince de Tarente. Il retourna en Guyenne & se campa auprès de Bourg : le Comte d'Harcourt l'y suivit, & détacha le chevalier d'Aubeterre pour le reconnoître ; ce Chevalier fut repoussé par le Regiment de Baltasar, qui donna le tems à M. le Prince de se poster sur une hauteur, où il fit paroître son Corps si grand, quoi

qu'il fut très-petit, que le Comte d'Harcourt ne l'y osa attaquer. Il se retira à Libourne après cette action, qui fut d'un très-grand Capitaine. Il y laissa quelque Infanterie, & il alla à Bergerac, place fameuse par les Guerres de la Religion, & il fit travailler à en relever les fortifications. M. de St. Luc, Lieutenant du Roi en Guyenne, crût qu'il pourroit surprendre M. le Prince de Conty qui étoit logé avec de nouvelles troupes à Code-coste près d'Agen, & il s'avança de ce côté-là avec 2000. hommes de pied & 700. chevaux, composez des meilleures qui fussent dans l'Armée du Roi. Il fut surpris lui-même, par M. le Prince qui fut averti de son dessein, & qu'il vit au milieu de ces quartiers, avant qu'il eût la premiere nouvelle de sa marche. Il ne s'ébranla pas neanmoins; il se posta sur une hauteur, sur laquelle on ne pouvoit aller que par un défilé. L'on passa presque tout le jour à escarmoucher, pendant que M. le Prince attendoit trois canons qu'il avoit mandez d'Agen. Il en avoit un pressant besoin; car il n'avoit en tout avec lui, en comptant les troupes de M. le Prince de Conty, que 500. hommes de pied & 1000. chevaux; toutes gens de nouvelle levée. La foiblesse ne donne pas pour l'ordinaire la hardiesse; celle de M. le Prince fit plus en cette occasion, car elle lui donna de la vanité; & c'est, je crois, la seule fois de sa vie qu'il en a eu. Il se ressouvint que la frayeur, que sa presence pourroit inspirer aux ennemis les pourroit ébranler. Il leur renvoya quelques prisonniers qui leur raporterent, qu'il étoit là

en personne. Il les chargea en même-tems ; ils plierent d'abord, & on peut dire qu'il les renversa moins par le choc de ses armes, que par le bruit de son nom. La plûpart de l'Infanterie se jetta dans Miradoux, où elle fut assiegée incontinent. Les Regimens de Champagne & de Lorraine, que M. le Prince ne vouloit recevoir qu'à discretion, défendirent cette méchante place avec une valeur incroyable, & ils donnerent le tems à M. le Comte d'Harcourt de la secourir. M. le Prince envoya son artillerie & ses bagages à Agen : Il mit des garnisons dans quelques petites places qui pouvoient incommoder les ennemis ; & ensuite sur le soir, il se rendit lui-même à Agen, ayant avec lui Messieurs de la Rochefoucaut, de Marcin & de Montespan, pour observer les desseins de M. le Comte d'Harcourt, qui laissa de son côté quelques troupes au siege de Staffort, ce me semble, & de la Plume ; & qui avec les autres, fit attaquer quelques fortifications que l'on avoit commencées à l'un des fauxbourgs d'Agen, par Messieurs de Lislebonne, le Chevalier de Crequy, & Coudrai-Montpensier. Ils se signalerent à cette attaque, qui fut faite en presence de M. le Prince ; mais ils furent repoussez avec une vigueur extraordinaire, & le Comte d'Harcourt s'alla consoler de sa perte, par la prise de ces deux ou trois petites places, dont je vous ai parlé ci-dessus. M. le Prince qui avoit fait le dessein de revenir à Paris, pour les raisons que je vous vais dire, se résolut de laisser, pour commander en Guyenne, M. le Prince de Con-

ty & M. de Marcin en qualité de Lieutenant General sous son frere ; mais il crût qu'il seroit à propos avant qu'il partit, de s'assurer tout-à-fait d'Agen, qui s'étoit à la verité déclaré pour lui, mais qui n'ayant point de garnison, pouvoit à tout moment changer de parti. Il gagna les Jurats qui consentirent qu'il fit entrer dans la Ville le Regiment de Conty. Le peuple, qui ne fut pas du sentiment de ces Magistrats, se soûleva, & il fit des barricades. M. le Prince dit, qu'il courut plus de fortune en cette occasion, qu'il n'en auroit couru dans une Bataille. Je ne me ressouviens pas du détail, & ce que je m'en peux remettre, est que Mrs de la Rochefoucaut, de Marcillac & de Montespan, haranguerent dans l'Hôtel de Ville, & qu'ils calmerent la sedition à la satisfaction de M. le Prince. Je reviens à son voyage.

Messieurs de Rohan, de Chavigny & de Gaucourt, le pressoient par tous les couriers de ne pas s'abandonner si absolument aux affaires des Provinces, qu'il ne songeât à celles de la capitale, qui étoit en tout sens la capitale. M. de Rohan se servit de ce mot dans une de ses lettres que je surpris. Ces Messieurs étoient persuadez que je rompois toutes leurs mesures auprès de Monsieur, qui, à la verité, rejettoit tout ce qu'il ne pouvoit pas faire pour les interêts de M. le Prince, sur les ménagemens, que le poste où j'étois à Paris, l'obligeoit d'avoir pour moi. Il m'a confessé quelquefois, parlant à moi-même, qu'il se servoit de ce prétexte en certaines occasions ; & il y en eût même, où il

me força, à force de me persecuter, à donner des apparences qui pussent confirmer ce qu'il leur vouloit persuader. Je lui representai plusieurs fois, qu'il feroit tant par ses corvées, qu'il obligeroit M. le Prince de venir à Paris, qui étoit de toutes les choses du monde, celle qu'il craignoit le plus. Mais comme le present touche toûjours sans comparaison davantage les ames foibles, que l'avenir même le plus proche, il aimoit mieux s'empêcher de croire que M. le Prince pût faire ce voyage dans quelque tems, que de se priver du soulagement qu'il trouvoit dans le moment même, à rejetter sur moi les murmures & les plaintes, que ses Ministres lui faisoient sur mille choses, à tous les instans. Ces Ministres qui se trouverent bien plus fatiguez que satisfaits de ces méchantes défaites, presserent M. le Prince au dernier point d'accourir lui-même au besoin pressant, & leurs instances furent puissamment fortifiées par les nouvelles qu'il reçût en même-tems de M. de Nemours, qu'il est bon de traiter un peu en détail.

M. de Nemours entra en ce temps-là sans aucune resistance dans le Royaume, toutes les troupes du Roi étant divisées; & quoi que M. d'Elbeuf & Messieurs d'Aumont, d'Igbi, & de Vaubecour, en eussent à droit & à gauche, il penetra jusques à Mantes, & il y passa la Seine, sur le pont qui lui fut livré par M. le Duc du Lude Gouverneur de la Ville & mécontent de la Cour: parce que l'on avoit ôté les Sceaux à son Beaupere. Il campa à Houdan, & il vint à Paris avec M. de Tavanes, qui commandoit ce qu'il avoit

conservé de troupes de M. le Prince, & Clinchamp qui étoit Officier General dans les Etrangers. Voilà le premier faux pas que cette Armée fit; car si elle eût marché sans s'arrêter, & que M. de Beaufort l'eût joint avec les troupes de Monsieur, comme il la joignit depuis, elle eût passé la Loire sans difficulté, & eût fort embarassé la marche du Roi. Tout contribua à ce retardement, l'incertitude de Monsieur qui ne pouvoit se determiner pour l'action, même dans les choses les plus résoluës: l'amour de Madame de Montbason, qui amusoit à Paris M. de Beaufort: la puerilité de M. de Nemours qui étoit bien-aise de montrer son bâton de General à Madame de Châtillon, & la fausse politique de Chavigny, qui croyoit qu'il seroit beaucoup plus maître de l'esprit de Monsieur, quand il lui ébloüiroit les yeux par ce grand nombre d'écharpes de couleurs toutes differentes. Ce fut le terme dont il se servit en parlant à Croissy, qui fut assez imprudent de me le redire, quoi qu'il fût beaucoup plus dans les interêts de M. le Prince que dans les miens: je ne tins pas le cas secret à Monsieur, qui en fut fort piqué. Je pris ce temps pour le supplier de trouver bon, que je fisse voir en sa presence, à ces Messieurs, qu'ils n'étoient point en état d'ébloüir les yeux, sans comparaison moins forts, en tout sens, que les siens. Comme il me vouloit faire expliquer, on vint lui dire que Messieurs de Beaufort & de Nemours étoient dans la chambre; je l'y suivis, quoi que ce ne fut pas ma coûtume; parce que je n'avois pas encor le Bonet, & comme on

entra en conversation publique, car il y avoit du monde jusques à faire foule, je mis mon chapeau sur ma tête aussi-tôt qu'il eût mis le sien. Il le remarqua, & à cause de ce que je venois de lui dire, & à cause que je ne l'avois jamais voulu faire, quoi qu'il me le commandât toûjours. Il en fut très-aise, & il affecta d'entretenir la conversation plus d'une grosse heure, après laquelle il me prit en particulier, & me ramena dans la galerie. Vous jugez bien qu'il falloit qu'il fut en colere, car je crois qu'il y avoit dans sa chambre plus de cinquante écharpes rouges, sans les Isabelles. Cette colere dura tout le soir; car il me dit le lendemain que Goulas Secretaire de ses commandemens & intime de M. de Chavigny, étant venu lui dire avec un grand empressement, que tous les Officiers étrangers prenoient de grands ombrages, des longues conversations que j'avois avec lui; il l'avoit rebuté avec une fort grande aigreur, en lui disant: allez au diable, vous & vos Officiers étrangers, s'ils étoient aussi bons Frondeurs que le Cardinal de Retz, ils seroient à leurs postes, & ils ne s'amuseroient pas à yvrogner dans les cabarets de Paris. Ils partirent enfin, & en verité plus par mes instances, que par celles de Chavigny, qui croyoit toûjours que je n'oublirois rien pour les retarder. Monsieur repara bien-tôt, même avec soin, ce qu'il avoit laissé échaper dans la colere: parce qu'il lui convenoit, au moins se l'imaginoit-il ainsi, de me faire servir de pretexte quelquefois à ce qu'il faisoit, & presque toûjours à ce qu'il ne faisoit point. Vous verrez quelle marche

prirent ces troupes, après que je vous aurai rendu compte de ce qui se passa à Orleans dans ce même tems.

Il ne se pouvoit pas que cette importante Ville ne fut très-dépendante de Monsieur, étant son apanage; & de plus, ayant été quelque temps son plus ordinaire sejour. De plus M. le Marquis de Sourdis qui en étoit Gouverneur, étoit dans ses interêts. Monsieur qui avoit envoyé outre cela M. le Comte de Fiesque, pour s'opposer aux efforts que M. le Gras, Maître des Requêtes, faisoit, pour persuader aux habitans d'ouvrir leurs portes au Roi, à qui dans la verité elles eussent été d'une très-grande utilité. M. de Beaufort & de Nemours, qui en voyoient encor de plus près la consequence, parce qu'ils avoient pris leurs marches de ce côté-là, écrivirent à Monsieur qu'il y avoit dans la Ville une faction très-puissante pour la cour, & que sa presence y étoit très-necessaire. Vous croyez facilement qu'elle l'étoit encore beaucoup plus à Paris. Monsieur ne balança pas un moment, & tout le monde sans exception fut d'un même avis sur ce point. Mademoiselle s'offrit d'y aller, ce que Monsieur ne lui accorda qu'avec beaucoup de peine, par la raison de la bienseance, & encore plus par celle du peu de confiance qu'il avoit à sa conduite. Je me souviens qu'il me dit le jour qu'il prit congé de lui, cette Chevallerie seroit bien ridicule, si le bon sens de Mesdame de Fiesque & de Fratenac ne la soûtenoit. Ces deux Dames allerent effectivement avec elle, aussi bien que M. de Rohan, & Messieurs de Croissy & de Bermont, Con-

seillers du Parlement. Patru disoit un peu trop librement, que comme les murailles de Jerico étoient tombées au son des trompettes, celles d'Orleans s'ouvriroient au son des violons. M. de Rohan passoit pour les aimer un peu trop violemment. Enfin tout ce ridicule réüssit par la vigueur de Mademoiselle, qui fut à la verité très-grande ; car quoi que le Roi fût très-proche avec des troupes, & que M. Molé Garde de Sceaux, & premier President, fut à la porte qui demandoit à entrer de sa part, elle passa la riviere dans un petit bâteau, elle obligea les bâteliers qui sont toûjours en nombre sur le port, de demeurer à garder une petite poterne qui étoit fermée depuis très-long-temps ; & elle marcha avec le concours & l'acclamation du peuple droit à l'Hôtel de ville, où les Magistrats étoient assemblez pour déliberer si l'on recevroit M. le Garde des Sceaux. Vous pouvez croire qu'elle décida. Messieurs de Beaufort & de Nemours la vinrent joindre aussi-tôt, & ils résolurent avec elle de se saisir ou de Lory ou de Gien, qui sont de petites Villes ; mais qui ont des ponts toutes deux sur la riviere de Loire. Celui de Gien fut vivement attaqué par M. de Beaufort, mais il fut encore mieux défendu par M. de Turenne ; qui venoit de prendre le commandement de l'armée du Roi, qu'il partageoit toutefois avec M. le Maréchal d'Hoquincourt. Celle de Monsieur fut obligée de quitter cette entreprise, après y avoir perdu le Baron de Sirot, homme de réputation, & qui y servoit de Lieutenant General. Il se vantoit, & je crois avec verité, qu'il avoit

fait le coup de pistolet avec le grand Gustave Roi de Suede, & le brave Christian Roi de Dannemarc.

M. de Memours qui avoit naturellement, & aversion & mépris pour M. de Beaufort, quoi que son beau-frere, se plaignit de sa conduite à Mademoiselle, comme s'il avoit été cause que le dessein sur Gien n'eût pas réüssi. Ils eurent sur cela des paroles dans l'Antichambre de Mademoiselle; un prétendu démenti que M. de Beaufort voulut assez legerement, au moins à ce que l'on disoit en ce tems-là avoir reçû, produisit un prétendu souflet, que M. de Nemours ne reçût aussi, à ce que j'ai oüi dire à des gens qui y étoient presens, qu'en imagination. C'étoit au moins un de ces souflets problématiques, dont il a été parlé dans les petites lettres du Port-Royal.

Mademoiselle accommoda, au moins en apparence, cette querelle; & après une grande contestation, qui n'avoit pas servi à en adoucir les commencemens, il fut résolu que l'on iroit à Montargis, poste important dans la conjoncture; parce que de-là l'Armée des Princes, qui seroit ainsi entre Paris & le Roi, pourroit donner la main à tout. Monsieur de Nemours qui souhaitoit avec passion de pouvoir secourir Mauron, opina qu'il seroit mieux d'aller passer la riviere de Loire à Blois, pour prendre par les derrieres l'Armée du Roi, qui par la crainte d'abandonner trop pleinement les Provinces de delà à celles de Monsieur, auroit encore plus de difficulté à se resoudre d'avancer vers Paris, qu'elle n'y en trouvoit pas l'obstacle,

que Montargis lui pouvoit mettre. L'autre avis l'emporta dans le conseil de Guerre, & par le nombre & par l'autorité de Mademoiselle ; & j'ai oüi dire même aux gens du métier, qu'il le devoit emporter par la raison, parce qu'il eut été ridicule d'abandonner tout ce qui auroit été proche de Paris, aux forces du Roi, dont l'on voyoit clairement que l'unique dessein étoit de s'en aprocher, ou pour gagner la capitale, ou pour l'ébranler. Chavigny en parla à Monsieur, en ces propres termes, en presence de Madame, qui me le redit le lendemain ; & je ne comprens pas sur quoi se sont pû fonder ceux qui se sont voulu imaginer, qu'il y eut de la contestation sur cet article au Luxembourg, Monsieur n'eut pas manqué, si cela eut été, de me faire valoir ce qu'il n'eut pas deferé aux conseils des Serviteurs de M. le Prince, Ils furent tous du même sentiment, & Goulas pestoit même hautement contre la conduite de Monsieur de Nemours, qui veut, se disoit-il, sauver Mauron & perdre Paris. Je reviens au voyage de M. le Prince. Je vous ai déja dit, que ceux qui agissoient pour ses interêts auprès de Monsieur, le pressoient de revenir à Paris, & que leurs instances furent fortement apuyées par la necessité qu'il crût à soûtenir ou plutôt à reparer par sa presence, ce que l'incapacité & la mesintelligence de Mrs de Beaufort & de Nemours diminuoient du poids que la valeur & l'experience des troupes qu'il commandoient, devoient donner à leur parti. Comme M. le Prince avoit à traverser presque tout le Royaume, il lui fut necessaire

de tenir sa marche extrêmement couverte. Il ne prit avec lui que Mrs de la Rochefoucaut de Marsillac, le Comte de Levy, Guittaut, Chavagnac, Gourville, & un autre, du nom duquel je ne me ressouviens pas. Il passa avec une extrême diligence le Perigord, le Limousin; l'Auvergne, & le Bourbonnois. Il fut manqué de peu auprès de Châtillon sur Loire, par Ste Maure Pensionnaire du Cardinal, qui le suivit avec 200. chevaux, sur un avis que quelqu'un qui avoit reconnu Guittaut, en donna à la Cour. Il trouva dans la Forêt d'Orleans quelques Officiers de ses troupes, qui étoient en garnison à Lory, & il fut reçû de toute l'Armée avec toute la joye que vous vous pouvez imaginer. Il dépêcha de là Gourville à Monsieur, pour lui rendre compte de sa marche, & pour l'assurer qu'il seroit à lui dans trois jours. Les instances de toute l'Armée fatiguée jusques à la derniere extrêmité de l'ignorance de ses Generaux, l'y retinrent davantage; & de plus il n'a jamais eu peine de demeurer dans les lieux où il a fait de grandes actions. Vous en allez voir une des plus belles de sa vie. Il parût au premier pas que M. le Prince fit dès qu'il eut joint l'Armée, que l'avis de M. de Nemours, duquel je vous ai parlé ci-dessus, n'étoit pas le bon; car il marcha droit à Montargis, qu'il prit sans coup ferir. Maudreville qui s'étoit jetté dans le Château avec huit ou dix Gentilshommes & 200. hommes de pied, l'ayant rendu d'abord, il y laissa Garnison, & il marcha sans perdre un moment, droit aux ennemis, qui étoient dans des quartiers se-

parez: Le Roi étoit à Gien, M. de Turenne avoit son quartier general à Briare, & celui de M. d'Hoquincourt étoit à Bleneau. Comme M. le Prince sçut que les troupes du dernier étoient dispersées dans les Villages, il s'avança vers Château-Renard, & il tomba comme un foudre au milieu de tous ces quartiers. Il tailla en pieces tout ce qui étoit de Cavalerie de Maine, de Roquepine, de Beaujeu, de Bourlemont & de Moret, qui tâchoient de gagner le logement des Dragons, comme il leur avoit été ordonné; mais trop tard. Il força même l'épée à la main les quartiers des Dragons, pendant que Tavannes traitoit de même celui des Cravattes. Il poussa les fuyards jusqu'à Bleneau; & il trouva le Maréchal d'Hoquincourt en bataille avec sept cens chevaux; qui chargea avec vigueur les gens de M. le Prince, qui dans l'obscurité de la nuit s'étoient engagez & divisez, & qui de plus, malgré les efforts de leur Commandant, s'amusoient à piller un Village. M. le Prince les rallia & les remit en bataille, à la vûë des ennemis, quoi qu'ils fussent bien plus forts que lui: & quoi qu'il fut obligé par la grande resistance qu'il trouva de tenir bride en main à la premiere charge, dans laquelle il eut un cheval tué sous lui. Il les chargea avec tant de vigueur à la seconde, qu'il les renversa pleinement, & au point qu'il ne fut plus au pouvoir de M. d'Hoquincourt de les rallier.

Mr. de Nemours fut fort blessé en cette occasion, & Mrs de Beaufort, de la Rochefoucaut & de Tavannes, s'y signalérent;

M. de Turenne, qui avoit averti dès le matin M. d'Hoquincourt, que ses quartiers étoient trop separez & trop exposez, & que M. le Prince venoit à lui; M. de Turenne, dis-je, sortit de Briare, & se mit en bataille près d'un Village. Il jetta cinquante chevaux dans un bois qui se trouvoit entre lui & les ennemis, & par lequel on ne pouvoit passer sans défiler. Il les en retira aussi-tôt, pour obliger M. le Prince à s'engager dans ce défilé, par l'opinion qu'il auroit que la retraite de ces cinquante Maîtres eut été un signe d'effroi. Son stratagême lui réüssit; car M. le Prince jetta effectivement dans le bois trois ou quatre cens chevaux, qui à la sortie furent renversez par M. de Turenne, & qui eussent eu peine à se retirer, si M. le Prince n'eut fait avancer de l'Infanterie qui arrêta sur cu ceux qui les suivoient. M. de Turenne se posta sur une hauteur derriere le bois, il y mit son artillerie, qui tua beaucoup de gens de l'armée des Princes, & entr'autres Maré, frere du Maréchal de Grancé, domestique de Monsieur, & qui servoit de Lieutenant General dans ses troupes. L'on demeura tout le reste du jour en presence, & sur le soir chacun se retira dans son camp. Il est difficile de juger qui eut plus de gloire en cette journée, ou de M. le Prince, ou de M. de Turenne. L'on peut dire en general qu'ils y firent tous deux ce que les deux plus grands Capitaines du monde y pouvoient faire. M. de Turenne y sauva la Cour, qui à la nouvelle de la défaite de M. d'Hoquincourt, fit charger son bagage, sans savoir précisément où elle pour-

roit être reçûë ; & M. de Seneterre m'a dit depuis plusieurs fois, que c'est le seul endroit où il ait vû la Reine abaruë & affligée. Il est constant que si M. de Turenne n'eut soûtenu l'affaire par sa grande capacité, & que si son Armée eût eu le sort de celle de M. d'Hoquincourt, il n'y eut pas eu une Ville qui n'eut fermé les portes à la Cour. Le même M. de Seneterre ajoûtoit, que la Reine le lui avoit dit ce jour-là en pleurant. L'avantage de M. le Prince sur le Maréchal d'Hoquincourt ne fut pas à beaucoup près d'une si grande utilité dans son parti, parce qu'il ne le poussa pas dans les suites, jusqu'où sa presence l'eut vrai-semblablement porté, s'il fut demeuré à l'Armée. Vous verrez ce qui s'y passa en son absence, après que je vous aurai rendu compte ; & du premier effet, du voyage de M. le Prince à Paris, & d'un petit détail qui me regarde en mon particulier.

Vous avez vû ci-dessus que M. le Prince avoit envoyé Gourville à Monsieur, aussitôt qu'il eut joint l'Armée, pour lui dire, qu'il seroit dans trois jours à Paris. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour Monsieur. Il m'envoya querir aussi-tôt, & il s'écria en me voyant : vous me l'aviez bien dit, quel embarras ! quel malheur ! nous voilà pis que jamais. J'essayai de le remettre, mais il me fut impossible ; & tout ce que j'en pûs tirer, fut qu'il feroit bonne mine, & qu'il cacheroit son sentiment à tout le monde, avec le même soin, avec lequel il l'avoit déguisé à Gourville. Il s'acquitta très-exactement de sa parole ; car il sortit du

cabinet de Madame avec le visage du monde de plus gai. Il publia la nouvelle avec de grandes démonstrations de joye, & il ne laissa pas de me commander un quart d'heure après de ne rien oublier pour troubler la fête; c'est-à-dire, pour essayer de mettre les choses en état d'obliger M. le Prince à ne faire que fort peu de sejour à Paris. Je le supliai de ne me point donner cette commission, laquelle, Monsieur, lui dis-je, n'est pas de vôtre service pour deux raisons. La premiere est, que je ne la puis executer qu'en donnant au Cardinal un avantage qui ne vous convient pas; & l'autre que vous ne la soûtiendrez jamais de l'humeur dont il a plû à Dieu de vous faire. Cette parole dite à un Fils de France, vous paroîtra sans doute peu respectueuse; mais je vous prie de considerer que saint Remi Lieutenant de ses Gardes la lui avoit dite, à propos d'une bagatelle, deux ou trois jours devant; que Monsieur avoit trouvé l'expression plaisante; & qu'il la redisoit depuis ce jour-là à toutes occasions. Dans la verité elle n'étoit pas impropre, pour celle dont il s'agissoit, comme vous le verrez dans la suite. La contestation fut assez forte, je résistai longtems. Je fus obligé de me rendre, & d'obeir. J'eus même plus de tems pour travailler à ce qu'il m'ordonnoit, que je n'avois crû: car M. le Prince au devant duquel Monsieur alla le premier d'Avril, dans la croyance qu'il arriveroit ce jour-là à Paris, n'y fut que le onze, de sorte que j'eûs tout le loisir necessaire pour ménager M. le Févre, Prevôt des Marchands, qui me devoit sa

Charge, & qui étoit mon ami particulier. Il n'eut pas de peine de persuader M. le Maréchal de l'Hôpital Gouverneur de Paris, qui étoit très-bien intentionné pour la Cour. Ils firent une Assemblée dans l'Hôtel de Ville, dans laquelle ils firent résoudre que M. le Gouverneur iroit trouver S. A. R. pour lui dire, qu'il paroissoit à la Compagnie qu'il étoit contre l'ordre qu'on reçût M. le Prince dans la Ville, avant qu'il se fut justifié de la Déclaration du Roi, qui avoit été vérifiée au Parlement contre lui. Monsieur, qui fut transporté de joye de ce discours, répondit: que M. le Prince ne venoit que pour conferer avec lui de quelques affaires particulieres, & qu'il ne sejourneroit que vingt-quatre heures à Paris. Il me dit aussitôt que le Maréchal fut sorti de sa chambre: vous êtes un galant homme *bavete fato polito*. Chavigny sera bien attrapé. Je lui répondis sans balancer: je ne vous ai jamais, Monsieur, si mal servi: souvenez-vous, s'il vous plaît, de ce que je vous dis aujourd'hui. M. de Chavigny qui apprit en même-tems le mouvement de l'Hôtel de Ville, & la réponse de Monsieur, lui en fit des réprimandes & des bravades, qui passerent jusqu'à l'insolence & à la fureur. Il déclara à Monsieur, que M. le Prince étoit en état de demeurer sur le pavé tant qu'il lui plairoit, sans être obligé de demander congé à personne. Il fit par le moyen de Peschet, fameux séditieux, une troupe de 100. ou 120. gueux sur le Pont-neuf, qui faillirent à piller la maison de M. du Plessis-Guenegaut; & il effraya si fort Monsieur, qu'il l'obligea à faire une repri-

mande publique, & au Maréchal de l'Hôpital, & au Prevôt des Marchands; parce qu'ils avoient enregistré dans le Greffe de la Ville, la réponse que S. A. R. leur dit ne leur avoir faite qu'en particulier, & en confidence. Comme je voulus insinuër à Monsieur, que j'avois eu raison de ne lui pas conseiller ce qui s'étoit fait, il m'interrompit brusquement en me disant ces paroles: il ne faut pas juger par l'évenement. J'avois raison hier, vous l'avez aujourd'hui, que faire entre tous ces gens-ci? Il devoit ajoûter, & avec moi? Je le lui ajoûtai de moi-même. Car comme je vis que malgré toutes ses experiences, il continuoit dans la même conduite qu'il avoit mille fois condamnée en me parlant à moi-même, depuis que M. le Prince fut allé en Guyenne. Je me le tins pour dit, & je me résolus de demeurer tout le plus qu'il me seroit possible dans l'inaction, qui n'est à la verité jamais bien sure avec de certaines gens, dans les tems qui sont fort troublez; mais que je croyois necessaire, & par les manieres de Monsieur, que je ne pouvois redresser, & par la consideration de l'état où je me trouvois dans le moment, que je vous suplie de me permettre, que je vous explique un peu plus au long.

La verité me force de vous dire, qu'aussitôt que je fus Cardinal, je fus touché des inconveniens de la Pourpre; parce que j'avois fait plus de mille fois reflexion en ma vie, que je l'avois trop été de l'éclat de la Coadjutorerie. Une des sources de l'abus que les hommes font presque toûjours de

leurs dignitez, est qu'ils s'en ébloüissent d'abord qu'ils en sont revêtus, & l'ébloüissement est cause qu'ils tombent dans les premieres fautes, qui sont les plus dangereuses par une infinité de raisons. La hauteur que j'avois affectée dès que je fus Coadjuteur, me réüssit; parce qu'il parût que la bassesse de mon oncle l'avoit renduë necessaire. Mais je connus clairement que sans cette consideration, & même sans les autres assaisonnemens, que la qualité des tems, plûtôt que mon adresse me donna lieu d'y mettre; je connus, dis-je, clairement, qu'elle n'eut pas été d'un bon sens, ou au moins qu'elle ne lui eut pas été attribuée. Les reflexions que j'avois eu le tems de faire sur cela, m'obligerent d'avoir une attention particuliere à l'égard du chapeau, dont la couleur de feu & éclatante fait tourner la tête à la plûpart de ceux qui en sont honorez. La plus sensible à mon opinion, & la plus palpable de ces illusions est la prétention de précedet les Princes du Sang, qui peuvent devenir nos Maîtres à tous les instans, & qui en attendant, le sont presque toûjours, par leurs considerations, de tous nos proches. J'ai de la reconnoissance pour les Cardinaux de ma Maison, qui m'ont fait sucer avec le lait cette leçon par leur exemple; & je trouvai une occasion assez heureuse de la debiter, le propre jour que je reçûs la nouvelle de ma promotion. Château-Briant, dont vous avez déja vû le nom dans la seconde partie de cette Histoire, me dit en presence d'une infinité de gens qui étoient dans ma Chambre: Nous ne saluërons plus

les premiers presentement ; ce qu'il disoit parce que bien que je fusse très-mal avec M. le Prince, & que je marchasse presque toûjours fort accompagné, je le saluois, comme vous pouvez croire, par tout où je le rencontrois, avec tout le respect qui lui étoit dû par tant de titres. Je lui répondis : Pardonnez-moi, Monsieur, nous saluërons toûjours les premiers & plus bas que jamais. A Dieu ne plaise que le Bonnet rouge me fasse tourner la tête, au point de disputer le rang aux Princes du Sang. Il suffit à un Gentilhomme d'avoir l'honneur d'être à leur côté.

Cette parole qui a depuis à mon sens, comme vous le verrez dans la suite, conservé en France le rang au Chapeau, par l'honnêteté de M. le Prince, & par son amitié pour moi ; cette parole, dis-je, fit un fort bon effet, & elle commença à diminuer l'envie ; ce qui est le plus grand de tous les secrets. Je me servis encore pour cet effet d'un autre moyen. Messieurs les Cardinaux de Richelieu & Mazarin, qui avoient confondu le Ministériat dans la Pourpre, avoient attaché à celui-ci de certaines hauteurs qui ne conviennent à l'autre, que quand elles sont jointes ensemble. Il eût été difficile de les separer en ma personne, au poste où j'étois à Paris. Je le fis de moi-même, en y mettant des circonstances qui firent, qu'on ne le pouvoit attribuer qu'à ma modération ; & je déclarai publiquement que je ne recevrois publiquement que les honneurs qui avoient toûjours été rendus aux Cardinaux de mon nom. Il n'y a que maniere à la plûpart des choses du monde.

Je ne donnai la main à personne sans exception. Je n'accompagnai les Maréchaux de France, les Ducs & Pairs, le Chancelier, les Princes étrangers, les Princes bâtards, que jusques au haut de mon degré, & tout le monde fut très-content. Le troisiéme expédient auquel je pensai, fut de ne rien oublier de tout ce que la bienséance me pourroit permettre pour rappeller tous ceux qui s'étoient éloignez de moi, dans les differentes partialitez. Il ne se pouvoit qu'ils ne fussent en bon nombre; parce que ma fortune avoit été si favorable & si agitée, qu'une partie des gens avoit aprehendé d'y être envelopée en de certains tems, & qu'une partie s'étoit opposée à mes interêts en quelques autres. Ajoûtez à ceux-là ceux qui avoient crû qu'ils pouvoient faire leur cour à mes dépens. Je vous ennuirois si j'entrois dans ce détail, & je me contenterai de vous dire, que M. de Berti vint chez moi à minuit; que je vis M. de Novion chez le Pere Dom Carouge Chartreux, que je vis aux Celestins M. le Président le Coigneux. Tout le monde fut ravi de se raccommoder avec moi, dans un moment où la Mitre de Paris recevoit un aussi grand éclat de la splendeur du Bonnet. Je fus ravi de me raccommoder avec tout le monde en un instant, où mes avances ne se pouvoient attribuer qu'à generosité. Je m'en trouvai très-bien; & la reconnoissance de quelques-uns de ceux ausquels j'avois épargné le dégoût du premier pas, m'a payé plus que suffisamment de l'ingratitude de quelques autres. Je maintiens qu'il est autant de la politique que de l'hon-

nêteté de ceux qui sont les plus puissans; de soulager la honte des moins considérables, & de leur tendre la main quand ils n'osent eux-mêmes la presenter. La conduite que je suivis avec aplication sur ces differens chefs que je viens de vous marquer, convenoit en plus d'une maniere à la resolution que j'avois fait de rentrer autant qu'il seroit en mon pouvoir dans le repos, que les grandes Dignitez que la fortune avoit assemblées dans ma personne, pouvoient ce me sembloit même assez naturellement me procurer. Je vous ai déja dit que l'incorrigibilité, si j'ose ainsi parler, de Monsieur, m'avoit rebuté à un point que je ne pouvois plus seulement m'imaginer qu'il y eut le moindre fondement du monde à faire sur lui. Voici un incident qui vous fera connoître que j'eus été bien aveuglé si j'eusse été capable de conter sur la Reine. Vous vous pouvez souvenir de ce que je vous ai dit d'une imprudence de Mademoiselle de Chevreuse; à propos du personnage que je joüois de concert avec Madame sa mere, à l'égard de la Reine. Elle en mit de part sa fille contre mon sentiment, laquelle d'abord entendit très-bien la raillerie; & je me souviens même qu'elle prenoit plaisir à me faire répeter la Comedie de la Suissesse: c'est ainsi qu'elle appelloit la Reine. Il arriva un soir qu'y ayant beaucoup de monde chez elle, la plûpart des gens se prirent à rire; & je ne sçais à la verité, pourquoi je ne fis pas comme les autres. Mademoiselle de Chevreuse, qui étoit la personne du monde la plus capricieuse, le remarqua; & elle me dit qu'elle

ne s'en étonnoit pas, après ce qu'elle avoit remarqué depuis quelque tems; & ce qu'elle avoit remarqué, s'imaginoit-elle, étoit que j'avois beaucoup de refroidissement pour elle, & que j'avois même un commerce avec la Cour, dont je ne lui disois rien. Je crûs d'abord qu'elle se moquoit, parce qu'il n'y avoit pas seulement ombre d'apparence à ce qu'elle me disoit; & je ne connus qu'elle parloit tout de bon, qu'après qu'elle m'eut dit, qu'elle n'ignoroit rien de ce qu'un tel Valet de pied de la Reine m'aportoit tous les jours. Il est vrai qu'il y avoit un Valet de pied de la Reine, qui depuis quelque temps venoit très-souvent chez moi; mais il est vrai aussi qu'il ne m'apportoit rien, & qu'il n'y venoit que parce qu'il étoit parent d'un de mes gens. Je ne sai par quel hazard elle sût cette fréquentation. Je sais encore moins ce qui la peut obliger à en tirer des consequences. Enfin elle les tira; elle ne pût s'empêcher de murmurer & de menacer. Elle dit en presence de Seguien qui avoit été Valet de Chambre de Madame sa mere, & qui avoit quelques Charges chez le Roi ou chez la Reine, que je lui avois avoüé mille fois, que je ne concevois pas comme l'on eût pû être amoureux de cette Suissereſſe. Enfin, elle fit si bien par ses journées, que la Reine eut vent que je l'avois traitée de Suissereſſe, en parlant à Mademoiselle de Chevreuse. Elle ne me l'a jamais pardonné, comme vous le verrez dans la suite; & j'appris que ce mot obligeant avoit été jusqu'à elle, justement trois ou quatre jours avant que M. le Prince arrivât à Paris. Vous concevez aisé-

ment que cette circonstance, qui ne me marquoit pas que j'eusse lieu d'esperer qu'il pût y avoir à l'avenir beaucoup de douceur pour moi à la Cour, n'affoiblit pas les pensées que j'avois déja de sortir d'affaire. Le lieu de la retraite n'étoit pas trop affreux : l'ombre des tours de Nôtre-Dame y pouvoit donner du rafraîchissement ; & le Chapeau de Cardinal la défendoit encore du mauvais vent. J'en concevois les avantages, & je vous avoue qu'il ne tint pas à moi de les prendre. Il ne plût pas à la fortune ; je reviens à ma narration.

Le onze Avril M. le Prince arriva à Paris, & Monsieur fut au devant de lui à une lieuë de la Ville. Le douze ils allerent ensemble au Parlement. Monsieur prit la parole d'abord qu'il fût entré, pour dire à la Compagnie qu'il amenoit M. son Cousin, pour l'assurer qu'il n'avoit, ni n'auroit jamais d'autre intention que celle de servir le Roi & l'Etat ; qu'il suivoit toûjours les sentimens de la Compagnie, & qu'il offroit de poser les armes aussi-tôt que les Arrêts qui ont été rendus par elle contre le Cardinal Mazarin, auroient été executez. M. le Prince parla ensuite sur ce même ton ; & il demanda même que la Déclaration publique qu'il en faisoit fut mise sur les Regiltres. M. le President Bailleul lui répondit : que la Compagnie recevoit toûjours à honneur de le voir dans sa place ; mais qu'elle ne lui pouvoit dissimuler la sensible douleur qu'elle avoit de lui voir les mains teintes du sang des gens du Roi, qui avoient été tuez à Bleneau. Un vent s'éleva à ce mot du côté des

bancs des Enquêtes, qui faillit à étouffer par ses impetuositez le pauvre President Bailleul; cinquante ou soixante voix le desavouërent d'une volée; & je crois qu'elles eussent été suivies de beaucoup d'autres, si M. le President de Nesmond n'eut interrompu & appaisé la cohuë par la relation qu'il fit des remontrances qu'il avoit portée par écrit au Roi à Sully, avec les autres Députez de la Compagnie. Elles furent très-fortes & très-vigoureuses contre la personne & contre la conduite du Cardinal. Le Roi leur fit répondre par M. le Garde des Sceaux, qu'il les considereroit, après que la Compagnie lui auroit envoyé les informations, sur lesquelles il vouloit juger lui-même. Les Gens du Roi entrerent dans ce moment, & ils presenterent une Déclaration & une Lettre de Cachet qui portoit cet ordre au Parlement, avec celui d'enregistrer sans delai la Déclaration par laquelle il étoit surcis à celle du sixiéme Septembre, & aux Arrêts donnez contre M. le Cardinal. Les Gens du Roi, qui furent appellez aussi-tôt, conclurent après une fort grande invective contre le Cardinal à de nouvelles remontrances, pour representer au Roi l'impossibilité où la Compagnie se trouvoit d'enregistrer cette Déclaration, qui contre toute sorte de regle & de forme, soumettoit à de nouvelles procedures judiciaires susceptibles de mille contredits, la Déclaration du monde la plus autentique & la plus revétuë de toutes les marques de l'autorité Royale, & qui par consequent ne pouvoit être revoquée que par une autre Déclaration qui fut aussi

ſolemnelle, & qui eût les mêmes caracteres. Ils ajoûterent, qu'il falloit que les Députez ſe plaigniſſent à Sa Majeſté, de ce qu'on avoit refuſé de lire les Remontrances en ſa preſence; qu'ils inſiſtaſſent ſur ce point, auſſi-bien que ſur celui de ne point envoyer les informations que la Cour demandoit, & que l'on fit regiſtre de tout ce qui s'étoit paſſé ce jour-là au Parlement, dont la copie ſeroit envoyée à M. le Garde des Sceaux. Voilà les Concluſions que M. Talon donna avec une force & avec une éloquence merveilleuſe; l'on commença enſuite la déliberation, laquelle faute de tems fut remiſe au treize. L'Arrêt ſuivit ſans aucune conteſtation les Concluſions; & il y ajoûta que la Déclaration qui avoit été faite par M. le Duc d'Orleans, & par M. le Prince, ſeroit portée au Roi par les Députez; que les Remontrances & le Regiſtre ſeroit envoyé à toutes les Compagnies Souveraines de Paris & à tous les Parlemens du Royaume, pour les convier de députer auſſi de leur part, & qu'Aſſemblée generale ſeroit faite inceſſamment à l'Hôtel de Ville, à laquelle M. le Duc d'Orleans & M. le Prince ſeroient conviez de ſe trouver, & de faire les mêmes Déclarations qu'ils avoient faites au Parlement; & que cependant la Déclaration du Roi contre le Cardinal Mazarin, & que tous les Arrêts rendus contre lui ſeroient executez. Les Aſſemblées des Chambres du 15. 17. & 18. ne furent preſque employées qu'à diſcuter les difficultez qui ſe preſenterent pour le reglement de cette Aſſemblée generale de l'Hôtel de Ville; par exemple, ſi

Monsieur & M. le Prince seroient presens à la Déliberation de l'Hôtel de Ville, où s'ils se retireroient aprés avoir fait leurs Déclarations? si le Parlement pouvoit ordonner l'assemblée de l'Hôtel de Ville, où s'il devoit simplement convier le Prevôt des Marchands & les autres Officiers de la Ville, & quelques principaux Bourgeois de chaque quartier de s'assembler.

Le dix-neuf, cette Assemblée se fit, à laquelle les seize Députez du Parlement se trouverent. Monsieur & M. le Prince y firent leurs Déclarations toutes pareilles à celles qu'ils avoient faites au Parlement; & aprés qu'ils se furent retirez, & que le Procureur du Roi & de la Ville eût conclu à faire très-humbles remontrances au Roi de vive voix & par écrit contre le Cardinal Mazarin; M. Aubry President aux Comptes, & le plus ancien Conseiller de la Ville, prit la parole pour dire qu'il étoit tard de commencer de déliberer, & qu'il étoit necessaire de remettre l'Assemblée au lendemain. Il avoit raison en toutes manieres, car sept heures étoient sonnées, & il avoit intelligence avec la Cour.

Le vingt, Monsieur & M. le Prince allerent au Parlement, & Monsieur dit à la Compagnie: qu'il savoit que M. le Maréchal de l'Hôpital Gouverneur de Paris, & M. le Prevôt des Marchands avoient reçû une Lettre de Cachet, qui leur défendoit de continuër l'Assemblée; que cette Lettre n'étoit qu'une papetasse du Mazarin; & qu'il prioit la Compagnie d'envoyer chercher sur l'heure le Prevôt des Marchands & les Esche-

vins, & de leur enjoindre de n'y avoir aucun égard. L'on n'eût pas la peine de les mander; ils vinrent d'eux-mêmes à la Grand' Chambre pour y donner part de cette Lettre de cachet, & pour dire en même tems qu'ils avoient indiqué une Assemblée du Conseil de la Ville pour aviser à ce qu'il y auroit à faire. L'on opina après les avoir fait sortir, & l'on les fit rentrer aussi-tôt, pour leur dire que la Compagnie ne desaprouvoit pas cette Assemblée du Conseil de Ville, parce que elle étoit dans l'ordre, & selon la coûtume; mais qu'elle les avertissoit qu'une Assemblée generale, & faite pour des affaires de cette importance, ne devoit, ni ne pouvoit être arrêtée par une simple lettre de cachet. On lût ensuite la Lettre qui devoit être envoyée à tous les Parlemens du Royaume, elle étoit courte, mais décisive & pressante. L'après-dînée du même jour l'Assemblée de l'Hôtel de Ville se fit, ainsi qu'elle y avoit été résoluë le matin par le Conseil. Le President Aubri ouvrit celui des Conclusions. Desnots, Apoticaire, qui parla fort bien, ajoûta qu'il falloit écrire à toutes les Villes de France, où il y avoit des Parlemens, ou Evêchez, ou Présidiaux, pour les inviter à faire une pareille Assemblée, & de pareilles Remontrances contre le Cardinal. Cet avis qui fut superieur de beaucoup ce jour-là, ayant été embrassé de plus de sept voix, fut le moindre en nombre dans l'Assemblée suivante, qui fut celle du vingt-deux. Quelques-uns ayant dit que cette union des Villes étoit une espece de ligue contre le Roi, la pluralité revint à celui de M. le President Aubry,

qui étoit de se contenter de faire des remontrances au Roi, pour lui demander l'éloignement de M. le Cardinal Mazarin, & le retour de Sa Majesté à Paris. Ce même jour Messieurs les Princes allerent à la Chambre des Comptes, & ils firent enregistrer les mêmes protestations qu'ils avoient faites au Parlement & à la Ville. L'on y resolut aussi les Remontrances contre le Cardinal.

Le vingt-trois, Monsieur dit au Parlement que l'Armée du Mazarin s'étant saisie, sous prétexte de l'aproche du Roi, de Melun & de Corbeil, contre la parole que le Maréchal de l'Hôpital avoit donnée, que les troupes ne s'avanceroient pas du côté de Paris, plus près de douze lieuës, il étoit obligé de faire approcher les siennes. Il alla ensuite accompagné de M. le Prince à la Cour des Aides, où les choses se passerent comme dans les autres Compagnies.

Quoi que je vous puisse répondre de la verité de tous les faits que je viens de poser à l'égard des Assemblées qui se firent en ce temps-là; c'est-à-dire depuis le premier de Mars jusqu'au vingt-trois Avril: parce qu'il n'y en a aucun que je n'aye verifié moi-même sur les Registres du Parlement, ou sur ceux de l'Hôtel de Ville, je n'ai pas crû qu'il fut de la sincerité de l'Histoire que je m'y arrêtasse avec autant d'attention, ou plûtôt avec autant de reflexion que j'ai fait, à propos des Assemblées des Chambres ausquelles j'avois assisté en personne. Il y a autant de difference entre un recit que l'on fait sur des Memoires, quoi que bons, & une narration de faits que l'on a vû soi-même,

qu'il y en a entre un portrait auquel on ne travaille que sur des ouïs dire, & une copie que l'on tire sur les originaux; ce que j'ai trouvé dans ces Registres ne peut tout au plus être que le Corps. Il est au moins constant que l'on ne sauroit reconnoître l'esprit des Déliberations qui se discerne assez souvent, beaucoup davantage par un coup d'œil, par un mouvement, par un air qui est même quelquefois presque imperceptible, que par la substance des choses qui paroissent les plus importantes, & qui sont toutefois les seules dont les Registres nous doivent tenir compte. Je vous supplie de recevoir cette observation, comme une marque de l'exactitude que j'ai, & que j'aurai toute ma vie, à ne manquer à rien de ce que je dois à l'éclaircissement d'une matiere, sur laquelle vous m'avez commandé de travailler. Le compte que je vais vous rendre de ce que je remarquois en ce tems-là du mouvement interieur de toutes les machines, est plus de mon fait, & j'espere que je serai assez juste.

Il n'est pas possible qu'aprés avoir vû le consentement uniforme de tous les Corps, conjuré à la rüine de M. le Cardinal Mazarin, vous ne soyez très-persuadé qu'il est sur le bord du précipice, & qu'il faut un miracle pour le sauver. Monsieur le fut comme vous au sortir de l'Hôtel de Ville, & il me fit la guerre en presence du Maréchal d'Estampes, & du Vicomte d'Autel, de ce que j'avois toûjours crû que le Parlement & la Ville leur manqueroient. Je confesse encore, comme je lui confessois à lui-même ce jour-là, que je m'étois trompé sur ce

point ; & que je fus surpris au-delà de tout ce que vous pouvez vous en imaginer, du pas que le Parlement avoit fait. Ce n'est pas que la Cour n'y eût contribué autant qu'il étoit en elle, & que l'imprudence du Cardinal qui y précipita cette Compagnie malgré elle, ne fut certainement plus que suffisante pour m'épargner, ou du moins pour diminuër la honte que je pouvois avoir, de n'avoir pas eû bonne vûë. Il s'avisa de faire commander au nom du Roi, au Parlement, de revoquer & d'annuller, à proprement parler, tout ce qu'il avoit fait contre le Mazarin, justement au moment que M. le Prince arrivoit à Paris, & l'homme du monde qui gardoit le moins de mesure, & le moins de bien-seance à l'égard des illusions, & qui les aimoit le mieux là où elles n'étoient pas necessaires, affecta de ne s'en point servir dans une occasion où je crois qu'un fort homme de bien eût pû les employer sans scrupule. Il est certain que rien n'étoit plus odieux en soi-même que l'entrée de M. le Prince dans le Parlement, quatre jours après qu'il eût taillé en pieces quatre quartiers de l'Armée du Roi. Je suis convaincu, que si la Cour ne se fut point pressée ; & qu'elle fut demeurée dans l'inaction à cet instant, tous les Corps de la Ville, qui dans la verité commençoient à se lasser de la guerre civile, ayant été fatiguez dès le suivant d'un spectacle qui les y engageoit même ouvertement. Cette conduite eût été sage, la Cour prit le contraire, & elle ne manqua pas aussi de faire un contraire effet ; car en desesperant le Public, elle l'accoûtuma en

un quart d'heure à M. le Prince. Ce ne fut plus celui qui venoit de défaire les Troupes du Roi ; ce fut celui qui venoit à Paris pour s'oppoſer au retour du Cardinal. Ces eſpeces ſe confondirent même dans l'imagination de ceux qui euſſent juré même qu'elles ne s'y confondroient pas. Elles ſe démêlent dans les tems où tous les eſprits ſont prévenus, dans les ſpeculations des Philoſophes qui ſont peu en nombre, & qui de plus y ſont toûjours comptez pour rien : parce qu'ils ne mettent jamais en main la hallebarde, tous ceux qui crient dans les ruës, tous ceux qui haranguent dans les Compagnies ſe ſaiſiſſent de ces idées. Voila justement ce qui arriva par l'imprudence du Mazarin ; & je me ſouviens que Bachaumont que vous connoiſſez, me diſoit le propre jour que les Gens du Roi preſenterent au Parlement la derniere Lettre de Cachet dont je vous ai parlé, que le Cardinal avoit trouvé le ſecret de faire Boiſleuë Frondeur. C'étoit tout dire : car ce Boiſleuë étoit le plus décrié de tous les Mazarins. Vous croyez, ſans doute, que Monſieur & M. le Prince ne manquerent pas cette occaſion de profiter de l'imprudence de la Cour. Nullement ; ils n'en manquerent aucune de corrompre, pour ainſi parler, celle-là ; & c'eſt particulierement en cet endroit où il faut reconnoître qu'il y a des fautes qui ne ſont pas tout à fait humaines. Vous ne ſerez pas ſurpris de celles de Monſieur : mais je le ſuis encore de celles de M. le Prince, qui étoit dés ce tems-là l'homme le moins propre à les commettre. Sa jeuneſſe, ſon élevation, ſon courage,

lui pouvoient faire faire de faux pas d'une autre nature, desquels l'on n'eût pas eu de sujet de s'étonner. Ceux que je vas marquer ne pouvoient avoir aucuns de ces principes; on leur en peut encor moins trouver dans les qualitez opposées, desquelles homme qui vive ne l'a jamais pû soupçonner. Et c'est ce qui me fait conclure que l'aveuglement dont l'Ecriture nous parle si souvent, est même humainement sensible & palpable quelquefois dans les actions des hommes.

Y avoit-il rien de plus naturel à M. le Prince, ni plus selon son inclination, que de pousser sa victoire & d'en prendre les avantages qu'il en eût pû apparamment tirer, s'il eût continué à faire agir en personne son Armée. Il l'abandonna, au lieu de prendre son parti, à la conduite de deux Novices; & les inquietudes de M. de Chavigny, qui le rapelle à Paris sur un prétexte ou sur une raison qui au fond n'avoit point de réalité, l'emportent dans son esprit sur son inclination toute guerriere, & sur l'interêt solide qui l'eût dû attacher à ses Troupes? Y avoit-il rien de plus necessaire à Monsieur & à M. le Prince, que de fixer pour ainsi dire le moment heureux dans lequel l'imprudence du Cardinal venoit de livrer à leur disposition le premier Parlement du Royaume, qui avoit balancé à se déclarer jusques-là, & qui avoit fait de tems en tems des démarches, non pas seulement foibles, mais ambiguës. Au lieu de se servir de cet instant, en achevant d'engager tout-à-fait le Parlement, ils lui font de ces sortes de peurs qui ne manquent jamais de degoûter dans les commen-

de se broüiller avec le peuple en réprimant avec trop de vehemence les criailleurs ; & M. le Prince qui étoit intrepide, ne faisoit pas assez de reflexion sur les mauvais & puissans effets, que ces émotions faisoient à son égard dans les esprits de ceux qui en avoient peur. Il faut que je me confesse en cet endroit, & que je vous avouë que comme j'avois interêt à affoiblir le credit de M. le Prince dans le Public, je n'oubliai, pour réüssir, aucunes des couleurs que je trouvai sur ce sujet assez abondamment dans les manieres de beaucoup de gens de son parti. Jamais homme n'a été plus éloigné que M. le Prince, de ces sortes de moyens. Il n'y en a jamais eu un sur qui il fut plus aisé d'en jetter l'envie & les apparences. Peschet étoit tous les jours dans la court de l'Hôtel de Condé, & le Commandeur de saint Simon ne bougeoit de l'antichambre. Il faut que ce dernier se soit mêlé d'un étrange métier, puisque nonobstant sa qualité je n'ai pas honte de le confondre avec un miserable criailleur de la lie du Peuple. Il est certain que je me servis utilement de ces deux noms contre les interêts de M. le Prince, qui dans la verité n'avoit de tort à cet égard, que celui de ne pas faire assez d'attention à leur sottise, sans manquer au respect que je lui dois, qu'il fut moins excusable en celle qu'il n'eut pas à s'opposer d'abord à de certaines libertez, que des particuliers prirent dans tous les Corps, de lui resister en face & de l'attaquer même personnellement. Je sçais bien que les douceurs naturelles de Monsieur, jointes à l'ombrage que M. son Cou-

sin

sin lui donnoit toûjours, l'obligeoient quelquefois à dissimuler; mais je sçais bien aussi qu'il eût lui-même trop de douceur en ces rencontres; & que s'il eût pris les choses sur le ton qu'il les pouvoit prendre dans le moment que la Cour lui donna si beau jeu, il eût soûmis Paris, & Monsieur même à sa volonté sans violence. La même verité qui m'oblige à remarquer la faute, m'oblige à en admirer le principe; & il est si beau à l'homme du monde du courage le plus heroïque d'avoir peché par excès de douceur, que ce qui ne lui a pas succedé dans la Politique, doit être au moins admiré & exalté par tous les gens de bien dans la Morale. Il est necessaire d'expliquer en peu de paroles ce détail.

M. le Procureur General Fouquet, connu pour Mazarin, quoi qu'il déclamât à sa place contre lui, comme tous les autres, entra dans la Grand-chambre le 17. Avril, & en presence de M. le Duc d'Orleans & de M. le Prince, requit au nom du Roi, que M. le Prince lui donnât communication de toutes les associations & de tous les traitez qu'il avoit faits, & dedans & dehors le Royaume; & il ajoûta qu'en cas que M. le Prince le refusât, il demandoit acte de la requisition & de l'opposition qu'il faisoit à l'enregistrement de la Déclaration que M. le Prince venoit de faire, qu'il poseroit les armes aussi-tôt que M. le Cardinal Mazarin seroit éloigné.

M. Menardeau opina publiquement dans la grande Assemblée de l'Hôtel de Ville, qui fut faite le 20. Avril, à ne point faire

de Remontrances contre le Cardinal, qu'après que Mrs les Princes auroient posé les armes. Le 22. du même mois, Mrs les Presidens des Comptes, à la réserve du premier ne se trouverent pas à la Chambre, sous je ne sçai quel prétexte, qui parût en ce tems-là assez leger. Je ne me souviens pas du détail. M. Perroches un instant après, soûtint à Mrs les Princes en face, qu'il falloit donner Arrêt qui portât défense de lever aucunes troupes sans la permission du Roi; & le même jour M. Amelot premier President de la Cour des Aydes, dit à M. le Prince ouvertement, qu'il s'étonnoit de voir sur les Fleurs-de-Lys un Prince, qui après avoir si souvent triomphé des ennemis de l'Etat, venoit de s'unir à eux. Je ne vous raporte ces exemples que comme des échantillons; il y en eût tous les jours quelqu'un de cette espece; & il n'y en eût point, pour peu considerable qu'il parût sur l'heure, qui ne laissât dans les esprits une de ces sortes d'impressions qui ne se sentent pas d'abord, mais qui se réveillent dans la suite. Il est de la prudence d'un chef de Parti de souffrir tout ce qu'il doit dissimuler; ce qui accoûtume les Corps ou les particuliers à la resistance. Monsieur par son humeur & par l'ombrage que M. le Prince lui faisoit à tous les instans, ne vouloit déplaire à qui que ce fût. M. le Prince qui n'étoit dans la faction que par force, n'étudioit pas avec assez d'aplication les principes d'une science dans laquelle l'Amiral de Coligny disoit, que l'on ne pouvoit jamais être Docteur. Ils laisserent non-seulement à l'un & l'autre la li-

berté, mais encore la licence des suffrages à tous les particuliers. Ils crurent dans toutes les occasions, dont je viens de parler, que le plus de voix qu'ils y avoient eûës, leur suffisoit comme il leur auroit effectivement suffi, s'il ne s'étoit agi que d'un procès. Ils ne connurent pas d'assez bonne heure la différence qu'il y a, entre la liberté & la licence des suffrages. Ils ne pûrent se persuader qu'un discours haut, sententieux & décisif, fait à propos & dans des momens qui se trouvent quelquefois décisifs par eux-mêmes, eut pû faire & produire cette distinction sans la moindre ombre de violence; & ainsi ils laisserent toûjours dans Paris un certain air de Parti contraire, qui ne manque jamais de s'épaissir quand il est agité par les vents que jette l'autorité Royale. S'il eut plû à Monsieur, & à M. le Prince, de faire sortir de Paris, même avec civilité, le moindre de ceux qui leurs manquerent au respect dans ces rencontres, les Compagnies mêmes dont ils étoient membres, y eussent donné leurs suffrages. Le President Amelot fut desavoüé publiquement par la Cour des Aydes, de ce qu'il avoit dit à M. le Prince. Elle eut opiné à son éloignement si M. le Prince eut voulu; elle l'en auroit remercié le jour même, & le lendemain elle auroit tremblé. Le secret dans les grands inconveniens, est d'y retenir les gens dans l'obeïssance, par des frayeurs qui ne leurs soient causées que par les choses dont ils ayent été eux-mêmes les instrumens. Ces peurs sont pour l'ordinaire les plus efficaces & toûjours les moins odieuses. Vous ver-

tez ce que la conduite contraire produisit;
Mais ce qui aida fort à produire la conduite contraire, fut la démangeaison de négociation; c'est ainsi que le vieux Germain l'apelloit, qui à proprement parler étoit la maladie populaire du parti de M. le Prince. M. de Chavigny, qui avoit été dès son enfance nourri dans le cabinet, ne pensoit qu'à y rentrer par toutes voyes. M. de Rohan, qui n'étoit à proprement parler que bon à danser, ne se croyoit lui-même bon que pour la Cour. Goulas ne vouloit que ce que vouloit M. de Chavigny. Voila des naturels bien susceptibles de propositions de négociation. M. le Prince étoit par son inclination, par son éducation, & par ses maximes, plus éloigné de la Guerre civile, qu'homme que j'aye jamais connu sans exception. Et Monsieur, dont le caractere dominant étoit d'avoir toûjours peur & défiance, étoit celui de tous ceux que j'aye jamais vûs, le plus capable de donner dans tous les faux pas, à force de les craindre tous; il étoit en cela semblable aux Lievres. Voila des esprits bien portez à recevoir des propositions de negociation. Le fort de M. le Cardinal Mazarin étoit proprement de ravauder, de donner à entendre, de faire esperer; de jetter des lueurs, de les retirer, de donner des vûës, de les broüiller. Voilà un genie tout propre à se servir des illusions que l'Authorité Royale a toûjours abondamment en main pour engager à des negociations. Il y engagea à la verité tout le monde; & cet engagement fut ce qui produisit en partie: comme je viens de vous le dire, la conduite que je

vous ai expliquée ci-dessus, en ce qu'elle abusa par de fausses esperances d'accommodement; & ce fut encore ce qui acheva, pour ainsi dire, de la gâter & de la corrompre, en ce qu'il donna du courage à ceux qui dans la Ville & dans le Parlement avoient de bonnes intentions pour la Cour, & qu'il l'ôta à ceux qui étoient de bonne foi dans ce Parti. Je vous expliquerai ce détail, après que je vous aurai rendu compte du mouvement des Armées de l'un & de l'autre parti, & de celui que je fus obligé de me donner contre mon inclination & contre ma résolution dans ces conjonctures.

Le Roi, dont le dessein avoit toûjours été de s'aprocher de Paris, comme il me semble que je vous l'ai déja dit, partit de Gien aussi-tôt après le combat de Bleneau, & il prit son chemin par Auxerre, & par Melun, jusqu'à Corbeil, pendant que Messieurs de Turenne & d'Hoquincourt, qui s'avancerent avec l'Armée jusqu'à Moret, couvroient sa marche, & que Messieurs de Beaufort & de Nemours, qui avoient été obligez de quitter Montargis faute de fourages, s'étoient allez camper à Estampes. Leurs Majestez étant passées jusqu'à saint Germain, M. de Turenne se posta à Palaiseau; ce qui obligea Messieurs les Princes de mettre Garnison dans saint Cloud, au Port de Neuilly & à Charenton. Vous voyez aisément que tous ces mouvemens de troupes ne se faisoient pas sans beaucoup de desordre & de pillage; & ce pillage qui étoit trouvé tout aussi mauvais au Parlement, que celui des tireurs de laine sur le Pont-neuf, don-

noit tous les jours quelque ſcene qui n'auroit pas été indigne du *Catholicon*. Celle dans laquelle je joüois mon perſonnage au Luxembourg, n'étoit pas aſſurément de la même nature. J'y allois tous les jours reglement : & parce que Monſieur le vouloit ainſi pour faire voir à M. le Prince qu'en cas de beſoin il ſeroit toûjours aſſuré de moi : & parce qu'il me convenoit auſſi en mon particulier que le public vit que ce que les Partiſans de M. le Prince publioient inceſſamment contre moi, de mon intelligence avec le Mazarin, n'étoit ni crû ni approuvé de S. A. R. J'étois toûjours dans le cabinet des livres ; parce que le defaut de Bonnet que je n'avois pas encore reçû de la main du Roi, faiſoit que je ne paroiſſois pas en public. M. le Prince étoit très-ſouvent en même tems dans la Gallerie, ou dans la Chambre, Monſieur alloit & venoit ſans ceſſe de l'une à l'autre, & parce qu'il ne demeuroit jamais en place, & parce qu'il l'affectoit même quelquefois, pour differentes fins. Le commun du monde qui prend toûjours plaiſir à être myſterieux, vouloit que l'agitation qui lui étoit naturelle, fut l'effet des differentes impreſſions que nous lui donnions. M. le Prince m'attribuoit tout ce que Monſieur ne faiſoit pas pour le bien du Parti. Le peu d'ouverture que j'avois laiſſée aux offres de M. de Briſſac, par le moyen de M. le Comte de Fieſque, l'avoit encore tout fraîchement aigri. Il y eut même des rencontres où Monſieur crut qu'il lui convenoit qu'il ne s'adoucit pas à mon égard. Les Libelles recommencerent, j'y répondis, la tré-

ve de l'écriture se rompit ; & ce fut en cette occasion, ou du moins dans les suivantes, où je mis au jour quelques-uns de ces Libelles desquels je vous ai parlé dans le premier volume de cet Ouvrage, quoi que ce n'en fut pas le lieu, pour n'être pas obligé de retoucher une matiere qui est trop legere en elle-même, pour être rebattuë tant de fois. Je me contenterai de vous dire que les contre-tems de M. de Chavigny, premier Ministre de M. le Prince, que je dictai en badinant à M. de Caumartin, toucherent à un point cet esprit altier & superbe, qu'il ne pût s'empêcher d'en verser des larmes, en presence de douze ou quinze personnes de qualité qui étoient dans sa chambre. L'un de ceux-là me l'ayant dit le lendemain, je lui répondis en presence de Messieurs de Liancourt & de Fontenay : Je vous supplie de dire à M. de Chavigny, que connoissant en sa personne autant de bonnes qualitez que j'en connois, je travaillerois à son Panegyrique encore plus volontiers que je n'ai fait au Libelle qui l'a tant touché.

Je vous ai dit ci-dessus, que j'avois fait la résolution de demeurer tout le plus qu'il me seroit possible dans l'inaction ; parce qu'il est vrai que j'avois beaucoup à perdre & rien à gagner dans le mouvement. J'accomplis en partie cette résolution, parce qu'il est vrai que je n'entrai presque en rien de tout ce qu'il se fit en ce tems-là, étant très-convaincu qu'il n'y avoit rien de beau à faire pour l'ordinaire, & que le bon même ne se feroit pas dans le peu d'occasions où il étoit possible, à cause des vûës diffe-

rentes & compliquées que chacun avoit, & même que chacun devoit avoir, vû l'état des choses. Je m'enveloppai donc, pour ainsi dire, dans mes grandes Dignitez, ausquelles j'abandonnai les esperances de ma fortune; & je me souviens qu'un jour M. le President Belliévre, me disant que je devois me donner plus de mouvement, je lui répondis sans balancer: nous sommes dans une grande tempête où il me semble que nous voguons tous contre le vent. J'ai deux bonnes rames en main, dont l'une est la masse de Cardinal, & l'autre la crosse de Paris. Je ne les veux pas rompre, & je n'ai presentement qu'à me soûtenir. Je vous ai déja dit que l'obligation de voir Monsieur très-souvent, me força à ne pas garder toutes les apparences de cette inaction. Je me trouvai de necessité à ne la pas même observer pleinement & entierement, par les criailleries des partisans de M. le Prince, qui m'attaquerent par leurs Libelles, comme fauteur du Mazarin. Je fus obligé d'y répondre, & cet éclat joint à la Cour assiduë, que je faisois au Luxembourg, qui paroissoit d'autant plus mysterieuse qu'elle étoit couverte par la raison que vous avez déja vûë, quoi qu'elle fut publique; cet éclat, dis-je, fit trois effets très-mauvais contre moi. Le premier fut, qu'il fit croire même aux indifferens, que je ne pouvois demeurer en repos. Le second, qu'il persuada à M. le Prince que j'étois irréconciliable avec lui; & le troisiéme, qu'il acheva d'aigrir au dernier point la Cour contre moi, parce que je ne pouvois me défendre contre les Libelles de M.

le Prince, qu'en inserant dans les miens des choses qui ne pouvoient être agreables à M. le Cardinal. Cet embarras n'etoit évitable que par des inconveniens, qui étoient encore plus grands que l'embarras. Je ne me pouvois défendre du premier que par une retraite entiere, qui n'eut été ni de la bienséance, dans un tems où l'on l'eut attribuée *à la peur* que l'on eût crû que j'eusse eu de M. le Prince, ni du respect & du service que je devois à Monsieur, dans un moment où ma presence, au moins selon qu'il se l'imaginoit, lui étoit necessaire. Je ne pouvois me parer du second qu'en me raccommodant avec M. le Prince, où en lui laissant prendre contre moi dans le Public tous les avantages qu'il lui plaisoit. Ce dernier parti eut été d'un innocent; l'autre étoit impraticable, & par les engagemens que j'avois sur cet article particulier avec la Reine, & par la disposition de Monsieur, qui me vouloit toûjours tenir en lesse pour me lâcher en cas de besoin. Je ne pouvois éviter le troisiéme sans faire des pas vers la Cour, desquels M. le Cardinal n'eut pas manqué de se servir pour me perdre; en voici un exemple.

Aussi-tôt que j'eus reçû les nouvelles de ma promotion, j'envoyai Argenteuil au Roi & à la Reine pour leur en rendre compte, & je lui donnai charge expresse de ne point voir M. le Cardinal, auquel j'étois bien éloigné, comme vous avez vû, de m'en croire obligé, & que j'étois bien aise de plus, de marquer par une circonstance de cette nature, & dans le Parlement, & dans le Peuple

pour mon ennemi. Monsieur eût l'honnêteté où la prudence de me dire de lui-même, qu'il avoüoit que l'ordre que je donnois sur celà à Argenteüil, étoit necessaire; mais qu'il y falloit toutefois un *retentum*, ce fut son mot; & qu'en l'état où étoient les choses, & où elles seroient peut-être, quand il arriveroit à Saumur où la cour étoit à cette heure-là, il étoit à propos de lui laisser la bride plus longue, & de ne lui point ôter la liberté de conferer secretement avec le Cardinal, s'il le souhaitoit, & si Madame la Palatine à qui j'adressois Argenteüil pour le presenter à la Reine, croyoit qu'il y pût avoir quelque utilité. Que savons-nous, ajoûta Monsieur, si par l'évenement cela ne pourra pas être bon à quelque chose, même pour le gros des affaires? La bonne conduite veut que l'on ne perde pas les occasions naturelles d'amuser, quand on a à faire à des amuseurs en titre d'offices. Le Mazarin ne manquera jamais de dire la Conference; mais quel inconvenient? C'est un menteur fieffé que personne ne croit; & il la dira fausse comme veritable. Voilà les paroles de Monsieur; elles furent prophetique. M. le Cardinal voulut voir Argenteüil chez Madame la Palatine la nuit. Il lui dit par excès de tendresse pour moi, que si j'avois été assez mal-habile pour lui avoir ordonné de le voir publiquement, il y auroit suppléé pour me servir par un refus public. Il entra bonnement dans tous mes égards, dans tous mes interêts; il lui voulut faire croire qu'il étoit résolu de partager le Ministeriat avec moi. Veritablement Argenteüil n'étoit pas encore

revenu à Paris, que Monsieur étoit averti par Goulas, non pas de ce qui s'étoit passé réellement à l'égard de cette visite, mais de tout ce qui s'y fut passé effectivement, si elle eut été recherchée par moi; & faite à l'insçû de S. A. R. & contre son service. Cet échantillon vous fait voir les replis de la piece qui étoit sur le métier, & peut contribuër, il me semble, à justifier la conduite que j'eus en ce tems-là. J'écris par vôtre ordre l'Histoire de ma vie, & le plaisir que je me fais de vous obeïr avec exactitude, a fait que je m'épargne si peu moi-même. Vous avez pû jusqu'ici vous appercevoir que je ne me suis pas appliqué à faire mon apologie. Je m'y trouve forcé en ce rencontre, parce que c'est celui où l'artifice de mes ennemis a rencontré le plus de facilité à surprendre la crédulité du vulgaire. Je savois que l'on disoit en ce tems-là: est-il possible que le Cardinal de Retz ne soit pas content d'être à son âge, Cardinal & Archevêque de Paris? Et comme se peut-il mettre dans l'esprit que l'on lui donnera à force d'armes la premiere place dans le conseil du Roi? Je sai qu'encore aujourd'hui les miserables gazettes de ce tems-là sont pleines de ces ridicules idées. Je conviens qu'elles l'eussent été encore sans comparaison davantage dans mes esperances, & dans mes vûës, qui en verité en étoient très-éloignées; je ne dis pas seulement par la force de la raison à cause des conjonctures; mais je dis même par mon inclination, qui me portoit avec tant de rapidité, & aux plaisirs & à la gloire que le Ministeriat qui trouble beau-

coup ceux-là, & qui rend toûjours ceux-ci odieux, étoit encore moins à mon goût qu'à ma portée. Je ne sai si je fais mon apologie en vous parlant ainsi : je ne crois pas au moins vous faire mon éloge. Sur le tout, je vous dois la verité, qui ne me servira pas beaucoup dans l'esprit de la posterité pour ma décharge, mais qui au moins n'y sera pas inutile pour faire connoître que la plûpart des hommes du commun qui raisonnent sur les actions de ceux qui sont dans les grands postes, sont tout au moins des dupes présomptueux. Je m'apperçois qu'il y a trop de prolixité dans cette disgression : vous l'attribuërez peut-être à vanité, je ne le crois pas, & je sens que le plaisir que j'ai à pouvoir me justifier, est uniquement l'effet de celui que je trouve, à n'être pas desaprouvé de vous.

Il n'est pas possible que lorsque vous faites reflexion sur l'embarras où j'étois, dans le tems que je viens de vous décrire, vous ne vous ressouveniez de ce que je vous ai déja dit plus d'une fois, qu'il y en a où il est impossible de bien faire. Je crois que Monsieur me repetoit ces paroles cent fois par jour avec des soûpirs & des regrets incroyables, de ne m'avoir pas crû quand je lui representois & qu'il tomberoit en cet état, & qu'il y feroit tomber tout le monde. Il étoit encore agravé à mon égard par les contretems, que je puis ce me semble appeller domestiques, qui m'arriverent dans ces conjonctures. Vous avez déja vû que Madame de Chevreuse, Noirmoutier, & Laigues, avoient commencé en quelque façon à faire

bande à part ; & que sous le prétexte de ne pouvoir entrer, ni directement, ni indirectement dans les interêts de M. le Prince, ils s'étoient effectivement separez de ceux de Monsieur ; quoi qu'ils y gardassent toûjours les mesures de l'honnêteté & du respect, celles qu'ils avoient avec la Cour étoient beaucoup plus étroites. L'Abbé Fouquet avoit succedé pour cette negociation à Bertet ; je l'appris par Monsieur même, qui m'obligea, ou plûtôt qui me força à la penetrer plus que je n'eusse fait sans son ordre exprès ; car dans la verité, depuis ce qui s'étoit passé à l'Hôtel de Chevreuse, quand M. le Cardinal rentra dans le Royaume, je n'y comptois plus rien, & je ne comptois même à y aller, que parce que je voyois Mademoiselle de Chevreuse qui ne m'avoit pas manqué. Je me sentois obligé à Monsieur, de ce qu'il n'avoit ajoûté aucune foi aux mauvais offices que Chavigny & Goulas me rendoient du matin au soir, sur les correspondances de l'Hôtel de Chevreuse avec la Cour, qui donnoient à la verité un beau champ à me calomnier ; & ainsi je me sentis aussi plus obligé moi-même à les éclairer. Cette consideration fit que contre mon inclination je pris quelques mesures avec l'Abbé Fouquet ; je dis contre mon inclination ; car le peu qui m'avoit paru de cet esprit chez Madame de Guimené, où il alloit voir assez souvent une Demoiselle de Menessin qui étoit sa parente, ne m'avoit pas donné du goût pour sa personne. Il étoit en ce tems-là fort jeune ; mais il avoit dès ce tems-là un je ne sai quel air d'emporté, &

de fou, qui ne me revenoit pas. Je le vis deux ou trois fois sur la brune chez le Févre de la Barre, qui étoit fils du Prevôt des Marchands, & son ami, sous prétexte de conferer avec lui pour rompre les cabales que M. le Prince faisoit, pour se rendre maître du peuple. Nôtre commerce ne dura pas long-tems; & parce que de mon côté j'en tirai d'abord les éclaircissemens qui m'étoient necessaires; & parce que lui du sien se lassa bien-tôt des conversations qui n'alloient à rien. Il vouloit dès le premier moment que je fusse Mazarin sans réserve, comme lui. Il ne concevoit pas qu'il fut à propos de garder des mesures. Je crois qu'il peut être devenu depuis un habile homme; mais je vous assure qu'en ce tems-là il ne parloit que comme un écolier, qui ne fut sorti que de la veille, du collége de Navarre. Je crois que cette qualité pût ne lui pas nuire auprès de Mademoiselle de Chevreuse, de laquelle il devint amoureux, & laquelle devint amoureuse de lui. La petite de Roye, qui étoit une Allemande fort jolie, & qui étoit à elle, m'en avertit. Je me consolai assez aisément avec la Suivante, de l'infidelité de la Maîtresse, dont pour vous dire le vrai, le choix ne m'humilia point. Je ne laissai pas de prendre la liberté de faire quelques railleries de l'Abbé Fouquet, qui se persuada, ou qui voulut se persuader qu'elles avoient passé jeu, & que j'avois dit que je lui ferois donner des coups de bâton. Je n'y avois jamais pensé: & il en a eu le même ressentiment, que si la chose eut été vraye. Il contribua beaucoup à ma prison;

& M. le Tellier me dit à Fontainebleau, après que je fus revenu des Païs Etrangers, qu'il avoit proposé à la Reine plusieurs fois de me tuër. Ma colere contre lui ne fut pas si grande : elle se mesura à ma jalousie qui ne fut que mediocre. Mademoiselle de Chevreuse n'avoit que de la beauté, de laquelle on se rassasie lors qu'elle n'est pas accompagnée. Elle n'avoit de l'esprit que pour celui qu'elle aimoit ; mais comme elle n'aimoit jamais long-tems, l'on ne trouvoit pas aussi long-tems qu'elle eut de l'Esprit. Elle s'indignoit contre ses Amans comme contre ses hardes ; les autres femmes s'en lassent, elle les brûloit, & ses filles avoient toutes les peines du monde de sauver une juppe, des coëffes, des gants, un point Venise. Je crois que si elle eut pû mettre au feu ses amans quand elle s'en lassoit, elle l'eut fait du meilleur de son cœur. Madame sa mere qui la vouloit broüiller avec moi, quand elle se résolut de s'unir entierement à la Cour, n'y pût réüssir, quoi qu'elle eut fait ensorte que Madame de Guimené lui eut fait lire un billet de ma main, par lequel je m'étois donné corps & ame à elle, comme les sorciers se donnent au diable. Dans l'éclat qu'il y eut entre l'Hôtel de Chevreuse & moi, à l'entrée du Cardinal dans le Royaume, elle éclata avec fureur en ma faveur ; elle changea deux mois après à propos de rien, & sans savoir pourquoi ; elle prit tout d'un coup de la passion pour Charlotte, une fille de chambre fort jolie qui étoit à elle, qui alloit à tout ; elle ne lui dura que six semaines, après lesquelles elle devint

amoureuse de l'Abbé Fouquet, jusqu'au point de l'épouser s'il eut voulu. Ce fut dans ce tems-là que Madame de Chevreuse se voyant assez hors d'œuvre à Paris, prit le parti d'en sortir, & de se retirer à Dampierre, sous l'esperance que Laigues qui avoit fait un voyage à la Cour, lui rapporta qu'elle y seroit très-bien reçûë. Je déchargeai mon cœur à Mademoiselle de Chevreuse, qui en verité n'étoit pas fort gros, & je ne laissai pas de faire accompagner la mere & la fille, & au sortir de Paris, & même à la campagne jusqu'à Dampierre, par tout ce que j'avois auprès de moi & de Noblesse & de Cavalerie. Je ne puis finir ce leger crayon que je vous donne ici de l'état où je me trouvois à Paris, sans rendre la justice que je dois à la generosité de M. le Prince. Angerville qui étoit à M. le Prince de Conti vint de Bourdeaux à dessein d'entreprendre sur moi, au moins M. le Prince le crut-il, ou le soupçonna-t-il. J'ai honte de n'être pas plus éclairci de ce détail, parce qu'on ne le peut jamais assez être des bonnes actions, & particulierement de celles dont on doit avoir de la reconnoissance. M. le Prince le rencontrant dans la ruë de Tournon, lui dit qu'il le feroit pendre s'il ne partoit dans deux heures pour aller retrouver son maître. Quelques jours après, M. le Prince étant chez Prudhomme qui logeoit dans la ruë d'Orleans, & ayant enfilé dans la ruë sa compagnie de Gardes & un fort grand nombre d'Officiers, M. de Rohan y arriva tout échauffé pour lui dire qu'il me venoit de laisser en beau debat; que j'étois à l'Hôtel

de Chevreuse très-mal accompagné, & que je n'avois auprès de moi que le Chevalier d'Humieres, Enseigne de mes Gendarmes, avec trente Maîtres. M. le Prince lui répondit en souriant, le Cardinal de Retz est trop fort ou trop foible. Marigny me raconta presque dans le même tems, que s'étant trouvé dans la chambre de M. le Prince, & ayant remarqué qu'il lisoit avec attention un Livre, qu'il avoit pris la liberté de lui dire qu'il falloit que ce fut un bel Ouvrage, puisqu'il y prenoit tant de plaisir; & que M. le Prince lui répondit : il est vrai que j'y en prends beaucoup; car il me fait connoître mes fautes que personne n'ose me dire. Vous observerez, s'il vous plaît, que ce Livre étoit celui qui étoit intitulé : *Le vrai & le faux du Prince de Condé, & du Cardinal de Retz*, qui pouvoit piquer & facher M. le Prince, parce que je reconnois de bonne foi que j'y avois manqué au respect que je lui devois. Ces paroles sont belles, hautes, sages, grandes & proprement des apophtegmes desquels le bon sens de Plutarque auroit honoré l'antiquité avec joye.

Je reprends le fil de ce qui se passoit en ce tems-là dans les chambres assemblées, dont vous avez déja vû la meilleure partie dans ces observations, sur lesquelles il y a déja quelque tems que je me suis même assez étendu. Je vous ai parlé de la démangeaison de negociation, comme de la maladie qui regnoit dans le parti des Princes. M. de Chavigny en avoit une reglée, mais secrette avec M. le Cardinal par le canal de M. Fabert; elle ne réüssit pas, parce que le Cardi-

tial ne vouloit point dans le fond d'accommodement ; & il n'en recherchoit que les apparences pour décrier dans le Parlement & dans le Peuple, M. le Duc d'Orleans & M. le Prince. Il employa pour cela le Roi d'Angleterre, qui proposa au Roi à Corbeil une Conference. Elle fut acceptée à la Cour, & elle fut aussi à Paris par Monsieur & par M. le Prince, ausquels la Reine d'Angleterre en parla. Monsieur en donna part au Parlement le 26. Avril, & fit partir dès le lendemain Messieurs de Rohan, de Chavigny & Goulas, pour aller à saint Germain, où le Roi étoit allé de Corbeil. Je pris la liberté de demander le soir à Monsieur, s'il avoit quelque certitude, ou au moins quelques lumieres, que cette Conference pût être bonne à quelque chose ; & il me répondit en sifflant, je ne le crois pas, mais que faire ? Tout le monde negocie, je ne veux pas demeurer tout seul. Permettez-moi, je vous supplie, de marquer cette réponse, comme l'époque de toute la conduite que Monsieur tint à l'égard de toutes les negociations que vous verrez dans la suite. Il n'y eut jamais d'autre vûë que celle-là ; il n'y apporta jamais, ni plus de dessein, ni plus d'art, ni plus de finesse. Il ne me fit jamais d'autres réponses, quand je lui representois les inconveniens de cette conduite ; ce que je ne faisois pourtant jamais qu'il ne me l'eut commandé plus de cinq ou six fois. Je crois que vous ne vous étonnerez plus de mon inaction ; elle vous surprendra encore moins quand je vous aurai dit, qu'après la negociation de laquelle je viens de vous par-

fet, qui n'alla à rien qu'à décrier le Parti, comme vous l'allez voir, il y en eut cinq ou six autres, où plûtôt qu'il y en eut un tissu que Messieurs de Rohan, & de Chavigny, Goulas, Gourville & Madame de Chatillon mirent à differentes reprises sur le métier. Ils ne travaillerent pas tous seuls à l'ouvrage, je le brodai de tout ce qui en pouvoit rehausser les couleurs dans le public. Comme il me convenoit de rejetter sur ce parti-là la haine & l'envie du Mazarinisme, dont il essayoit de me charger en toutes occasions, je n'oubliois rien de tout ce qui étoit en moi pour découvrir & pour faire éclater dans le monde les avantages que les particuliers qui le composoient, n'oublioient pas de leur côté de rechercher dans les traitez. Les propositions des Gouvernemens de Guyenne pour M. le Prince, de la Provence pour M. son frere, de l'Auvergne pour M. de Nemours, les cent mille écus que l'on demandoit pour M. de la Rochefoucaut, le Bâton de Maréchal de France pour M. de Doignon, les Lettres de Duc pour M. de Montespan, la Sur-intendance des Finances pour M. Doignon, le pouvoir de faire la paix generale à Monsieur & à M. le Prince, celui de nommer des Ministres y fut figuré de toutes les couleurs, & de toute leur étenduë. Je ne crûs pas être imposteur en publiant, que tout ce que je viens de vous dire avoit été proposé; parce qu'il est vrai que les avis que j'avois de la Cour me l'assuroient. Je ne voudrois pas jurer qu'il n'y eut dans ces avis de l'exageration sur de certains points. Ce que je sais de science certaine,

c'eſt que M. le Cardinal faiſoit eſperer tout ce que l'on prétendoit ; & qu'il ne fut jamais un inſtant dans la pensée d'en tenir quoi que ce ſoit. Il ſe donna le plaiſir de donner au public le ſpectacle de Meſſieurs de Rohan, de Chavigny, & de Goulas, conferant avec lui & devant le Roi & en particulier, au moment même que Monſieur & M. le Prince diſoient publiquement dans les chambres aſſemblées, que le préalable de tous les traitez, étoit de n'avoir aucun commerce avec le Mazarin. Il joüa la comedie en leur preſence, dans laquelle il ſe fit retenir comme par force par le Roi, qu'il ſupplioit à main jointe de lui permettre qu'il pût s'en retourner en Italie. Il ſe donna la ſatisfaction de montrer à toute la Cour Gourville, qu'il ne laiſſoit pas de faire monter par un eſcalier dérobé. Il ſe donna la joye d'amuſer Gaucourt, qui par ſa profeſſion de negociateur, donnoit encore plus d'éclat à la negociation. Enfin les choſes en vinrent au point, que Madame de Châtillon alla publiquement à ſaint Germain. Nogent diſoit qu'il ne lui manquoit en entrant dans le château, que le rameau d'olive à la main. Elle y fut reçûë & traitée effectivement, comme Minerve auroit pû y être ; la difference fut que Minerve auroit apparemment prévû le Siege d'Eſtampes, que M. le Cardinal entreprit dans le même inſtant, & dans lequel il ne tint preſque à rien qu'il n'enſevelit tout le Parti de M. le Prince. Vous verrez le détail de ce Siége dans la ſuite ; & je ne le touche ici que parce qu'il ſervit de clôture à ces negocia-

tions que je viens de marquer, & que j'ai été bien-aise de renfermer toutes ensemble, dans ces deux ou trois pages; afin que je ne fusse point obligé d'interrompre si frequemment le fil de ma narration. Vous l'interrompez, sans doute, vous-même, à l'heure qu'il est, en me disant, qu'il falloit que M. le Cardinal Mazarin fut bien habile pour jetter aussi utilement pour lui tant de faveurs apparentes d'accommodemens, & je vous supplie de me permettre de vous répondre, que toutes les fois que l'on dispose de l'autorité Royale, l'on trouve des facilitez incroyables à amuser ceux qui ont beaucoup d'aversion à faire la Guerre au Roi. Je ne sai si j'excuse M. le Prince; je ne sai si je le louë. Je dis la verité, que j'ai pris la liberté de lui dire. Il ne s'en fallut pas beaucoup qu'il n'y eût du bruit dans le Parlement, le jour que M. parla des conferences, que Messieurs de Rohan, de Chavigny & Goulas avoient eûs à saint Germain avec le Cardinal; ce fut le 30. Avril. Le murmure y fut si grand, que Monsieur qui craignit l'éclat, dit publiquement qu'il ne les y renvoiroit jamais que le Cardinal ne fut sorti. L'on y résolut aussi que M. le Procureur General iroit à la Cour pour solliciter les passeports necessaires pour les Députez, qui devoient faire les nouvelles Remontrances, & pour se plaindre des desordres que les gens de guerre commettoient aux environs de Paris.

Le 3. de Mai, M. le Procureur General fit la Relation de ce qu'il avoit fait à saint Germain en consequence des ordres de la Compagnie; & il dit que le Roi entendroit les

Remontrances le Lundi 6. du mois, & que Sa Majesté étoit très-fachée que la conduite de Monsieur & de M. le Prince l'obligeassent à tenir son armée si près de Paris. L'on commença ce jour-là la garde des portes, pour laquelle toutefois le Corps de Ville souhaita une Lettre de cachet qui en portât le Commandement. La Cour l'envoya, parce qu'elle vit bien que Monsieur à la fin la feroit faire de son autorité. Elle étoit à la verité plus que necessaire, le desordre & le tumulte populaire croissant dans Paris à vûë d'œil.

Le 6. les Remontrances du Parlement & de la chambre des Comptes furent portées au Roi avec une grande force.

Le 7. celles de la Cour des Aides & de la Ville se firent. La réponse du Roi aux unes & aux autres fut, qu'il feroit retirer ses troupes quand celles des Princes seroient éloignées, M. le Garde des Sceaux, qui parla au nom de Sa Majesté, ne profera pas seulement le nom de M. le Cardinal.

Le 10. il fut arrêté au Parlement, que l'on envoiroit les gens du Roi à saint Germain, & pour y demander réponse touchant l'éloignement du Cardinal Mazarin, & pour insister encore sur l'éloignement des Armées des environs de Paris.

Le 11. M. le Prince vint au Palais, pour avertir la Compagnie que le Pont de saint Cloud étoit attaqué. Il fit prendre les armes à ce qu'il trouva de Bourgeois de bonne volonté, & les mena jusqu'au Bois de Boulogne, où il apprit que ceux qui avoient crû qu'ils emporteroient d'emblées le Pont de

ſaint Cloud, y ayant trouvé de la reſiſtance, s'étoient retirez. Il ſe ſervit de l'ardeur de ce Peuple pour ſe ſaiſir de ſaint Denis, où deux cens Suiſſes étoient en garniſon. Il les prit l'épée à la main, & ſans aucunes formes de Siége, ayant paſſé le premier le foſſé; & il revint le lendemain au matin à Paris, après y avoir laiſſé le Regiment de Conty, ce me ſemble, pour le garder. Il fut inutile; car Remeville, ou ſaint Megrin, je ne ſai plus préciſément lequel ce fut, le reprit deux jours après avec toute ſorte de facilité, les Bourgeois s'étant déclarez pour le Roi. La Lande qui y commandoit pour M. le Prince, fit une aſſez grande reſiſtance dans les voutes de l'Abbaye, qu'il défendit deux ou trois jours.

Le 14. il y eut un grand mouvement au Parlement; pluſieurs voix confuſes s'éleverent pour demander que l'on déliberât ſur les moyens que l'on pourroit tenir pour empêcher les ſéditions & les inſolences qui ſe commettoient journellement dans la Ville, & même dans la Salle du Palais. Monſieur qui en fut averti & qui eut peur, que ſous ce prétexte les Mazarins du Parlement ne fiſſent faire à la Compagnie quelques pas qui fut contraire à ſes interêts, vint au Palais aſſez à l'improviſte, & il propoſa qu'elle lui donnât un plein pouvoir. Ce diſcours qui fut inſpiré à Monſieur par Monſieur de Beaufort à la chaude, ſans deſſein, & très-legerement, fit trois mauvais effets; dont le premier fut que tout le monde ſe perſuada qu'il avoit été fait après une profonde déliberation; le ſecond qu'il diminua beaucoup

de la dignité de Monſieur, dont la naiſſance & le poſte n'avoit pas beſoin, vû les conjonctures d'une autorité empruntée; le troiſiéme, que les Preſidens en prirent tant de courage, qu'ils oſerent dire en face à Monſieur, que perſonne n'ignoroit le reſpect qu'on lui devoit; & que par cette raiſon il n'étoit pas à propos de mettre cette propoſition dans le regiſtre. Il n'y a rien de ſi dangereux que les propoſitions qui paroiſſent myſterieuſes & qui ne le ſont pas; parce qu'elles ſont même un obſtacle aux avantages que l'on prétend d'en tirer. Le 15. Monſieur fit une facheuſe experience de cette verité; car il eût le déplaiſir de voir un ajournement perſonnel donné par les trois chambres à un Imprimeur, qui avoit mis au jour un Libelle qui portoit, que le Parlement avoit remis toute ſon autorité & celle de la Ville entre les mains de Monſieur. Il me dit le ſoir en jurant, qu'il ne s'étonnoit plus que M. de Mayenne dans la Ligue n'avoit pû ſouffrir les impertinences de cette Compagnie; & il ſe ſervit de cette expreſſion à laquelle il en ajoûta une autre qui étoit encore plus licencieuſe. Je lui répondis quelque choſe, dont je ne me ſouviens plus; mais je ſai qu'il le mit ſur ſes tablettes en riant, & en me diſant, je le paraphraſerai à M. le Prince.

Le 16. M. le Preſident de Neſmond fit la relation des Remontrances, que le Roi fit lire en la preſence des Députez; après qu'il eût fait toutefois quelques difficultez, il lui répondit, qu'il y feroit réponſe par écrit dans deux ou trois jours. M. le Procureur General fit enſuite raport de ſa Députation;

&

& il dit : qu'ayant demandé l'éloignement des Troupes à dix lieuës de Paris, & expliqué la Déclaration que Messieurs les Princes avoient faite, de faire aussi retirer celles qu'ils avoient au pont de saint Cloud & à Neuilly, le Roi avoit nommé de sa part M. le Maréchal de l'Hôpital, & envoyé un passeport en blanc pour celui qui seroit envoyé par Monsieur, pour conferer ensemble des moyens de proceder à cet éloignement. Il ajoûta que le Comte de Bethune, qui avoit été choisi par Monsieur à cet éfet, en avoit conferé avec Messieurs de Bullion, de Villeroy & le Tellier, & que Sa Majesté se relâchoit à la consideration de sa bonne Ville de Paris, à accorder cet éloignement, pourvû que Messieurs les Princes executassent ce à quoi ils s'étoient aussi engagez sur le même chef. M. le Procureur General, qui étoit assisté de M. Bignon Avocat General, presenta ensuite à la Compagnie un Ecrit, signé *Loüis*, & plus bas *Guenegaut*, qui portoit que le Roi manderoit au plûtôt deux Presidens & deux Conseillers de chaque Chambre, pour leur faire entendre ses volontez à l'égard des Remontrances. Le Parlement en ordonna sur ces raports, dans lesquels le nom du Cardinal fut encore pour ainsi dire réagravé.

Le 24. & le 28. de Mai ne produisirent rien de considerable dans les Chambres assemblées.

Le 29. les Députez des Enquêtes entrerent dans la Grand' Chambre, & y demanderent l'assemblée des Chambres pour déliberer sur les moyens qu'il y auroit de faire

la somme de cent cinquante mille livres, promise à celui qui representeroit en justice le Cardinal Mazarin. Le Clerc de Courselles qui vit qu'à ce même moment le Grand Vicaire de M. de Paris entroit au Parquet des Gens du Roi, pour y conferer de la décente de la Chasse de sainte Geneviéve, dit assez plaisamment: nous sommes aujourd'hui en dévotion de Fête double; nous ordonnons des Processions, & nous travaillons à faire assassiner un Cardinal. Il est temps de parler du Siége d'Estampes.

Vous avez vû cy-dessus que l'on étoit convenu dans les deux partis que l'on éloigneroit de dix lieuës les Troupes des environs de Paris. M. de Turenne, qui avoit déja quelque tems auparavant assez maltraité celles de Mrs les Princes dans le Faubourg d'Estampes, où les Regimens de Bourgogne d'Infanterie, & ceux de Wirtemberg & de Brow de Cavalerie, avoient beaucoup souffert, se résolut de les opprimer toutes en gros dans la Ville même, & la foiblesse de la Place jointe à l'absence de tous les Generaux, lui fit croire que la chose n'étoit pas impraticable. Le Comte de Tavanes qui y commandoit pour M. le Prince, car Mrs de Beaufort & de Nemours étoient à Paris, fit l'une des plus belles & des plus vigoureuses résistances qui se soit faite de nos jours. Il y eut beaucoup de sang répandu de part & d'autre; les Chevaliers de la Vieuville & de Parabere y furent blessez; les attaques furent frequentes & vives; la défense n'y fut pas moindre. Le petit nombre eût enfin cedé au plus fort, si M. de Lorraine ne fut

arrivé à propos, qui obligea M. de Turenne à lever le Siege. Cette marche de M. de Lorraine merite de vous être expliquée.

Il y avoit assez long-tems que les Espagnols le pressoient d'entrer en France, & de secourir Mrs les Princes. Monsieur & Madame l'en sollicitoient avec empressement. Il ne répondit à ceux-là qu'en leur demandant de l'argent. Il ne répondit à ceux-ci qu'en leur demandant Jametz, Clermont, & Stenay, qui avoient autrefois été de son Domaine, & que le Roi avoit donné depuis à M. le Prince. Monsieur me força de dicter un jour à Fromont une instruction pour le Grand qu'il envoyoit à Bruxelles pour le persuader; & je puis dire avec verité que ç'a été le seul trait de plume que j'aye fait dans tout le cours de cette Guerre. Je disois toûjours à Monsieur, que je me voulois conserver la satisfaction de pouvoir au moins penser dans moi-même que je n'étois en rien d'une affaire où tout alloit à la *Reggio*, & je l'avois presque accoûtumé à ne me plus demander même mon sentiment sur ce qui se passoit, en lui répondant toûjours par monosyllabes. Il m'en grondoit un jour, & je le lui ajoûtai en lui disant, & le monosyllabe, Monsieur, est unique; car c'est toûjours non. Je ne pûs tenir la même conduite à l'égard de la marche de M. de Lorraine; car il voulut absolument, & Madame encore plus que lui, que je dressasse l'instruction dont je viens de parler; je ne sçais si elle ébranla M. de Lorraine, où si elle le trouva ébranlé. Il marcha avec son Armée qui étoit composée de huit mille

F 2

hommes de vieilles & bonnes Troupes, il les laissa à Lagni, & vint à Paris, où il entra à Cheval avec un applaudissement incroyable du Peuple. Monsieur & M. le Prince allerent au devant de lui jusques à Bourget le dernier Mai, & ils y furent accompagnez de Mrs de Beaufort, de Nemours, de Rohan, de Sully, de la Rochefoucaut, de Gaucourt, de Chavigny, & de Dom Gabriël de Tolede; il se trouva par hasard que ces deux derniers figurerent ensemble dans cette entrée. Monsieur qui haïssoit M. de Chavigny, me le dit le soir avec un emportement de joye, & je lui répondis que j'étois surpris de ce qu'il me paroissoit étonné de cela; que M. de Chavigny ne faisoit, que ce que le President Jeannin, qui avoit été l'un des plus grands Ministres d'Henry IV. avoit fait autrefois; que la difference n'étoit qu'autant que le President Jeannin avoit escadronné avec les Espagnols avant qu'il fut Ministre, & que M. de Chavigny n'y escadronnoit qu'après. Monsieur fut très-satisfait de l'Apologie, & il la fit courir malicieusement dans le Luxembourg à un tel point, que je la trouvai sur les degrez, & dans le Cours un quart d'heure après. Je gardai beaucoup de mesures à l'égard de M. de Lorraine. Quoi qu'il fut frere de Madame, à laquelle j'étois très-particulierement attaché, je me contentai de lui envoyer un Gentilhomme, & de l'assurer de mes services. Monsieur souhaita que je le visse, en quoi il se trouva de la difficulté, parce que les Ducs de Lorraine prétendent la main chez les Cardinaux. Nous nous

trouvâmes chez Madame, & après dans la gallerie chez Monsieur, où il n'y a point de rang, & où de plus quand il y en auroit eu, il ne se seroit point trouvé d'embarras, parce qu'il ne me disputoit pas le pas en lieu tiers. Cette conference ne se passa qu'en civilitez & qu'en railleries, dans lesquelles il étoit inépuisable. Il lui vint deux ou trois jours après dans l'esprit, une nouvelle maniere de m'entretenir. Madame me commanda de le voir au Noviciat des Jesuites. Je lui dis d'abord que j'étois très-fâché que le ceremonial Romain ne m'eût pas permis de lui rendre mes devoirs chez lui, comme je l'aurois souhaité, & il me paya sur le champ en même monnoye, en me répondant : qu'il étoit au desespoir que le ceremonial de l'Empire l'eut empeché de me rendre chez moi ce qu'il eût souhaité. Il me demanda ensuite sans aucun préambule ; si son nez me paroissoit propre à recevoir des chiquenaudes ? Il pesta tout d'une suite contre l'Archiduc, contre Monsieur, & contre Madame, qui lui en faisoient recevoir douze ou quinze par jour ; en l'obligeant de venir au secours de M. le Prince qui lui détenoit son bien. Il entra de-là dans un détail de propositions & d'ouvertures, ausquelles je vous proteste que je n'entendois rien. Je crûs que je ne pouvois mieux lui répondre que par des discours ausquels je vous assure qu'il n'entendit pas grand chose. Il s'en est ressouvenu toute sa vie ; & lors qu'il revint en Lorraine, le premier compliment qu'il me fit faire par M. l'Abbé de saint Michel, fut qu'il ne doutoit pas que nous nous en-

F 3

tendrions d'orénavant l'un & l'autre, bien mieux que nous ne nous étions entendus au Noviciat à Paris. J'eusse eu tort pour vous dire le vrai de m'expliquer plus clairement que lui, sçachant ce que je sçavois de ce qui se passoit de tous côtez à cet égard. J'étois très-bien averti que la Cour lui donnoit à peu près la carte blanche; & je n'ignorois pas, que bien qu'il la pût remplir presque à sa mode, il ne laissoit pas d'écouter de simples propositions qui étoient bien au dessous de celles qu'on lui offroit. Madame de Chevreuse qui n'étoit pas encore sortie de Paris en ce tems-là, lui dit plûtôt en riant que serieusement, qu'il pouvoit faire la plus belle action du monde, s'il faisoit lever le Siege d'Estampes, en quoi il satisferoit pleinement & Monsieur & les Espagnols; & si au même moment il ramenoit ses Troupes en Flandres, en quoi il plairoit au dernier point à la Reine, de qui il avoit fait en tout tems profession publique d'être serviteur particulier. Ce parti qui tenoit comme des deux côtez, plût à son incertitude naturelle; il le prit sans balancer, & Madame de Chevreuse s'en fit honneur à la Cour, qui de sa part ne fut pas fâchée de couvrir la necessité où elle se trouva de lever le Siege d'Estampes de quelques aparences de négociations, qu'elle grossit dans le monde de mille & mille particularitez, que les raisonnemens du vulgaire honorent toûjours de mille & mille mysteres. Il n'y eût rien au monde de plus simple que ce qui se fit en ces rencontres; & quoi que je ne fusse point du tout en ce tems-là du secret, ni de la mere, ni de la fille,

comme vous avez vû ci-dessus, j'en fus assez instruit malgré l'une & l'autre, pour vous pouvoir assurer pour certain ce que je vous en dis. La conduite que M. de Lorraine prit dès le lendemain est une marque que je ne me trompe pas, ou du moins une preuve que M. de Lorraine ne fut pas long-tems content de lui-même à l'égard de cette action. Car quoi qu'il eût soûtenu d'abord à Monsieur, qu'il lui avoit rendu un service signalé en obligeant la Cour à lever le siege d'Estampes, il me parût aussi-tôt après qu'il eut honte d'avoir fait ce traité, & que cette honte l'obligea à leur accorder ce qu'ils lui demanderent; qui étoit de ne point s'en retourner encore, & de demeurer à la Ville-neuve saint Georges, jusqu'à ce que les Troupes sorties d'Estampes fussent effectivement en lieu de sûreté. M. de Turenne voyant que M. de Lorraine ne tenoit pas la parole qu'il avoit donnée de reprendre le chemin des Païs bas, marcha à Corbeil à dessein d'y passer la Seine & de le combattre. Il y eut des allées & des venuës en explication de ce qui avoit été promis ou non promis, pendant lesquelles l'Armée Lorraine se retrancha. M. de Turenne s'étant avancé avec celle du Roi, ayant passé la Riviere Dierre, & s'étant mis en bataille en presence des Lorrains, l'on n'attendoit de part & d'autre que le signal du combat, qui certainement eut été sanglant, vû la bonté des Troupes qui composoient les deux Armées; mais qui apparemment eut succedé à l'avantage des troupes du Roi, parce que les Lorrains n'avoient pas assez de terrain.

Dans cet instant que l'on peut apeller fatal, Mylord Germain vint dire à M. de Turenne, que M. de Lorraine étoit prêt d'executer ce dont l'on étoit convenu à telle condition; l'on negocia sur l'heure même. Le Roi d'Angleterre, qui sur l'apparence d'une bataille avoit joint M. de Turenne, fit lui-même des allées & des venuës, & l'on convint que M. de Lorraine sortiroit du Royaume dans quinze jours, & des postes où il étoit le lendemain; qu'il remettroit entre les mains de M. de Turenne les Bâteaux qui lui avoient été envoyez de Paris, pour faire un Pont sur la Riviere; & qu'aussi Mr. de Turenne ne pourroit se servir de ces Bâteaux pour passer la Seine, & pour empêcher le passage des Troupes sorties d'Estampes, que celles de Messieurs les Princes qui étoient dans son Camp, pûssent rentrer dans Paris en sûreté, & que le Roi fit fournir des vivres à l'Armée Lorraine dans sa retraite. Ces deux dernieres conditions ne reçûrent pas beaucoup de contradiction, M. de Turenne disant qu'il étoit très-persuadé que l'Armée Lorraine épargneroit au Roi, par le soin qu'elle prendroit à se pourvoir elle-même, la peine & la dépense que l'on stipuloit. Et pour ce qui étoit de la liberté que l'on demandoit pour les Troupes des Princes de se pouvoir rendre à Paris en sûreté, il la leur accordoit avec joye: parce qu'il étoit assuré que la Ville en seroit beaucoup plus effrayée que rassurée. M. de Beaufort qui avoit amené au camp cinq ou six cens Bourgeois volontaires, dit le lendemain au soir à Monsieur;

qu'ils avoient été si épouvantez, qu'il avoit peur lui-même qu'ils ne donnassent l'alarme à toute la Ville. M. le Prince qui étoit malade en ce tems-là n'avoit pas été d'avis par cette raison que l'on les laissât sortir dans cette conjoncture. Je reviens au Parlement.

J'ai eu si peu de part dans les dernieres Assemblées & dans les dernieres occasions desquelles je viens de parler, qu'il y a déja quelque tems que je me fais un scrupule à moi-même de les inserer dans un Ouvrage qui ne doit être, à proprement parler, qu'un simple compte que vous m'avez commandé de vous rendre de mes actions. Il est vrai que la nouvelle de ma promotion tomba justement sur un point où l'état des choses que je vous ai expliqué ci-devant, eut fait de moi une figure presque immobile, quand même j'aurois continué d'assister aux Déliberations du Parlement. La Pourpre qui m'en ôta la seance en fit une figure muable dans le Palais. Je vous ai dit qu'elle ne le fut gueres moins au Luxembourg; & je puis assurer de bonne foi qu'elle n'y eut presque qu'un mouvement imaginaire, & tel qu'il plût aux speculatifs de se fantasier. Mais comme il leur plût de se fantasier toutes choses sur mon sujet, j'etois continuellement exposé à la défiance des uns, à la frayeur des autres, & au raisonnement de tous. Ce Personnage qui n'est jamais que de pure défensive, & encore tout au plus est très-dangereux dans les tems dans lesquels l'on le jouë. Il est très incommode dans ceux dans lesquels l'on le décrit, parce qu'il a toûjours beaucoup d'apparence de vaine gloire

F 5.

& d'amour propre. Il semble que l'on s'incorpore soi-même dans tout ce qui s'est passé de considerable dans un Etat, quand dans un Ouvrage qui ne doit regarder que sa Personne, l'on s'étend sur des matieres ausquelles l'on n'a eu aucune part. Cette consideration m'a fait chercher avec soin les moyens de démêler celles qui sont de cette nature, du reste de cette Histoire qui n'est que particuliere; & il m'a été impossible de les trouver, parce que la figure que j'ai faite, quoique mediocre, dans les tems qui ont précedé, & qui ont suivi ceux dans lesquels je n'ai point agi, leur donne tant de raport & tant d'enchaînement les uns avec les autres, qu'il seroit très-difficile que l'on pût vous les bien faire entendre si on les délioit tout-à-fait. Voilà ce qui m'oblige à continuër le recit de ce qui se passa dans ces tems-là, que j'abregerai toutefois le plus qu'il me sera possible: parce que ce n'est jamais qu'avec une extrême peine que j'écris sur les Memoires d'autrui. J'y poserai les faits, je n'y raisonnerai point, je déduirai ce qui m'y paroîtra le plus de poids, j'obmettrai ce qui me semblera le plus leger; & en ce qui regarde les Assemblées du Parlement, je n'observerai les dattes qu'à l'égard de celles qui ont produit des Déliberations considerables; je ne parlerai pas seulement des autres, & je suis persuadé que je vous les represente plus que suffisamment, en vous disant qu'elles ne furent presque employées qu'en déclamations contre le Cardinal, en plaintes & en Arrêts contre les insolences & les seditions du peuple, & en desaveux

faits par Mrs. les Princes de ces seditions, qui dans la verité n'étoient au moins pour la plûpart que trop naturelles.

Le premier Juin, Monsieur envoya au Parlement, pour savoir quelle place il donneroit à M. le Duc de Lorraine dans l'assemblée des Chambres. Il répondit tout d'une voix, que M. de Lorraine étant ennemi de l'Etat, il ne lui en pouvoit donner aucune. Monsieur, qui me fit l'honneur de venir chez moi deux ou trois jours après, parce que j'étois malade d'une fluxion sur les yeux, me dit: eussiez-vous crû que le Parlement m'eut fait cette réponse? Et je lui répondis, j'aurois bien moins crû, Monsieur, que vous eussiez hasardé de vous l'attirer. Il me repartit en colere: si je ne l'eusse hasardé M. le Prince eut dit que j'eusse été Mazarin. Vous voyez en ce mot le principe de tout ce que Monsieur faisoit dans ce tems-là.

Le sept on fit un fort grand bruit au Parlement de l'aproche des Troupes de Lorraine, qui avoient passé Lagny, & qui faisoient beaucoup de desordre dans la Brie; & l'on y parla de leur marche avec la même surprise & la même horreur que l'on auroit pû faire, s'il n'y avoit eu dans le Royaume aucunes partialitez.

Le dix M. le President de Nesmond fit la Relation de ce qui s'étoit passé à la Députation vers le Roi, qui s'étoit avancé à Melun dès le commencement du Siege d'Estampes. La réponse de S. M. fut que la Compagnie pouvoit envoyer qui il lui plairoit pour conferer avec ceux qu'elle voudroit choisir, & pour achever au moins de rétablir le cal-

me dans le Royaume. L'on opina ensuite, & l'on résolut de renvoyer à la Cour les mêmes Députez, pour entendre la volonté du Roi, & renouveller toutefois les Remontrances contre le Cardinal Mazarin. Monsieur, & M. le Prince n'avoient pas été de l'avis de l'Arrêt, & ils avoient soûtenu qu'il ne falloit recevoir aucunes propositions de conference, dont le préalable ne fut l'éloignement réel & effectif du Mazarin.

Le 14. les plaintes se renouvellerent contre l'aproche des Troupes de Lorraine ; & elles furent au point que les Gens du Roi furent mandez au Parlement. Ils conclurent à ce que M. le Duc d'Orleans fut prié de les faire retirer. Un Conseiller, du nom duquel je ne me souviens pas, ayant dit qu'il ne concevoit pas comme l'on prétendoit qu'il fut utile à la Compagnie qu'elles se retirassent en l'état où elle étoit avec la Cour. Mainardeau répondit : que cette raison obligeant encore davantage le Parlement à lever tous les prétextes que l'on pouvoit prendre pour le calomnier dans l'esprit du Roi ; il étoit d'avis de donner Arrêt, par lequel il seroit enjoint aux Communes de leur courir sus. L'on en demeura à dire que l'on en parleroit plus au long quand Monsieur seroit au Palais. Vous croyez apparemment que la retraite de M. de Lorraine, de laquelle je vous ai déja parlé, & qui fut sçûë le seize à Paris, ne fit pas une grande commotion dans les esprits, puis qu'elle avoit été souhaitée de tant de gens. Elle fut incroyable ; & je remarquai que beaucoup de ceux qui avoient crié hautement contre son aproche,

crierent le plus hautement contre son éloignement. Il n'est pas étrange que les hommes ne se connoissent pas; il y a des tems mêmes où l'on peut dire qu'ils ne se sentent point.

Le 20. le President de Nesmond fit la Relation de ce qui s'étoit passé à sa Députation à Melun, & la lecture de la réponse qui lui avoit été faite par le Roi, dont la substance étoit.

1. Que bien que S. M. ne pût ignorer que la demande que l'on faisoit de l'éloignement de M. le Cardinal Mazarin ne fut qu'un prétexte, elle ne laisseroit peut-être pas de lui accorder ce qu'il demandoit tous les jours lui-même avec instance, après avoir reparé son honneur par des Déclarations que l'on doit à son innocence; si elle étoit assurée qu'elle pût avoir de bonnes & de réelles sûretez de la part de Mrs les Princes, pour l'execution des offres qu'ils ont faites en cas de son éloignement: que S. M. desire donc d'apprendre, si en ce cas ils renonceront à toutes Ligues & à toutes Associations faites avec les Princes étrangers?

2. S'ils n'auront plus aucunes prétentions?

3. S'ils se rendront auprès de Sa Majesté?

4. S'ils feront sortir les étrangers qui sont dans le Royaume?

5. S'ils licencieront leurs Troupes?

6. Si Bourdeaux rentrera dans son devoir, aussi-bien que M. le Prince de Conty, & Madame de Longueville?

7. Si les Places que M. le Prince a fortifiées, se remettront en leur premier état?

Voilà les principales des douze questions

sur lesquelles M. le Duc d'Orleans s'emporta avec beaucoup d'émotion, en disant: qu'il étoit inouï que l'on mît ainsi sur la scelette un Fils de France & un Prince du Sang, & que la Déclaration qu'ils avoient faite l'un & l'autre, qu'ils poseroient les armes aussi-tôt que le Cardinal Mazarin seroit hors du Royaume, étoit plus que suffisante pour satisfaire la Cour, si elle avoit de bonnes intentions. L'on opina; mais la Déliberation n'ayant pû être achevée, elle fut remise au lendemain vint & un.

Monsieur ne s'y étant pû trouver, parce qu'il avoit eu la nuit une fort grande colique, l'on n'y traita en présence de M. le Prince, que d'un fond que l'on cherchoit pour la subsistance des pauvres qui souffroient beaucoup à la Ville, & de celui qui étoit necessaire pour faire la somme de cent cinquante mille livre pour la tête à prix. Il fut dit à l'égard de ce dernier chef, que l'on feroit incessamment inventaire de ce qui restoit des meubles du Cardinal. M. de Beaufort fit ce jour-là une lourderie digne de lui. Comme il y avoit eu le matin une fort grande émeute dans le Palais, dans laquelle Mrs de Vanau & Martial auroient été massacrez sans lui, il crût qu'il feroit mieux pour détourner le peuple du Palais, de l'assembler dans la Place Royale: Il y donna un rendez-vous public pour l'après-dînée; il y amassa quatre ou cinq mille gueux, à qui il est constant qu'il fit proprement un Sermon qui n'alloit qu'à les exhorter à l'obéïssance qu'ils devoient au Parlement. J'en sçûs tout le détail par des gens de croyance que j'y avois

envoyé moi-même exprès. La frayeur qui avoit déja saisi la plûpart des Présidens & des Conseillers, leur fit croire que cette Assemblée n'avoit été faite que pour les perdre. Ils firent parler M. de Beaufort de toutes les manieres qui pouvoient redoubler leurs allarmes; & ils la prirent si chaude qu'il ne fut pas au pouvoir de Monsieur, ni de M. le Prince de rassurer Mrs les Presidens, qui ne pûrent jamais se resoudre d'aller au Palais. Ce qui arriva le même jour à M. le President de Maisons, dans la ruë de Tournon, ne les rassura pas. Il faillit à être tué par une foule de peuple, comme il sortoit de chez Monsieur; & M. le Prince & M. de Beaufort eurent beaucoup de peine à le sauver. Cette journée fit voir que M. de Beaufort ne savoit pas que qui assemble un peuple, l'émeut toûjours. Il y parut, car deux ou trois jours après ce beau Sermon, la sedition fut plus forte qu'elle n'avoit encore été dans la Sale du Palais; & même M. le President de Novion fut poursuivi dans les ruës, & courut tout le risque qu'un homme peut courir.

Le vingt-cinq, Messieurs les Princes déclarerent dans les Chambres assemblées, qu'aussi-tôt que M. le Cardinal seroit hors du Royaume, ils executeroient fidelement tous les Articles qui étoient portez dans la réponse du Roi, & envoyeroient ensuite des Députez pour conclure ce qui resteroit à faire; & l'on donna ensuite Arrêt, par lequel il fut dit que les Députez du Parlement retourneroient incessamment à la Cour pour porter cette Déclaration au Roi.

Le vingt-six, aucun Président ne se trouva au Parlement.

Le vingt-sept, M. le Président de Novion y fut, & donna un sanglant Arrêt contre les seditieux.

L'on n'employa les autres jours qu'à donner les ordres necessaires pour la sûreté de la Ville, à quoi l'on étoit très-embarassé: parce que ceux de la Garde étoient assez souvent ceux-là même qui se soûlevoient. Il est tems ce me semble, de reprendre ce qui est de la Guerre.

M. le Prince qui avoit eu quelques accès de fiévre tierce, alla jusqu'à Linard recevoir ses Troupes qui revenoient d'Estampes, & comme la Cour n'avoit observé en façon du monde ce qu'elle avoit promis touchant l'éloignement des siennes des environs de Paris, il ne s'y crût pas plus obligé de son côté, & il posta sa petite Armée à saint Cloud, poste considerable, parce que le Pont lui donnoit lieu de la porter en cas de besoin où il lui plairoit. M. de Turenne qui étoit avec celle du Roi aux environs de saint Denis, où Sa Majesté étoit venuë elle-même pour être plus proche de Paris, fit un Pont de Bâteaux à Epinal, en intention de venir attaquer les ennemis avant qu'ils eussent le tems de se retirer. M. de Tavannes en eut avis, & il envoya aussi-tôt à M. le Prince, qui se rendit au Camp en toute diligence. Il le leva vers le soir, & marcha vers Paris, à dessein d'arriver au jour à Charenton, d'y passer la Marne, & d'y prendre un poste dans lequel il ne pourroit être attaqué. M. de Turenne ne lui en donna pas le tems; car il attaqua

son Arriere-garde dans le Fauxbourg saint Denis. M. le Prince en fut quitte pour quelques hommes qu'il perdit du Regiment de Conti, & il manda à Monsieur, par le Comte de Fiesque, qu'il lui répondoit qu'il gagneroit le Fauxbourg saint Antoine, dans lequel il prétendoit qu'il auroit plus de lieu de se défendre. C'est en cet endroit où je regrette plus que je n'ai jamais fait, que M. le Prince ne m'ait pas tenu la parole qu'il m'avoit donnée, de me donner le memoire de ses actions. Celle qu'il fit en cette rencontre est l'une des plus belles de sa vie. J'ai ouï dire à Langues, qui ne le quitta point ce jour-là, qui est homme du métier, & qui est plus mécontent de lui que personne au monde, qu'il y eut quelque chose de sur-humain dans sa valeur & dans sa capacité en cette occasion. Je serois inexcusable si j'entreprenois de décrire le détail de l'action du monde la plus grande & la plus heroïque, sur des Mémoires qui courent les ruës, & que j'ai ouï dire à des gens de guerre être très-mauvais. Je me contenterai de vous dire qu'après le Combat du monde le plus sanglant & le plus opiniâtre, il sauva ses Troupes qui n'étoient qu'une poignée de monde, attaquée par M. de Turenne, & par M. de Turenne renforcé de l'Armée de M. le Maréchal de la Ferté. Il y perdit le Comte de Bourg, Flamand, la Roche-Griffort, Flammarin, & Lauresse, du nom de Montmorency. Messieurs de la Rochefoucaut, de Tavannes, de Lognée, le Vicomte de Melun, & le Chevalier de Fort y furent blessez. Esclainvillier, le fut du côté du Roi, & Mes-

sieurs de saint Megrin & Mancini tuez. Je ne vous puis exprimer l'agitation de Monsieur dans le cours de ce Combat. Tout le possible lui vint dans l'esprit, & ce qui arrive toûjours en ce rencontre, tout l'impossible succeda dans son imagination à tout le possible. Jouy qu'il m'envoya sept fois en moins de trois heures, me dit qu'il avoit peur un moment que la Ville ne se revoltât contre lui; qu'il craignoit un instant après qu'elle ne se déclarât trop pour M. le Prince. Il envoya des gens inconnus pour voir ce qui se faisoit chez moi; & rien ne le rassura veritablement que le raport qu'on lui fit que je n'avois que mon Suisse à la porte. Bruneau, de qui le sçûs le lendemain, dit que le mal n'étoit pas grand dans la Ville, puisque je ne me précautionnois pas davantage. Mademoiselle qui avoit fait tous ses efforts pour obliger Monsieur à aller dans la ruë saint Antoine, pour faire ouvrir la porte à M. le Prince, qui commençoit à être très-pressé dans le Faux-bourg, prit le parti d'y aller elle-même. Elle entra dans la Bastille, où Louviere n'osa par respect lui refuser l'entrée. Elle fit tirer le canon sur les Troupes du Maréchal de la Ferté, qui s'avançoient pour prendre en flanc celles de M. le Prince. Elle harangua ensuite la Garde qui étoit à la porte saint Antoine; elle s'ouvrit, & M. le Prince y entra avec son Armée, plus couverte de gloire que de blessures, quoi qu'elle en fut chargée. Ce combat, si fameux, arriva le deuxiéme Juillet.

Le quatriéme, l'Assemblée generale de l'hôtel de Ville qui avoit été ordonné le premier

par le Parlement, pour aviser à ce qui étoit à faire pour la sûreté de la Ville, fut tenuë l'après-dînée. Monsieur & M. le Prince s'y trouverent, sous prétexte de remercier la Ville de ce qu'elle avoit donné l'entrée à leurs Troupes le jour du Combat, mais à la verité pour l'engager à s'unir encore plus étroitement avec eux, au moins voila ce que Monsieur en sût. Voici le vrai, que je ne sûs que long-tems depuis de la bouche même de M. le Prince, qui me l'a dit trois ou quatre ans après à Bruxelles. Je ne me ressouviens pas précisement s'il me confirma ce qui étoit fort répandu dans le public, de l'avis que M. de Boüillon lui avoit donné, que la Cour ne songeroit jamais sincerement & de bonne foi à se racommoder avec lui, jusques à ce qu'elle connût clairement qu'il fut effectivement maître de Paris. Je sai bien que je lui demandai à Bruxelles, si ce que l'on avoit dit sur cela étoit veritable; mais je ne me puis remettre ce qu'il me répondit sur cet avis particulier de M. de Boüillon. Voici ce qu'il m'aprit du gros de l'affaire. Il étoit persuadé que je le déservois beaucoup auprès de Monsieur, ce qui n'étoit pas vrai, comme vous l'avez vû ci-devant; mais il l'étoit aussi que je lui nuisois beaucoup dans la Ville, ce qui n'étoit pas faux par les raisons que je vous ai aussi expliquées ci-dessus. Il avoit observé que je ne me gardois nullement, & que je me servois même avec affectation du prétexte de l'*incognito*, auquel le Ceremonial m'obligeoit, pour faire voir ma securité & la confiance que j'avois en la bonne volonté du Peuple, au milieu de ces plus grands

mouvemens. Il résolut, & très-habillement, de s'en servir de sa part; pour faire une des plus sages & des plus belles actions qui ait peut-être été pensée de tout le siécle. Il fit dessein d'émouvoir le Peuple le matin du jour de l'Assemblée de l'Hôtel de Ville; de marcher droit à mon logis sur les dix heures, qui étoit justement l'heure où l'on savoit qu'il y avoit le moins de monde : parce que c'étoit celle où pour l'ordinaire j'étudiois; de me prendre civilement dans mon carosse; de me mener hors de la Ville, & de me faire une défence en forme à la porte de n'y plus rentrer. Je suis convaincu que le coup étoit sûr; & qu'en l'état où étoit Paris les mêmes gens qui eussent mis la hallebarde à la main pour me défendre, s'ils eussent eu le loisir d'y faire reflexion, en eussent approuvé l'execution. Il est certain dans les révolutions, qui sont assez grandes pour tenir tous les esprits dans l'inquietude, que ceux qui priment sont toûjours applaudis, pourvû que d'abord ils réüssissent. Je n'étois point en défense. M. le Prince se fut rendu maître du Cloître sans coup ferir, & j'eusse pû être à la Porte de la Ville avant qu'il y eut eû une allarme assez forte pour s'y opposer : rien n'étoit mieux imaginé. Monsieur : qui eut été atterré du coup, y eut donné des éloges. L'Hôtel de Ville, auquel M. le Prince en eut donné part sur l'heure même, en eut tremblé. La douceur avec laquelle M. le Prince m'auroit traité, auroit été louée & admirée. Il y auroit eu un grand déchet de réputation pour moi à m'être laissé surprendre, comme en éfet, j'avouë qu'il y auroit eu beaucoup &

d'imprudence & de témerité à n'avoir pas prévû ce possible. La fortune tourna contre M. le Prince ce beau dessein, & elle lui donna le succès le plus funeste que la conjuration la plus noire eut pû produire. Comme la sedition avoit commencé vers la Place Dauphine, par des poignées de paille que l'on forçoit tous les passans de mettre à leur chapeau, M. de Cumont Conseiller au Parlement & serviteur particulier de M. le Prince, qui y avoit été obligé comme les autres qui avoient passé par là, alla en grande diligence au Luxembourg pour en avertir Monsieur, & le supplier d'empêcher que M. le Prince, qui étoit dans la Galerie, ne sortit dans cette émotion; laquelle apparemment, dit Cumont à Monsieur, est faite ou par les Mazarins, ou par le Cardinal de Retz, pour faire perir M. le Prince. Monsieur courut aussi-tôt après M. son cousin qui décendoit le petit escalier, pour monter en carosse & pour venir chez moi, & y executer son dessein. Il le retint par authorité & même par force: il le fit dîner avec lui, & il le mena ensuite à l'Hôtel de Ville, où l'Assemblée dont je vous ai parlé se devoit tenir. Ils en sortirent après qu'ils eurent remercié la Compagnie, & témoigné la necessité qu'il y avoit de songer aux moyens de se défendre contre le Mazarin. La vûë d'un Trompette qui arriva dans ce tems-là de la part du Roi, & qui porta ordre de remettre l'Assemblée à huitaine, échauffa les peuples qui étoient dans la Gréve, qui crioient sans cesse qu'il faloit que la Ville s'unit avec Messieurs les Princes; quelques Officiers que M. le

Prince avoit mêlé le matin dans la populace, n'ayant point reçû l'ordre qu'ils attendoient, ne pûrent employer sa fougue. Elle se déchargea sur l'objet le plus present; l'on tira dans les fenêtres de l'Hôtel de Ville; l'on mit le feu aux portes, l'on entra dedans l'épée à la main, l'on massacra M. le Gras Maître des Requêtes, M. Miron Maître des Comptes, un des plus hommes de bien & des plus accreditez dans le peuple qui fussent à Paris, vingt-cinq ou trente bourgeois y perirent aussi, & M. le Maréchal de l'Hôpital ne fut tiré de ce peril que par un miracle, & par le secours de M. le Président Barentin. Un Garçon de Paris, apellé Noblet, duquel je vous ai déja parlé à propos de ce qui m'arriva avec M. de la Rochefoucaut dans le Parquet des Huissiers, eut encore le bonheur de servir le Maréchal en cette occasion. Vous vous pouvez imaginer l'effet que le feu de l'Hôtel de Ville, & le sang qui y fut répandu, produisit à Paris. La consternation y fut d'abord generale, toutes les boutiques y furent fermées en moins d'un clein d'œil; l'on demeura quelque tems en cet état, l'on se réveilla un peu vers les six heures en quelques quartiers, où l'on fit des barricades pour arrêter les seditieux, qui se dissiperent presque d'eux-mêmes. Il est vrai que Mademoiselle y contribua, elle alla elle-même accompagnée de M. de Beaufort à la Gréve, où elle en trouva encore quelques restes qu'elle écarta. Ces miserables n'avoient pas rendu tant de respect au Saint Sacrement, que le Curé de saint Jean leur presenta pour les obliger d'éteindre le feu qu'ils avoient

mis aux portes de l'Hôtel de Ville. M. de Chabus vint chez moi au plus fort de ce mouvement ; & la crainte qu'il avoit pour ma personne l'emporta sur celle qu'il devoit avoir pour la sienne, dans un tems où les ruës n'étoient sûres pour personne sans exception. Il me trouva avec si peu de précaution qu'il m'en fit honte ; & je ne puis encore concevoir à l'heure qu'il est, ce qui me pouvoit obliger à en avoir si peu dans une occasion où j'en avois, ou du moins où j'en pouvois avoir tant de besoin. C'est une de celles qui m'a persuadé autant que chose du monde, que les hommes sont souvent estimez par les endroits par lesquels ils sont les plus blâmables. On loüa ma fermeté, on devoit blâmer mon imprudence. Celle-ci étoit effective : l'autre n'étoit qu'imaginaire ; la verité est que je n'avois fait aucune *reflexion* sur le peril ; je n'y fus plus insensible, quand on me l'eut fait faire. M. de Caumartin envoya sur le champ querir mille pistoles, car je n'en avois pas vingt chez moi, avec lesquelles je fis quelques soldats. Je les joignis à des Officiers reformez, que j'avois toûjours conservez des restes du Comte de Montrose. Le Marquis de Sabliére, Mestre de camp du Regiment de Valois, m'en donna cent des meilleurs hommes, commandez par deux Capitaines du même Régiment, qui étoient mes domestiques. Querieux m'amena trente Gendarmes de la Compagnie du Cardinal Antoine, qu'il commandoit. Bussy-Lamet m'amena quarante hommes choisis de la Garnison de Mesiéres. Je garnis tout mon logis & tou-

tes les Tours de Nôtre-Dame de Grenades ; je pris mes mesures, en cas d'attaque, avec les Bourgeois des Ponts Nôtre-Dame & de St. Michel, qui m'étoient fort affectionnez, Enfin je me mis en état de disputer le terrein & de n'être plus exposé à l'insulte. Ce parti paroissoit plus sage que celui de l'aveugle securité dans laquelle j'étois auparavant. Il ne l'étoit pas davantage, au moins par comparaison à celui que j'eusse choisi, si j'eusse sçû connoître mes veritables interêts, & prendre l'occasion que la fortune me presentoit. Il n'y avoit rien de plus naturel, & à ma profession, & à l'état où j'étois, que de quitter Paris, après une émotion qui jettoit la haine publique sur le parti, qui dans ce tems-là paroissoit m'être le plus contraire. Je n'eusse point perdu ceux des Frondeurs, qui étoient de mes amis, parce qu'ils eussent consideré ma retraite comme une résolution de necessité. Je me fusse insensiblement rétabli, & sans presque qu'ils eussent pû s'en défendre eux-mêmes dans l'esprit de pacifiques, parce qu'ils m'eussent regardé comme exilé pour une cause qui leur étoit commune. Monsieur n'eut pas pû se plaindre de ce que j'abandonnois un lieu où il paroissoit assez qu'il n'étoit plus le maître. M. le Cardinal Mazarin même eût été obligé en ce cas & par bienseance, & par interêt de me ménager, & il ne se pouvoit même, que naturellement l'aigreur que la Cour avoit contre moi, ne diminuât de beaucoup, par une conduite qui eût beaucoup contribué à noircir celle de ses ennemis. Les circonstances, dont j'eusse pû ac-

compagner

compagner ma retraite, eussent empêché facilement que je n'eusse participé à la haine publique, que l'on avoit contre le Mazarin : parce que je n'avois qu'à me retirer au païs de Retz, sans aller à la Cour ; ce qui eût même purgé le soupçon du Mazarinisme pour le passé. Ainsi je fusse sorti de l'embarras journalier où j'étois, & de celui que je prévoyois pour l'avenir, & que je prévoyois sans en pouvoir jamais prévoir l'issuë. Ainsi j'eusse attendu en patience ce qu'il eût plû à la Providence d'ordonner de la destinée des deux partis sans courir aucun des risques, ausquels j'étois exposé à tous les momens des deux côtez. Ainsi je me fusse approprié l'amour public, que l'horreur que l'on a d'une action violente, concilie toûjours infailliblement à celui qu'elle fait souffrir. Ainsi je me fusse trouvé à la fin des troubles, Cardinal & Archevêque de Paris, chassé de son siege, par le parti qui étoit publiquement joint avec l'Espagne, purgé de la faction par ma retraite hors de Paris, purgé du Mazarinisme par ma retraite hors de la Cour ; & le pis du pis qui m'en pouvoit arriver après tous ces avantages, étoit d'être sacrifié par les deux partis, s'ils se fussent réünis contre moi, à l'emploi de Rome, qu'ils eussent été d'avis de me faire accepter, avec toutes les conditions que j'eusse voulu ; & qui à un Cardinal Archevêque de Paris, ne peut jamais être à charge ; parce qu'il y a mille occasions dans lesquelles il a toûjours lieu d'en revenir. J'eus toutes ces vûës, & plus grandes, & plus étenduës qu'elle ne sont sur ce papier. Je ne doutai pas un in-

ſtant que ce ne fuſſent les bonnes & les juſtes. Je ne balançai pas un moment à ne les pas ſuivre. L'interêt de mes amis, qui s'imaginois que je trouverois à la fin, dans le Chapitre des accidens, lieu de les ſervir & de les élever, me repreſenta d'abord qu'ils ſe plaindroient de moi, ſi je prenois un parti qui me tiroit d'affaire, & qui les y laiſſoit. Je ne me ſuis jamais repenti d'avoir préferé leur conſideration à la mienne propre; elle fut appuyée par mon orgüeil qui eût eû peine à ſouffrir que l'on eût crû que j'euſſe quitté le pavé à M. le Prince. Je me reproche & me confeſſe de ce mouvement, qui eût toutefois en ce tems-là un grand pouvoir ſur moi. Il fut imprudent; il fut foible; car je maintiens qu'il y a autant de foibleſſe que d'imprudence, à ſacrifier ſes grands & ſolides interêts à des pointilleſſes de gloire, qui eſt toûjours fauſſe quand elle nous empêche de faire ce qui eſt plus grand, que ce qu'elle nous propoſe. Il faut reconnoître de bonne foi, qu'il n'y a que l'experience qui puiſſe apprendre aux hommes à ne pas préferer ce qui les pique dans le preſent, à ce qui les doit toucher bien plus eſſentiellement dans l'avenir. J'ai fait cette remarque une infinité de fois. Je reviens à ce qui regarde le Parlement.

Je vous expliquerai en peu de paroles ce qui s'y paſſa depuis le quatre Juillet juſques au treize. La face en fut très-mélancolique; tous les Preſidens à Mortier s'étant retirez, & beaucoup de Conſeillers s'étant auſſi abſentez par la frayeur des ſeditions que le feu & le maſſacre de l'Hôtel de Ville n'avoient

pas diminuées. Cette solitude obligea ceux qui restoient à donner Arrêt, qui portoit défenses de desemparer, en quoi ils furent mal obéïs. Il se trouvoit par la même raison fort peu de monde aux Assemblées de l'hôtel de Ville. Le Prevôt des Marchands, qui ne s'étoit sauvé de la mort que par un miracle le jour de l'incendie, n'y assistoit plus. M. le Maréchal de l'Hôpital demeuroit clos & couvert dans sa maison. Monsieur fit établir en sa place, par une assemblée peu nombreuse, M. de Beaufort pour Gouverneur; & M. de Bruxelles pour Prevôt des Marchands. Le Parlement ordonna à ses Députez, qui étoient à St. Denis, de presser leurs réponses; & en cas qu'ils ne la pussent obtenir, de revenir dans trois jours reprendre leurs places.

Le 13. les Députez écrivirent à la Compagnie, & ils lui envoyerent la réponse du Roi par écrit. En voici la substance; que bien que Sa Majesté eût tout sujet de croire, que l'instance que l'on faisoit pour l'éloignement de M. le Cardinal Mazarin, ne fut qu'un prétexte, elle vouloit bien lui permettre de se retirer de la Cour, après que les choses necessaires pour établir le calme dans le Royaume, auroient été reglées, & avec les Députez du Parlement qui étoient déja presens à la Cour, & avec ceux qu'il plairoit à Mrs les Princes d'y envoyer. Mrs les Princes qui avoient connu que le Cardinal ne proposoit jamais de Conferences, que pour les décrier dans les esprits des peuples, se recrierent à cette proposition; & Monsieur dit avec chaleur, qu'elle n'étoit qu'un

piege qu'on leur tendoit, & que lui ni Monsieur son cousin, n'avoient aucun besoin d'envoyer des Députez en leur nom; puisqu'ils avoient toute confiance à ceux de la Cour du Parlement. L'Arrêt qui suivit fut conforme au discours de Monsieur, & ordonna aux Députez de continuër leurs instances pour l'éloignement du Cardinal. Mrs les Princes écrivirent aussi au President de Nesmond, pour l'assurer qu'ils continuëroient dans la résolution de poser les armes, aussi-tôt que le Cardinal seroit effectivement éloigné.

Le 17. les Députez manderent au Parlement, que le Roi étoit parti de St. Denis, pour aller à Pontoise; qu'il leur avoit commandé de le suivre; que sur la difficulté qu'il en avoit faite, il leur avoit ordonné de demeurer à St. Denis.

Le 18. ils écrivirent qu'ils avoient reçû un nouvel ordre de Sa Majesté de se rendre à Pontoise. La Compagnie s'émût beaucoup, & donna Arrêt, par lequel il fut dit que les Députez retourneroient à Paris incessamment. Monsieur, M. le Prince, & M. de Beaufort, sortirent eux-mêmes, avec douze mille Chevaux pour les ramener; & pour faire voir au peuple qu'on les tiroit d'un fort grand peril. La Cour ne s'endormoit pas de son côté, elle lâchoit à tous momens des Arrêts du Conseil, qui cassoient ceux du Parlement. Elle déclara nul tout ce qui s'étoit fait, tout ce qui se faisoit, & tout ce qui se feroit dans les Assemblées de l'Hôtel de Ville; & elle ordonna même que les deniers destinez au payement de ses rentes, ne

seroient portez d'orénavant qu'aux lieux où Sa Majesté feroit sa résidence.

Le 19. M. le President de Nesmond fit la Relation de ce qu'il avoit fait à la Cour, avec les autres Députez. Cette Relation qui étoit toute remplie de dits & de contredits, ne contenoit rien en substance de plus que ce que vous en avez vû dans les précedentes, à la réserve d'un article d'une Lettre écrite par M. Servien aux Députez, qui portoit; qu'en cas que Monsieur & M. le Prince continuassent à faire difficulté d'envoyer des Députez en leur nom, Sa Majesté consentoit qu'ils chargeassent ceux du Parlement de leurs intentions. Cette même Lettre assuroit, que le Roi éloigneroit M. le Cardinal de ses conseils aussi-tôt que l'on seroit convenu des articles qui pourroient être contestez dans la conference; & qu'il n'attendroit pas même pour le faire qu'ils fussent executez. L'on opina ensuite; mais l'on ne pût finir la déliberation que le 20. Il passa à déclarer, que le Roi étant détenu prisonnier par le Cardinal Mazarin, M. le Duc d'Orleans seroit prié de prendre la qualité de Lieutenant General de Sa Majesté, & M. le Prince convié à prendre sous lui le commandement des Armées, tant & si long-tems que le Mazarin ne seroit pas hors du Royaume; que copie de l'Arrêt seroit envoyée à tous les Parlemens du Royaume, qui seroient priez d'en donner un pareil. Ils ne défererent point à sa priere; car à la réserve de celui de Bourdeaux, il n'y en eût aucun qui en déliberât seulement; & bien au contraire, celui de Bretagne avoit mis sur

seance à ceux qu'il avoit donnez auparavant, jusques à ce que les Troupes Espagnoles qui étoient entrées en France, fussent tout-à-fait hors du Royaume. Monsieur ne fut pas mieux obeï sur ce qu'il écrivit de sa nouvelle dignité à tous les Gouverneurs des Provinces : & il m'avoüa de bonne foi, quelque tems après, que pas un seul, à l'exception de M. de Sourdis, ne lui avoit fait réponse. La Cour les avoit avertis de leur devoir par un Arrêt solemnel, que le Conseil donna en cassation de celui du Parlement, qui établissoit la lieutenance generale. Son autorité n'étoit pas même établie, au moins en la maniere qu'elle le devoit être dans Paris ; car deux miserables ayant été condamnez à être pendus le 23. pour avoir mis le feu dans l'hôtel de Ville, les Compagnies des Bourgeois qui furent commandées pour tenir la main à l'execution, refuserent d'obeïr.

Le 24. on ordonna que l'on feroit une Assemblée generale à l'Hôtel de Ville, pour aviser aux moyens de trouver de l'argent pour la subsistance des Troupes, & que l'on vendroit les Statuës qui étoient dans le Palais Mazarin, pour faire le fond de la tête à prix.

Le 26. Monsieur dit dans les Chambres assemblées, que sa nouvelle qualité de Lieutenant general l'obligeant à former un Conseil, il prioit la Compagnie de nommer deux de son Corps qui y entrassent, & de lui dire aussi si elle n'approuvoit pas qu'il priât M. le Chancelier d'y assister. Il passa à cet avis ; & M. Bignon même Avocat general, & le Caton de son tems, n'y fut pas con-

traite ; car il dit dans ses conclusions, qui furent d'une force & d'une éloquence admirable, que le Parlement n'avoit pas donné à Monsieur la qualité de Lieutenant General ; mais qu'il la pouvoit prendre dans la conjoncture, comme l'ayant de droit par sa naissance, qui le constituoit naturellement le premier Magistrat du Royaume. Il allegua sur cela Henri le grand, qui étant premier Prince du Sang, s'étoit apellé ainsi dans un discours qu'il avoit fait dans le temps des troubles.

Le 27. le Conseil fut établi par M. le Duc d'Orleans, & il fut composé de Monsieur, de M. le Prince, de Mrs de Beaufort, de Nemours, de Sully, de Brissac, de la Rochefoucaut, & de Rohan ; des Presidens de Nesmond & de Longueville ; Aubri & l'Archer President des Comptes, & le Noir de la Cour des Aides y furent Députez.

Le 29. il fut résolu dans l'Assemblée de l'Hôtel de Ville, de lever 800000. liv. pour fortifier les Troupes de Son Altesse Royale, & d'écrire à toutes les grandes Villes du Royaume, pour les exhorter à s'unir avec la Capitale. Le Roi ne manqua pas de casser par des Arrêts du Conseil tous ceux du Parlement, & toutes ces déliberations de l'Hôtel de Ville.

Je crois que je me suis acquitté exactement de la parole que je vous ai donnée, de ne vous guere importuner de mes reflexions, sur tout ce qui se passa dans les tems que je viens de parcourir plûtôt que de décrire. Ce n'est pas, comme vous le jugez aisément, faute de matiere ; il n'y en peut gueres avoir, qui en soit plus digne, ni qui en dût être

plus feconde. Les évenemens en sont bizarres, rares, extraordinaires; mais comme je n'étois pas proprement dans l'action, & que je ne la voyois même que d'une loge qui n'étoit qu'au coin du Theâtre, je craindrois si j'entrois trop avant dans le détail, de mêler dans mes vûës mes conjectures; & j'ai tant de fois éprouvé que les plus raisonnables, sont souvent fausses, que je les crois toûjours indignes de l'Histoire, & de l'Histoire particulièrement qui n'est faite que pour une personne à laquelle on doit par tant de titres, une verité pleinement incontestable. En voici deux sur cette matiere qui sont de cette nature; l'une est, que bien que je ne puisse vous démêler en particulier les differens ressorts des machines que vous venez de voir sur le Theâtre, parce que j'en étois dehors, je puis vous assurer que l'unique qui faisoit agir si pitoyablement Monsieur, étoit la persuasion où il étoit, que tout étant à l'avanture, le parti le plus sage étoit de suivre toûjours le flot (c'étoit son expression) & que ce qui obligeoit M. le Prince à se conduire comme il se conduisoit, étoit l'aversion qu'il avoit à la Guerre Civile, qui fomentoit & réveilloit même à tout moment, dans le plus interieur de son cœur l'esperance de la terminer promptement par une negociation. Vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'elles n'eurent jamais d'intermission. Je vous ai expliqué le détail de ces differens mouvemens, dans ce que je vous ai expliqué ci-dessus; mais je crois qu'il n'est pas inutile de vous les marquer encore en general dans le cours de cette narration, laquelle

vous presente à tous les instans des incidens, dont vous me demandez, sans doute, les raisons que j'obmets, parce que je n'en sai pas le particulier.

Je vous ai déja dit que j'avois rebuté Monsieur par mes monosyllabes; je m'y étois fixé à dessein; & je ne les quittai que lorsqu'il s'agit de la Lieutenance generale. Je la combattis de toute ma force, parce qu'il me força de lui en dire mon sentiment. Je la lui traitai d'odieuse, de pernicieuse & d'inutile; & je m'en expliquai, & si hautement, & si clairement, que je lui dis que je serois au desespoir, que tout le monde ne sçût pas sur cela mes sentimens, & que l'on crût que ceux qui avoient mon caractere particulier dans le Parlement, fussent capables d'y donner leurs voix. Je lui tins ma parole; M. de Caumartin s'y signala même par l'avis contraire. Je croyois devoir cette conduite au Roi, à l'Etat, & à Monsieur même. J'étois convaincu, comme je le suis encore, que les mêmes loix qui nous permettent quelquefois de nous dispenser de l'obeïssance exacte, nous défendent toûjours de ne pas respecter le titre du Sanctuaire; qui en ce qui regarde l'autorité Royale est le plus essentiel. J'étois de plus en état, à vous dire le vrai, de soûtenir ma maxime & mes démarches; car la contenance que j'avois tenuë dans la résolution de l'Hôtel de Ville, avoit saisi l'imagination des gens, & leur avoit fait croire que j'avois beaucoup plus de force que je n'en avois en effet; ce qui la fait croire, l'augmente, j'en avois fait l'experience; je m'en étois servi avec fruit, aussi-bien que des au-

tres moyens, que je trouvai encore en abondance dans les diſpoſitions de Paris, qui s'aigriſſoit tous les jours contre le parti des Princes, & par les taxes dont l'on ſe voyoit menacé, & par le maſſacre de l'Hôtel de Ville qui avoit jetté l'horreur dans tous les eſprits, & par le pillage des environs où l'Armée, qui depuis le combat de ſaint Antoine, étant campée dans le Fauxbourg ſaint Victor, faiſoit des ravages incroyables. Je profitois de tous ces deſordres, je les recevois d'une maniere qui me rendoit agreable à tous ceux qui les blâmoient; je ramenois inſenſiblement & doucement à moi tous ceux des Pacifiques qui n'étoient point attachez par profeſſion particuliere au Mazarin. Je réüſſis dans ce manége au point que je me trouvai à Paris en état de diſputer le pavé à tout le monde; & qu'après m'être tenu ſur la défenſive trois Semaines dans mon logis, avec les précautions que je vous ai marqué ci-deſſus, j'en ſortis avec pompe nonobſtant le ceremonial Romain. J'allois tous les jours au Luxembourg; je paſſois au milieu des gens de Guerre, que M. le Prince avoit dans les Fauxbourgs; & je crûs que j'étois aſſez aſſuré du Peuple pour croire que j'en pouvois uſer ainſi avec ſeureté. Je ne m'y trompai pas, au moins par l'évenement. Je reviens au Parlement.

Le 6. d'Août, Bachifert, Subſtitut du Procureur General, apporta aux Chambres aſſemblées deux lettres du Roi; l'une adreſſée à la compagnie, l'autre au Preſident de Neſmond, avec une Déclaration du Roi, qui portoit la tranſlation du Parlement à

Pontoise. La Cour avoit pris cette résolution après avoir connu que son sejour à saint Denis, n'avoit pas empêché que le Parlement & l'Hôtel de Ville n'eussent fait les pas que vous avez vû ci-devant. L'on s'émût fort dans l'Assemblée des chambres à cette nouvelle. L'on opina, & il fut dit que les Lettres & la Déclaration seroient mises au Greffe, pour y être fait droit, après que le Cardinal Mazarin seroit hors de France. Le Parlement de Pontoise, composé de quatorze Officiers, à la tête desquels étoient Messieurs les Presidens Molé, Novion, & le Coigneux, qui s'étoit un peu auparavant retiré de Paris en habit déguisé, fit des Remontrances au Roi, tendantes à l'éloignement du Cardinal Mazarin. Le Roi lui accorda ce qu'il lui demandoit, à l'instance même de ce bon & desinteressé Ministre qui sortit effectivement de la Cour, & se retira à *Bouillon*. Cette comédie, très-indigne de la Majesté Royale, fut accompagnée de tout ce qui la pouvoit rendre encore plus ridicule. Les deux Parlemens se foudroyerent par des Arrêts sanglants qu'ils donnoient les uns contre les autres.

Le 13. d'Août, celui de Paris ordonna que ceux qui assisteroient à l'Assemblée de Pontoise, seroient rayez du Tableau & du Registre.

Le 17. du même mois, celui de Pontoise verifia la Déclaration du Roi, qui portoit injonction au Parlement, à la chambre des Comptes & à la cour des Aides, que vû l'éloignement du Cardinal Mazarin, ils étoient prêts de poser les armes, pourvû qu'il plût

à S. M. de donner une amnistie, d'éloigner ses troupes des environs de Paris, de retirer celles qui étoient en Guyenne, de donner une route & seureté pour celles d'Espagne, de permettre à Messieurs les Princes d'envoyer vers S. M. pour conferer de ce qui pouvoit rester à ajuster. Le Parlement donna ensuite Arrêt, par lequel il fut ordonné que S. M. seroit remerciée de l'éloignement du Cardinal, & très-humblement suppliée de revenir en sa bonne ville de Paris.

Le 26. le Roi fit verifier au Parlement de Pontoise l'amnistie qu'il donna à tous ceux qui avoient pris les armes contre lui; mais avec des restrictions, qui faisoient que peu de gens y trouvoient leurs sûretez.

Le 29. & 31. d'Août, & le 2. Septembre, l'on ne parla presque à Paris dans les Chambres assemblées, que du refus que la Cour avoit fait à Monsieur & à M. le Prince des Passeports qu'ils lui avoient demandez pour Messieurs le Maréchal d'Estampes, le Comte de Fiesque, & Goulas, & de la réponse que le Roi avoit faite à une lettre de Monsieur. Cette réponse étoit en substance: qu'il s'étonnoit que M. le Duc d'Orleans n'eut pas fait de reflexion, qu'après l'éloignement de M. le Cardinal Mazarin, il n'avoit autre chose à faire suivant sa parole & sa Déclaration, qu'à poser les armes, renoncer à toutes associations & traitez, faire retirer les étrangers; après quoi ceux qui viendroient de sa part seroient très-bien venus.

Le 2. Septembre, l'on opina sur cette réponse du Roi; mais on n'eut pas le tems d'achever la Déliberation. Il fut seulement ar-

rêté que défenses seroient faites au Lieutenant criminel & particulier de faire publier aucune Déclaration du Roi sans ordre du Parlement ; ce qui fut ordonné sur l'avis que l'on eut, que ces Officiers avoient reçû commandement du Roi de faire publier & afficher dans la Ville celle d'amnistie, qui avoit été verifiée à Pontoise.

Le 3. l'on acheva la Déliberation sur la réponse du Roi à Monsieur. Il fut arrêté que les Députez de la Compagnie iroient trouver le Roi, pour le remercier de l'éloignement du Cardinal Mazarin, & pour le supplier de revenir en sa bonne ville de Paris ; que M. le Duc d'Orleans, & M. le Prince seroient priez d'écrire au Roi, & de l'assurer qu'ils mettroient bas les armes, aussi-tôt qu'il auroit plû à S. M. d'envoyer les Passeports necessaire pour la retraite des étrangers, & une amnistie en bonne forme, & qui fut verifiée dans tous les Parlemens du Royaume ; que S. M. seroit suppliée de recevoir les Députez de Messieurs les Princes ; que la chambre des Comptes & la Cour des Aides de Paris seroient conviées de faire la même Députation ; qu'Assemblée generale seroit faite dans l'Hôtel de Ville, & que l'on écriroit à M. le President de Mesmes, qui s'étoit aussi retiré à Pontoise, afin qu'il sollicitât les Passeports.

Permettez-moi, je vous supplie, de faire une pause en cet endroit, & de considerer avec attention cette illusion scandaleuse & continuelle avec laquelle un Ministre se jouë effectivement du nom & de la parole sacrée d'un grand Roi, & avec laquelle d'autre

part le plus auguste Parlement du Royaume, la Cour des Pairs se jouë, pour ainsi parler, d'elle-même, par des contradictions perpetuelles, & plus convenables à la legereté d'un College qu'à la majesté d'un Senat. Je vous ai dit quelquefois que les hommes ne se sentent pas dans ces sortes de fiévres d'Etat, qui tiennent de la frenesie. Je connoissois en ce tems-là des gens de bien qui étoient persuadez jusqu'au martyre, s'il eut été necessaire de la justice de la cause de Mrs les Princes. J'en connoissois d'autre & d'une vertu desinteressée & consommée, qui fussent morts avec joye pour la défense de celle de la Cour. L'ambition des Grands se sert de ces dispositions comme il convient à leurs interêts; ils aident à aveugler le reste des hommes, & ils s'aveuglent encore eux-mêmes après plus dangereusement que le reste des hommes. Le bon homme M. de Fontenay, qui avoit été deux fois Ambassadeur à Rome, qui avoit de l'experience & du bon sens & de l'intention sincere & droite pour l'Etat déploroit tous les jours avec moi la letargie dans laquelle les divisions domestiques font tomber, même les meilleurs citoyens, à l'égard du dehors de l'Etat. L'Archiduc reprit cette année-là Gravelines & Dunkerque. Cromwel prit sans Déclaration de Guerre, & avec une insolence injurieuse à la Couronne, sous je ne sai quel prétexte de represailles, une grande partie des Vaisseaux du Roi. Nous perdîmes Barcelone & la Catalogne; & Casal, la clef de l'Italie. Nous vîmes Brisac revolté, sur le point de tomber entre les mains de la Maison d'Au-

triche. Nous vîmes les drapeaux & les étendars d'Espagne voltigeant sur le Pont-neuf ; les Echarpes Jaunes & Lorraines parurent dans Paris avec la même liberté que les Isabelles & les Bleuës ; l'on s'accoûtumoit à ces spectacles & à ces funestes nouvelles de tant de pertes. Cette habitude qui avoit de terribles consequences me fit peur, & certainement beaucoup plus pour l'Etat que pour ma Personne. M. de Fontenay qui en étoit penetré, & qui le fut même de ce qu'il m'en vît touché, m'exhorta à sortir moi-même de la letargie, où vous êtes, me dit-il, à vôtre mode ; car enfin si vous vous considerez tout seul, vous avez pris le bon parti. Mais si vous faites reflexion sur l'état où est la capitale du Royaume, à laquelle vous êtes attaché par tant de titres, croyez-vous n'être pas obligé à vous donner plus de mouvement que vous ne vous en donnez ? Vous n'avez aucun interêt, vos intentions sont bonnes ; faut-il que par vôtre inaction vous fassiez autant de mal à l'Etat que les autres en font par leurs mouvemens les plus irréguliers ? M. le Seur Chatignonville, que vous avez vû depuis dans le Conseil du Roi, & qui étoit mon ami très-particulier, & homme d'une grande integrité, m'avoit fait depuis un mois ou six semaines, même avec empressement, des instances pareilles. M. de Lamoignon, qui est presentement Premier President du Parlement de Paris, & qui a eu dès sa jeunesse toute la réputation que merite une aussi grande capacité que la sienne, jointe à une aussi grande vertu, me faisoit tous les jours le même discours, M. de Va-

lencey Conseiller d'Etat, qui n'avoit pas à beaucoup près les talens des autres, mais qui étoit aussi-bien qu'eux Colonel de son quartier, me venoit dire tous les Dimanches au matin à l'oreille; sauvez l'Etat, sauvez la Ville, j'attends vos ordres. M. des Roches, chantre de Nôtre-Dame, & qui avoit la colonelle du Cloître, homme de peu de sens, mais de bonne intention, pleuroit reglément avec moi deux ou trois fois la semaine sur le même sujet. Ce qui me toucha le plus sensiblement de toutes ses exhortations, fut une parole de M. de Lamoignon, dont j'estimois autant le bon sens que la probité. Je vois, Monsieur, me dit-il, un jour qu'il se promenoit avec moi dans ma chambre, qu'avec un desintéressement parfait, qu'avec l'intention du monde la plus droite, vous allez tomber de l'amour public dans la haine publique. Il y a déja quelques tems que les esprits qui étoient tous pour vous dans le commencement, se sont partagez. Vous avez regagné du terrain par les fautes de vos ennemis: je vois que vous commencez à le reperdre, & que les Frondeurs croyent que vous ménagez le Mazarin, & que les Mazarins croyent que vous appuyez les Frondeurs. Je sçai que cela n'est pas vrai, & je juge même qu'il ne peut être vrai; mais ce qui me fait peur pour vous, c'est qu'il commence à être crû par une espece de gens, dont l'opinion forme toûjours avec le tems la réputation publique. Ce sont ceux qui ne sont ni Frondeurs, ni Mazarins, & qui ne veulent que le bien de l'Etat. Cette espece de gens ne peut rien dans le com-

mencement des troubles; elle peut tout dans les fins. Il n'y a rien, comme vous voyez, de plus sensé que ce discours; mais comme il ne m'étoit pas tout-à-fait nouveau, & que j'avois déja beaucoup fait de reflexions, qui au moins en approchoient, il ne m'émeut pas au point du dernier mot par lequel il termina. Voici d'étranges conjonctures. Il est d'un homme sage d'en sortir avec précipitation, même avec perte, parce que l'on court fortune d'y perdre tout son honneur, quoi que l'on s'y conduise avec toute sorte de sagesse. Je doute fort que le Connétable de saint Paul ait été aussi coupable, & ait eu d'aussi mauvaises intentions qu'on nous le dit. Cette derniere parole, qui est d'un sens droit & profond, me penetra d'autant plus que le pere Dom Carouges, Chartreux, que j'avois été voir la veille dans sa Cellule, m'avoit déja dit à propos de la conduite que je tenois; elle est si nette, elle est si haute, que tous ceux qui n'en seroient pas capables au poste où vous êtes, y conçoivent du mystere; & dans les tems embarrassez & malheureux, tout ce qui passe pour mystere est odieux. Je vous rendrai compte de l'effet que tous ces discours dont je viens de vous parler, firent sur mon esprit, après que j'aurai touché le plus briévement qu'il me sera possible, quelques faits qui meritent de n'être pas oubliez.

Vous avez vû ci-dessus que le Roi, après qu'il eût établi son Parlement à Pontoise, étoit allé à Compiegne. Il n'y mena pas M. de Boüillon qui mourut en ce tems-là d'une fiévre continuë; mais il fit venir M. le Chancelier qui sortit de Paris déguisé, & qui pré-

fera le Conseil du Roi à celui de Monsieur; dans lequel il est vrai qu'il eut fort lieu de ne pas entrer. Il n'y a que sa foiblesse qui puisse excuser un pas de cette nature à un Chancelier de France. Mais je ne suis pas moins persuadé, qu'il n'y a aussi que la molesse du Gouvernement du Cardinal Mazarin, qui eut pû remetre à la tête de tous les Conseils, & de toutes les Justices du Royaume, un Chancelier qui avoit été capable de le faire. L'un des plus grands maux que le Ministeriat de M. le Cardinal Mazarin ait fait au Royaume, est le peu d'attention qu'il a eu à en garder la dignité. Le mépris qu'il en a fait lui a réüssi; & ce succès est un second malheur plus grand encore que le premier, parce qu'il couvre & qu'il pallie les inconveniens qui arriveront infailliblement tôt ou tard à l'Etat de l'habitude que l'on en a prise. La Reine qui avoit de la hauteur, eut assez de peine à se résoudre au rappel du Chancelier; mais le Cardinal en étoit le maître, & au point que quand il s'entêta de M. de Bullion, entre les mains de qui il mit même les Finances, il répondit à la Reine, qui l'avertissoit de ne se pas fier à un homme de cet esprit; il vous appartient bien, Madame, de me donner des avis! Je sûs cette particularité trois jours après par Varennes à qui M. de Bullion lui-même l'avoit dit.

Il ne seroit pas juste d'oublier en ce lieu la mort de M. de Nemours, qui fut tué en duel, dans le marché aux Chevaux, par M. de Beaufort. Vous vous pouvez souvenir de ce que je vous ai dit de leur querelle, à propos du combat de Gergau, elle se renou-

vella par la dispute de la préseance dans le Conseil de Monsieur. M. de Nemours força presque M. de Beaufort à se battre; il y perit sur le champ d'un coup de pistolet à la tête. M. de Villars que vous connoissez, le servoit en cette occasion; & il tua Hericourt, Lieutenant des Gardes de M. de Beaufort. Je reviens au Luxembourg.

Vous croyez aisément que la confusion de Paris n'aida pas à mettre l'ordre dans la Cour de Monsieur. La mort de M. de Valois qui arriva le jour de la saint Laurent, y mit la douleur qui fait toûjours la consternation quand elle tombe sur le point de l'incertitude & de l'embarras. Un avis donné à Monsieur justement dans ce tems, par Madame de Choisy, d'une negociation de M. de Chavigny avec la Cour, du détail de laquelle je vous parlerai dans la suite, le toucha infiniment. Les nouvelles qui arrivoient de tous côtez assez mauvaises pour le Parti, le trouvant en cet état, agiterent encore plus son esprit, qu'il ne l'étoit dans son assiette naturelle, quoi qu'elle ne fut jamais bien saine. Persan avoit été obligé de rendre Mouron à Paluau, qui fut fait Maréchal de France après cette expedition. M. le Comte d'Harcourt avoit presque toûjours eu avantage dans la Guyenne, & Bourdeaux même se trouvoit divisé en tant de fausses partialitez, qu'il eut été difficile d'y faire aucun fondement. Marigny disoit assez plaisamment, que Madame la Princesse & Madame de Longueville, M. le Prince de Conty, & Marcin, le Parlement, les Jurats, & l'Armée, Marigny & Sarrasin y avoient chacun

leurs factions. Il avoit commencé une maniere de *Catholicon*, de ce qu'il avoit vû en ce Païs-là, qui en faisoit une image bien ridicule. Je n'en sais pas assez le détail pour vous en entretenir, & je me contente de vous dire, que ce qui en étoit revenu à Monsieur ne contribuoit pas à lui donner du repos dans ces agitations, & à lui faire croire que le Parti où il étoit engagé étoit bon. La Providence de Dieu, qui par des secrets ressorts, inconnus à ceux même qu'elle fait agir, dispose les moyens pour leurs fins, se servit des exhortations de ces Messieurs, que je viens de vous nommer pour me porter à changer ma conduite, justement au moment dans lequel ce changement trouvoit Monsieur dans des dispositions susceptibles de celles que je lui pourrois inspirer. La plus grande difficulté fut de me l'inspirer à moi-même; car quoi que je n'eusse dans moi-même que de très bonnes & de très-sinceres intentions pour l'Etat; & quoi que je ne souhaitasse que de sortir d'affaires avec quelque sorte d'honneur, je ne laissois pas de vouloir conserver un certain *Decorum* qu'il étoit assez difficile de rencontrer bien juste dans la conjoncture presente. Je convenois avec ces Messieurs, qu'il y avoit de la honte à demeurer les bras croisez, & à laisser perir la Capitale, & peut-être l'Etat; mais ils convenoient aussi avec moi, qu'il y avoit fort peu d'honneur à revenir d'aussi loin que de contribuër au rétablissement d'un Ministre odieux à tout le Royaume, & dans la perte duquel je m'étois autant distingué. Nous ne pouvions douter, ni les uns, ni

les autres, que tous les pas que nous ferions pour la Paix feroient cet effet infailliblement, quoi qu'indirectement : parce que nous ne pouvions ignorer que ce rétablissement étoit l'unique vœu de la Reine. M. de Fontenay me convainquit à la fin par ce raisonnement qu'il me fit une après-dînée dans les Chartreux, en nous promenant. Vous voyez que le Mazarin n'est qu'une maniere de *Godno* qui se cache aujourd'hui, & qui se montrera demain ; mais vous voyez aussi que soit qu'il se cache, soit qu'il se montre, le filet qui l'avance & qui le retire, est celui de l'autorité Royale, lequel ne se rompra pas apparemment si-tôt, de la maniere que l'on se prend à le rompre. Beaucoup de ceux même qui lui paroissoient les plus contraires, seroient bien fachez qu'il perit. Beaucoup d'autres seront très-consolez qu'il se sauve ; personne ne travaille veritablement & entierement à sa ruine ; & vous-même, Monsieur, (il parloit à moi) vous n'y donnez que mollement ; parce qu'il y a une infinité d'occasions dans lesquelles l'état où vous êtes avec M. le Prince, ne vous permet pas de vous étendre contre la Cour aussi librement & aussi pleinement, que vous le feriez sans cette considération. Je conclus, qu'il est impossible que le Cardinal ne se rétablisse pas, ou par une negociation avec M. le Prince, qui entraînera Monsieur toutes les fois qu'il lui plaira de se racommoder à la Cour, ou par la lassitude des Peuples qui ne s'aperçoivent déja que trop clairement, que l'on ne fait faire dans ce Parti ni la Paix ni la Guerre. Dans tous ces deux cas, que je

tiens pour infaillibles, vous perdez beaucoup ; car si vous ne vous tirez d'embarras, devant que le mouvement finisse par un accommodement de la Cour avec M. le Prince, vous aurez peine à vous démêler d'une intrigue dans laquelle, & la Cour, & M. le Prince songeront assurément à vous faire perir. Si la résolution vient par la lassitude des Peuples, en êtes-vous mieux ? & cette lassitude de laquelle l'on se prend toûjours à ceux qui ont le plus brillé dans le mouvement ; ne peut-elle pas corrompre & tourner contre vous-même, la sage inaction dans laquelle vous êtes demeuré depuis quelque tems ? Voilà, ce me semble, ce que vous pouvez prévoir ; mais voilà aussi ce que vous ne pouvez éviter, qu'en trouvant l'issuë devant que la Guerre Civile se termine par l'un ou l'autre de ces moyens que je viens de vous expliquer. Je sais bien que l'engagement où vous êtes avec Monsieur, & même avec le public touchant le Mazarin, ne vous permettent pas de travailler à son rétablissement ; & vous sçavez que par cette raison je ne vous ai jamais rien proposé tant qu'il a été à la Cour. Il n'y est plus, & quoi que son éloignement ne soit qu'un jeu & qu'une illusion, il ne laisse pas de vous donner lieu de faire certaines démarches qui conduisent naturellement à ce qui vous est bon. Paris, tout soûlevé qu'il est, souhaite avec passion la presence du Roi ; & ceux qui la demanderont les premiers, seront ceux qui en auront l'agrément dans le Peuple. J'avouë que le Peuple, selon ce principe, ne sait ce qu'il demande ;

Etat cette presence contribuëra aparemment à y ramener plûtôt le Mazarin. Mais enfin il la demande ; & comme le Cardinal est éloigné, ceux qui la demanderont les premiers ne passeront pas pour Mazarin. C'est vôtre unique compte ; car comme vous n'avez pas d'interêt particulier, & que vous ne voulez dans le fond, que le bien de l'Etat, & la conservation de vôtre réputation dans le Public, vous faites l'un sans nuire à l'autre. Je conviens que si vous pouviez empêcher le rétablissement du Cardinal, le parti que je vous propose ne seroit ni d'un Politique, ni d'un homme de bien ; car ce rétablissement doit être consideré par une infinité de raisons, comme une calomnie publique. Mais supposé, comme vous le suposez vous-même, qu'il soit infaillible par la mauvaise conduite de ses ennemis, je ne conçois pas comme la vûë d'une chose que vous ne pouvez empêcher, vous peut empêcher vous-même de sortir de l'embarras où vous trouvez par une porte qu'on vous ouvre, un champ de gloire & de liberté. Paris, dont vous êtes Archevêque, gemit sous le poids ; le Parlement n'y est plus qu'un phantôme ; l'hôtel de Ville y est un desert ; Monsieur & M. le Prince n'y sont Maîtres qu'autant qu'il plaira à la canaille la plus insensée ; les Espagnols, les Allemands & les Lorrains sont dans les Fauxbourgs, qui ravagent jusques dans les Jardins, vous qui en êtes le Pasteur & le Liberateur en deux ou trois rencontres, vous avez été obligé de vous garder dans vôtre propre Maison trois semaines durant ; & vous savez bien

qu'encore aujourd'hui vos amis sont en peine, quand vous ne marchez pas armé. Ne comptez-vous pour rien de faire finir toutes ces miseres, & manquerez-vous le moment unique que la Providence vous donne, pour vous donner l'honneur de les terminer ? Le Cardinal, qui est un homme de contre-tems, pour revenir demain ; & s'il étoit à la Cour, le Parti que je vous propose vous seroit plus impraticable qu'à homme qui vive. Ne perdez pas l'instant qui vous convient aussi par la raison des contraires plus qu'à homme qui vive ; prenez avec vous vôtre Clergé ; menez-le à Compiegne : remercier le Roi de l'éloignement du Mazarin ; demandez-lui son retour dans la Capitale ; entendez-vous avec ceux des Corps qui ne veulent que le bien, qui sont presque tous vos amis particuliers, & qui vous considerent déja comme leur chef naturel par vôtre dignité, dans une occasion qui lui est si propre & si convenable. Si le Roi revient effectivement à la Ville, le Peuple de Paris vous en aura l'obligation ; s'il vous le refuse, on ne laissera pas d'avoir de la reconnoissance de vôtre intention. Si vous pouvez gagner Monsieur sur ce point, vous sauvez tout l'Etat : parce que je suis persuadé que s'il sçavoit joüer son personnage en ce rencontre, il rameneroit le Roi à Paris, & que le Mazarin n'y reviendroit jamais. Je suppose qu'il y revienne dans le tems ; prévenez ce hasard, que je vois bien que vous craignez à cause du reproche que le peuple vous en pourroit faire ; prévenez, dis-je, ce hasard par l'emplâtre de Rome,

auquel

auquel vous m'avez dit plusieurs fois que vous êtiez résolu, plûtôt que de figurer avec lui. Vous êtes Cardinal, vous êtes Archevêque de Paris, vous avez l'amour du public, vous n'avez que trente-sept ans, sauvez la Ville, sauvez l'Etat. Voilà en substance ce que M. de Fontenay me dit, & ce qu'il me dit avec une rapidité qui n'étoit nullement de sa froideur ordinaire. Et il est vrai que j'en fus touché; car quoi qu'il ne m'aprit rien à quoi je n'eusse déja pensé, comme vous l'avez vû par les reflexions que j'avois faites à mon égard sur l'incendie de l'hôtel de Ville, je ne laissai pas de me sentir plus émû de ce qu'il me representoit sur cela, que tout ce que je m'en étois moi-même imaginé. Il y avoit déja assez longtems que cette députation du Clergé nous rouloit dans l'esprit à M. de Caumartin & à moi, & que nous en examinions, & les manieres & les suites. Je dois à M. Joly, la justice de dire, que ce fut lui le premier qui l'imagina, aussi-tôt que le Cardinal Mazarin se fut éloigné : nous joignimes tous ensemble, à la substance les circonstances que nous y jugeâmes les plus necessaires & les plus utiles. La premiere, & la plus importantes en tout sens, fut de porter Monsieur à aprouver du moins cette conduite, & les dispositions où je vous ai marqué ci-dessus qu'il étoit, nous donnoient lieu de croire que nous pourrions le tenter avec fruit. J'employai pour cet effet celles des raisons qui étoient le plus à son goût, dans ce que je vous ai dit ci-dessus, à propos du sentiment de M. de Fontenay. J'y ajoûtai les

avantages qu'il se donneroit à lui-même, procurant une amnistie, bonne, veritable, non fallacieuse, & au Parlement, & à la Ville, que l'on ne lui refuseroit pas certainement, s'il faisoit voir à la Cour un desir sincere de s'accommoder. Je lui fis voir que quand sa retraite à Blois, après laquelle il soupiroit depuis si long-tems, auroit été précedée du soin qu'il auroit eu de chercher dans la paix les seuretez necessaires, & au public & au particulier, elle ne lui pourroit donner que de la gloire ; & d'autant plus qu'elle ne seroit considerée que comme l'effet de la ferme résolution qu'il avoit prise, de n'avoir aucune part au rétablissement du Ministre ; que celle que je prétendois en mon particulier, de faire à Rome, devant que ce rétablissement s'effectuât, se pourroit attribuër à necessité : parce que beaucoup de gens croirois que j'y serois forcé par la crainte de ne pouvoir trouver ma seureté dans les suites de ce rétablissement ; que sa naissance le mettoit au-dessus, & de ces discours & de ces soupçons, & que s'il faisoit pour le public, devant que de se retirer, ce qui lui seroit assurément très-aisé du côté de la Cour, il seroit à Blois avec quatre Gardes, cheri, respecté, honoré, & des François & des Etrangers, & en état de profiter même pour le bien de l'Etat, toutes les fois qu'il lui plairoit, de toutes les fautes qui se feroient dans tous les Partis. Je vous supplie d'observer, que quand je fis ce discours à Monsieur, j'étois averti de bonne part, qu'il avoit eu cinq ou six jours devant, la derniere frayeur que je m'ag-

commodasse avec M. le Prince. Il me l'avoit lui-même assez témoigné, quoi qu'indirectement; mais Jouy à qui il s'en étoit ouvert à fond, à propos d'un je ne sais quel avis qu'il avoit que M. de Brissac y travailloit de nouveau, m'avoit dit que Monsieur s'étoit réüni. Si cela est, nous avons la Guerre Civile pour l'éternité. Vous jugez bien, que cette circonstance ne me détourna pas de la résolution que j'avois prise de le tenter. Je n'eus pas lieu de m'en repentir; car aussi-tôt que je fus entré en matiere, il entra lui-même dans tout ce que je lui disois. Il me railla sur la cessation des monosyllabes, ce qui étoit toûjours signe en lui qu'il aprouvoit ce dont on lui parloit. Il ajoûta ensuite des raisons aux miennes; ce qui en est un certain à tout le monde; & puis tout d'un coup il revint, comme s'il fût parti de bien loin; ce qui étoit son air, particulierement quand il n'avoit bougé d'une place; & il me dit: mais que ferons de M. le Prince? Je lui répondis: c'est à V. A. R. Monsieur, à sçavoir où elle en est avec lui; car l'honneur est préferable à toutes choses; mais comme j'ai lieu de croire que les negociations que l'on voit à droit & à gauche se font en commun, je m'imagine que vous vous pouvez entendre sur ce que je vous propose, comme vous vous entendez sur le reste. Vous vous joüiez, me dit-il, mais je ne suis pas si embarrassé sur ce point que vous croyez. M. le Prince a plus d'impatience que vous d'être hors de Paris; & il s'aimeroit mieux à la tête de quatre Escadrons dans les Ardennes, que de com-

mander à douze millions de gens tels que nous en avons ici, sans excepter le President Charton. Il étoit vrai, & Croissy qui étoit un des hommes du monde qui avoit le moins de secret, defaut qui est assez rare aux gens qui sont accoûtumez aux grandes affaires, me disoit tous les jours que M. le Prince sechoit d'ennuy, & qu'il étoit si las d'entendre parler de Parlement, de Cour des Aydes, de chambres Assemblées, & d'Hôtel de Ville, qu'il disoit souvent que M. son grand-pere n'avoit jamais été plus fatigué des Ministres de la Rochelle. Je ne laissai pas de connoître à ce discours de Monsieur, qu'il cherchoit des raisons pour se satisfaire lui-même à l'égard de M. le Prince. J'affectai pour me satisfaire moi-même de ne lui en fournir, ni de lui en suggerer aucune. Je demeurai dans la regle des monosyllabes sur ce sujet particulier, sur lequel il ne tint pas toutefois à Monsieur de me faire parler, non plus que sur les differentes negociations dont les bruits couroient toûjours faux ou vrais. Je me contentai de prendre, ou plûtôt de former ma mission. En voici la substance. Monsieur me commanda de faire une Assemblée generale des Communautez, d'y mander, & d'y presenter moi-même la Députation qui seroit à l'effet de supplier le Roi de donner la paix à ses peuples, & de revenir dans sa bonne Ville de Paris : de travailler par le moyen de mes amis dans les autres corps de la Ville, pour le même effet : de faire sçavoir à la Cour par Madame la Palatine, sans aucune lettre toutefois au moins que l'on pût montrer, que S. A.

Royale donnoit le premier branle à ce mouvement : de ne rien negocier pourtant en détail que lors que je serois moi-même à Compiegne, où je dirois à la Reine, qu'elle voyoit bien que Monsieur n'y feroit, ni même n'y souffriroit les démarches de tous les Corps, s'il n'avoit de très-bonnes & de très-sinceres intentions qu'il vouloit la paix, & qu'il la vouloit de bonne foi : que les engagemens publics qu'il avoit pris contre M. le Cardinal Mazarin, ne lui avoient pas permis de la conclure, ni même de l'avancer tant qu'il avoit été à la Cour : que presentement qu'il étoit dehors il souhaitoit avec passion de faire connoître à Sa Majesté, qu'il n'y avoit eu que cet obstacle qui l'eût empêché d'y travailler avec succès : qu'il lui déclaroit par moi qu'il renonçoit à tous les interêts particuliers : qu'il n'en prétendoit, ni pour lui, ni pour aucun de son parti ; qu'il ne demandoit que la seureté publique, pour laquelle il n'y avoit qu'à expliquer quelques articles de l'amnistie, & qu'à la revêtir de quelques formes qui se trouvoient être autant par l'évenement du service du Roi, que de la satisfaction des particuliers : qu'après qu'il auroit eu celle de voir le Roi dans le Louvre, il se retireroit avec autant de joye que de promptitude à Blois, en résolution de n'y penser qu'à son repos, & qu'à son salut ; & que tout ce qui feroit après cela à la Cour, ne seroit plus sur son compte pourvû que l'on voulut bien ne l'y pas mettre, & le laisser dans sa solitude où il promettoit de demeurer de bonne foi. Cette derniere periode étoit, comme vous voyez,

ſubſtantielle. Monſieur ajoûta à cette inſtruction un ordre précis & particulier d'aſſurer la Reine, que ſi M. le Prince ne ſe vouloit pas contenter de pouvoir demeurer en repos dans ſon Gouvernement, avec la pleine joüiſſance de toutes ſes penſions & de toutes ſes charges, il l'abandonneroit. Comme je lui repreſentai, qu'il me paroiſſoit qu'il pouvoit & qu'il devoit même adoucir cette expreſſion; point de fauſſe generoſité, reprit-il en colere, je fais ce que je dis, & je ſçaurai bien le ſoûtenir & le juſtifier.

Voilà préciſement comme je ſortis de chez Monſieur; j'executai ſes ordres à la lettre, & je ne rencontrois dans leur execution aucunes difficultez, que du côté duquel je n'en devois point attendre. Ce que je vais vous raconter eſt incroyable. Après que j'eus ménagé tous ces préalables que je crûs neceſſaires aux points de cette nature. J'envoyai Argenteuil ou Joly à Madame la Palatine, (je ne me reſſouviens pas préciſement lequel ce fut) pour en conferer avec elle. Elle l'aprouva au dernier point; mais elle m'écrivit que ſi je deſirois effectivement qu'elle réüſſit, c'eſt-à-dire, qu'il obligeât le Roi de revenir à Paris, il étoit neceſſaire que je ſurpriſſe la Cour: parce que ſi je lui donnois le loiſir de conſulter l'oracle, il ne lui répondroit que ſelon ce qui lui auroit été inſpiré & ſoufflé par les Prêtres des Idoles; leſquels, me mandoit-elle par un chifre que j'avois avec elle, que nous avions toûjours crû indéchiffrable, aiment mieux que tout le temple periſſe, que de vous laiſſer mettre ſeulement une pierre pour le re-

parer. Elle me demanda seulement cinq jours de delai pour avoir le tems d'en donner elle-même avis au Cardinal. Elle le trouva d'une maniere qui le força, pour ainsi dire, à y donner les mains, & à écrire à la Reine, qu'elle devoit au moins recevoir agreablement ma Députation.

Dès que les Telliers, les Serviens, les Undedées & les Fouquets en eurent le vent, ils s'y opposerent de toutes leurs forces, disant que ce ne pouvoit être qu'un piege dans lequel je voulois faire tomber la Cour; que si mon intention avoit été droite & sincere, j'aurois commencé par une negociation, & non pas par une proposition qui forçoit le Roi de revenir à Paris, sans avoir pris ses seuretez préalables, ou de s'atirer les plaintes de toute la Ville en n'y revenant pas. Madame la Palatine qui avoit l'ordre du Cardinal en main; se sentoit bien forte, & leur répondoit, que quand j'aurois la meilleure volonté du monde; je ne pouvois pas me conduire autrement que je me conduisois, parce qu'il étoit beaucoup moins seur pour moi de me commettre à une negociation, dans laquelle on me pouvoit tendre à moi-même mille & mille piéges, qu'à une Députation sur laquelle enfin le pis du pis étoit de faire connoître une bonne intention sans effet. Undedée soûtenoit que l'unique fin de ma proposition, étoit de pouvoir aller en seureté pour prendre mon Bonet. Madame la Palatine repartoit que la reception de ce Bonet, qui n'étoit qu'une pure ceremonie, m'étoit, comme il étoit vrai, de toutes les choses du monde la plus indifferente. L'Ab-

bé Fouquet revenoit à la charge, & soûtenoit que les intelligences qu'il avoit dans Paris, y rétabliroient le Roi au premier jour, sans qu'il en eût obligation à des gens qui ne proposoient de l'y mettre, que pour être en état de s'y maintenir eux-mêmes contre lui. Messieurs le Tellier & Servien, qui avoient été au commencement de leurs avis, se rendirent sur la fin, & à l'ordre du Cardinal, & aux fortes & solides raisons de la Palatine; & la Reine qui avoit tenu l'Abbé Charier que j'avois envoyé pour obtenir les passeports, trois jours après à Compiegne, même depuis la parole qu'elle avoit donnée de les accorder, les fit expedier, & elle y ajoûta même beaucoup d'honnêtetez. Je partis aussi-tôt avec les Députez de tous les Corps Ecclesiastiques de Paris, & près de deux cens Gentilshommes qui m'accompagnoient, entre lesquels j'avois avec moi cinquante Gardes de Monsieur. J'eûs avis à Senlis, qu'on avoit résolu à la Cour de n'y pas loger mon cortége; & Bautru même qui s'étoit mis de mon cortége pour pouvoir sortir de Paris, dont les portes étoient gardées, me dit qu'il me conseilloit de n'y pas entrer avec tant de gens. Je lui répondis aussi que je ne croyois pas qu'il me conseillât d'y aller seul avec des Curez; des Chanoines & des Religieux, dans un tems où il y avoit à la campagne une infinité de coureurs de tous les Partis. Il en convint, & il prit les devans pour expliquer à la Reine, & cette escorte & ce cortége que l'on lui avoit très-ridiculement grossis. Tout ce qu'il pût obtenir, fut que l'on me donneroit loge-

ment pour quatre-vingt chevaux ; vous remarquerez, s'il vous plaît, que j'en avois cent douze seulement pour les carosses. Cette foiblesse ne me fit que pitié ; ce qui me donna de l'ombrage, fut que je ne trouvai point sur mon chemin l'escoüade des Gardes du Corps, qui avoient accoûtumé en ce tems-là d'aller au-devant des Cardinaux, la premiere fois qu'ils paroissoient à la Cour. Ma défiance se fut changée en aprehension, si j'eusse sçû ce que je n'appris qu'à mon retour à Paris ; qui est que la cause pour laquelle l'on ne m'avoit pas fait cet honneur, étoit que l'on n'étoit pas encore bien résolu de ce que l'on feroit de ma personne ; les uns soûtenans qu'il me falloit arrêter, les autres qu'il étoit necessaire de me tuër ; & quelques-uns disant, qu'il y avoit trop d'inconveniens à violer en cette occasion la foi publique. M. le Prince Thomas fit dire à mon pere par le P. Senaut de l'Oratoire, le propre jour que je retournai à Paris, qu'il avoit été de ce dernier avis, qu'il ne nommoit personne ; mais qu'il y avoit au monde des gens bien scelerats. Madame la Palatine ne me témoigna pas que l'on eût été jusques-là ; mais elle me dit dès le lendemain que je fûs arrivé, qu'elle m'aimoit mieux à Paris qu'à Compiegne. La Reine me reçût pourtant fort bien ; elle se facha devant moi contre l'Exempt des Gardes qui ne m'avoit pas rencontré, & qui s'étoit égaré, disoit-elle, dans la Forêt. Le Roi me donna le Bonet le matin du lendemain, & Audiance l'après-dînée. Je lui fis la harangue qui est imprimée.

La Réponse du Roi fut honnête ; mais

generale ; & j'eus même beaucoup de peine à la tirer par écrit. * ....

Voilà ce qui parût à tout le monde de mon voyage de Compiegne : voici ce qui s'y passa dans le secret. Je dis à la Reine dans mon audience particuliere qu'elle me donna dans un petit cabinet : que je ne venois pas seulement à Compiegne en qualité de Deputé de l'Eglise de Paris, mais que j'en avois encore une autre, que j'estimois beaucoup davantage ; parce que je la croyois beaucoup moins inutile à son service que l'autre : que c'étoit celle d'envoié de Monsieur, qui m'avoit commandé d'assurer Sa Majesté, qu'il étoit dans la résolution de la servir réellement, effectivement & promptement, & sans aucun delai ; & en proferant ce dernier mot, je tirai de ma poche un petit billet, signé, *Gaston*, qui contenoit ces mêmes paroles. Le premier mouvement de la Reine fut d'une joye extraordinaire, & cette joye à mon opinion, tira plus que l'art, quoi que l'on ait voulu dire depuis ces propres paroles : Je savois bien, M. le Cardinal, que vous me donneriez à la fin des marques de l'affection que vous avez pour moi. Comme je commençois d'entrer en matiere, Undedée grata à la porte ; & comme je voulus me lever de mon siége pour l'aller ouvrir, la Reine me prit par le bras, & me dit : demeurez-là, attendez-moi. Elle sortit, elle entretint Undedée près d'un quart d'heure ; elle revint, & me dit qu'Undedée lui venoit

* Il y a quelques lignes effacées dans cet endroit du Manuscrit.

de donner un paquet d'Espagne. Elle me parut embarassée & changée dans sa maniere de me parler, au-delà de tout ce que je vous puis dire. Bluet duquel je vous ai parlé dans cette Histoire, m'a dit qu'Undedée qui avoit sçû que j'avois demandé à la Reine une Audience particuliere, l'étoit venuë interrompre, en lui disant: qu'il avoit reçû ordre de M. le Cardinal Mazarin, de la conjurer de ne m'en donner aucune de cette nature, qui ne serviroit qu'à donner de l'ombrage à ses fidéles Serviteurs. Ce Bluet m'a juré plus d'une fois qu'il avoit vû cette Lettre en original entre les mains d'Undedée, qui ne l'a reçût que justement dans le tems, où j'étois enfermé avec la Reine dans le petit cabinet. Il est vrai aussi que j'observai que quand elle y entra, elle se mit auprès d'une fenêtre, dont les vîtres décendent jusqu'au plancher, & qu'elle me fit mettre en lieu où tout ce qui étoit dans la Cour la pouvoit voir & moi aussi. Ce que je vous raconte est assez bizarre; & j'aurois encore de la peine à le croire, si tout ce que j'observai dans la suite ne m'avoit fait connoître que la défiance étoit si generalement répanduë à Compiegne & en tous les particuliers, & sur tous les particuliers, que qui ne l'a pas vû ne le peut concevoir. Messieurs Servien & le Tellier se haïssoient cordialement; Undedée étoit leur espion, comme il l'étoit de tout le monde; l'Abbé Fouquet aspiroit à la seconde place dans l'espionage; Bertet, Brachet, Sirou, & le Maréchal du Plessis y étoient pour leur *Vade*; Madame la Palatine m'avoit informé de la carte du Païs; mais

je vous confesse que je ne me l'étois pû figurer au point que je la trouvai. La Reine toutefois ne pût s'empêcher nonobstant l'avis d'Undedée de me témoigner & joye & reconnoissance. Mais comme, ajoûta-t-elle, les conversations particulieres feroient parler le monde, plus qu'il ne convient à Monsieur, à vous-même, & à cause des égards qu'il faut garder vers le Peuple; voyez la Palatine, & convenez avec elle de quelques heures secrettes, où vous puissiez voir M. Servien. Bluet me dit depuis, que c'étoit celui qu'Undedée lui avoit suggeré pour parler d'affaires avec moi, parce que c'étoit celui qui avoit paru le plus mal-intentionné pour moi; & que Servien qui craignoit les mauvais offices des subalternes, avoit refusé d'entrer en aucunes negociations particulieres avec moi, à moins qu'il n'eut pour collegue ou plûtôt pour témoin M. le Tellier, qui ne manquera pas, dit-il, à la Reine, de faire suggerer à M. le Cardinal, que je prens des mesures avec le Cardinal de Retz; & c'est pour cela, Madame, que je suplie très-humblement Vôtre Majesté, qu'il en soit de part. Je ne sai ce que je vous dis de cela, que par Bluet qui étoit à la verité un assez bon Auteur pour le petit détail; car il étoit intime d'Undedée. Ce qui me fait croire qu'il ne l'avoit pas inventé, c'est que je trouvai effectivement chez madame la Palatine où j'allai entre onze heures & minuit, M. le Tellier avec M. Servien, dont je fus assez surpris, parce que je n'avois pas lieu de croire qu'il eût de fort bonnes dispositions pour moi. Je vous rendrai compte dans la suite

des raisons que j'avois de le soupçonner. Il me parût que ces Messieurs avoient déja été informez par la Reine de ce que j'avois à leur proposer; en voici la substance: que Monsieur étoit résolu de conclure la paix de bonne foi, & que pour faire connoître à la Reine la sincerité de ses intentions, il avoit voulu contre toutes les regles & tous les usages de la politique ordinaire, commencer par les effets· qu'il eût été difficile d'en donner un plus efficace & plus essentiel qu'une Déption aussi solemnelle que celle de l'Eglise de Paris, résoluë & executée à la face de M. le Prince & des Troupes d'Espagne, logées dans les Fauxbourgs; & qu'il offroit sans balancer, sans negocier, sans demander ni directement ni indirectement aucun avantage particulier, de se déclarer contre tous ceux qui s'opposeroient, & à la paix & au retour du Roi à Paris, pourvû qu'on lui donnât pouvoir de promettre à M. le Prince, qu'on le laisseroit en paix dans ses Gouvernemens, en renonçant de sa part à toutes associations avec les étrangers, & que l'on envoyât une amnistie pleine, entiere & non captieuse, pour être verifiée par le Parlement de Paris. Il eût été difficile de s'imaginer qu'une proposition de cette nature n'eût pas été, je ne dis pas reçûë, mais applaudie; parce que supposé même qu'elle n'eût pas été sincere, ce qu'ils pouvoient soupçonner au moins selon leurs maximes corrompuës, ils en eussent pû toûjours tirer leurs avantages en plus d'une maniere. Ce qui me fit juger que ce ne fut pas la défiance qu'ils eurent de moi qui les empêcha d'en profiter, mais

celle qu'ils avoient l'un de l'autre, fut qu'ils ſe regarderent, & qu'ils attendirent même aſſez long-tems qui s'expliqueroit le premier. La ſuite & encore davantage, l'air de la converſation qui ne ſe peut exprimer, me marquent plus que ſuffiſamment que je ne me trompois pas dans ma conjecture. Je n'en tirai que des galimatias; & Madame la Palatine, qui quoi que très-connoiſſante de cette Cour, en fut ſurpriſe au dernier point, m'avoüa le lendemain au matin qu'il y avoit beaucoup de ce que j'avois ſoupçonné; quoi qu'à tout haſard ajoûta-t-elle, je ſuis réſoluë, ſi vous y conſentez, de leur parler comme ſi j'étois perſuadée que ce ne ſoit pas la défiance qu'ils ont de vous, qui les empêche d'agir comme des hommes; car il eſt vrai, continua-t-elle, que ce que j'en ai vû cette nuit n'eſt pas humain. J'y donnai les mains, pourvû qu'elle ne parlât que comme d'elle-même; car il eſt vrai qu'après ce qui m'avoit paru de leurs manieres d'agir, je ne pouvois pas me réſoudre à aller auſſi loin, & que je l'avois réſolu, & que j'en avois le pouvoir. Elle y ſuppléa; car elle ne dit pas ſeulement à la Reine ce qui s'étoit paſſé la nuit chez elle, mais elle y ajoûta ce qu'il n'avoit tenu qu'à ces Meſſieurs qui s'y fut paſsé. Enfin elle l'aſſura, que moyennant ce que je vous ai marqué ci-deſſus, Monſieur abandonneroit M. le Prince, & ſe retireroit à Blois: après quoi il ne ſe mêleroit plus de ce qui pourroit arriver. C'étoit-là le grand mot, & qui devoit décider. La Reine l'entendit, & même le ſentit. Tous les ſubalternes entreprirent de le lui vouloir faire paſſer

pour un piege, en lui disant que Monsieur me donnoit cette lueur, que pour attirer & tenir le Roi dans Paris, au moment même que lui Monsieur s'y donnoit une nouvelle autorité, par l'honneur qu'il s'y donnoit du retour du Roi, très-agreable au public, & par la porte que l'on voyoit qu'il affectoit de se reserver en ne s'expliquant point sur celui de M. le Cardinal Mazarin. J'ai deja remarqué que je connus clairement, que ce raisonnement étoit moins l'effet d'aucune défiance qu'ils eussent en effet sur une matiere qui commençoit à être éclaircie par l'état des choses, que de la crainte que chacun d'eux avoit en son particulier, de faire quelque pas vers moi que son compagnon pût interpreter auprès du Cardinal; & il est aisé de juger, que si la conduite qu'ils tinrent en cette occasion leur eût été inspirée par la défiance qu'eux-mêmes inspirerent dans l'esprit de la Reine, ils eussent cherché des temperamens qui les eussent pû empêcher de tomber dans le piege; qu'ils eussent contribué à ne pas aigrir & les esprits & les affaires, dans ces momens où il étoit si necessaire de les radoucir.

L'évenement qui fut favorable à la Cour, a justifié cette conduite, & je sais que les Ministres ont dit depuis, qu'ils étoient si assurez des dispositions de Paris, qu'ils n'avoient pas besoin de ces ménagemens. Jugez-en, je vous supplie, parce que vous allez voir, après que je vous aurai encore suppliée d'observer une ou deux circonstances, qui quoi que très-legeres, vous marqueront l'état, où tous ces espions de profession,

dont je vous ai parlé tantôt, mettoient la Cour. La Reine leur étoit si soûmise, & elle craignoit leur raport à un tel point, qu'elle conjura la Palatine de dire à Undedée sans affectation, qu'elle lui avoit fait de grandes railleries de moi; & elle lui dit à lui-même que je l'avois assurée que M. le Cardinal étoit un honnête homme, & que je ne prétendois pas à sa place. Je vous puis assurer à mon tour, que je ne lui avois dit ni l'une ni l'autre de ces sottises. Elle n'oublia pas non plus de faire la cour à l'Abbé Fouquet, en se moquant avec lui de la dépense que j'avois faite en ce voyage. Il est vrai qu'elle fut immense pour le peu de tems qu'elle dura. Je tenois sept tables servies en même-tems, & j'y dépensois 800. écus par jour. Ce qui est necessaire n'est jamais ridicule. La Reine me dit lors que je reçûs ses commandemens, qu'elle remercioit Monsieur; qu'elle se sentoit très-obligée: qu'elle esperoit qu'il contribuëroit à mettre les dispositions necessaires au retour du Roi: qu'elle l'en prioit, & qu'elle ne feroit pas un pas sans concerter avec lui. Surquoi je lui répondis, je crois, Madame, qu'il auroit été à propos de commencer dès aujourd'hui. Elle rompit le discours. J'eus sujet de me consoler des railleries de M. l'Abbé Fouquet, par la maniere dont je fus reçû à Paris; j'y entrai avec un applaudissement incroyable, & j'allai décendre au Luxembourg, où je rendis compte à Monsieur de ma negociation. Il faillit à tomber de son haut; il s'emporta; il pesta contre la Cour; il entra vingt fois chez Madame, & il en sortit autant de fois; & puis il me dit tout d'un coup: M. le

Prince s'en veut aller. M. le Comte de Fuenſaldaigne lui mande qu'il a ordre de lui remettre entre les mains toutes les forces d'Eſpagne ; mais il ne le faut pas laiſſer partir. Ces gens-là nous viendroient étrangler dans Paris. Il faut que la Cour y ait des intelligences que nous ne connoiſſons pas, pourroit-elle agir comme elle fait, ſi elle ne ſentoit ſes forces : Voilà l'une des moindres periodes d'un diſcours de Monſieur, qui dura plus d'une grande heure. Je ne l'interrompis pas, & même quand il m'interrogeoit, je ne répondois que par monoſyllabes. Il s'impatienta à la fin, & me commanda de lui dire mon ſentiment, en ajoûtant : je vous pardonne vos monoſyllabes, quand je fais ce qu'il plaît à M. le Prince contre vos ſentimens ; mais quand je ſuis vôtre ſentiment, comme je l'ai fait en cette occaſion, je veux que vous me parliez à fond. Il eſt juſte, Monſieur, lui répondis-je, que je parle toûjours ainſi à V. A. R. quelque ſentiment qu'il lui plaiſe de prendre. Je ne deſavoüe pas les miens en ce rencontre ; je fais plus, car je ne m'en repens pas, je ne conſidere point les évenemens, la fortune en décide ; mais elle n'a aucun pouvoir ſur le bon ſens. Le mien eſt moins infaillible que celui des autres, parce que je ne ſuis pas ſi habile ; mais pour cette fois je le tiens auſſi droit, que s'il avoit bien réüſſi, & il ne me ſera pas difficile de le juſtifier à V. A. R. Monſieur m'arrêta à cet endroit, même avec précipitation ; & il me dit : ce n'eſt pas ce que j'ai voulu dire, je ſai bien que nous avons eu raiſon ; mais enfin ce n'eſt pas aſſez d'avoir

raison en ce monde; & c'est encore moins de l'avoir eu. Qu'est-il besoin de faire? Nous allons être pris à la gorge; vous voyez comme moi que la Cour ne peut pas être aveuglée au point d'agir, comme elle fait, & qu'il faut, ou qu'elle soit accommodée avec M. le Prince, ou qu'elle soit maîtresse de Paris sans moi. Madame, qui avoit impatience de savoir à quoi se termineroit cette scene, entra à ce mot dans le cabinet des Livres; & pour vous dire le vrai, j'en eus une grande joye: parce qu'en tout où elle n'étoit pas prévenuë, elle avoit le sens droit, quoi que son esprit fut assez borné. Monsieur continuant devant elle à me commander de lui dire mon sentiment, je le suppliai de me permettre de le mettre par écrit; ce qui étoit toûjours le mieux avec lui: parce que sa vivacité faisoit qu'il interrompoit à tout moment le fil de ce que l'on lui disoit. Voici ce que j'ai transcrit sur l'original, que je retrouvai par un fort grand hasard.

Je crois que S. A. R. doit supposer pour certain, que la hauteur de la Cour vient moins de la connoissance qu'elle ait de ses forces, que de la confusion où l'absence du Cardinal, & la multitude de ses Agens la met deux ou trois fois le jour. Mais comme une partie de la discussion dont il s'agit presentement, doit être fondée sur ce principe, il n'est pas juste que Monsieur m'en croye sur ma parole, qui enfin n'est fondée elle-même que sur ce que je crois en avoir vû à Compiegne; & en quoi par consequent je puis me tromper. Je le supplie par cette raison, de

prendre comme préalable à toutes choses, la résolution de s'éclaircir sur ce point, & de penetrer si ce que je crois avoir vû à Compiegne est fondé; c'est-à-dire, pour me mieux expliquer, s'il est vrai que la Cour ait veritablement la hauteur qui m'y a paru, & si cette hauteur est l'effet, ou de la confusion que je vous viens de marquer, ou de la défiance & de l'aversion qu'elle ait pour ma personne. S. A. R. peut voir clair en ce détail en deux jours, par le canal de M. Damville, & par celui de ceux de sa maison, qui sont plus agreables que moi à la Reine. Si j'ai vû faux, il ne me paroît rien de nouveau qui la doive empêcher de pousser sa pointe, & de travailler à la paix comme elle l'avoit résolu, en se servant des gens qui seront écoutez à la Cour, plus favorablement que moi. Si je ne me suis pas trompé dans ma conjecture, il s'agit de déliberer si Monsieur doit changer de pensée, ne plus songer à s'acommoder, & faire la guerre tout de bon, au risque de tout ce qui en peut arriver, ou se sacrifier lui-même au repos de l'Etat & à la tranquilité publique. Ceux à qui il commande de lui dire leurs sentimens sur cette matiere, sont fort embarassez : parce qu'il n'y va rien moins pour eux que de passer, ou pour factieux qui veuillent éterniser la guerre Civile, ou pour des traitres qui vendent leur parti, ou pour des idiots qui traitent dans le cabinet les affaires d'Etat, comme ils traiteroient en Sorbonne des Cas de Conscience. Et le malheur est que ce ne sera pas leur bonne & mauvaise conduite, ni leur bonne ou mauvaise intention, qui leur don-

tieront, ou qui les défendront de ces titres. Ce sera la fortune, ou même la propre conduite de leurs ennemis; cette observation ne m'empêchera pas de parler à S. A. R. en cette occasion, avec la liberté que je me sentirois si je n'y mettois rien du mien, dans une conjoncture où je suis assuré que l'on ne peut rien dire qui ne soit mal, par la même raison qui fait que l'on n'y peut rien faire qui soit bien. Monsieur n'a, ce me semble, que deux partis à prendre, comme je viens de dire, supposé que la Cour soit dans la disposition où je la crois; qui sont, ou de plier à tout ce qu'elle voudra, & de consentir qu'elle se rétablisse dans Paris par elle-même, sans lui en avoir aucune obligation, & sans avoir donné aucune seureté au Public; ou de s'y opposer avec vigueur & avec fermeté, & l'obliger par une grande & forte resistance à entrer en traité & à pacifier l'Etat par les mêmes moyens que l'on a toûjours cherché à la fin des Guerres civiles. Si le respect que je dois à S. A. R. me permettoit de me compter seulement pour un zero dans une aussi grande affaire que celle-ci, je prendrois la liberté de lui dire: que le premier parti me seroit bon, parce qu'il me conduiroit, au travers à la verité de quelques murmures qu'il éleveroit contre moi dans les commencemens, au poste que je suis persuadé ne m'être pas mauvais. Les Frondeurs diront d'abord, que mes conseils auront été foibles. Les Pacifiques, dont le nombre est toûjours le plus grand dans la fin des Guerres civiles, diront qu'ils sont sages & d'un homme de bien. Je serois sur tout Cardinal & Ar-

chevêque de Paris, relegué si vous voulez à Rome, mais relegué pour un tems, & pour ce tems-là même dans les plus grands emplois. Les Politiques se joindroient par l'évenement aux Pacifiques. Le feu contre le Mazarin seroit ou éteint ou assoupi par son rétablissement. Les murmures qui se seroient élevez contre moi, seroient oubliez, & l'on ne s'en ressouviendroit que pour faire dire encore davantage que je suis un habile & galant homme, qui me serois tiré fort adroitement d'un mauvais pas. Voila comme se traite dans les esprits des hommes, la réputation des particuliers. Il n'en va pas ainsi de celle des grands Princes: parce que leur naissance & leur élevation étant toûjours plus que suffisante pour tirer leur Personne & leur Fortune du naufrage, ils n'en peuvent jamais sauver leur réputation par les mêmes extases qui en préservent les subalternes. Quand Monsieur aura laissé transferer le Parlement, interdire l'hôtel de Ville, enlever les chaînes de Paris, exiler la moitié des compagnies Souveraines, l'on ne dira pas qu'eut-il pû faire pour l'empêcher? Il se fut peut-être perdu lui-même. On dira, il ne tenoit qu'à lui de l'empêcher; ce n'étoit pas une affaire, il n'avoit qu'à le vouloir. L'on m'objectera par la même raison, que quand il aura fait la Paix, quand il sera retiré à Blois, quand le Cardinal Mazarin sera rétabli; l'on m'objectera, dis-je, que l'on me fera les mêmes discours, mais je soûtiens que la difference y sera très-grande & toute entiere, en ce que Monsieur peut ne pas prévoir, au moins à l'égard des Peuples, ce rétablisse-

ment du Mazarin, & n'a pas pû ne point voir, comme present dès à cette heure, cette punition de Paris qui, s'il ne s'y oppose, arrivera peut-être demain. J'apprehende pour le gros de l'Etat le rétablissement de M. le Cardinal Mazarin. Il ne me feroit pas de peine, au moins pour le present, pour Paris. Ce n'est ni son humeur, ni son interêt de le châtier; & s'il étoit à la Cour à l'heure qu'il est, je craindrois moins pour la Ville que je ne crains. Ce qui me fait trembler pour elle, c'est l'aigreur naturelle de la Reine, la violence de Servien, la dureté du Tellier, l'emportement de l'Abbé Fouquet, la folie d'Ondedée. Tout ce que ces gens-là conseilleront dans les premiers mouvemens d'une reduction, tout ce qu'ils executeront sera sur le compte de Monsieur, & de Monsieur qui sera encore dans Paris, où à la porte de Paris, au lieu que tout ce qui arriveroit; après qu'il auroit fait un Traité raisonnable, & qu'il auroit pris toutes les seuretez convenables à une affaire de cette nature, de concert même avec le Parlement & avec les autres corps de la Ville; & après, qu'ensuite il se seroit retiré à Blois, au lieu, dis-je, que tout ce qui arriveroit après cela, je dis tout, sans excepter même le retour du Cardinal, seroit purement sur le compte de la Cour, à la décharge & à l'honneur même de Monsieur. Voilà mes pensées touchant le premier parti. Voici mes reflexions sur le second, qui est celui de continuër, ou plûtôt de renouveller la Guerre.

Monsieur ne le peut plus faire à mon sens, qu'en retenant M. le Prince auprès de lui. La

Cour a gagné beaucoup de terrain dans les Provinces, particulierement où l'ardeur des Parlemens est beaucoup attiedie. Paris même n'est pas à beaucoup prés comme il étoit & quoi qu'il s'en faille beaucoup qu'il ne soit aussi comme on le veut persuader à la Cour, il est constant qu'il est necessaire de le soûtenir, & que les momens même commencent à y devenir précieux. La personne de M. le Prince n'y est pas aimée; sa valeur, sa naissance, ses Troupes y sont toûjours d'un très-grand poids; enfin je suis persuadé que si Monsieur prend le second parti, le premier pas qu'il doit faire est de s'assurer de M. son cousin. Le second à mon avis est de s'expliquer publiquement sans delai, & dans le Parlement & dans l'Hôtel de Ville, de ses intentions & des raisons qu'il a de les avoir; d'y faire mention des avances qu'il a faites par moi à la Cour, & du dessein formé qu'elle a de rentrer dans Paris, sans donner aucunes suretez, ni aux Compagnies Souveraines ni à la Ville, de la résolution que lui Monsieur a prise de s'y opposer de toute sa force, & de traiter comme ennemis tous ceux qui directement ou indirectement auront le moindre commerce avec elle. Le troisiéme pas, à mon opinion, est d'executer avec vigueur ces Déclarations; & de faire la Guerre, comme si l'on ne devoit jamais penser à faire la paix. Le pouvoir que S. A. R. a dans le peuple, me fait croire, même sans en douter, que tout ce que je viens de proposer est possible; mais j'ajoûte qu'il ne le sera plus dès qu'elle n'y employera pas toute son authorité; parce que les démarches

contraires qu'elle a laissé faire vers la Cour, ont rendu plus difficiles celles qui lui sont presentement necessaires. C'est à elle à considerer ce qu'elle peut attendre de M. le Prince, ce qu'elle en doit craindre, jusqu'où elle veut aller avec les étrangers, où elle en veut tenir avec le Parlement, ce qu'elle veut résoudre sur l'hôtel de Ville; car à moins que de se fixer sur tous ces points, d'y prendre des résolutions certaines, de ne s'en départir point, & de se résoudre à ne plus garder ces temperamens qui prétendent l'impossible, & prétendent de concilier les contradictions, Monsieur retombera dans tous les inconveniens où il s'est vû, & qui seront sans comparaison plus dangereux que par le passé, en ce que l'état où sont les choses, fait qu'ils sont décisifs. Il ne m'apartient pas de décider sur une matiere de cette consequence; c'est à Monsieur à se résoudre, *sola mihi obsequio gloria relicta est.*

Voilà ce que j'écrivis à la hâte à S. A. R. & presque d'un trait de plume sur la table du cabinet des livres du Luxembourg. Monsieur le lût avec application; il le porta à Madame; on raisonna sur le fond tout le soir; l'on ne conclut rien; Monsieur balançant toûjours & ne choisissant point. Je trouvai M. de Caumartin chez le President Bellievre, qui s'étoit fait porter à cause d'une fluxion qu'il avoit sur l'œil, dans une maison du Fauxbourg St. Michel, où j'allai au retour de cette conference. Je lui raportai le précis du raisonnement que vous venez de voir; il m'en gronda en me disant ces propres paroles: je ne sai à quoi vous

pensez;

pensez ; car vous vous exposez à la haine des deux Partis, en disant trop la verité de tous les deux. Et je lui répondis : je sais bien que je manque à la Politique ; mais je satisfais à la Morale ; & j'estime plus l'une que l'autre. Le President Belliévre prit la parole, & dit : je ne suis pas de vôtre sentiment, même selon la politique. M. le Cardinal joue le droit du jeu en l'état où sont les affaires ; elles sont si incertaines & particulierement avec Monsieur, qu'un homme sage n'en peut prendre sur soi la décision. Monsieur m'envoya querir deux heures après chez madame de Pomereux, & je trouvai à la porte du Luxembourg un Page qui me dit de sa part, de l'aller attendre dans la chambre de Madame. Il n'avoit pas voulu que je l'allasse interrompre dans le cabinet des Livres, parce qu'il y étoit enfermé avec Goulas, qu'il questionnoit sur le sujet que vous allez voir. Il vint quelque tems après chez Madame, & me dit d'abord : vous m'avez tantôt dit, que le premier pas qu'il falloit que je fisse, en cas que je me résolusse à la continuation de la Guerre, seroit de m'assurer de M. le Prince ? comment diable le puis-je faire ? Vous savez, lui répondis-je, que je ne suis pas avec lui en état de répondre sur cela ; c'est à V. A. R. à savoir ce qu'elle y peut, & ce qu'elle n'y peut pas. Comment voulez-vous que je le sache, reprit-il, Chavigny a un Traité presque conclu avec l'Abbé Fouquet ? Vous souvient-il de l'avis que Mademoiselle de Choisy me donna dernierement, assez en general ? J'en viens d'aprendre tout le détail.

M. le Prince jure qu'il n'est point de tout cela, & que Chavigny est un traître; mais qui le sait? Ce détail est que Chavigny traitoit avec l'Abbé Fouquet, & qu'il promettoit à la Cour de faire tous ses efforts pour obliger M. le Prince à s'accommoder à des conditions raisonnables avec le Cardinal Mazarin. Une Lettre de M. l'Abbé Fouquet à M. le Tellier, qui fut prise par un Parti Allemand, & qui fut aportée à Tavannes, justifioit pleinement M. le Prince de cette negociation; car elle portoit en termes formels, qu'en cas que M. le Prince ne voulut pas se mettre à la raison, lui M. de Chavigny s'engageoit à la Reine à ne rien oublier pour le broüiller avec Monsieur. M. le Prince, qui eut en main l'original de cette Lettre, s'emporta contre lui au dernier point; il le traita de perfide, en parlant à lui-même. M. de Chavigny, outré de ce traitement, se mit au lit, & il n'en releva pas.
M. de Bagnoles qui étoit de ses amis & des miens aussi, me vient prier de l'aller voir. Je le trouvai sans connoissance, & je rendis à sa famille tout ce que j'avois souhaité de rendre à sa personne. Je me souviens que Mademoiselle du Plessis-Guenegaut étoit dans la chambre, où il expira deux ou trois jours après. M. de Guise revint presque en même-tems de prison d'Espagne; il me fit l'honneur de me venir voir dès le lendemain qu'il fut arrivé. Je le suppliai de se moderer à ma consideration dans les plaintes très-aigres qu'il faisoit contre M. de Fontenay, qu'il prétendoit avoir mal vécu avec lui, à l'égard des révolutions de Naples, dans le

tems de son Ambassade de Rome ; & il déféra à mon instance avec une honnêteté digne d'un si grand nom.

J'avois aussi toûjours reservé à traiter en ce lieu de l'affaire de Brissac que j'ai touchée dans le premier volume de cette Histoire : parce que ce fut à peu près le tems où M. le Prince d'Harcourt quitta l'Armée & le service du Roi, pour se jetter dans cette importante Place ; mais comme je n'ai pû retrouver le Memoire très-beau & très-fidéle que j'en avois, écrit de la main d'un Officier de la Garnison, qui avoit du sens & de la candeur ; j'aime mieux en passer le détail sous silence, & me contenter de vous dire, que le bon genie de la France défendit & sauva les fleurs de Lys dans ce poste fameux & important, en dépit de toutes les imprudences du Cardinal, & de toutes les infidélitez de Madame de Guebriant, par la bonne intention de Charlevoix, & par les incertitudes du Comte d'Harcourt.

Je reprens le fil de mon discours que j'avois un peu interrompu. L'irresolution de Monsieur étoit une espece toute particuliere. Elle l'empêchoit souvent d'agir quand il étoit le plus necessaire d'agir, & elle le faisoit quelquefois agir quand il étoit le plus necessaire de ne point agir. J'attribuë l'un & l'autre à son irresolution, parce que l'un & l'autre venoit, à ce que j'en ai observé, des vûës differentes & opposées qu'il avoit, & qui lui faisoient croire qu'il pouvoit se servir utilement, quoi que differemment, de ce qu'il ne faisoit pas : selon les differens partis qu'il prendroit. Mais il me

semble que je m'explique mal, & que vous m'entendrez mieux par l'exposition des fautes que je prétends avoir été les effets de cette irrésolution. Je proposai à Monsieur le premier ou le second jour de Septembre, de travailler de bonne foi à la paix, mais je lui représentai que rien n'étoit plus important, que de se tenir couvert au dernier point de ce dessein vers la Cour : même pour les raisons que vous avez vûës ci-devant. Il en convint, il y eût le cinq une Assemblée à l'hôtel de Ville, que M. le Prince procura lui-même, pour faire croire au peuple qu'il n'étoit pas contraire au retour du Roi; & le President de Nesmond, au moins à ce que l'on m'a dit depuis, fut celui qui lui persuada que cette démonstration lui étoit necessaire, Je ne me suis jamais ressouvenu de lui en parler. Cette Assemblée résolut de faire une Députation solemnelle au Roi, pour le suplier de revenir en sa bonne ville de Paris : mais elle n'étoit nullement du compte de Monsieur, qui ayant résolu de se donner l'honneur & le mérite de la Députation de l'Eglise, ne devoit pas souffrir qu'elle fut précedée par celle de la Ville, des suites de laquelle d'ailleurs il ne pouvoit s'assurer. Il s'y engagea pourtant sans balancer, & non seulement à la souffrir, mais à y assister lui-même, Je ne le sçûs que le soir, & je lui en parlai en liberté, comme d'un pas de Clerc. Il me répondit, cette Députation n'est qu'une chanson ; qui ne sait que l'hôtel de Ville ne peut rien ? M. le Prince me l'a demandé, il croit que cela lui est bon, pour adou-

cir les esprits aigris par le feu de l'hôtel de Ville ; mais de plus, (voici le mot qui est à remarquer,) qui sait si nous executerons la résolution que nous avons faite pour la Députation de l'Eglise ? il faut aller au jour la journée en ces diables de temps, & ne pas tant songer à la cadence. Cette réponse vous explique, ce me semble, mon galimathias. En voici un autre exemple ; le Roi ayant refusé, comme vous allez voir, cette députation de l'hôtel de Ville, le bon homme Broussel qui eut scrupule de souffrir que son nom fut allegué comme un obstacle à la paix, alla déclarer le vingt-quatre à l'hôtel de Ville, qu'il se départoit de sa Magistrature. Comme j'en fus averti d'assez bonne heure pour l'empêcher de faire cette démarche, je l'allai dire à Monsieur qui pensa un peu, puis il me dit : Cela nous seroit bon, si la Cour avoit bien répondu à nos bonnes intentions ; mais je conviens que cela ne nous vaut rien pour le present, mais il faut aussi que vous conveniez ; que si elle revient à elle, comme il n'est pas possible qu'elle demeure toûjours dans son aveuglement, nous ne serions pas fachez que ce bon homme fut hors de là. Vous voyez en ce discours l'image & l'effet de l'incertitude, je ne vous raporte ces deux exemples que comme échantillons d'un long tissu de procedez de cette nature, desquels Monsieur, qui avoit assurément beaucoup de lumiere, ne pouvoit se corriger, il faut encore avoüer que la Cour ne donnoit pas lieu d'y faire beaucuup de reflexion pour ne pas savoir profiter de ces fautes.

La fortune toute seule les tourna à son avantage, & si Monsieur & M. le Prince se fussent servis, comme ils eussent pû, du refus qu'elle fit de recevoir la Députation de l'hôtel de Ville, elle eut couru grand risque de n'en avoir de long-temps. Elle répondit à Piètre, Procureur du Roi, qui étoit allé demander audience pour les Echevins & Quarteniers, qu'elle ne la leur pouvoit accorder, tant qu'on reconnoîtroit M. de Beaufort pour Gouverneur, & M. de Broussel pour Prevôt des Marchands. Le President Viole me dit, aussi-tôt qu'il eut apris cette nouvelle, je n'aprouvois pas cette Députation, parce que je croyois qu'il pouvoit y avoir plus de mal que de bien pour Monsieur & pour M. le Prince : tout y est bon pour eux presentement par l'imprudence de la Cour. L'abdication volontaire du bon homme Broussel, consacra, pour ainsi dire, cette imprudence. Ce qui est vrai, est qu'il y avoit des temperamens à prendre, même en conservant la dignité du Roi, qui n'eussent pas aigri les esprits au point que ce refus les aigrit. Si l'on en eut fait l'usage que l'on en pouvoit faire, les Ministres s'en fussent repentis pour long-temps, tant ils poussoient étourdiment cette affaire & toutes les autres. Ce qui est admirable est, que la Cour se conduisoit comme je viens de vous expliquer, justement dans le moment que le parti de Messieurs les Princes se fortifioit même très-considerablement. M. de Lorraine qui crût qu'il avoit satisfait, en sortant du Royaume, au Traité qu'il avoit fait avec M.

de Turenne à Ville-neuve saint Georges, fit tirer deux coups de canon aussi-tôt qu'il fut arrivé à .... qui est dans le Barois. Il rentra ensuite en Champagne avec toutes ses Troupes, & un renfort de trois mille Chevaux Allemands, commandez par le Prince Ulric de Wirtemberg. M. le Chevalier de Guise servoit sous lui de Lieutenant General, & le Comte de Pas, duquel j'ai déja parlé en quelque lieu, y avoit joint, ce me semble, quelque Cavalerie. M. de Lorraine marcha vers Paris à petites journées, enrichissant son armée du pillage, & se vint camper auprès de Ville-neuve saint Georges, où les troupes de Monsieur, commandées par M. de Beaufort, celles de M. le Prince qui étoit malade à Paris, commandées par le Comte de Tavannes, & celles d'Espagne commandées par Chinohon, sous le nom de M. de Nemours, le vinrent joindre, ils résolurent tous ensemble de s'aprocher près de M. de Turenne, qui tenant Corbeil & Melün, & tout le dessus de la Riviere ne manquoit de rién, au lieu que les Confederez qui étoient obligez de chercher à vivre aux environs de Paris, pilloient les Villages & rencherissoient par consequent les denrées de la Ville. Cette consideration, jointe à la superiorité du nombre qu'ils avoient sur M. de Turenne, les obligea à chercher les occasions de le combattre, il s'en défendit avec cette capacité qui est connuë & respectée de tout l'Univers, & le tout se passa en rencontres de partis; & en petits combats de Cavalerie qui ne déciderent de rien. L'imprudén-

ce, ou plûtôt l'ignorance & du Cardinal & des Sous-Ministres fut sur le point de précipiter leur Parti, par une faute qui leur devoit être plus préjudiciable sans comparaison que la défaite même de M. de Turenne. Prevôt, chanoine de Nôtre-Dame & Conseiller au Parlement, autant foû qu'un homme le peut être, au moins de tous ceux à qui l'on laisse la clef de leur chambre, se mit dans l'esprit de faire une Assemblée au Palais Royal des veritables serviteurs du Roi. (c'étoit le titre.) Elle fut composée de quatre ou cinq cens Bourgeois, dont il n'y en avoit pas soixante qui eussent les manteaux noirs; Prevôt dit donc qu'il avoit reçû une Lettre de cachet du Roi; qui lui commandoit de faire main-basse sur tous ceux qui auroient de la paille au chapeau, & qui n'y mettroient pas du papier. Il lût effectivement cette Lettre, & voilà le commencement de la plus ridicule levée de bouclier qui se soit faite depuis la Procession de la Ligue. Le progrès fut que toute cette Compagnie fut huée, comme l'on huë les masques en sortant du Palais Royal, le vingt-quatre Septembre, & que le vingt-six M. le Maréchal d'Estampes qui y fut envoyé par Monsieur, les dissipa par deux ou trois paroles. La fin de l'expedition fut qu'ils ne s'assembleroient plus de peur d'être pendus, comme ils en furent menacez le même jour, par un arrêt du Parlement, qui porta défences sur peine de la vie, de s'assembler & de prendre aucunes marques. Si Monsieur & M. le Prince se fussent servis de cette occasion, comme ils le pouvoient, le Parti

du Roi étoit exterminé ce jour-là dans Paris pour très-long temps. Le Maire, le Parfumeur, qui étoit un des conjurez, courut chez moi pâle comme un mort, & en tremblant comme la feüille. Je me souviens que je ne le pouvois rassurer, & qu'il se vouloit cacher dans la court. Je pouvois moi-même avoir peur, car comme on savoit que je n'étois pas dans les interêts de M. le Prince, le soupçon pouvoit assez facilement tomber sur moi. Monsieur n'étoit pas, comme vous avez vû, dans les dispositions de se servir de ces conjonctures, & M. le Prince étoit si las de tout ce qui s'apelloit peuple, qu'il n'y faisoit pas seulement de réflexion. Croissi m'a dit depuis qu'il ne tint pas à lui de le réveiller à ce moment, & de lui faire connoître qu'il ne le falloit pas perdre. Je ne me suis jamais souvenu de lui en parler.

Voici une autre faute qui n'est pas moindre, à mon opinion, que la premiere. M. de Lorraine, qui aimoit beaucoup la negociation, y entra d'abord qu'il fut arrivé. Il me dit en presence de Madame, que la negociation le suivoit par tout, qu'il étoit sorti de Flandres las de travailler avec le Comte de Fuensaldaigne, & qu'il la retrouvoit à Paris malgré lui, car que faire autre chose ici, dit-il, où il n'y a pas jusques au Baron du Jour qui ne prétende faire son Traité à part. Ce Baron du Jour étoit une maniere d'homme assez extraordinaire de la Cour de Monsieur. Et M. de Lorraine ne pouvoit pas mieux exprimer qu'il y avoit un grand cours de negociation, qu'en mar-

quant qu'elle étoit venuë jusques à ce Baron du Jour. Ce qui lui faisoit croire encore que cette négociation étoit montée jusques à Monsieur, c'est qu'il avoit remarqué que depuis quelque tems il ne l'avoit pas pressé de s'avouër comme il avoit fait auparavant. Son observation étoit vraye, & il est constant que Monsieur qui vouloit la paix de bonne foi, craignoit, & avec raison, que M. le Prince se voyant renforcé d'un secours aussi considerable, n'y mit des obstacles invincibles. Il fut très-aise par cette consideration que Monsieur de Lorraine fut dans la disposition de negocier aussi luimême, & d'envoyer à la Cour M. de Joyeuse saint Lambert, lequel me dit ; Monsieur n'aura que le caractere de Monsieur de Lorraine, & ne laissera pas de penetrer s'il n'y a rien à faire pour moi. Je lui répondis ces propres paroles, il sera peut-être plus heureux que moi ; je le souhaite, mais je ne le crois pas. Je fus Prophete, car ce Monsieur de Joyeuse fut douze jours à la Cour sans aucune réponse. Il en fit une, je pense, de sa tête, qui fut un galimatias auquel personne ne pût rien entendre que la Cour qui le desavoüa. M. le Maréchal d'Estampes que Monsieur y avoit encore envoyé dans l'esperance que le Tellier avoit fait donner à Madame, qu'il y seroit écouté comme particulier, sur tout ce qu'il y pouvoit dire de la part de Monsieur, en revint pour le moins aussi mal satisfait, que M. de Joyeuse de saint Lambert.

Le 30. Septembre M. Talon acheva d'éclaircir Monsieur & le public des intentions

de la Reine, en envoyant au Parlement par M. Doujat, à cause de son indisposition, les Lettres qu'il avoit reçûës de M. le Chancelier, & de M. le Premier Président, en réponse de celles qu'il leur avoit écrites ensuite de la délibération du vingt-six. Ces Lettres portoient que le Roi ayant transferé son Parlement à Pontoise, & interdit toutes fonctions à ses Officiers dans Paris, il n'en pouvoit recevoir aucune députation jusqu'à ce qu'ils eussent obeï. Je ne vous puis exprimer la consternation de la Compagnie, elle fut au point que Monsieur eût peur qu'elle ne l'abandonnât, & cette apprehension lui fit faire un très-méchant pas : car elle l'obligea à tirer une lettre de sa poche, par laquelle la Reine lui écrivoit presque des douceurs. Cette lettre lui étoit venuë par le Maréchal d'Estampes, qui quoi que très-bien intentionné pour la Cour ne l'avoit pas prise pour bonne, non plus que Monsieur qui me l'avoit montrée la veille, en me disant, il faut que la Reine me croye bien sot de m'écrire de ce stile, dans le temps qu'elle agit comme elle fait. Vous voyez donc qu'il n'étoit pas la duppe de cette lettre, ou plûtôt qu'il ne l'avoit pas été jusques-là : mais il en devint effectivement la duppe, quand il voulut la faire valoir au Parlement, parce que le Parlement se persuada que Monsieur traitoit son accommodement particulier avec la Cour. Il jetta ainsi de la défiance de sa conduite dans la Compagnie, au lieu de s'y donner de la consideration. Il ne se pût jamais défaire de cet air de mystere sur ce Chef, &

quoi que Madame lui pût dire, il le crut toûjours necessaire à sa sûreté, pour empêcher les gens, disoit-il, de courir sans lui à l'accommodement. Cet air de Negociation, joint aux apparences que le parti de M. le Prince en donnoit à tous les instans, fut ce qui fit, à mon avis, la paix beaucoup plûtôt que les Negociations les plus réelles & les plus effectives ne l'eussent pû faire. Les grandes affaires consistent encore plus dans l'imagination que les petites: celles des peuples fait quelquefois toute seule la guerre civille. Elle fit la paix en ce rencontre, & l'on ne la doit point attribuër à leur lassitude, parce qu'il s'en falloit bien qu'elle ne fut au point de les obliger à rapeller, ou à recevoir le Mazarin. Il est constant qu'ils ne souffrirent son retour, que quand ils se persuaderent qu'ils ne le pouvoient plus empêcher: mais quand le corps du public en fut persuadé, les particuliers y coururent, & ce qui en persuada les particuliers & le public, fut la conduite des Chefs.

La maniere mysterieuse dont Monsieur parla dans ses dernieres Assemblées, pour faire paroître qu'il avoit encore de la consideration à la Cour, acheva ce qui étoit déja bien commencé. Tout le monde crût la Paix faite, & tout le monde la voulut faire pour soi: Aussi-tôt que l'on sût la Negociation de M. de Joyeuse, qui retourna le trois Octobre de St. Germain où le Roi étoit revenu, le Parlement mollit & fit entendre publiquement que pourvû que le Roi donnât une Amnistie pleine & entiere, & qui seroit verifiée dans le Parlement de Paris, ils

ne chercheroient point d'autres sûretez. Il n'expliqua pas ce détail par un Arrêt ; mais il fit presque le même effet, en suppliant Monsieur le Duc d'Orleans de s'en satisfaire lui-même, & de l'écrire au Roi.

Le dix, Monsieur Servin ayant representé qu'il seroit à propos de prier le Duc de Beaufort de se déporter du gouvernement de Paris, à cause du refus que le Roi avoit fait de recevoir les Députez de l'Hôtel de Ville, tant qu'il en retiendroit le titre. M. Servin, dis-je, qui auroit été presque étouffé dans un autre temps par les clameurs publiques, ne fut ni rebuté ni siflé. Il fut même dit dans la même matinée que les Conseillers du Parlement qui étoient Officiers dans les Colonels, iroient, s'il leur plaisoit, à St. Germain dans les Députations de l'Hôtel de Ville. Ils ne faisoient toutefois dans leurs instances adressées au Roi, pour revenir dans sa bonne Ville de Paris, aucune mention de la verification de l'Amnistie au Parlement de Paris : Quel galimatias !

Le onze, Monsieur promit à la Compagnie de tirer la démission du Gouvernement de Paris de M. de Beaufort, & Mrs Doujat & Servin, y donnerent la relation des plaintes qu'ils avoient faites la veille à Monsieur le Duc d'Orleans des desordres des Troupes, contre la parole qui leur avoit été donnée de les faire retirer. Monsieur de Lorraine que je trouvai ce jour-là dans la ruë saint Honoré, & qui avoit failli à être tué par les Bourgeois de la Garde de la porte saint Martin, parce qu'il vouloit sortir de la Ville, releva de toutes ses couleurs l'uni-

formité de cette conduite. Il me dit qu'il travailloit à un Livre qui porteroit ce titre, & qu'il le dédieroit à Monsieur, ma pauvre petite sœur en pleurera, ajoûta-t-il, mais qu'importe? Elle s'en consolera avec Madame Claude.

Le douze, Monsieur fit beaucoup d'excuse au Parlement de ce que les troupes ne s'éloignoient pas avec autant de promptitude quelles auroient fait sans les mauvais tems. Vous êtes sans doute fort étonné de ce que je parle en cette façon de ces mêmes troupes qui huit ou dix jours auparavant étoient publiquement avec leurs écharpes rouges & jaunes sur le pavé, en état de combattre même avec avantage celles du Roi. Un Historien qui écriroit des temps plus éloignez de son siecle, chercheroit des liaisons à des incidens aussi peu vrai-semblables & aussi contradictoires, si l'on peut parler ainsi, que le sont ceux-là. Il n'y eut pas plus d'intervalle que celui que je vous ai marqué entre les uns & les autres. Il n'y eut pas plus de mistere. Tout ce que les Politiques du vulgaire se sont voulu figurer pour concilier ces évenemens, n'est que fiction, n'est que chimere. J'en reviens toûjours à mon principe, qui est que les fautes capitales sont, par des consequences presque inévitables, que ce qui paroît, & est en effet le plus étrange, & le plus extravagant, est possible.

Le treize, les Colonels reçûrent ordre du Roi d'aller par Députez à Saint Germain. M. le Seur, le plus ancien, y porta la parole. Le Roi leur donna à dîner, & leur fit même l'honneur d'entrer dans la *Salle* pendant le

Repas. Ce même jour M. le Prince partit de Paris avec une joye qui paſſoit tout ce que vous vous pouvez figurer, il en avoit le deſſein depuis très-long-tems, beaucoup de gens ont crû que l'amour de Madame de Châtillon l'y avoit retenu, beaucoup d'autres ſont perſuadez qu'il avoit eſperé juſqu'à la fin de s'accommoder avec la Cour. Je ne me puis remettre ce qu'il me dit ſur ce point; car il n'eſt pas poſſible que dans les grandes converſations que j'ai euës avec lui ſur le paſſé, je ne lui en aye parlé.

Le quatorze, M. de Beaufort fit un compliment court & mauvais au Parlement, ſur ce qu'il avoit remis le Gouvernement de Paris.

Le ſeize, Monſieur déclara nettement au Parlement que le Roi avoit déſavoüé en tout & par tout M. de Joyeuſe; mais il ajoûta, ſelon ſon ſtile ordinaire, qu'il attendoit quelques meilleures nouvelles d'heure en heure. Comme il vit que je m'étonnois de la continuation de cette conduite, il me dit, voudriez-vous répondre d'un quart d'heure à l'autre? que ſai-je ſi dans un moment le peuple ne me livreroit pas au Roy, s'il croyoit que je n'euſſe aucunes meſures avec lui; que ſai-je ſi dans un inſtant il ne me livrera pas à M. le Prince, ſi il lui prenoit fantaiſie de revenir ſur ſes pas & de ſe ſoûlever. Je crois que vous êtes moins ſurpris de la conduite de Monſieur en voyant ces principes. On dit que l'on ne doit jamais combattre contre les principes; ceux de la peur ſe doivent & ſe peuvent encore moins attaquer que tous les autres. Ils ſont inabordables.

Le 19. Monsieur dit au Parlement qu'il avoit reçû une Lettre du Roi, qui lui mandoit qu'il viendroit le cinq à Paris, qui étoit le Lundi : à quoi il ajoûta qu'il étoit fort surpris de ce que Leurs Majestez n'envoyoient pas au préalable une Amnistie, qui fut verifiée dans le Parlement de Paris. La consternation fut extrême. L'on opina, & l'on arrêta de suplier le Roi d'accorder cette grace,& au Parlement & à ses peuples. Cette Lettre du Roi à Monsieur lui fut aportée le dix-huit au soir; il m'envoya querir aussi-tôt,& il me dit que la conduite de la Cour étoit incomprehensible, qu'elle joüoit à perdre l'Etat, & qu'il ne tenoit à rien qu'il ne fermât les portes au Roi. Je lui répondis que pour ce qui étoit de la conduite de la Cour je la concevois fort bien, qu'elle ne hasarderoit rien; connoissant, comme elle faisoit, ses bonnes & pacifiques intentions, qu'il me paroissoit qu'elle agissoit au moins dans ses fins avec beaucoup plus de prudence qu'elle n'avoit traité le passé, & bien plus finement qu'elle n'avoit agi dans les commencemens: que je ne voyois pas quelle difficulté elle pouvoit faire de revenir à Paris, après que Monsieur avoit promis dès le quatorze de ce mois le rétablissement du Prevôt des Marchands & des Echevins, ordonné & executé sans aucun concert avec lui. Monsieur jura cinq ou six fois de suite, & après avoir un peu rêvé, il me dit; allez, je veux demeurer deux heures tout seul, revenez à ce soir sur les huit heures. Je le trouvai alors dans le Cabinet de Madame, qui le catéchisoit, ou plûtôt qui l'exhortoit, car il étoit dans un

emportement inconcevable ; & l'on eut dit, de la maniere dont il parloit, qu'il étoit à cheval armé de toutes pieces, & prêt à couvrir de sang & de carnage les campagnes de St. Denis & de Grenelle. Madame étoit épouventée, & je vous avouë que quoi que je connusse assez Monsieur, pour ne me pas donner avec précipitation des idées si cruelles de ces discours, je ne laissai pas de croire en effet qu'il étoit plus émû qu'à son ordinaire : car il me dit d'abord : eh bien qu'en dites-vous ? Y a-t-il seureté à traiter avec la Cour ? Nulle, Monsieur, lui répondis-je, à moins que de s'aider soi-même par de bonnes précautions, & Madame sait que je n'ai jamais parlé autrement à V. A. R. non assurément, reprit Madame, mais ne m'aviez-vous pas dit, continua Monsieur, que le Roi ne viendroit pas à Paris sans prendre des mesures avec moi ? Je vous avois dit, Monsieur, lui repartis-je, que la Reine me l'avoit dit, mais que les circonstances avec lesquelles elle me l'avoit dit, m'obligeoient à avertir V. A. R. qu'elle n'y devoit faire aucun fondement. Madame prit la parole : il ne vous l'a que trop dit, mais vous ne l'avez pas cru. Monsieur reprit, il est vrai que je ne me plains que de cette maudite Espagnole. Il n'est pas tems de se plaindre, reprit Madame, il est tems d'agir d'une façon ou de l'autre. Vous vouliez la paix quand il ne tenoit qu'à vous de faire la Guerre ; vous voulez la Guerre, quand vous ne pouvez plus faire ni la paix ni la Guerre. Je ferai demain la Guerre, reprit Monsieur, d'un ton guerrier, & plus facilement que jamais. De-

mandez-le à M. le Cardinal de Retz. Il croyoit que je lui allois disputer cette these, je m'aperçûs qu'il le vouloit, pour pouvoir dire exprès qu'il auroit fait des merveilles, si on ne l'avoit retenu : mais, je ne lui en donnai pas lieu, car je lui répondis froidement & sans m'échauffer; sans doute, Monsieur, le peuple n'est-il pas toûjours à moi ? reprit Monsieur; oüi, lui repartis-je, M. le Prince ne reviendra-t-il pas, si je le lui mande; je le crois, Monsieur, lui dis-je. L'armée d'Espagne ne s'avancera-t-elle pas, si je le veux ? Toutes les aparences y sont, lui repliquai-je. Vous attendez après cela ou une grande résolution, ou du moins une grande déliberation : rien moins, & je ne sçaurois mieux vous expliquer l'essence de cette conference, qu'en vous supliant de vous ressouvenir de ce que vous avez vû quelquefois à la comédie Italienne. (La comparaison est peu respectueuse, & je ne prendrois pas la liberté de la faire si elle étoit de mon invention.) Ce fut Madame elle-même à qui elle vint dans l'esprit, aussi-tôt que Monsieur fut sorti du Cabinet, & elle la fit moitié en riant, moitié en pleurant. Il me semble, dit-elle, que je vois Trivelin qui dit à Scaramouche, que je t'aurois dit de belles choses, si tu n'avois eu assez d'esprit pour me contredire ! Voilà comment finit la conversation, Monsieur concluant que bien qu'il fut très-facheux que le Roi vint à Paris sans concert avec lui, & sans une Amnistie verifiée au Parlement : il n'étoit pas toutefois ni de son devoir ni de sa réputation de s'y opposer, parce que personne ne pouvoit

ignorer qu'il ne le pût, s'il le vouloit, & qu'ainsi tout le monde lui feroit justice. En reconnoissant qu'il n'y avoit que la consideration & le repos de l'Etat, qui l'obligeât à prendre une conduite qui, pour son particulier, lui devoit faire de la peine: Madame, qui dans le fond, étoit pourtant de son avis, au moins pour l'operation, par les raisons que vous avez vû ci-devant, ne lui pût laisser passer pour bonne cette expression. Elle lui fit avec fermeté & même avec colere ce raisonnement, Monsieur seroit bon à être le Cardinal de Retz, & non pas un Fils de France, mais il ne s'agit plus de cela, & il ne faut songer qu'à aller de bonne grace au devant du Roi. Il se récria à ce mot, comme si elle lui eût proposé de s'aller jetter dans la Riviere. Allez-vous-en donc tout de cette heure, reprit-elle; & où Diable irai-je? répondit-il; il se tourna à ce mot & rentra chez lui, où il me commanda de le suivre: ce fut pour me demander si la Palatine ne m'avoit rien fait savoir du retour du Roi, je lui dis que non, comme il étoit vrai, mais il ne fut pas vrai long-tems, car une heure après j'en reçûs un billet, qui portoit que la Reine lui avoit commandé de m'en faire part, & de m'écrire que Sa Majesté ne doutoit point que je n'achevasse en cette occasion ce que j'avois si bien & si heureusement commencé à Compiegne, Madame la Palatine me faisoit beaucoup d'excuse dans un billet separé, & écrit en chiffre, de ce qu'elle m'en avoit donné l'avis si tard. Vous connoissez le terrain, ajoûtoit-elle, l'on est à Saint-Germain comme l'on étoit à Com-

piegne. C'étoit assez dire pour moi. Tout ceci se passa le 20. d'Octobre.

Le 21. le Roi qui avoit couché à Ruel, revint à Paris, & il envoya de Ruel même Nogent & Monsieur d'Anville à Monsieur, pour le prier de venir au-devant de lui.

* * * * * * * * * *

Il ne s'y pût jamais résoudre, quoi qu'ils l'en pressassent extrêmement. Ils avoient raison, & je suis encore persuadé que Monsieur n'avoit pas tort, ce n'est pas qu'il y eut aucun dessein contre sa personne, au moins à ce que j'ai oüi dire depuis à M. le Maréchal de Villeroi, mais je crois que s'il eut été au devant du Roi, & que le Roi s'en eut voulu assurer, il y eut pû réüssir, vû la disposition où étoit le peuple. Ce n'est pas qu'elle ne fut dans le fond très-bonne pour Monsieur, & sans comparaison meilleure que pour la Cour, mais il y avoit une agitation & un égarement dans les esprits qui se pouvoit, à mon sens, tourner à tout. Je ne sais si l'éclat de la Majesté Royale, tombant tout d'un coup sur cette agitation & sur cet égarement, ne l'eût pas emportée. Je dis que je ne le sais pas, parce qu'il est constant que dans la constitution où étoient les esprits, la pente du menu peuple, & même celle du moyen, étoit encore toute entiere pour Monsieur; mais enfin il y avoit à mon sens raison & fondement, pour l'empêcher de l'hasarder particulierement hors des murailles; je m'étonnois bien plus que les Ministres exposassent la personne du Roi au mécon-

tentement, à la défiance, & à la frayeur de Monsieur, aux craintes d'un Parlement, qui avoit sujet de croire qu'on le venoit étrangler, & au caprice d'un peuple qui avoit toûjours de l'attachement pour des gens desquels le Cardinal étoit bien loin d'être assuré, l'évenement a tellement justifié la conduite que la Cour tint en cette occasion, qu'il est presque ridicule de la blâmer; j'estime qu'elle fut imprudente, aveugle, & temeraire au delà de ce qu'on s'en peut imaginer; je ne dirai pas sur ce Chef comme sur l'autre que je ne sais pas, je dirai que je sais & de science certaine, que si Monsieur eut voulu, la Reine & les sous-Ministres étoient ce jour-là separez du Roi.

Les Courtisans se laissent toûjours amuser aux acclamations du Peuple, sans considerer qu'elles se font presque également pour tous ceux pour qui elles se font. J'entendois ce *soir-là* des gens dans le Louvre, qui flâtoient la Reine sur ces acclamations, & M. de Turenne qui étoit derriere moi au Cercle, me disoit à l'oreille, ils en firent presque autant dernierement pour M. de Lorraine, je l'eus bien étonné, si je lui eusse répondu, il y a bien des gens qui au milieu de ces acclamations ont proposé à Monsieur de supplier le Roi d'aller loger à l'hôtel de Ville; il étoit vrai, M. de Beaufort même l'en avoit pressé avec 12. ou 15. Conseillers du Parlement, il y en a de certains qui vivent encore, & desquels si je les nommois on seroit bien étonné. Monsieur n'y voulut point entendre, & je m'y opposai de toute ma force; quand Monsieur me dit qu'on lui avoit

fait cette propoſition, elle étoit à mon opinion poſſible quand au ſuccès preſent, étant certain qu'il n'y avoit pas un Officier dans les Colonels qui n'eut été maſſacré par ſes Soldats, s'il eut ſeulement fait mine de branler contre le nom de Monſieur, mais reſpect, conſcience, & tout ce que vous vous pouvez imaginer ſur cela à part, la propoſition étoit écervelée, vû les circonſtances & les ſuites, vous voyez d'un coup d'œil les uns & les autres dans ce que je vous ai dit cideſſus, ce ne fut aſſurément que le principe de mon devoir que je n'y donnai pas, car je me croyois beaucoup plus en peril que je ne m'y ſuis cru de ma vie; j'allai attendre le Roi au Louvre où je demeurai deux ou trois heures avant qu'il arrivât avec Madame de Leſdiguieres, & M. de Turenne, qui me demanda bonnement & avec inquietude, ſi je me croyois en ſeureté, je lui ſerrai la main, parce que je m'aperçûs que Frelai, qui étoit un grand Mazarin l'avoit entendu, & je lui répondis, oüi, Monſieur, & en tous ſens. Madame de Leſdiguieres ſçait bien que j'ai raiſon, je ne l'avois pourtant pas, car je ſuis perſuadé que ſi l'on m'avoit arrêté ce jour-là, il n'en fut rien arrivé, ce que je vous dis de ces poſſibilitez de l'un & de l'autre côté, vous paroît ſans doute contradictoire, & j'avouë qu'il ne ſe peut concevoir que par ceux qui ont vû les choſes, & encore qui les ont vûës pour le dedans. La Reine me reçût admirablement, elle dit au Roi de m'embraſſer, comme celui auquel il devoit particulierement ſon retour à Paris. Cette parole qui fut entenduë de beaucoup de gens, me donna

une veritable joye, parce que je crûs que la Reine ne l'auroit pas dit publiquement, si elle avoit eu dessein de me faire arrêter. Je demeurai au Cercle jusques à ce que l'on alla au Conseil; comme je sortois, je rencontrai dans l'Antichambre Jouy qui me dit, que Monsieur me l'avoit envoyé, pour savoir s'il étoit vrai que l'on m'eut fait prendre place au Conseil, & pour m'ordonner d'aller chez lui, je rencontrai comme j'y entrois M. Daligre qui en sortoit, & qui lui venoit commander de la part du Roi de sortir de Paris dès le lendemain, & de se retirer à Limours, cette faute a encore été consacrée par l'évenement, mais elle est à mon sens une des plus grandes & des plus signalées, qui ait jamais été commise dans la Politique. Vous me direz que la Cour connoissoit Monsieur, & je vous répondrai qu'elle le connoissoit si peu en cette occasion, qu'il ne s'en fallut rien qu'il ne prit, ou plûtôt qu'il n'executa la résolution qu'il prit en effet de s'aller poster dans les Halles, d'y faire des barricades, de les pousser jusques au Louvre & d'en chasser le Roi. Je suis convaincu qu'il y eut réüssi même avec facilité, s'il l'eut entrepris, & que le peuple n'eut balancé en rien, voyant Monsieur en personne, & Monsieur ne prenant les armes que pour s'empêcher d'être exilé; l'on m'a accusé d'avoir beaucoup échauffé Monsieur dans ce rencontre; voici la verité.

Lors que j'entrai au Luxembourg il me parut consterné, parce qu'il s'étoit mis dans l'esprit, que le commandement que M. Daligre, venoit de lui porter de la part du

Roi, n'étoit que pour l'amuser, & lui faire croire que l'on ne pensoit pas à l'arrêter, il étoit dans une agitation inconcevable, il s'imaginoit que toutes les mousquetades que l'on tiroit (& l'on en tiroit toûjours beaucoup ces jours de réjoüissances) étoient celles du regiment des Gardes qui marchoit pour l'investir, tous ceux qu'il envoyoit lui rapportoient que tout étoit paisible, & que rien ne branloit, mais il ne croyoit personne, & il mettoit à tout moment la tête à la fenêtre pour mieux entendre si le tambour ne battoit pas; enfin il prit un peu de courage, ou au moins il en prit assez pour me démander si j'étois à lui, à quoi je ne lui répondis que par ce demi-vers du cid, tout autre que mon pere, ce mot le fit rire, ce qui étoit fort rare quand il avoit peur, donnez-m'en une preuve, continua-t-il, racommodez-vous avec M. de Beaufort; très-volontiers, Monsieur, lui repartis-je, il m'embrassa, & alla ouvrir la porte de la Galerie, qui répond à la porte de la chambre où il couchoit, & où il étoit alors, j'en vis sortir M. de Beaufort, qui se jetta à mon cou, & qui me dit, demandez à S. A. R. ce que je lui viens de dire sur vôtre sujet, je connois les gens de bien; allons, Monsieur, chassons les Mazarins à tous les Diables pour une bonne fois, la conversation commença ainsi, Monsieur la soûtint par un discours amphibologique, qui dans la bouche de Gaston de Foix eut paru un grand Exploit, mais qui dans celle de Gaston de France ne me présagea qu'un grand rien. M. de Beaufort appuya de toute sa force la necessité, & la possi-

possibilité de la proposition qu'il faisoit, qui étoit que Monsieur marcha à la petite pointe du jour droit aux Hallcs, & qu'il fit les barricades qu'il pousseroit après où il lui conviendroit ; Monsieur se tourna vers moi, en me disant, comme l'on fait au Parlement, vôtre avis M. le Doyen, voici en propres termes ce que je lui répondis, je l'ai transcrit sur l'original que je dictai à Montresor chez moi au retour de chez Monsieur, & que j'ai encore de sa main, je crois, Monsieur, que je devrois en effet parler à cette occasion comme M. le Doyen, mais comme M. le Doyen, quand il opina à faire des Prieres de 40 heures, je ne sache guéres d'occasions où l'on en ait eu plus de besoin, elles me seroient encore, Monsieur, bien plus necessaires qu'à un autre, parce que je ne puis être d'aucun avis qui n'ait des apparences cruelles, & mêmes des inconvéniens terribles, si mon sentiment est que vous souffriez le traitement injurieux que l'on vous fait, le public qui va toûjours au mal, n'aura-t-il pas un sujet ou prétexte de dire que je trahis vos interêts, & que mon avis ne sera que la suite de tous les obstacles que j'ai mis au dessein de M. le Prince, si j'opine à ce que V. A. R. désobéïsse & suive les vûës de M. de Beaufort, pourrois-je m'empêcher de passer pour un homme, qui soufle de la même bouche le chaud & le froid, qui veut la Paix quand il espere d'en tirer ses avantages en la traitant ; qui veut la Guerre quand on n'a pas voulu qu'il la traitât, qui conseille de mettre à Paris à feu & à sang, & d'attacher ce feu à la porte du

Louvre, en entreprenant sur la personne du Roi. Voilà, Monsieur, ce que l'on dira, & ce que vous-même pouvez croire en de certains momens. J'aurois lieu après avoir prédit à V. A. R. peut-être plus de mille fois, qu'elle tomberoit par ces incertitudes en l'état où elle se voit, j'aurois lieu de la supplier avec tout le respect que je lui dois, de me dispenser de lui parler sur une matiére, qui est moins en son entier à mon égard, que d'homme qui vive, je ne me servirai toutefois que de la moitié de ce droit, c'est-à-dire, que quoi je ne fasse pas état de me déterminer moi-même sur le sentiment que V. A. R, doit preferer, je ne laisserai pas de lui exposer les inconveniens de tous les deux, avec la même liberté que si je croyois me pouvoir fixer à l'un ou à l'autre; si elle obéït, elle est responsable à tout le public de tout ce qu'il souffrira dans la suite, je ne juge point du détail de ce qu'il souffrira, car qui peut juger d'un futur qui dépend des *mezzi termini* d'un Cardinal, de l'impétuosité Dandeses, de l'impertinence de l'Abbé Fouquet, de la violence d'un Servien; mais enfin vous répondrez de tout ce qu'ils feront au public parce qu'il sera persuadé qu'il n'a tenu qu'à vous de l'empêcher, si vous n'obéïssez pas, vous coutez fortune de bouleverser l'Etat: Monsieur m'interrompit à ce mot, & me dit même avec précipitation, ce n'est pas dequoi il s'agit, il s'agit de savoir si je suis en état, c'est-à-dire, en pouvoir de ne pas obéïr; je le crois, Monsieur, lui répondis-je, car je ne vois pas comme la Cour pourra se prendre à vous faire obéïr, il faudra que le Roi marche

en personne au Luxembourg, & se fera une grosse affaire, M. de Beaufort exagera l'impossibilité qu'il y trouveroit, & au point que je m'apperçûs que Monsieur commençoit à s'en persuader, & il étoit tout propre, suposé cette persuasion, à prendre le parti de demeurer chez lui les bras croisez, parce que de sa pente il alloit toûjours à ne point agir, je crus que j'étois obligé par toutes sortes de raisons à lui éclaircir cette chese, ce que je fis en lui representant qu'elle meritoit d'être considerée & traitée avec distinction, que je convenois que le peuple ne souffriroit pas apparemment que l'on allât prendre Monsieur au Luxembourg, à moins que le Roi n'eut mis à cette entreprise de certains préalables que le tems pourroit amener, que s'il accoûtumoit les peuples à reconnoître l'autorité, que je ne doutois point qu'il n'y pût réüssir, & même bien-tôt, parce que je ne doutois pas qu'il ne les y accoûtumât en peu de tems par sa prudence, que tous les instans l'augmenteroient, qu'il en avoit déja plus à 10 heures du soir qui venoient de sonner à la montre de Monsieur, qu'il n'en avoit à 5, & que la preuve en étoit palpable, en ce qu'il s'étoit saisi de la porte de la Conference, qu'il faisoit garder paisiblement & sans que personne en murmurât, seulement par le Regiment des Gardes, qui n'en auroient pas sûrement aproché s'il avoit plû à Monsieur de la faire fermer pendant un quart d'heure entre 3 & 4, que si S. A. R. laissoit prendre tous les Postes de Paris comme celui-là, & maltraiter le Parlement comme on le maltraitoit, peut-être le lendemain au matin, je

ne croyois pas qu'il y eut grande sûreté pour lui, peut-être dès l'après-dînée, ce mot remit la frayeur dans le cœur de Monsieur, & il s'écria, c'est-à-dire, que je ne puis rien pour la défensive; non, Monsieur, lui répondis-je, vous pouvez tout aujourd'hui, & demain au matin, je n'en voudrois point répondre demain au soir; M. de Beaufort qui crut que mon discours alloit à proposer & à appuyer l'offensive, vint à la charge; comme pour me soûtenir, mais je l'arrêtai tout court, en lui disant, je vois bien, Monsieur, que vous ne comprenez pas ma pensée, je ne parle à S. A. R. comme je fais, que parce que j'ai vû qu'il croyoit qu'il pouvoit demeurer au Luxembourg en toute sureté malgré le Roi, je ne ferai jamais d'aucun avis dans l'état où les affaires sont réduites, ç'a toûjours été à Monsieur à décider, c'est même à lui à proposer, & à nous à executer, il ne sera jamais dit que je lui aye conseillé ni de souffrir le traitement qu'il reçoit, ni de faire demain au matin les barricades, je lui ai tantôt dit les raisons que j'ai pour cela, il m'a commandé de lui expliquer les inconveniens que je crois aux deux partis, je m'en suis aquitté; Monsieur me laissa parler tant que je voulus, & après qu'il eut fait 3 ou 4 tours de Chambre, il revint à moi, & il me dit, si je me résous à disputer le pavé, vous déclarerez-vous pour moi, oüi Monsieur, & sans balancer, je le dois, je suis attaché à vôtre service, je n'y manquerai pas certainement, & vous n'avez qu'à commander, mais j'en serai au desespoit, parce qu'en l'état où sont les choses, un homme de bien

ne peut pas n'y pas être, quoi que vous fassiez. Monsieur qui n'avoit qu'une bonté de facilité, mais qui n'étoit pas tendre, ne laissa pas d'être émû de ce que je lui disois, les larmes lui vinrent aux yeux, & il m'embrassa, & puis tout d'un coup me demanda si je croyois qu'il pût se rendre maître de la personne du Roi, je lui répondis qu'il n'y avoit rien au monde de plus impossible, la porte de la Conference étant gardée comme elle l'étoit; M. de Beaufort lui en proposa des moyens qui étoient impraticables en tous sens, il offroit de s'aller poster à l'entrée du Cours avec la maison de Monsieur; enfin il dit maintes folies à ce qu'il me paroissoit, je persistai dans ma maniere de parler & d'agir, & je connus avant que de sortir du Luxembourg, & pour vous dire le vrai avec plaisir, que Monsieur prendroit le parti d'obéïr, car je lui vis une joye sensible de ce que je m'étois défendu d'appuyer l'offensive, il ne laissa pas de nous en entretenir tout le reste du soir, & de nous commander même de faire tenir nos amis tout prêts, & de nous trouver dès la pointe du jour au Luxembourg. M. de Beaufort s'apperçût comme moi que Monsieur avoit pris sa résolution, & il me dit en descendant l'escalier, cet homme n'est pas capable d'une action de cette nature, il est encore bien moins capable de la soûtenir, lui répondis-je, & je crois que vous êtes enragé de la lui proposer en l'état où sont les affaires, vous ne le connoissez pas encore, repartit-il, si je ne lui avois pas proposé, il me le reprocheroit d'ici à dix ans : je trouvai en

arrivant chez moi Montresor qui m'y attendoit, & qui se moqua fort de mes scrupules, car il appella ainsi tout les égards qu'il remarqua dans l'écrit que vous venez de voir, & que je lui dictai, il m'assura fort que Monsieur avoit plus d'envie d'être à Limours, que la Reine n'en avoit de lui envoyer, & sur le tout il convint que la Cour avoit fait une faute terrible de l'y pousser, parce que la peur de n'y pas être en sureté, lui pouvoit aisément faire entreprendre ce à quoi il n'eut jamais pensé, si l'on l'eut le moins du monde ménagé; l'évenement a encore justifié cette imprudence qui étoit d'autant plus grande, que la Cour qui avoit sujet de me croire outré & en défiance, ne me faisoit à mon sens la justice de croire que j'eusse pour l'Etat d'aussi bons sentimens, que je les avois en effet: je suis convaincu que vû l'humeur de Monsieur, incorrigible de tout point, la division du parti irremédiable par une infinité de circonstances, & le desingardement passé, present, & à venir, de tous ces partis, l'on n'eût pû soûtenir ce que l'on eût entrepris, & que par cette raison, toutes les autres même à part, il n'y en eût point eû à conseiller à Monsieur d'entreprendre; mais je ne suis pas moins persuadé que s'il eût entrepris, il eût réüssi pour le moment, & qu'il eût poussé le Roi hors de Paris. Ce que je dis paroîtra à beaucoup pour un paradoxe, mais toutes les grandes choses qui ne sont pas executées, paroissent toûjours impraticables à ceux qui ne sont pas capables des grandes choses, & je suis assuré que

tel ne soit point étonné des barricades de Monsieur de Guise, qui s'en fut moqué comme d'une chimere, si l'on les lui eut proposé un quart d'heure auparavant qu'elles fussent élevées. Je ne sai si je n'ai pas déja dit en quelque endroit de cet Ouvrage, que ce qui a le plus distingué les hommes, est que ceux qui ont fait de grandes actions, ont vû devant les autres le point de leurs possibilitez ; je reviens à Monsieur, il partit pour Limours un peu avant la pointe du jour, & il affecta même de sortir une heure plûtôt qu'il ne nous l'avoit dit à M. de Beaufort & à moi, il nous fit dire par Jouy qu'il nous attendroit à la porte du Luxembourg, qu'il avoit eu ces raisons pour cette conduite, que nous les saurions un jour, & que nous nous accommodassions avec la Cour s'il nous étoit possible, je n'en fus pas surpris en mon particulier, Monsieur de Beaufort en pesta beaucoup. Le 22. le Roi tint son Lit de Justice au Louvre, il y fit lire quatre Déclarations, la premiere fut celle de l'Amnistie, la seconde celle du Rétablissement du Parlement à Paris, la troisiéme portoit un ordre à M. de Beaufort de sortir de Paris, à Mrs. de Rohan, Viole, de Thou, Broussel, Portail, Bitaud, Croissi, Machaut, Fleury, Martineau & Petraut, par la même Déclaration il étoit défendu au Parlement de se mêler dorénavant d'aucunes affaires d'Etat, la 4. établissoit une Chambre des Vacations, l'on avoit arrêté le matin avant que le Roi fut entré, que l'on feroit instance auprès de Sa Majesté pour le rétablissement des exilez, ils obéïrent tous le même

jour ; j'allai l'après-dînée chez la Reine, qui après avoir été quelques tems au Cercle, me commanda d'entrer avec elle dans son petit Cabinet, elle me traita parfaitement bien, elle me dit qu'elle savoit que j'avois adouci autant qu'il m'avoit été possible, & les affaires & les esprits, qu'elle croyoit que je l'aurois fait encore & plus promptement & plus publiquement, si je n'avois été obligé d'observer plusieurs égards avec mes amis qui n'étoient pas tous de même opinion, qu'elle me plaignoit, qu'elle vouloit m'aider à sortir de l'embarras où je me trouvois.

Voilà, comme vous voyez, bien des honnêtetez & même bien de la bonté en apparence. Voici le fond, elle étoit plus animée contre moi que jamais, parce que Beloi, qui étoit domestique de Monsieur, mais qui étoit toûjours en secret à quelque autre, & qui avoit repris des mesures à la Cour depuis que les affaires de M. le Prince avoient décliné, l'avoit fait avertir le matin dès qu'elle fut éveillée, que j'avois offert à Monsieur de faire ce qu'il me commanderoit, il ne savoit rien du détail, mais comme il entra dans sa Chambre aussi-tôt que nous en fûmes sortis avec Joiii, Monsieur qui étoit dans l'agitation, & dans le trouble, leur dit, si je voulois je ferois bien danser l'Espagnole. Beloi ou malicieusement ou par curiosité lui répondit, mais, Monsieur, V. A. R. est-elle bien assurée de M. le Cardinal de Retz, le Cardinal de Retz, dit Monsieur, est homme de bien, il ne me manquera pas, Jouy qui l'avoit entendu, me le rapporta fidèlement le matin, & je ne

doutai pas que Beloi ne l'eut aussi raporté à la Reine, qui d'ailleurs ne pouvoit pas savoir qu'au même moment que j'avois fait à Monsieur l'offre, à laquelle mon honneur m'obligeoit, je n'avois rien oublié de tout ce que ce même honneur me permettoit pour empêcher le bouleversement de l'Etat, je fis à l'instant même que Jouy me donna cet avis une grande réflexion sur les scrupules dont Montresor m'avoit tant fait la guerre la veille, il est vrai qu'ils ne réüssissent pas dans les Cours, au moins pour l'ordinaire, mais il y a des gens qui préferent au succès la satisfaction qu'ils trouvent dans eux-mêmes : vous vous seriez étonné de la maniere dont je répondis à la Reine, si je ne vous avois au préalable rendu compte de ce petit détail, qui comprend la raison que j'eus de lui parler comme je fis, je dis que j'eus de plus ; car vous avez vû que devant même je lui parlois presque toûjours avec la même sincerité, je lui dis donc que j'avois une joye sensible d'avoir enfin rencontré le moment que j'avois souhaité si passionnément depuis long-tems de la pouvoir servir sans restriction ; que tant que Monsieur avoit été engagé dans les mouvemens, je n'avois pû suivre mon inclination par la raison de mes engagemens avec lui, par lesquels elle savoit que je ne l'avois jamais trompée, que si j'avois eu l'honneur de la voir en particulier la veille du jour où je lui parlois, j'en aurois usé à mon ordinaire, parce que je n'en aurois pas pû user autrement avec honneur, que Monsieur étant sorti de Paris en pensée, & en résolution de

ne plus entrer dans aucunes affaires publiques, m'avoit rendu ma liberté, c'eſt-à-dire, qu'il m'avoit proprement remis dans mon naturel, dont j'avois une joye que je ne pouvois aſſez exprimer à *Sa Majeſté* ; elle me répondit le plus honnêtement du monde, mais je m'apperçûs qu'elle me voulut faire parler ſur les diſpoſitions de Monſieur, elle eut contentement ; car je l'aſſurai, & avec beaucoup de verité, qu'il étoit fort réſolu à demeurer en repos dans ſa ſolitude ; il ne l'y faut pas laiſſer, reprit-elle, il peut être utile au Roi & à l'Etat, il faut que vous l'alliez querir & que vous nous le rameniez. Je faillis à tomber de mon haut, car je vous avouë que je ne m'attendois pas à ce diſcours, je le compris pourtant bien-tôt, non pas qu'elle me l'expliquât clairement, mais elle me fit entendre que la dignité du Roi étant ſatisfaite, par l'obéïſſance que Monſieur lui avoit rendu, il ne tiendroit qu'à lui de ſe rétablir plus que jamais dans ſes bonnes graces, en couronnant la bonne conduite qu'il venoit de prendre par des complaiſances juſtes, raiſonnables & dans leſquelles même il pourroit trouver ſon compte ; vous voyez que ces expreſſions n'étoient pas extrêmement obſcures, quand la Reine vit que je n'y répondois que par des termes generaux, elle ſe referma, non pas ſeulement ſur la matiere, mais encore ſur la maniere dont elle m'avoit traité auparavant, elle rougit, & elle me parla pourtant plus froidement, ce qui étoit toûjours en elle un ſigne de colere, elle ſe remit pourtant un peu après, & elle me demanda ſi

j'avois toûjours confiance à Madame de Chevreuse, à quoi je répondis, que j'étois toûjours beaucoup son serviteur, elle reprit brusquement cette parole, & il me parut qu'elle la reprit avec joye, en me disant, j'entens bien, vous en avez davantage en la Palatine, & vous avez raison; j'en ai beaucoup, Madame, lui répondis-je, en Madame la Palatine, mais je suplie Vôtre Majesté de me permettre que je n'en aye plus qu'à elle-même; je le veux bien, me dit-elle, assez bonnement; adieu, toute la France est là dedans qui m'attend. Je vous supplie de trouver bon que je vous rende compte en cet endroit d'un détail qui y est necessaire, & qui vous fera connoître, que ceux qui sont à la tête des grandes affaires, ne trouvent pas moins d'embarras dans leur propre parti, que dans celui de leurs ennemis. Les miens, quoi que tous puissans dans l'Etat, l'un par sa naissance, par son mérite & par sa faction, l'autre par sa faveur, n'avoient pû avec tous leurs efforts, m'obliger à quitter mon Poste, & je puis dire sans vanité, que je l'aurois conservé, & même avec dignité, en lâchant seulement un peu la voile, si les differens interêts ou plûtôt les differentes visions de mes amis, ne m'eussent forcé à prendre une conduite qui me fit périr, par la pensée qu'elle donna que je voulois tenir contre le vent. Pour vous faire entendre ce détail qui est assez curieux, il est à mon avis necessaire que je vous fasse celui qui concerne un certain nombre de gens que l'on apelloit mes amis; je dis que l'on apelloit, parce que tous ceux qui passoient pour

cela dans le monde, ne l'étoient pas; par exemple, je n'avois pas rompu avec Madame de Chevreuse ni avec Laigues; Noirmoutier n'avoit rien oublié des avances qu'il m'avoit pû faire pour se raccommoder avec moi; & les instances de tous mes amis m'avoient obligé de les recevoir & de vivre civilement avec lui; Montresor qui à toutes fins m'avoit déclaré cent fois en sa vie, qu'il n'étoit dans mes interêts qu'avec subordination avec ceux de la Maison de Guise, ne laissoit pas de prétendre droit à pouvoir entrer dans mes affaires, parce qu'enfin il avoit été du secret de quelques-unes. Ce droit qui est proprement celui de s'intriguer pour négocier, lui étoit commun avec ces autres que je vous viens de nommer immédiatement devant lui; il ne s'en servit pas en cette derniere occasion tant que les autres, quoi qu'il en parla autant & plus qu'eux, il se contenta de prôner chez moi les soirs sur un ton fâcheux, mais il ne fit point de mauvais pas du côté de la Cour, comme fit M. de Noirmoutier, qui pour se faire valoir à M. le Cardinal Mazarin, qu'il alla voir sur la frontiere, lui montra une Lettre de moi avec une fausse datte, par laquelle je l'avois chargé autrefois d'une commission qui rapportoit au tems present. Mr. le Cardinal se douta de la fourbe, sur je ne sçai quelles circonstances, dont je ne me souviens pas presentement, & il ne lui a jamais pardonné. Madame de Chevreuse n'en usa pas ainsi, mais comme elle n'avoit pas trouvé à la Cour ni la consideration ni la confiance qu'elle en avoit esperé, elle cher-

étoit fortune, & elle eut bien voulû se mêler au retour du Roi dans Paris d'une affaire qui paroissoit grosse, parce qu'on la regardoit comme un préalable necessaire à celui de M. le Cardinal à la Cour. Laigues qui m'avoit traité assez familierement avant mon départ, recommença à me voir soigneusement, & presque sur l'ancien pied. Et Mademoiselle de Chevreuse même, par l'ordre de Madame sa Mere, si je ne suis fort trompé, me fit des avances pour se raccommoder avec moi, elle avoit les plus beaux yeux du monde, & son air à les tourner, qui étoit admirable & qui lui étoit particulier, je m'en apperçûs le soir qu'elle arriva à Paris, mais je dis simplement que je m'en apperçûs; j'en usai honnêtement avec la mere, avec la fille, & avec Laigues & rien de plus; l'on pourroit croire qu'il n'y auroit en ces rencontres, qu'à en user ainsi pour me tirer d'affaire, mais il n'est pas vrai, parce que les avances que ceux qui paroissent avoir la confiance de quelqu'un, ou paroissent liez ensemble, font aux puissances, tournent toûjours infailliblement au desavantage de celui qui les désavouë en ne les suivant pas; & de plus, il est bien difficile que ceux qui sont désavoüez n'en conservent toûjours quelques ressentimens, & ne donnent au moins dans la chaleur quelque coup de dent; je sais que Laigues m'en donna même grossierement, & à droite & à gauche, je n'ai rien sû sur cela de Madame de Chevreuse, qui d'ailleurs a de la bonté ou plûtôt de la facilité naturelle. Mademoiselle de Chevreuse ne me pardonna pas ma résistance à ses beaux yeux, &

l'Abbé Fouquet qui servoit en ce tems-là son quartier auprès d'elle, a dit depuis sa mort à un homme de qualité de qui je le sais, qu'elle me haïssoit autant qu'elle m'avoit aimé; je puis jurer avec toute sorte de verité, que je ne lui en avois jamais donné le moindre sujet: la pauvre fille mourut d'une fiévre maligne qui l'emporta en 24. heures, avant que les Medecins se fussent seulement doutez qu'il pût y avoir le moindre péril à sa maladie. Je la vis un moment avec Madame sa Mere qui étoit au chevet de son lit, & qui ne s'attendoit à rien moins qu'à la perte qu'elle en fit le lendemain matin à la pointe du jour. J'avois une deuxiéme espece d'amis, c'est-à-dire, des gens qui se tinrent fourez dans le parti de la Fronde, & qui dans les subdivisions des Partis s'étoient joints particulierement à moi, & de ceux-là les volées étoient differentes, elles s'accordoient toutes en un point qui étoit, qu'ils esperoient beaucoup pour leur interêt particulier de mon accommodement, ce qui étoit la disposition toute prochaine à croire que je n'aurois voulu faire tout ce que je n'aurois pas fait pour eux; ces sortes de gens sont très-fâcheux, parce que dans les grands Partis ils font une multitude d'hommes à laquelle pour mille differens respects, l'on ne se peut ouvrir de ce que l'on peut ou de ce que l'on ne peut pas, & auprés desquels par consequent l'on ne se peut jamais justifier, il n'y a gueres de matieres où le scrupule soit plus inutile, je n'en souffris pas en effet par l'évenement dans l'occasion dont il s'agit, mais j'en avois déja

assez souffert par la prévoyance. La 3. espece d'amis que j'avois en ce tems-là, étoit un nombre choisi de gens de qualité, qui étoient unis avec moi & d'interêt & d'amitié, qui étoient de mon secret, & avec lesquels je confertois de bonne foi ce que j'avois à faire; M. de Montresor se mêloit parmi ceux-là, par la rencontre de beaucoup d'affaires précedentes ausquelles il avoit eu part. La qualité de M. de Brissac & l'attachement qu'il avoit pour moi dans les affaires les plus épineuses, m'obligeoit de préferer ses interêts aux miens propres; M. le President de Belliévre avoit dès ce tems-là des vûës pour la premiere Presidence, mais comme il étoit homme de bon sens, il n'y pensa plus.

M. de Caumartin s'étoit allé marier en Poitou un mois ou 5. semaines avant que le Roi revint, & il étoit encore chez lui quand la Cour arriva à Paris. Vous avez vû dans le 2. vol. de cette Histoire, que Monsieur fut entraîné par M. le Prince à demander à la Reine l'éloignement des Sous-Ministres, & qu'il ne tint pas à moi que Monsieur ne fit pas ce pas, qui dans la verité n'étoit dans aucunes manieres bon à rien. Laigues qui les crut perdus, se mit dans l'esprit de procurer la Charge de Secretaire de la Guerre, qui est celle de M. le Tellier, à Nouveaux. Madame de Chevreuse s'ouvrit de cette vision devant le petit Abbé de Bernai qui le dit à M. de Caumartin, il ne le trouva pas bon, & il eut raison; il vint chez moi, il me demanda si ce dessein étoit venu jusques à moi, je me mis à soûrire & à lui dire que

je croyois qu'il me croyoit fou, qu'il favoit bien que je favois mieux que perfonne que nous n'étions pas en état de faire des Secretaires d'Etat, & que de plus, fi nous étions en cet état, ce ne feroit pas pour M. de Nouveaux que nous travaillerions. Il s'emporta contre Madame de Chevreufe & contre Laigues, je lui dis qu'à l'inftant que je faifois tous mes efforts auprès de Monfieur, pour l'empêcher de pouffer M. le Tellier, ces gens-là font par leur conduite qu'il croira que c'eft moi qui le veut précipiter. Je fis dès le lendemain de grands reproches à Madame de Chevreufe & à Laigues, ils nierent le fait; cet éclairciffement fit du bruit; ce bruit alla à M. le Tellier qui crut qu'on difputoit déja fa Charge. Il m'a paru qu'il ne l'a jamais pardonné, ni à M. de Caumartin ni à moi. Il ne reftoit que M. de Montrefor qui difoit du matin au foir qu'il ne prétendoit rien, & qui avoit même tourné en ridicule une Lettre, par laquelle Chaudenier lui avoit écrit de la Province, qu'il ne doutoit pas que je ne le rétabliffe dans fa Charge, & que je ne le fiffe Duc & Pair en cette occafion, ce fut toutefois ce M. de Montrefor même qui troubla toute la fête. Un foir que nous étions tous enfemble chez moi auprès du feu, Joli qui y étoit prefent, à propos de je ne fai quoi qui fe rencontra dans le cours de la converfation, dit qu'il avoit reçû une Lettre de Caumartin, il la lût, & cette Lettre portoit même avec force ce que je viens de vous dire de fes fentimens; je remarquai que Montrefor qui ne l'aimoit pas d'inclination,

fit une mine de mistere mêlée de chagrin, & comme je connoissois extrêmement ses manieres & son humeur, je jettai quelques paroles pour l'obliger à s'expliquer, il n'y eut pas de peine, car il s'écria tout d'un coup même en jurant, nous ne sommes pas des gens à manger des poix au veau, Schelme qui dira que Son Eminence se doive & puisse accommoder avec honneur, sans y faire trouver à ses amis leurs avantages, qui le dira, les y voudra trouver pour lui seul; ces paroles jointes à un chagrin que je lui avois vû depuis quelques jours contre la Palatine, me fit voir qu'il croyoit que Caumartin qui étoit son ami particulier, eut ménagé quelque chose avec elle pour son profit à l'insçû des autres; je fis tout mon possible pour l'en détromper, je n'y réüssis pas, il réüssit mieux à tromper les autres, car il jetta le même soupçon dans l'esprit de M. de Brissac qui étoit un homme de cire, plus susceptible qu'aucun que j'aye jamais connu des premieres impressions, M. de Brissac réveilla là-dessus Madame de Lesdiguieres qui l'aimoit de tout son cœur dans ce tems-là. L'on ne manque jamais quand on est dans ces sortes de dispositions, à les fortifier de toutes les idées qui peuvent faire croire que les Partis qui sont contraires à celui que l'on craint que l'on ne prenne, sont non seulement possibles, mais aisez, cette imagination se glisse dans tous les esprits, elle coule jusqu'aux subalternes, l'on s'en parle à l'oreille, ce secret ne produit au commencement qu'un petit murmure, ce murmure devient un bruit qui fait 3. ou 4. effets

pernicieux, & à l'égard de son propre Parti, & à l'égard de celui même auquel l'on a affaire. Voilà justement ce qui m'arriva, & je fus étonné que tous mes amis se partagerent sur ce que je ferois ou ne ferois pas, sur ce que je ne pouvois ou ne pouvois pas, & que la Cour me regarda comme un homme qui prétendoit ou partager le Ministere, ou en faire acheter bien cherement l'abdication. Je connus, je sentis le péril, & l'inconvenient de ce Poste, je me résolus par ce même principe, qui m'a fait toute ma vie prendre trop pour moi, il n'y a rien de plus mauvais selon les maximes de la Politique, le monde ne nous en a le plus souvent aucune obligation. Les bonnes intentions se doivent moins outrer que quoi que ce soit, je me suis très-mal trouvé de n'avoir pas observé cette régle, & dans les grandes affaires, & dans les domestiques; mais il faut avoüer que nous ne nous corrigeons guéres de ce qui flate nôtre morale, & nôtre inclination ensemble; je n'ai gueres pû me repentir de cette conduite, quoi qu'elle m'ait coûté ma prison, & toutes les suites de ma prison, qui n'ont pas été médiocres : si j'eusse suivi le contraire, si j'eusse accepté les offres de M. Servien, si je me fusse tiré d'embarras, j'aurois évité tous les malheurs qui m'ont presque accablé, je n'aurois pû me défendre d'abord de celui qui est inévitable à tous ceux qui sont à la tête des grandes affaires, & qui en sortent sans faire trouver des avantages à ceux qui y sont engagez avec eux, le tems auroit assoupi ces plaintes que la for-

tune même auroit pû tourner par de bons évenemens en ma faveur; je conçois fort bien ces veritez, mais je ne les regrette pas, je me suis satisfait moi-même en me conduisant autrement, & comme à la réserve de la Religion & de la bonne foi, tout doit être à mon opinion, égal aux hommes, je crois que je puis raisonnablement être content de ce que j'ai fait; je refusai donc les propositions de M. Servien, qui étoient, que le Roi me donnoit la Surintendance de ses affaires en Italie avec 50 mille écus de pension, que l'on payeroit jusqu'à la somme de cent mille écus de mes dettes, & que l'on me délivreroit comptant celle de 50 mille pour mon ameublement, & que je demeurerois trois ans à Rome après lesquels il me seroit loisible de venir faire à Paris mes fonctions; je ne rebutai pourtant pas M. Servien de but en blanc, j'en usai toûjours honnêtement avec lui, il me vit chez moi, je lui rendis sa visite, nous négociames: mais il jugea bien que je ne voulois rien conclure, parce qu'il n'entroit en rien de ce qui concernoit les interêts de mes amis, quoi que je l'eusse tâté sur ce Chef, auquel dans le fond il étoit contraire. Madame la Palatine à laquelle j'avois beaucoup plus de confiance, n'étoit pas au commencement tout à fait persuadée que l'on ne pût rien faire pour eux, elle s'aperçût même de pis, & que les mauvais offices, & de Servien, & de l'Abbé Fouquet alloient à plus qu'à rompre mes Négociations, elle m'en avertit, elle me déclara même qu'elle ne vouloit plus se trouver chez Joli où elle avoit accoûtumé de me venir trouver en

chaise par une porte de derriere entre 10 & 11 heures du soir, elle me fit connoître qu'il y avoit du péril pour moi en ces Conferences secrettes, & elle me dit ou que je devois conclure ou que je devois traiter avec le Cardinal, parce que tous les Subalternes m'étoient contraires. Madame de Lesdiguiéres me donnoit avis que je n'avois qu'à faire bonne mine, qu'à demeurer chez moi, que le Cardinal qui mouroit d'impatience de revenir à Paris, & qui n'osoit y entrer tant que j'y serois, me feroit un pont d'or pour en sortir, & qu'il m'accorderoit tout ce que je lui demanderois. M. le Premier President fit à Madame de Lesdiguiéres un discours de la même nature, en lui disant qu'il savoit que l'on brûloit d'envie de s'accommoder avec moi, quoi que tous ces bruits ne me persuadassent pas, ils me retenoient, & ils m'obligerent à croire Madame la Palatine, & à traiter avec M. le Cardinal. J'écrivis à M. de Châlons, que je le priois de l'aller trouver, de lui expliquer mes pensées, d'en tirer pour M. de Brissac la permission de récompenser le Gouvernement d'Anjou, & quelque chose aussi pour Mrs de Montmorenci, d'Argenteüil, de Château-Brian, &c. Langlado qui passa en ce tems-là à Châlons, retarda le voyage de M. de Châlons, en lui disant que M. le Cardinal devoit être en un tel lieu en un tel jour, ce délai causa ma prison, parce que Servien & l'Abbé Fouquet la précipitant en faisant voir à la Reine qu'il y avoit trop de péril à demeurer en l'état où l'on est, ils lui disoient que je continuois à ménager, & échauffer les Ren-

tiers à caballer dans les Colonels, &c. il arriva un incident le 13. Novembre. Le Roi tint son Lit de Justice au Parlement, pour y faire enregistrer une Déclaration par laquelle il déclaroit M. le Prince Criminel de Leze-Majesté, & il m'envoya la veille Saintot Lieutenant des Ceremonies, pour me commander de sa part de m'y trouver, je répondis à Saintot, que je suplioìs très-humblement Sa Majesté de me permettre de lui representer que je croyois qu'il ne seroit ni de la justice, ni de la bienséance, qu'en l'état où j'étois avec M. le Prince, je donnasse ma voix dans une Déclaration dans laquelle il s'agissoit de le condamner. Saintot qui me repartit que quelqu'un ayant prévû en presence de la Reine que je m'en excuserois par cette raison, elle avoit répondu qu'elle ne valoit rien, & que M. de Guise qui devoit sa Liberté aux instances de M. le Prince s'y trouvoit bien, sur quoi je dis à Saintot que si j'étois de la profession de M. de Guise, j'aurois une extrême joye de pouvoir l'imiter dans les belles actions qu'il venoit de faire à Naples; vous ne sauriez vous imaginer à quel point la Reine s'emporta contre mon excuse, l'on la lui expliqua comme une indice convainquante des ménagemens que j'avois pour M. le Prince, & ce que je ne faisois dans le vrai que par un pur principe d'honnêteté à laquelle je suis encore persuadé que j'étois obligé, passa dans son esprit pour une conviction de mesure, ou que j'avois pris avec lui, ou que j'allois prendre; rien n'étoit plus faux, mais rien n'étoit plus cru, & il le fut au

point, que la Reine se résolut de joüer à quitte ou à double, & de me faire périr.

Touteville Capitaine aux Gardes, l'un des satellites de l'Abbé Fouquet, loüa une Maison assez proche de celle de Madame de Pomereu, dans laquelle il pût poster des gens pour m'attaquer. Le Fai Officier dans l'Artillerie, & l'un de ces ridicules conjurez du Palais Royal, fit des tentatives auprès de Pau, qui étoit à cette heure-là mon Controlleur, & que vous avez vû depuis mon Maître d'Hôtel, pour l'obliger à lui donner avis des heures nocturnes dans lesquelles l'on croyoit que je sortois. Pradelle eut un ordre signé de la main du Roi de m'attaquer dans les ruës, & de me prendre mort ou vif; celui qui fut donné au Maréchal de Vitri, lorsqu'il tua le Maréchal d'Ancre, n'étoit pas plus précis. Je n'ai sû celui de Pradelle que depuis mon retour en France des Païs étrangers, par le moyen de Monsieur l'Archevêque de Rheims, qui dit il y a 2. ou 3. ans à M. de Châlons & de Caumartin qu'il l'avoit vû en original; j'eus quelque vent dans le tems même du dessein de Touteville, & je ne le considerois que comme une vision d'une cervelle qui se plaignoit de moi, parce que j'avois servi contre lui un de mes amis, pour la recherche d'une certaine Madame Darmet. Je devois au moins faire plus de reflexions sur les offres que le Fay avoit fait à mon Controlleur, mais je ne les regardois que comme des inquiétudes des Subalternes, qui faisoient espionner mes actions. M. de Brissac me dit un jour qu'il seroit bon que

je prise garde à moi avec plus de précaution, qu'on lui donnoit avis de tous les côtez, & qu'il venoit même de recevoir un billet, par lequel celui qui l'écrivoit sans se nommer, le conjuroit de faire en sorte que je n'allasse pas ce jour-là à Remboüillet, où l'on avoit pris fantaisie de se promener, quoi que l'on fut bien avant dans le mois de Novembre; je ne doutois point que ce billet ne vint de quelqu'un de la Cour, qui avoit eu la curiosité de sonder & mon cœur & mes forces, j'y allai avec 200. Gentilhommes, j'y trouvai un fort grand nombre d'Officiers des Gardes, & entre autres Rubantel, affidé confident de l'Abbé Fouquet, je ne sai s'ils avoient dessein de m'attaquer, mais je savois bien que je n'étois pas en état d'être attaqué, ils me saluerent avec de profondes réverences, j'entrai en conversation avec quelques-uns d'eux que je connoissois, & je revins chez moi tout aussi satisfait de ma personne, que si je n'avois pas fait une sottise, s'en étoit une effectivement, qui n'étoit bonne qu'à aigrir la Cour de plus en plus contre moi; l'on se pique, l'on s'emporte, & dans la passion il est très-difficile de conserver une conduite qui ne déborde pas; voici en quoi la mienne ne fut pas juste, je faisois état de prêcher l'Avent, au moins les Dimanches & les Fêtes de l'Avent dans les plus grandes Eglises de Paris, & je commençai le jour de la Toussaints à saint Germain Paroisse du Roi. Leurs Majestez me firent l'honneur d'assister au Sermon, & je les en allai remercier le lendemain. Comme depuis ce tems-là les avis que l'on me don-

noit de toutes parts multiplierent, je n'allai plus au Louvre, à quoi à mon sens je fis une faute, car je crois que cette circonstance détermina plus la Reine à me faire arrêter que toutes les autres; je dis seulement que je le crois, parce que pour le bien savoir, il seroit necessaire de savoir au préalable si M. le Cardinal Mazarin avoit ordonné que l'on m'arrêtât, ou si simplement il l'approuva quand il vit qu'on y avoit réüssi, je ne le sai pas précisément les gens de la Cour m'en ayant parlé depuis fort differemment. Lionne m'a toûjours assuré & quelques autres, dont je ne me souviens pas, qu'il avoit oui le contraire de M. le Tellier; ce qui est constant c'est que sans une circonstance que vous allez voir, je n'eusse pas été au Louvre, je me fusse tenu sur mes gardes, & que nonobstant les Ordres de M. de Pradelle, j'eusse aparemment embarassé le Theatre, au moins assez long-tems, pour attendre des nouvelles de M. le Cardinal Mazarin; tout le monde me le conseilloit, & je me souviens que M. d'Haqueville, me dit un soir avec colere, vous avez bien gardé vôtre Maison trois semaines pour Monsieur le Prince, est-il possible que vous ne la puissiez garder trois jours pour le Roi? Voici ce qui m'en empêcha, Madame de Lesdiguieres, que j'avois sujet de croire très-bien avertie, & qui l'étoit en effet très-bien d'ordinaire, me pressa extrêmement d'aller au Louvre, en me disant que si je pouvois aller en sureté, il falloit que je convinsse que ce seroit beaucoup le meilleur pour moi, par la raison de la bienseance, &c. Je convins de la proposition,

mais

mais je ne convins pas de la sûreté; n'y a-t-il que cette considération qui vous en empêche, reprit-elle. Non, lui répondis-je; allez-y donc demain, me dit-elle, car nous savons le dessous des cartes. Ce dessous des Cartes étoit, qu'il s'étoit tenu un conseil secret, dans lequel, après de grandes contestations il avoit été résolu, que l'on s'accommoderoit avec moi, & que l'on me donneroit même satisfaction pour mes amis; je suis très-assuré que Madame de Lesdiguieres ne me trompoit pas, je ne le suis pas moins que Monsieur le Maréchal de Villeroi ne trompoit point Madame de Lesdiguieres, il fut trompé lui-même, & par cette raison je ne lui en ai jamais voulu parler. J'allai ainsi au Louvre le 19. Décembre, & je fus arrêté dans l'Antichambre de la Reine par Monsieur de Villequier, qui étoit Capitaine des Gardes de quartier; il s'en fallut très-peu que Monsieur d'Haqueville ne me sauva; comme j'entrai dans le Louvre il se promenoit dans la Cour, il me joignit à la décente de mon Carosse, & vint avec moi chez Madame la Maréchale de Villeroi où j'allai attendre qu'il fut jour chez le Roi. Il m'y quitta pour aller en haut où il trouva Montmege, qui lui dit, que tout le monde disoit que j'allois être arrêté, il décendit en diligence pour m'en avertir, & pour me faire sortir par la court des Cuisines, qui répondoit justement à l'Apartement de Madame de Villeroi, il ne m'y trouva plus, mais il ne m'y manqua que d'un moment, & ce moment m'eut infailliblement donné la Liberté, j'en ai la même obligation à Monsieur d'Ha-

queville; mais je suis assuré que de l'humeur & de la cordialité dont il est, il n'en eut pas la même joye. Monsieur de Villequier me mena dans un Apartement, où les Officiers de la bouche m'aporterent à dîner; l'on trouva très-mauvais à la Cour que j'eusse bien mangé, tant l'iniquité & la lâcheté des Courtisans est extrême; je ne trouvai pas bon que l'on m'eut fait retourner mes poches, comme l'on fait aux Coupeurs de Bourse, Monsieur de Villequier eût ordre de faire cette ceremonie, qui n'étoit pas ordinaire, l'on n'y trouva qu'une Lettre du Roi d'Angleterre, qui me chargeoit de tenter du côté de Rome, si l'on ne pouvoit pas lui donner quelques assistances d'argent; ce nom de Lettre du Roi d'Angleterre se répandit dans la Basse-court, il fut relevé par un homme de qualité, au nom duquel je me crois obligé de faire grace à la consideration de l'un de ses freres qui est de mes amis, il crut faire sa Cour de le glosser d'une maniere qui fut odieuse; il sema le bruit que cette Lettre étoit du Protecteur, quelle bassesse; l'on me fit passer sur les trois-heures toute la grande Galerie du Louvre, & l'on me fit décendre par le Pavillon de Madame; je trouvai un Carosse du Roi dans lequel Monsieur de Villequier monta avec moi & 5. ou 6. Officiers des Gardes du Corps. Le Carosse fit 12. ou 15. pas du côté de la Ville; mais il tourna tout d'un coup à la porte de la Conference: il étoit escorté par Monsieur le Maréchal d'Albret à la tête des Gendarmes, par Monsieur de Vauguyon à la tête des Chevaux-Legers, & par Monsieur

de Vennes Lieutenant Colonel du Regiment des Gardes, qui y commandoit 8. Compagnies. Comme l'on vouloit gagner la Porte de S. Antoine, il y en avoit 2. ou 3. autres devant lesquelles il falloit passer, il y avoit à chacune un Bataillon des Suisses, qui avoient les piques baissées vers la Ville; voilà bien des précautions, & des précautions bien inutiles, rien ne branla dans la Ville, la Consternation y parut, mais elle n'alla pas jusques au mouvement, soit que l'abattement du peuple fut en effet trop grand, soit que ceux qui étoient bien intentionnez pour moi perdissent le courage, ne voyant personne à leurs têtes; l'on m'en a parlé depuis diversement. Le Haut, Boucher, mais homme de crédit dans le peuple, & de bon sens, m'a dit que toute la Boucherie de la place aux Veaux fut sur le point de prendre les armes, & que si Monsieur de Brissac ne lui eut dit que l'on me feroit tuër si on les prenoit, il eut fait des Barricades dans ce quartier-là avec toute sorte de facilité, l'Espinal m'a confirmé, la même chose de la ruë Montmarte; il me semble que M. le Marquis de Château-Renaut, qui se donna bien du mouvement ce jour-là pour émouvoir le peuple, m'a dit qu'il n'y avoit pas trouvé jour, & je sai bien que Malclerc qui courut pour le même dessein les ponts de Nôtre-Dame & de St. Michel qui étoient fort à moi, y trouva les femmes dans les larmes, mais les hommes dans l'inaction & la frayeur: personne du monde ne pût juger ce qui fut arrivé s'il y avoit eu une épée tirée; quand il n'y en a point de tirée dans ces

rencontres, tout le monde juge qu'il n'y pouvoit rien avoir, & s'il n'y eut point eu de Barricades à la prise de Monsieur de Broussel, l'on se seroit moqué de ceux qui auroient cru qu'elles eussent été seulement possibles; j'arrivai à Vincennes entre huit à neuf heures du soir, & Monsieur le Maréchal d'Albret m'ayant demandé à la décente du Carosse, si je n'avois rien à faire savoir au Roi, je lui répondis, que je croirois manquer au respect que je lui devois, si je prenois cette liberté.

L'on me mena dans une grande chambre où il n'y avoit ni tapisserie ni lit, celui que l'on y aporta sur les onze heures du soir étoit de tafferas de la Chine, peu propre pour un ameublement d'hyver, je dormis très-bien, ce que l'on ne doit pas attribuër à la fermeté, parce que le malheur fait naturellement cet effet en moi, j'ai éprouvé en plus d'une occasion, qu'il m'éveille le jour, & qu'il m'assoupit la nuit. Ce n'est pas force d'esprit, & je l'ai connu après que je me suis bien examiné moi-même, parce que j'ai senti que ce sommeil ne vient que de l'abattement où je suis, dans les momens où la réflexion que je fais sur ce qui me chagrine, n'est pas divertie par les efforts que je fais pour m'en garentir; je trouve une satisfaction sensible à me déveloper, pour ainsi parler, moi-même, & à vous rendre compte des mouvemens les plus cachez, & les plus interieurs de mon ame; je fus obligé de me lever le lendemain sans feu, parce qu'il n'y avoit point de bois pour en faire, & les trois Exempts que l'on avoit mis auprès de moi

eûrent la bonté de m'assurer que je n'en manquerois pas le lendemain, celui qui demeûra seul à ma garde, le prit pour lui, & je fus 15. jours à Noël dans une Chambre grande comme une Eglise sans me chauffer; cet Exempt s'apelloit Croisat, il étoit Gascon, & il avoit été, au moins à ce que l'on disoit, Valet de chambre de Monsieur Servien, je ne crois pas que l'on eut pû trouver encore sous le Ciel un autre homme fait comme celui-là, il me vola mon linge, mes habits, mes souliers, & j'étois quelquefois obligé de demeurer 8. ou 10. jours dans le lit, faute d'avoir dequoi m'habiller; je ne crus pas que l'on me pût faire un traitement pareil sans un ordre superieur, & sans un dessein formé de me faire mourir de chagrin; je m'armai contre ce dessein, & je me résolus au moins de ne point mourir de cette sorte de mort: je me divertis au commencement à faire la Vie de mon Exempt, qui sans exageration étoit aussi fripon que Lascarilles de Tormès, & que le Bacon, je l'accoûtumai à ne me plus tourmenter, à force de lui faire connoître que je ne me tourmentois de rien; je ne lui témoignois jamais aucun chagrin, je ne me plaignis de quoi que ce soit, & je ne lui laissai pas seulement voir que je m'aperçûsse de ce qu'il disoit pour me fâcher, quoi qu'il ne proferât pas un mot qui ne fut à cette intention: il fit travailler à un petit Jardin de deux ou trois toises qui étoit dans la Cour du Donjon, & comme je lui demandois ce qu'il en prétendoit faire, il me répondit que son dessein étoit d'y planter des Asperges. Vous remarquerez qu'el-

les ne viennent qu'au bout de trois ans ; voilà l'une de ses plus grandes douceurs ; il y en avoit tous les jours une vingtaine de cette force, je les avallois toutes avec douceur, & cette douceur l'effarouchoit, parce qu'il disoit que je me moquois de lui. Les instances du Chapitre & des Curez de Paris, qui firent pour moi tout ce qui étoit en leur pouvoir, quoi que mon Oncle, qui étoit le plus foible des hommes, & le plus jaloux, jusques au ridicule, de moi, ne les appuyât que très-mollement ; leurs instances, dis-je, obligerent la Cour à s'expliquer des causes de ma prison, par la bouche de Monsieur le Chancelier, qui en la presence du Roi & de la Reine, dit à tous ces Corps, que Sa Majesté ne m'avoit fait arrêter que pour mon propre bien, & pour m'empêcher d'executer ce que l'on avoit sujet de croire que j'avois dans l'esprit. Monsieur le Chancelier me dit, depuis mon retour en France, que ce fut lui qui fit trouver bon à la Reine qu'il donnât ce tour à son discours, sous prétexte d'éluder plus specieusement la demande que faisoit l'Eglise de Paris en Corps, ou que l'on me fit mon Procès, ou que l'on me rendit la liberté, & il ajoûtoit que son veritable dessein étoit de me servir, en faisant que la Cour avoüât ainsi mon innocence, au moins pour les faits passez. Il est vrai que mes amis prirent un grand avantage de cette réponse, qui fut relevée de toutes ses couleurs en deux ou trois libelles très-spirituels. M. de Caumartin fit dans cette occasion & dans les suivantes, tout ce que l'amitié la plus veritable, & tout ce que

l'honneur le plus épuré peuvent produire. Monsieur d'Haqueville y redoubla ses soins & son zéle pour moi. Le Chapitre de Nôtre-Dame fit tous les jours chanter une Antienne publique & expresse pour ma liberté, aucun des Curez ne me manqua à la réserve de celui de Saint Barthelemi. La Sorbonne se signala, il y eut même beaucoup de Religieux qui se signalerent, & se déclarerent. Monsieur de Chalons échauffoit les cœurs, & les esprits, & par sa réputation & par son exemple. Ce soûlevement obligea la Cour à me traiter un peu mieux que dans le commencement; l'on me donna des Livres, mais par compte, & sans papier ni encre, & l'on m'accorda un Valet de Chambre, & un Medecin, à propos de quoi je suis bien-aise de ne pas omettre une circonstance qui est remarquable. Ce Medecin qui étoit homme de merite & de réputation dans sa Profession, & qui s'apelloit Vacherot, me dit le jour qu'il entra à Vincennes, que Monsieur de Caumartin l'avoit chargé de me dire que Goisel, un Avocat qui avoit prédit la liberté de Monsieur de Beaufort, l'avoit assuré que j'aurois la mienne dans le mois de Mai, mais qu'elle seroit imparfaite, & que je ne l'aurois entiere & pleine qu'au mois d'Août, vous verrez par la suite que le présage fut juste. Je m'occupai fort à l'étude dans tout le cours de ma prison de Vincennes, qui dura 15. mois, & au point que les jours ne me suffisoient point, & que j'y employois même les nuits. Je fis une étude particuliere de la Langue Latine, qui me fit connoître que l'on ne

peut jamais trop s'y apliquer, parce que c'est une étude qui comprend toutes les autres; je travaillai sur la neuviéme Décade de Tite-Live, que j'avois fort aimée autrefois, & à laquelle je retrouvai encore un nouveau goût; je composai à l'imitation de Boëce une consolation de la Theologie, par laquelle je prouvois que tout homme qui est prisonnier doit essayer d'être *Vinctus in Christo*, dont parle saint Paul: je ramassai dans une maniere de Silva beaucoup de matieres differentes, & entre autres une aplication à l'usage de l'Eglise de Paris, de ce qui étoit contenu dans le Livre des Actes de celle de Milan. Mon Exempt n'oublioit rien pour troubler la tranquillité de mes études, & pour tenter de me donner du chagrin; il me dit un jour, que le Roi lui avoit commandé de me faire prendre l'air, & de me mener sur le haut du Donjon, comme il crut que j'y avois du divertissement, il m'annonça avec joye qui paroissoit dans ses yeux qu'il avoit reçû un contre-ordre; je lui répondis, qu'il étoit venu tout à propos, parce que l'air qui étoit trop au-dessus du Donjon m'avoit fait mal à la tête. Quatre jours après il me proposa de décendre au Jeu de Paume pour y voir joüer mes Gardes, je le priai de m'en dispenser, parce qu'il me sembloit que l'air y devoit être trop subtil, il m'y força, en me disant, que le Roi qui avoit plus de soin de ma santé que je ne croyois, lui avoit commandé de me faire faire exercice. Il me pria de l'excuser de ce qu'il ne m'y faisoit plus décendre, pour quelques considerations, disoit-il, que je ne vous puis dire,

Je m'étois mis assez au-dessus de toutes ces chicaneries pour lesquelles je n'avois que du mépris ; mais je vous confesse que je n'avois pas la même supériorité d'ame pour la substance, si l'on peut se servir de ce terme, de la prison, & la vûë de me trouver tous les matins en m'éveillant entre les mains de mes ennemis, me faisoit sentir que je n'étois rien moins que Stoïque. Ame qui vive ne s'aperçût de mon chagrin, mais il fut extrême par cette unique raison. Vous avez déja vû que je divertissois mon ennui par mon étude, j'y joignis quelquefois du relâchement ; j'avois des Lapins sur le haut du Donjon ; j'avois des Tourterelles dans une des Tourelles, j'avois des Pigeons dans l'autre. Les continuelles instances de l'Eglise de Paris faisoient que l'on m'accordoit de tems en tems ces petits divertissemens ; mais on les troubloit toûjours. Ils ne laissoient pas de m'animer, & d'autant plus agréablement que je les avois aussi prévûs ; je ne m'occupois pas si fort à ces diversions, que je ne songeasse avec une extrême application à me sauver, & le commerce que j'eus toûjours au dehors & sans discontinuation, me donnoit lieu d'y pouvoir penser, & avec esperance, & avec fruit.

Le 9. jour de ma prison, un Garde appellé Carpentier, s'aprocha de moi comme son Camarade dormoit (il y en avoit toûjours un d'eux qui me gardoit à vûë, & même la nuit) & il me mit un Billet dans la main, que je reconnus d'abord pour être de celle de Madame de Pomereu, il n'y avoit dans

ce Billet que ces paroles ; faites-moi réponse, fiez-vous au Porteur ; ce Porteur me donna un crayon, & un petit morceau de papier, dans lequel j'assurai la reception du Billet. Madame de Pomereu avoit trouvé habitude avec la femme de ce Garde, & elle lui avoit donné 500. Ecus pour ce premier Billet ; le mari étoit accoûtumé à cette maniere de trafic, & il n'avoit pas été inutile à la liberté de M. de Beaufort, il est mort lui & toute sa famille ; j'en parle par cette considération plus librement. Comme tout ce qui est écrit peut être vû par des accidens imprévûs, permettez-moi de ne point entrer dans le détail des autres commerces que j'eus après celui-là, & dans lesquels il faudroit nommer des gens qui vivent encore ; il suffit que je vous dise que nonobstant le changement de trois Exemts & de 24. Gardes du Corps qui se succederent pendant le cours de 15. mois, mon commerce ne fut jamais interrompu : Madame de Pomereu, & Mrs de Caumartin & d'Haqueville, m'écrivoient reglement deux fois la semaine.

Voici les differentes matieres de ce commerce, elles tendoient toutes à ma liberté. La voye la plus courte étoit celle de se sauver de prison. Je fis deux entreprises, dont l'une me fut suggerée par mon Medecin qui étoit homme de Mathematique, il prit la pensée de limer la barre qui étoit à la grille d'une petite fenêtre qui étoit dans une Chapelle où j'entendois la Messe, & d'y attacher une espece de machine, avec laquelle je fusse à la verité décendu assez facilement du troisiéme étage du Donjon ; mais com-

me ce n'eut été que la moitié du chemin fait, & qu'il eut fallu remonter l'enceinte, de laquelle d'ailleurs l'on n'eut pû redécendre ; il quitta cette pensée, laquelle étoit en effet impraticable, & nous nous réduisimes à une autre, qui ne manqua que parce qu'il ne plût pas à la Providence de la faire réüssir. J'avois remarqué dans le temps qu'on me menoit sur la Tour, qu'il y avoit tout au haut un creux, dont je n'ai jamais pû deviner l'usage : il étoit plein à demi, mais l'on pouvoit y décendre & s'y cacher, je pris sur cela la pensée de choisir le tems que mes Gardes seroient allez dîner, & que Carpentier seroit de jour pour enivrer son camarade qui étoit un vieillard apellé Tourville, & de me servir de ce moment, pour monter au haut de la Tour sans que l'on s'en aperçût, & pour me cacher dans le trou dont je viens de vous parler, avec quelques pains & quelques Bouteilles d'eau & de vin ; Carpentier concevoit de la possibilité, & même de la facilité de ce premier pas. Il devoit attacher deux cordes à la fenêtre de la Galerie, par laquelle M. de Beaufort s'étoit sauvé, & jetter dans le Fossé une machine de tissu que M. Vacherot avoit travaillée la nuit dans sa Chambre, par le moyen de laquelle on eut pû croire que je me fusse élevé au-dessus de la petite muraille que l'on y avoit fait depuis la sortie de M. de Beaufort, il devoit en même-tems donner l'allarme, comme s'il m'avoit vû passer dans la Galerie, & montrer son épée teinte de sang, comme si même il m'eut blessé en me poursuivant, toute la Garde fut accouruë au bruit, l'on

eût trouvé les cordes à la fenêtre, l'on eût vû la machine & du sang dans le Fossé, huit ou dix Cavaliers eussent parû le Pistolet à la main dans le Bois comme pour me recevoir, il y en eut eu un qui fut sorti des postes avec une calotte rouge sur la tête, ils se seroient separez, & celui qui auroit eu la calotte rouge auroit tiré du côté de Meziéres, l'on eut tiré le canon à Meziéres trois ou quatre jours après, comme si je fusse effectivement arrivé; qui eut pû s'imaginer que j'eusse été dans le trou? L'on n'eut pas manqué de lever la Garde du Bois de Vincennes, & de n'y laisser que des mortes-payes ordinaires, qui eussent fait voir pour deux sols à tout Paris & la fenêtre & les cordes, comme ils firent celles de M. de Beaufort; mes amis y fussent venus par curiosité comme tous les autres, ils m'eussent habillé en femme, en Moines, comme il vous plaira, & j'en fusse sorti sans qu'il y eut seulement ombrage de soupçon; je ne crois pas qu'il y eut eu rien au monde de plus ridicule pour la Cour, si elle eut été attrapée en cette maniere, elle est si extraordinaire qu'elle en paroît impossible, elle étoit même facile; & je suis convaincu qu'elle auroit infailliblement réüssi, si un Garde appellé Lescarinousse ne l'eut pas rompuë par un incident que la pure fortune y jetta. L'on l'envoya à la place d'un autre qui tomba malade, & comme c'étoit un homme dur, vieux & exact, il dit à l'Exemt qu'il ne concevoit pas comme il ne faisoit pas mettre une porte à l'entrée du petit escalier qui monte à la Tour, elle y fut pour le

lendemain au matin, & ainsi mon entreprise fut rompuë; ce même Garde m'assura le soir en bonne amitié, qu'il m'étrangleroit s'il plaisoit à Sa Majesté de lui commander. Je n'étois pas si attaché aux moyens de me tirer moi-même de la Tour de Vincennes, que je ne pensasse aussi à ceux qui pouvoient obliger mes ennemis à m'en tirer; l'Abbé Charier qui partit pour Rome dès le lendemain que je fus arrêté, y trouva le Pape Innocent irrité jusques à la fureur, & sur le point de lancer les foudres sur les Auteurs d'une action sur laquelle les exemples des Cardinaux de Guise, Martineasses & Clesel marquoient ses devoirs, il s'en expliqua avec un très-grand ressentiment à l'Ambassadeur de France. Il envoya M. de Marini Archevêque d'Avignon en qualité de Nonce extraordinaire, pour ma liberté: le Roi prit de son côté l'affaire avec hauteur, il défendit à Monsignor Marini de ne point passer Lion. Le Pape craignit d'exposer son autorité & celle de l'Eglise à la fureur d'un insensé; il usa de ce mot en parlant à l'Abbé Charier, & en lui ajoûtant; donnez-moi une armée, & je vous donnerai un Legat. Il étoit difficile de lui donner cette armée; mais il n'eut pas été impossible, si ceux qui étoient obligez d'être mes amis en cette occasion, ne m'eussent pas manqué; vous avez vû dans le 2. vol. de cet Ouvrage, que Mezieres étoit dans mes interêts par l'amitié que Bussi la Met avoit pour moi, & que Charleville & le Mont-Olimpe y devoit l'être, parce que M. de Noirmoutier tenoit ces deux Places de moi, vous avez vû aussi que ce der-

nier m'avoit manqué, lorsque M. le Cardinal Mazarin rentra en France, il crut se justifier en disant à tout le monde, qu'il me serviroit envers & contre tous en ce qui me seroit personnel, & comme il y a peu de choses qui le soient davantage que la prison, il se joignit publiquement avec Bussi la Mer aussi-tôt que je fus arrêté, & ils écrivirent ensemble une Lettre au Cardinal, par laquelle ils lui déclaroient qu'ils ne pourroient s'empêcher de se porter à toutes sortes d'extrêmitez si l'on me retenoit plus longtems en prison, ces Places qui sont inattacables, quand elles sont d'un même Parti, étoient d'une extrême importance dans un tems où M. le Prince, qui dès la premiere nouvelle qu'il eut de ma détention, déclara qu'il feroit sans exception tout ce que mes amis souhaiteroient pour ma liberté, où M. le Prince, dis-je, offrit à ces deux Gouverneurs de faire marcher toutes les forces d'Espagne à leur secours, ou à Belle-Isle, dont M. de Retz étoit le Maître, n'étoit pas à mépriser à cause de l'Angleterre, dont la France n'étoit nullement assurée dans ce moment-là, & où Bourdeaux & Broüage tenoient encore pour M. le Prince; beaucoup de gens sont persuadez qu'il y avoit dequoi former une affaire très-considerable, c'est-à-dire, qu'il y avoit assez d'étoffe, & en ce que vous venez d'en voir & en beaucoup de choses de cette nature; par exemple, en la disposition du Comte d'Autel qui étoit dans Bethune, & qui auroit assurément branlé pour moi, s'il eut vû la partie bien faite. Le malheur fut qu'il n'y eut person-

ne qui sçût bien tailler cette étoffe. M. le Duc de Retz avoit bonne intention, mais il n'étoit pas capable d'un grand dessein, & de plus sa femme & son beau-pere le retenoient. M. de Brissac qui avoit eu commandement de se retirer chez lui, ne savoit primer en rien. M. le Duc de Noirmoutier eut été le plus entreprenant, mais il fut gagné d'abord par Madame de Chevreuse & par Laigues, auquel le Cardinal dit en termes exprès, qu'ils lui répondroient des actions de leurs amis, & que s'ils tiroient un coup de pistolet, ils verroient l'un & l'autre ce qui leur en arriveroit. M. de Noirmoutier qui n'avoit pas d'ailleurs, comme vous avez vû, trop d'amitié pour moi, se rendit aux instances de ses amis & à celles de sa femme, qui n'est pas une des meilleures de son sexe; * & il donna parole à la Cour qu'il ne me donneroit que des apparences, & qu'il ne feroit rien: En effet, il tint sa parole, il ne traversa en rien le siege de Stenai que le Roi fit en ce tems-là; il éluda toutes les propositions de M. le Prince, & il se contenta de parler & d'écrire toûjours en ma faveur, & de tirer force coups de canon lorsque l'on bûvoit à ma santé. Il eut eu pourtant peine à soûtenir long-tems ce personnage, si Bussi la Mets, qui avoit de l'esprit & de la décision, eut vécu, & il dit à Malclerc, qu'il y avoit été envoyé de la part de mes amis; ces propres mots, Noirmoutier veut amuser le tapis, mais je lui ferai parler François, ou je

* M. le Maréchal de Villeroi donna avis de cet engagement à Madame de Lesdiguieres le 14. jour de ma prison.

lui surprendrai sa Place ; le pauvre homme mourut d'apoplexie la nuit même. Le Chevalier de la Met qui étoit le Major dans la Place, y étant demeuré le Maître, le Vicomte son frere ainé s'y jetta, & il demeura très-fidellement dans mes interêts. L'Abbé de la Met leur cousin & le mien, & qui étoit mon Maître de Chambre, n'en bougea, & il m'y servit aussi avec tout le zéle possible ; mais enfin une Place ne pouvant rien sans l'autre, l'on n'agit point, & Mezières, Charleville & le Mont-Olimpe furent pour moi, & ne firent rien pour moi, il ne laissa pas de m'en coûter une bonne somme de deniers que M. de Retz prêta pour la subsistance de la Garnison. J'en ai payé depuis & le capital & les interêts. L'une de mes principales occupations dans ma prison étoit de cacher que j'en fus informé, & je me souviens que M. de Pradelle qui commandoit les Compagnies des Gardes Suisses & de France, qui étoient dans le Château & qui avoit permission de me voir aussi-bien que M. de Maupeau de Noisi, qui étoit aussi Capitaine aux Gardes ; je me souviens, dis-je, que M. de Pradelle me dit un jour, qu'il étoit au desespoir d'être obligé de m'aprendre une nouvelle qui m'affligeroit, qui étoit la mort de M. de Bussi la Met, & que bien que je la sûsse aussi-bien que lui, j'en fis le surpris. Ce M. de Pradelle eut la bonté de me consoler dans la même conversation, de l'aprehension que j'avois qu'on me fit quelque chose à Mezières contre le service du Roi, & il m'assura que la Place étoit entre les mains du Commandant que S. M. y avoit

envoyé. Vous observerez, s'il vous plaît, que j'avois reçû un billet la veille du Vicomte de la Mer, qui me marquoit qu'il en étoit le Maître, & qu'il m'en rendroit bon compte, je reçûs toutefois pour bon ce qu'il plût à Pradelle de me dire sur cela. Les avis que le Cardinal Mazarin (qui étoit retourné à Paris) avoit de Rome & l'émotion des esprits qui paroissoit & qui croissoit même en Poitou & à Paris, touchant ma prison, l'obligerent à donner au moins quelques démonstrations touchant ma liberté, & il se servit à cet effet de la credulité de Monsignor Bagni Nonce en France, homme de bien & d'une naissance très-relevée, mais facile & tout propre à être trompé; il me l'envoya accompagné de Messieurs de Brionne & le Tellier, pour me proposer & ma liberté & de grands avantages en cas que je voulusse donner ma démission de la Coadjutorerie de Paris: comme j'avois été averti par mes amis de cette démarche, je la reçûs avec un discours très-étudié & très-Ecclesiastique, qui fit même honte à Monsignor Bagni, & qui lui attira ensuite une fort rude réprimande de Rome. Ce discours qui m'avoit été envoyé par M. de Caumartin, & qui étoit fort beau & fort juste, fut imprimé dès le lendemain, la Cour en fut touchée au vif, elle changea & mon Exempt & mes Gardes, mais ce changement n'altera point du tout mon commerce.

Les instances du Chapitre de Nôtre-Dame, obligerent la Cour à permettre à un de son Corps d'être auprès de moi, & l'on choisit pour cet emploi un Chanoine de la

famille de Mr. de Bragellone ; il s'ennuya trop dans la Prison, quoi qu'il s'y fut enfermé avec joye pour l'amour de moi; il y tomba malade d'une profonde mélancolie, je m'en aperçûs ; & je fis ce qui étoit en moi pour l'en faire sortir, mais il ne voulut jamais m'écouter sur cela ; la fiévre double tierce le saisit, & il se coupa la gorge avec un rasoir au quatriéme accès. Les frayeurs de M. le Cardinal le porterent jusqu'à prendre la pensée de me transferer à Amiens, à Brest, au Havre de Grace, j'en fus averti, je fis le malade, l'on envoya Vesou pour voir si effectivement je l'étois, l'on m'a parlé differemment de son raport ; ce qui empêcha ma translation fut la mort de M. l'Archevêque qui émût à ce point tous les esprits, que la Cour pensa plus à les adoucir qu'à les effaroucher. La maniere dont je fus servi en ce rencontre a du prodige ; mon Oncle mourut à quatre Heures du matin, à cinq l'on prit possession de l'Archevêché en mon nom, avec une Procuration de moi en très-bonne forme, & M. le Tellier qui vint à cinq & un quart dans l'Eglise pour s'y opposer de la part du Roi, y eut la satisfaction d'entendre que l'on fulminoit mes Bules dans le Jubé. Tout ce qui est surprenant émût les peuples ; cette scene l'étoit au dernier point, n'y ayant rien de plus extraordinaire que l'assemblage de toutes les formalitez necessaires à une action de cette nature, dans un tems où l'on ne croit pas qu'il fut possible d'en observer une seule : les Curez s'échaufferent encore plus qu'à leur ordinaire ; mes amis souffloient le feu,

les peuples ne voyoient plus leur Archevêque, le Nonce qui croyoit avoir été doublement joüé par la Cour, parloit fort haut & menaçoit de Censures. Un petit Livre fut mis au jour, qui prouvoit qu'il falloit fermer les Eglises. M. le Cardinal eut peur, & comme ses peurs alloient toûjours à négocier, il négocia; il n'ignoroit pas l'avantage que l'on trouve à négocier avec des gens qui ne sont point informez; il croyoit la moitié des tems que j'étois de ce nombre, il le crut en celui-là, il me fit jetter cent & cent vûës de permutations, d'établissemens de gros clochers, de Gouvernemens, de retour dans les bonnes graces du Roi; de liaisons solides avec le Ministre. Pradelle & mon Exempt ne parloient du soir au matin que sur ce ton, l'on me donnoit bien plus de liberté qu'à l'ordinaire, l'on ne pouvoit plus souffrir que je demeurasse dans ma Chambre, pour peu qu'il fit beau sur le Donjon. Je ne faisois pas semblant de faire seulement réflexion sur ces changemens, parce que je savois par mes amis le dessous des Cartes. Ils me mandoient que je me tinsse couvert; & que je ne m'ouvrisse en façon du monde, parce qu'ils étoient informez à n'en pouvoir douter, que quand l'on viendroit à fondre la cloche, l'on ne trouveroit rien de solide, & que la Cour ne songeoit qu'à me faire expliquer sur la possibilité de ma démission, afin de refroidir & le Clergé & le peuple; je suivis ponctuellement l'instruction de mes amis, & au point que Mr. de Noailles Capitaine des Gardes en quartier, m'étant venu trouver de la part du Roi

& m'ayant fait un discours très-éloigné de ses maximes & de son inclination honnête & douce, car le Mazarin l'obligea de me parler en Aga des Janissaires beaucoup plus qu'en Officier d'un Roi Chrétien, je le priai de trouver bon que je lui fisse ma réponse par écrit, je ne me ressouviens pas des paroles, mais je sai bien qu'elles marquoient un souverain mépris pour les menaces & pour les promesses, & une resolution inviolable de ne point quitter l'Archevêché de Paris : je reçûs dès le lendemain une Lettre de mes amis, qui me marquoient l'effet admirable que ma réponse qu'ils firent imprimer toute la nuit avoit fait dans les esprits, & qui me donnoient avis que M. le Président de Bellièvre devoit le jour suivant faire une seconde tentative ; il y vint effectivement, & il m'offrit de la part du Roi les Abbayes de saint Lucien de Beauvais, de saint Medard de Soissons, de saint Germain d'Auxerre, de Barbeau, de saint Martin de Pontoise, de saint Aubin d'Angers & Dorcan, pourvû, ajoûta-t-il, que vous renonciez à l'Archevêché de Paris, & que, il s'arrêta à ce mot, en me regardant, & en me disant, jusques ici je vous ai parlé comme Ambassadeur de bonne foi, je vas commencer à me mocquer du Sicilien, qui est assez sot pour m'employer à une proposition de cette sorte, & pourvû donc, continua-t-il, que vous donniez douze de vos amis pour caution, que vous ratifiyez vôtre démission dès le premier moment que vous serez en liberté. Ce n'est pas tout, ajoûta-t-il, il faut que je sois de ces douze, qui seront Mrs. de

Retz, de Brissac, de Montresor, de Caumartin, d'Haqueville, &c. Ecoutez-moi (reprit-il tout d'un coup) & ne me répondez point, je vous suplie, que je ne vous aye parlé tant qu'il m'aura plû. La plûpart de vos amis sont persuadez que vous n'avez qu'à tenir ferme, & que la Cour vous donnera vôtre liberté, en se contentant de se défaire de vous, & vous envoyer à Rome. Abus, elle veut *in omni modo*, vôtre démission, quand je dis la Cour, j'entends le Mazarin, car la Reine est au desespoir que l'on pense seulement de vous donner la liberté. Le Tellier dit qu'il faut que le Cardinal ait perdu les sens. L'Abbé Fouquet est enragé, & Servien n'y consent que parce que les autres sont d'un avis contraire; il faut donc supofer comme incontestable qu'il n'y a que le Mazarin qui veüille vôtre liberté, & qu'il ne la veut que parce qu'il croit qu'il se vange suffisamment en vous faisant perdre l'Archevêché de Paris; c'est au moins l'excuse qu'il prend, car dans le fond ce n'est pas ce qui le détermine, ce n'est que la peur qu'il a dans ce moment, du Nonce, du Chapitre, des Curez, du Peuple, je dis dans ce moment de la mort de Mr. l'Archevêque, qui tout au plus peut produire un soulévement qui n'étant point apuyé tombera à rien. Je soûtiens de plus qu'il n'en produira point, que le Nonce menacera, & ne fera rien, que le Chapitre fera des remontrances, & qu'elles seront inutiles, que les Curez prôneront & qu'ils en demeureront-là, que le Peuple criera, qu'il ne prendra pas les armes; je vois tout cela de près,

& que ce qui en arrivera sera d'être transferé ou au Havre ou à Brest, & de demeurer entre les mains & à la disposition de vos ennemis qui en useront dans les suites comme il leur plaira. Je sais bien que le Mazarin n'est pas sanguinaire, mais je tremble quand je pense que Noailles vous a dit que l'on étoit résolu d'aller vîte, & de prendre les voyes dont les autres Etats avoient donné tant d'exemples, & ce qui me fait trembler est la résolution qu'on a eu de parler ainsi. Les grandes ames disent quelquefois pour leurs fins de ces sortes de choses sans les faire, les basses ont plus de peine à les dire qu'à les faire. Vous croyez que la conclusion que je veux tirer de ce que je viens de vous dire sera, qu'il faut que vous donniez vôtre démission, nullement, je suis venu ici pour vous dire que vous êtes deshonoré si vous donnez vôtre démission, & que c'est en cette occasion où vous êtes obligé de remplir au peril de vôtre vie & de vôtre liberté, que vous estimez assurément plus que vôtre vie, la grande attente où tout le monde est sur vôtre sujet, voici l'instant où vous devez plus que jamais mettre en pratique les apophtegmes dont nous vous avons tant fait la guerre; je ne compte le fer & le poison pour rien, rien ne me touche que ce qui est dans moi, l'on meurt également par tout: voilà justement comme il faut répondre à ceux qui vous parleront de vôtre démission, vous vous en êtes dignement aquitté jusques ici, & l'on auroit tort de s'en plaindre, je n'en aurois pas moins si je prétendois vous obliger à changer de sentiment,

Ce n'est pas ce que je vous demande, ce que je souhaite est, que vous me disiez bonnement, si en cas que vous puissiez avoir vôtre liberté pour une feüille de chêne, vous consentiez à l'accepter. Je soûris à cette parole. Attendez, me dit-il, je vas vous faire avoüer qu'il n'est pas impossible. Une démission de l'Archevêché de Paris, dattée du bois de Vincennes est-elle bonne? Non, lui répondis-je, mais vous voyez aussi que l'on ne s'en contente pas & que l'on veut des cautions pour la ratification. Si je vois jour, reprit le premier President, à ce que l'on ne vous demande plus de cautions, qu'en dites-vous? Je donnerai demain ma démission, lui répondis-je. Il m'expliqua en cet endroit tout ce qu'il avoit fait, il me dit qu'il ne s'étoit jamais voulu charger d'aucunes propositions jusques à ce qu'il eut connu clairement, & que l'intention veritable du Cardinal étoit de me donner la liberté, & que sa disposition pareillement étoit de se relâcher des conditions qu'il avoit démandées pour la sûreté de ma démission, qu'il n'y en avoit aucune qui ne lui fut venuë dans l'esprit. La premiere, avoit été d'exiger une promesse par écrit du Chapitre, des Curez, de la Sorbonne, qui s'engageassent à ne me plus reconnoître en cas que je refusasse de la ratifier, lors que je serois en liberté. Que la seconde avoit été de me faire mener au Louvre, d'y assembler tous les Corps Ecclesiastiques de la Ville, de m'obliger de donner ma parole au Roi en leur presence; enfin il n'y a sorte de moyens, ajoûta-t-il, duquel il ne se soit avisé pour satisfaire sa défiance;

vous le voyez par ce que je viens de vous en dire, qui ne fait pourtant pas la moitié de ce que j'en ai vû. Comme je le connois, je ne le contredis sur rien; toutes ces ridicules visions se sont évanoüies d'elles-mêmes; celle des douze cautions qui est à la verité plus pratiquable que les autres, subsiste encore, mais elle se dissipera comme les autres, pourvû que vous demeuriez ferme à ne la pas accepter; je la disputerai avec opiniâtreté contre vous, vous la refuserez avec fermeté comme croyant qu'elle vous est honteuse, & nous ferons venir le Sicilien à un autre expedient qu'il prendra, parce qu'il le croira très-propre à vous tromper. Cet expedient est de vous confier ou à d'Hoquincourt ou à M. le Maréchal de la Meilleraye, jusques à ce que le Pape ait reçû vôtre démission. Le Cardinal croira qu'elle est seure, si le Pape l'accepte, & il est si ignorant de nos mœurs, qu'il me le disoit encore hier; je pris la parole en cet endroit, & je dis à M. le Premier Président, que l'expedient ne valoit rien, parce que le Pape ne l'accepteroit pas (qu'importe me repartit-il) c'est le pis qui nous puisse arriver, & pour remedier à ce pis, il faut quand on vous fera cette proposition, que vous stipuliez que quoi qui arrive, vous ne pourrez jamais être remis entre les mains du Roi que sur mon billet, & j'en prendrai un bien signé de celui qui se chargera de vôtre garde, vous devez-vous fier à moi, mettez-vous en l'état que je vous marque, j'ai un pressentiment que Dieu pourvoira au reste.

Nous discutâmes à fond la matiere, nous exa-

examinâmes tout ce qui se pouvoit imaginer, sur le choix qui se devoit faire de M. d'Hoquincourt ou de M. de la Meilleraye, nous convinmes de tous nos faits, & il sortit de Vincennes les larmes aux yeux, en disant à M. de Pradelle, je trouve une opiniâtreté invincible, je suis au desespoir. Ce n'est pas l'Archevêché qui le tient, il ne s'en soucie plus, mais il croit que son honneur est blessé par les propositions que l'on lui fait, de cautions, de garentie; il ne se rendra jamais, je ne me veux plus mêler de tout ceci, il n'y a rien à faire. Pradelle qui étoit bien plus à l'Abbé Fouquet qu'au Cardinal, & qui sçavoit que l'Abbé Fouquet ne vouloit en aucune maniere ma liberté, lui porta en diligence cette bonne nouvelle, & il reçût aussi en même-tems la commission de me faire entrevoir sans affectation, dans les conversations qu'il avoit avec moi, l'Archevêché de Rheims & des récompenses immenses, afin que lors qu'on m'en proposeroit de moindres, je me tinsse plus ferme, & que ma fermeté aigrit encore davantage le Mazarin; je m'aperçûs de ce jeu avec assez de facilité, en joignant ce que je sçavois de sûr par Monsieur de Belliévre & mes amis, & ce que j'aprenois de different par Pradelle, & par d'Avouton qui étoit mon Exempt. Celui-ci qui étoit uniquement dépendant de Monsieur de Noailles, son Capitaine, qui n'y entendoit aucunes finesses, & qui n'alloit qu'au service du Roi, ne me grossissoit rien; l'autre dont le but étoit de m'empêcher d'accepter le parti que l'on me feroit, par l'esperance qu'il me feroit concevoir d'en obtenir de plus considerables,

continuoit à me jetter des lueurs éclatantes. Je me résolus de répondre par l'art à l'artifice; je dis à d'Avouton, que je ne concevois pas la maniere d'agir de la Cour, que quoi que je fusse dans les fers, je ne les trouvois pas assez pesans pour souhaiter de les rompre par toutes voyes; qu'enfin, il falloit agir avec sincerité avec tout le monde, & avec les prisonniers comme avec les autres, que l'on me faisoit en même-tems des propositions toutes opposées, que Monsieur le Premier President m'offroit sept Abbaïes, que Monsieur de Pradelle me montroit des Archevêchez, d'Avouton qui dans le vrai ne vouloit que le bien de l'affaire, ne manqua pas de rendre compte à son Capitaine de mes plaintes. Monsieur le Cardinal Mazarin, qui avoit pris une frayeur mortelle des Curez & des Confesseurs de Paris, & qui par cette consideration brûloit d'impatience de finir, en fut outré contre Pradelle, il l'en gourmanda au dernier point, il soupçonna le vrai, qui étoit qu'il agissoit par les ordres de l'Abbé Fouquet, & le chagrin qu'il eut qu'il trouvoit dans les siens mêmes des obstacles à ses volontez contribua beaucoup, à ce que M. de Belliévre me dit dès le lendemain, à le faire conclure à ce que je donnasse ma démission dattée du Donjon de Vincennes, que le Roi me pourvût des sept Abbaïes que je vous ai nommées, que je fusse remis entre les mains de Monsieur le Maréchal de la Meilleraye, pour être gardé par lui dans le Château de Nantes, & pour être mis en liberté aussi-tôt qu'il auroit plû à Sa Sainteté d'accepter ma démission, que

quoi qu'il pût arriver de cette démission, je ne pourrois jamais être remis entre les mains de Sa Majesté, qu'après que Monsieur le President de Belliévre auroit écrit de sa main à M. le Maréchal de la Meilleraye, qu'il l'agréoit, & que pour plus grande seureté de cette derniere clause, le Roi signeroit de sa main un papier, par lequel il promettroit à M. le Maréchal de la Meilleraye de donner cette promesse par écrit à M. le President de Belliévre. Tout cela fut executé, & le Lundi suivant l'un & l'autre me vinrent prendre à Vincennes, & ils me menerent ensemble dans un Carosse du Roi jusques au Port à Langlois. Comme le Maréchal étoit tout estropié de la goute, il ne pût monter jusques à ma Chambre, ce qui donna le tems à M. de Belliévre qui m'y vint prendre, de me dire en décendant les degrez, que je me gardâsse bien de donner une parole, que l'on m'alloit demander. Le Maréchal que je trouvai au bas de l'escalier me la demanda effectivement, de ne me point sauver. Je lui répondis, que les prisonniers de guerre donnoient des paroles, mais que je n'avois jamais oüi dire qu'on en exigât des prisonniers d'Etat. Le Maréchal se mit en colere, & il me dit nettement qu'il ne se chargeroit donc pas de ma personne : M. de Belliévre qui n'avoit pas pû devant mon Exempt, devant Pradelle & devant mes Gardes s'expliquer avec moi du détail, prit la parole & dit, vous ne vous entendez pas, Monsieur le Cardinal ne refuse pas de vous donner sa parole, si vous voulez vous y fier absolument, & ne lui

donner auprès de lui aucunes Gardes ; mais si vous le gardez, Monsieur, à quoi vous serviroit cette parole, car tout homme que l'on garde en est quitte. Le Premier President joüoit à jeu sûr, car il sçavoit que la Reine avoit fait promettre au Maréchal qu'il me feroit toûjours garder à vûë. Il regarda Monsieur de Belliévre, & il lui dit. Vous sçavez si je puis faire ce que vous me proposez ; allons, continua-t-il, en se tournant vers moi, il faut donc que je vous garde, mais ce sera d'une maniere de laquelle vous ne vous plaindrez jamais : Nous sortîmes ainsi escortez de Gens-d'armes, de Chevaux-legers & de Mousquetaires du Roi, & les Gardes de M. le Cardinal Mazarin, qui à mon sens n'eussent pas dû être de ce cortége, y parurent même avec éclat.

Nous quittâmes le Premier President au Port à Langlois, & nous continuâmes nôtre route jusques à Bogenci où nous nous embarquâmes, après avoir changé d'escorte. La Cavalérie retourna à Paris, & Pradelle qui avoit pour Enseigne Morel, qui est presentement, ce me semble, à Madame, se mit dans nôtre bateau avec une Compagnie du Regiment des Gardes qui suivoit dans un autre l'Exempt, les Gardes du Corps, la Compagnie du Regiment me quitterent le lendemain que je fus arrivé ; à Nantes je demeurai purement à la garde de Monsieur le Maréchal de la Meilleraye qui me tint parole, car l'on ne pouvoit rien ajoûter à la civilité avec laquelle il me garda ; tout le monde me voyoit, l'on me cherchoit même tous les divertissemens possibles, j'a-

vois presque tous les soirs la Comedie, toutes les Dames s'y trouvoient, elles y soupoient souvent. Madame de la Vergne, qui avoit épousé en secondes nôces Monsieur le Chevalier de Sevigné, & qui demeuroit en Anjou avec son mari m'y vint voir, & y amena Mademoiselle sa fille qui est presentement Madame de la Fayette, elle étoit fort jolie & fort aimable, & elle avoit de plus beaucoup d'air de Madame de Lesdiguieres, elle me plût beaucoup, la verité est que je ne lui plus gueres, soit qu'elle n'eut pas d'inclination pour moi, soit que la défiance que sa mere & son beau-pere lui avoient donnée dès Paris même avec application de mes inconstances, & de mes differentes amours, la mirent en garde contre moi. Je me consolai de sa cruauté avec la facilité qui m'étoit assez naturelle, & la liberté que M. le Maréchal de la Meilleraye me laissoit avec les Dames de la Ville qui étoit à la verité très-entiere, m'étoit d'un fort grand soulagement; ce n'est pas que l'exactitude de la Garde ne fut égale à l'honnêteté, l'on ne me perdoit jamais de vûë, que quand j'étois retiré dans ma Chambre, & l'unique porte qui étoit à cette Chambre étoit gardée par six Gardes jour & nuit; il n'y avoit qu'une fenêtre très-haute, qui répondoit de plus dans la court dans laquelle il y avoit toûjours un grand Corps de Garde, & celui qui m'accompagnoit toutes les fois que je sortois, composé de ces six hommes, dont j'ai parlé ci-dessus, se postoit sur la terrasse d'une Tour d'où il me regardoit, quand je me promenois dans un petit Jardin, qui est

sur une maniere de Bastion ou de Ravelin qui répond sur l'eau. Monsieur de Brissac, qui se trouva dans le Château de Nantes à la décente du Carosse, & Mrs de Caumartin, Haqueville Abbé de Pontcarre & Amelot, qui y vinrent bien-tôt après, furent plus étonnez de l'exactitude de la Garde, qu'ils ne furent satisfaits de la civilité, quoi qu'elle fut très-grande; je vous confesse que j'en fus moi-même fort embarassé, particuliérement quand j'apris par un Courier de l'Abbé Charier, que le Pape ne vouloit pas agréer ma démission : ce qui me fâcha beaucoup, parce que l'agrément du Pape ne l'eut pas validée, & m'eut toutefois donné ma liberté; je dépêchai en diligence à Rome Malclerc, qui a l'honneur d'être connu de vous, & je le chargeai d'une lettre, par laquelle j'expliquois au Pape mes veritables interêts; je donnai de plus une instruction très-ample à Malclerc, par laquelle je lui marquois tous les expediens de concilier la dignité du Saint Siége avec l'acceptation de cette démission, rien ne pût persuader Sa Sainteté, elle demeura inflexible, elle crut qu'il y alloit trop de sa réputation de consentir même pour un instant à une violence aussi injurieuse à toute l'Eglise; & elle dit ces propres paroles à l'Abbé Charier & à Malclerc, qui la pressoit les larmes aux yeux; je sai bien que mon agrément ne valideroit pas une démission, qui a été extorquée par la force; mais je sais bien aussi qu'il me deshonoreroit, quand on diroit que je l'ai donné à une démission, qui est dattée d'une Prison.

Le Maréchal de la Meilleraye étoit de tous les hommes le plus bas à la Cour, & la nourriture qu'il avoit prise à celle de M. le Cardinal de Richelieu, avoit fait de si fortes impressions dans son esprit, que bien qu'il eut beaucoup d'aversion pour le Cardinal Mazarin, il trembloit dès qu'il entendoit nommer son nom, ses frayeurs redoublerent à la premiere nouvelle qu'il eut que l'on incidentoit à Rome, il m'en parut émû au de-là même de ce que la bienséance l'eut pû permettre, quand le Cardinal lui eut mandé qu'il sçavoit de science certaine que la difficulté que faisoit le Pape venoit de moi, il ne se pût plus contenir, il m'en fit des reproches, & au lieu de recevoir mes raisons, qui étoient fondées sur la pure & simple verité, il affecta de croire que je la lui déguisois; je fis expliquer au Maréchal ses intentions en l'échauffant insensiblement, il se trahit soi-même en me les découvrant avec beaucoup d'imprudence, en presence de tout ce qui étoit avec nous dans la court du Château : il me lût une lettre par laquelle on lui écrivoit, que l'on avoit donné avis à la Cour que je promettois à Monsieur qui étoit à Blois de lui ménager Monsieur le Maréchal de la Meilleraye, & au point que je ne desesperois pas qu'il ne lui donna retraite au Fort Louis, je lui dis qu'il auroit toûjours de ces tracasseries, & que la Cour qui n'avoit songé qu'à appaiser Paris en m'en éloignant, ne songeoit plus qu'à me tirer de ses mains par ses artifices. Il se tourna de mon côté comme un possedé, & il me dit d'une voix haute & animée; en un mot,

Monsieur, je veux bien que vous sachiez que je ne ferai pas la guerre au Roi pour vous. Je tiendrai fidélement ma parole. Mais aussi faudra-t-il que Monsieur le premier President tienne celle qu'il a donnée au Roi.

Je me résolus de penser tout de bon à me sauver. Monsieur le premier President, à qui la Cour avoit déja fait une maniére de tentative, m'en pressoit, & Montresor me fit donner un petit billet par le moyen d'une Dame de Nantes; vous devez être conduit à Brest dans la fin du mois, si vous ne vous sauvez, la chose étoit très-difficile. Je m'ouvris à Monsieur de Brissac qui faisoit de tems en tems des voyages à Nantes, & qui me promit de me servir: comme il avoit un fort grand équipage, il marchoit toûjours avec beaucoup de Mulets; cette quantité de coffres me donna la pensée qu'il ne seroit pas impossible que je me fourasse dans l'un de ces Bahurs, l'on le fit faire exprès un peu plus grand qu'à l'ordinaire; on fit un trou par le dessous afin que je pusse respirer, je l'essayai même, & il me parut que ce moyen étoit praticable. Monsieur de Brissac fit un voyage de trois ou quatre jours à Machecoult qui le changea absolument. Il s'ouvrit de ce projet à Madame de Retz, & à Monsieur son beau-pere, ils l'en dissuaderent. Monsieur de Brissac revint donc à Nantes convaincu, à ce qu'il disoit, que j'étoufferois dans ce Bahur, & il me donna parole qu'il me serviroit pour ma liberté en tout ce qui ne regarderoit pas le dedans du Château: nous prîmes toutes nos mesures

sur un plan que je me fis à moi-même ; aussi-tôt que le premier m'eut manqué, je vous ai déja dit que je m'allois quelquefois promener sur une maniere de Ravelin, qui donnoit sur la Riviere, & j'avois observé que comme nous étions au mois d'Août elle ne battoit pas contre la muraille, j'avois aussi remarqué qu'entre le Jardin, qui étoit sur ce Bastion, & la Terrasse sur laquelle mes Gardes demeuroient, quand je me promenois, il y avoit une porte que Chalucet y avoit fait mettre, pour empêcher les soldats d'y aller manger son Venier ; je formai sur ces observations mon dessein, qui fut de tirer cette porte après moi, qui étant à jour par des treillis n'empêchoit pas les Gardes de me voir, mais qui les empêchoit au moins de pouvoir venir à moi, de me faire décendre par une corde, que mon Medecin & l'Abbé Rousseau, frere de mon Intendant, me tiendroient, & de faire trouver des Chevaux au bas du Ravelin, & pour moi, & pour quatre Gentilshommes que je faisois état de mener avec moi. Il n'y eut rien eu de plus extraordinaire en nôtre Siécle que le succès d'une évasion comme la mienne, s'il se fut terminé à me rendre Maître de la Capitale du Royaume, en brisant mes fers ; Caumartin me donna cette pensée, je l'embrassai avec ardeur, Monsieur le President de Bellièvre l'approuva, & aussi-tôt que Monsieur le Chancelier & Servien qui étoient à Paris, sçûrent que je marchois, ils ne penserent qu'à me quitter la place & à se sauver. Ce fut le premier mot que Servien profera quand il reçût la lettre de M. le Maréchal

de la Meilleraye. Joignez à cela le *Te Deum* qui fut chanté pour ma liberté à Nôtre Dame, & les feux de joye qui furent faits en beaucoup de quartiers de la Ville, quoi que l'on ne me vit pas, & jugez de l'effet que j'avois lieu d'esperer de ma presence. Je me sauvai un Samedi 8. d'Août à cinq heures du soir ; la porte du petit Jardin se referma aprés moi presque naturellement, je décendis au Bastion, la corde entre les jambes, trés-heureusement, du Bastion qui avoit 40. pieds de haut, un valet de chambre, qui est encore à moi, amusa mes Gardes en les faisant boire, ils s'amuserent eux-mêmes à regarder un Jacobin qui se baignoit, & qui de plus se noyoit ; la Sentinelle qui étoit à vingt pas de moi n'osa me tirer, parce que lors que je le vis compasser la méche, je lui criai que je le ferois pendre s'il tiroit, & il avoüa à la question qu'il crut sur cette menace, que le Maréchal étoit de concert avec moi ; deux petits Pages qui se baignoient, & qui me voyoient suspendu à la corde, crierent que je me sauvois, ne furent pas écoutez, parce que tout le monde s'imagina qu'ils appelloient les gens au secours du Jacobin qui se baignoit. Mes quatre Gentilshommes se trouverent à point nommé au bas du Ravelin, où ils avoient fait semblant de faire abreuver leurs Chevaux. Je fus à Cheval moi-même avant qu'il y eût eu seulement la moindre allarme, & comme j'avois quarante Relais posez entre Nantes & Paris, je serois arrivé infailliblement le Mardi à la pointe du jour, sans un accident que je puis dire avoir été le fatal,

& le décisif du reste de ma vie : j'avois un chiffre aves Madame la Palatine, ce fut par ce chiffre que j'écrivis à M. le Premier President, que je me sauverois le 8. d'Août, ce fut par ce chiffre qu'il me manda que je me sauvasse à toutes risques ; ce fut par ce chiffre que je donnai les ordres necessaires pour régler, & pour placer mes relais ; ce fut par ce chiffre que nous convinmes, Anneri, Laillevaux & moi, du lieu où la Noblesse du Vexin me devoit joindre pour entrer avec moi à Paris. Monsieur le Prince qui avoit un des meilleurs déchiffreurs du monde, me tint ce chiffre six semaines à Bruxelles, & il me le rendit, en m'avoüant que cet homme lui avoit confessé qu'il étoit indéchiffrable. Aussi-tôt que je fus à Cheval je pris la route des Mauves qui est, si je ne me trompe, à cinq lieuës de Nantes sur la Riviere, & où nous étions convenus que M. de Brissac & M. le Chevalier de Sevigné m'atendroient avec un bateau pour la passer ; la Ralde, Ecuyer de M. le Duc de Brissac, qui marchoit devant moi, me dit qu'il falloit galoper d'abord, pour ne pas donner le tems aux Gardes du Maréchal de fermer la porte d'une petite ruë du Fauxbourg où étoit leur quartier, & par laquelle il falloit necessairement passer ; j'avois un des meilleurs chevaux du monde, & qui avoit coûté mille écus à M. de Brissac. Je ne lui abandonnai pas toutefois la main, parce que le pavé étoit trop mauvais & très-glissant ; mais un de mes Gentilshommes ayant crié de mettre le pistolet à main, parce qu'il voyoit deux Gardes du Maréchal qui ne songeoient pourtant pas à nous,

je l'y mis effectivement, & le presentant à la tête de celui de ces Gardes qui étoit le plus près de moi, pour l'empêcher de se saisir de la bride de mon cheval, le Soleil qui étoit encore haut, donna dans la platine, la reverberation fit peur à mon cheval qui étoit vif & vigoureux. Il fit un grand soubsaut & il retomba des quatre pieds : j'en fus quitte pour l'épaule gauche, qui se rompit contre la borne d'une porte. Un de mes Gentilshommes me releva & me remit à cheval, & quoi que je souffrisse des douleurs effroyables, j'achevai ma course de cinq lieuës, avant que le grand Maître, qui me suivoit à toute bride avec tous les coureurs de Nantes, m'eut pû joindre ; je trouvai au lieu destiné M. le Chevalier de Sevigné avec le bateau ; je m'évanouïs en y entrant : l'on me fit revenir en me jettant un verre d'eau sur le visage, je voulus remonter à cheval quand nous eumes passé la Riviere, mais les forces me manquerent, & M. de Brissac fut obligé de me faire mettre dans une grosse meule de foin, où il me laissa avec un de mes Gentilshommes qui me tenoit entre ses bras ; il tira droit à Beaupreau à dessein d'y assembler la Noblesse, pour me venir tirer de ma meule de foin. Paris, Docteur de Navarre, qui avoit donné le signal avec son chapeau aux quatre Gentilshommes qui me servirent en cette occasion, fut trouvé sur le bord de l'eau par Coulon Ecuyer du Maréchal, qui le prit en lui donnant quelques gourmades, le Docteur ne perdit point le jugement, & il dit à Coulon d'un ton niais & Normand, je le dirai à Monsieur le Maréchal

que vous vous amusez à battre un pauvre Prêtre, parce que vous n'osez vous prendre à Monsieur le Cardinal qui a de bons Pistolets à l'arçon de sa selle. Coulon prit cela pour bon, & il lui demanda où j'étois, ne le voyez-vous pas, répondit le Docteur, qui entre dans ce Village, vous remarquerez, s'il vous plait, qu'il m'avoit vû passer l'eau, il se sauva ainsi. Celui pour qui le Docteur me vouloit faire passer, quand il dit à Coulon que j'entrois dans un Village qu'il lui montroit, étoit un de mes Gentilshommes, dont le Cheval étoit outré, & qui n'avoit pû me suivre; Coulon le prenant pour moi, courut à lui, & comme il se voyoit soûtenu par beaucoup de Cavaliers qui étoient prêts de le joindre, il l'aborda le pistolet à la main, ce Gentilhomme l'arrêta sur eux en la même posture, & il eut la fermeté de s'apercevoir dans cet instant qu'il y avoit un bateau à dix ou douze pas de lui, il se jetta dedans, & pendant qu'il arrêtoit Coulon en lui montrant un de ses pistolets, il mit l'autre à la tête du Batelier, & le força de passer la Riviere, sa résolution ne le sauva pas seulement, mais elle contribua à me faire sauver moi-même, parce que le grand Maître ne trouvant plus ce bateau fut obligé d'aller passer l'eau beaucoup plus bas.

Voici une autre action qui n'est pas de même espece, mais qui servit encore davantage à ma liberté, je vous ai déja dit qu'aussi-tôt que l'Abbé Charier m'eut mandé, que le Pape refusoit d'admettre ma démission, je dépêchai Malclerc pour en solliciter l'agrément, la Cour lui joignit Gaumont qui

portoit l'Original de cette démission à Mr le Cardinal d'Est, avec ordre de la folliciter, parce qu'il n'y avoit plus d'Ambassadeur de France à Rome; Gaumont s'étant trouvé fatigué à Lyon, & ayant pris la résolution de s'aller embarquer à Marseille, Malclerc continua dans celle de prendre la route des montagnes, & comme elle est la plus courte, Gaumont jugea à propos de lui remettre le paquet adressé à M. le Cardinal d'Est; sa simplicité fut grande, comme vous voyez, & il n'avoit pas étudié de plus la maxime que j'ai toûjours pratiquée, & que j'ai toûjours enseignée à mes gens, de ne jamais contester dans les grandes affaires, les fatigues, le peril & la dépense pour quelque chose; il s'en trouva mal en ce rencontre; l'Original de la démission ne se trouva plus dans ce paquet, qui se trouva neanmoins très-bien fermé, quand Gaumont s'en plaignit, Malclerc qui étoit d'ailleurs plus brave que lui, se plaignit de lui-même & de son méchant artifice; ce contre-tems donna lieu au Pape de laisser en doute le Cardinal d'Est, si l'inaction de Rome procedoit, ou de la mauvaise volonté de Sa Sainteté envers la Cour, ou du défaut de l'Original de la démission; Malclerc avoit ordre de suplier le Pape en mon nom, en cas qu'il ne la voulut pas admettre, d'amuser le tapis, afin de me donner le tems de me sauver, il lui en donna de plus, comme vous voyez, un beau prétexte. Le Cardinal d'Est qui fut amusé lui-même, amusa aussi lui-même le Mazarin; les instances de celui-ci vers le Maréchal, pour me remettre entre les mains des

Roi en furent moins frequentes & moins vives, & j'eus la satisfaction de devoir au zéle & à l'esprit de deux de mes gens, (car l'Abé Charier eut aussi part à cette intrigue) le tems que j'eus, par ce moyen tout entier, de songer & de pourvoir à ma liberté.

Je demeurai caché plus de sept heures avec une incommodité que je ne puis vous exprimer : J'avois l'épaule rompuë & démise, j'y avois une contusion terrible, la fiévre me prit sur les neuf heures du soir, l'alteration qu'elle me donnoit étoit encore cruellement augmentée par la chaleur du foin nouveau ; quoi que je fusse sur le bord de la Riviere, je n'osois boire, parce que si nous fussions sortis de la meule Monteith & moi, nous n'eussions eu personne pour racommoder le foin qui eut paru remué, & qui eut donné lieu par consequent à ceux qui couroient après moi de foüiller, nous n'entendions que des Cavaliers qui passoient à droit & à gauche, nous reconnûmes même Coulon à sa voix ; l'incommodité de la soif est incroyable & inconcevable à qui ne l'a pas éprouvé. M. de la Poisse St. Offanges, homme de qualité du Païs, que M. de Brissac avoit averti, en passant chez lui, vint sur les deux heures après minuit, me prendre dans cette meule, après qu'il eut remarqué qu'il n'y avoit plus de Cavaliers aux environs ; il me mit sur une Civiere à fumier, & il me fit porter par deux Païsans dans la Grange d'une maison qui étoit à lui à une lieuë de là, il m'y ensevelit encore dans le foin ; mais comme j'y avois dequoi boire, je m'y trouvai mieux.

M. & Madame de Brissac, me vinrent prendre au bout de sept ou huit heures avec quinze ou 20. Chevaux, & ils me menerent à Beaupreau où je trouvai l'Abbé de Balibut qui les y étoit venu voir, & où je ne demeurai qu'une nuit, & jusques à ce que la Noblesse fut assemblée. M. de Brissac étoit fort aimé dans tout le Païs, il mit ensemble dans ce peu de tems plus de deux cens Gentilshommes, M. de Retz qui l'étoit encore plus dans son quartier, le joignit à quatre lieuës de là avec 300. Nous passâmes presque à la vûë de Nantes, d'où quelques Gardes du Marechal sortirent pour escarmoucher, ils furent repoussez vigoureusement jusques dans la Barriere, & nous arrivâmes à Machecoult qui est dans le païs de Retz, avec toute sorte de seureté. Je ne manquai pas dans ce bonheur, de chagrins domestiques; Madame de Brissac qui s'étoit comportée en heroïne dans tout le cours de cette action, me dit en me quittant & en me donnant une bouteille d'Eau imperiale, il n'y a que vôtre malheur qui m'ait empêchée d'y mettre du poison. Elle se prenoit à moi de la perfidie que M. de Noirmoutier m'avoit faite sur son sujet, & de laquelle je vous ai parlé ci-devant; mais il est impossible que vous conceviez combien je fus touché de cette parole, & je sentis au-delà de tout ce que je vous en puis exprimer, qu'un cœur bien tourné est sensible jusques à l'excès de la foiblesse, aux plaintes d'une personne à laquelle il croit être obligé. Je ne le fus pas à beaucoup près tant à la dureté de Madame de Retz & de M. son pere: Ils ne pû-

rent s'empêcher de me témoigner leurs mauvaises volontez dès que je fus arrivé, celle-là se plaignit de ce que je ne lui avois pas confié mon secret, quoi qu'elle ne fut partie de Nantes que la veille que je me sauvay; celui-ci pesta assez ouvertement contre l'opiniâtreté que j'avois à ne me pas soûmettre aux volontez du Roi, & il n'oublia rien pour persuader à M. de Brissac de me porter à envoyer à la Cour la ratification de ma démission; la verité est que l'un & l'autre mouroient de peur du Maréchal de la Meilleraye, qui enragé qu'il étoit & de mon évasion & encore plus de ce qu'il avoit été abandonné de toute la Noblesse, menaçoit de mettre tout le païs de Retz à feu & à sang: leur frayeur alla jusques au point que de s'imaginer ou de vouloir faire croire que mon mal n'étoit que délicatesse, qu'il n'y avoit rien de démis, & que j'en serois quitte pour une contusion. Le Chirurgien affidé de M. de Retz le disoit à qui le vouloit entendre, & qu'il étoit bien rude que j'exposasse pour une délicatesse toute ma maison qui alloit être investie au premier jour dans Machecoult. J'étois cependant dans mon lit où je sentois des douleurs incroyables, & où je ne pouvois pas seulement me tourner; tous ces discours m'impatienterent au point, que je pris la résolution de quitter ces gens-là, & de me jetter dans Belle-Isle où je pouvois au moins me faire transporter par mer. Le trajet étoit fort délicat, parce que M. le Maréchal de la Meilleraye avoit fait prendre les armes à toute la Côte, je ne laissai pas de le hazarder; je m'embarquai au Port de la Roche

qui n'est qu'à une petite demie lieuë de Machecoult, sur une chaloupe que la Giselaye Capitaine du vaisseau & bon homme de mer voulut piloter lui-même; le tems nous obligea de moüiller au Croisic où nous courûmes fortune d'être découverts par une chaloupe qui nous vint reconnoître la nuit, la Giselaye qui savoit la langue & le païs s'en démêla fort bien, nous remîmes à la voile le lendemain à la pointe du jour, & nous découvrîmes quelque tems après une Barque longue de Biscayens qui nous donnérent la chasse; nous prîmes la fuite à la considération de M. de Brissac, qui n'eut pas pris plaisir d'être mené en Espagne, parce qu'il ne se sauvoit pas de prison comme moi, & que l'on eut pû par consequent lui tourner en crime ce voyage: comme la Barque longue faisoit force de vent sur nous, & que même elle nous le gagnoit nous crûmes que nous ferions mieux de nous jetter à terre dans l'Isle de Retz; la Barque fit quelque mine de nous y suivre, elle bordeya assez long-tems à nôtre vûë, après-quoi elle reprit la Mer; nous nous y remîmes la nuit, & nous arrivâmes à Belle-Isle à la petite pointe du jour. Je souffris tout ce que l'on peut souffrir dans ce trajet, & j'eûs besoin de toute la force de ma constitution, pour defendre & pour sauver de la gangrene une contusion aussi grande que la mienne, & à laquelle je n'apliquai jamais d'autre remede que du Sel & du Vinaigre. Je ne trouvai pas à Belle-Isle le même dégoût qu'à Machecoult, je n'y trouvai pas dans le fond beaucoup plus de fermeté, l'on s'imagina au

Païs de Retz, que le Commandeur de Neufchaises qui étoit à la Rochelle auroit ordre au premier jour de m'investir dans Belle-Isle; l'on y aprit que le Maréchal faisoit apareiller deux Barques longues à Nantes; ces avis étoient bons & veritables, mais il s'en faloit bien qu'ils fussent si pressans qu'on les croyoit, il faloit du tems pour les rendre tels & plus qu'il n'en eut fallu pour me remettre. La frayeur qui étoit à Machecoult inspira de l'indisposition à Belle-Isle, & je m'en aperçûs en ce que l'on commença à croire que je n'avois pas en effet l'épaule démise, & que la douleur que je recevois de ma contusion, faisoit que je m'imaginois que mon mal étoit plus grand qu'il n'étoit en effet. L'on ne peut s'imaginer le chagrin que l'on a de ces sortes de murmures quand l'on sent qu'ils sont injustes. Le Chevalier de Sevigné homme de court, mais interessé, craignoit que l'on ne lui rasât sa maison, & M. de Brissac qui croyoit avoir suffisamment réparé la paresse plûtôt que la foiblesse qu'il avoit témoignée dans le cours de ma prison, étoit bien aise de finir & de ne pas exposer son repos à une agitation à laquelle l'on ne voyoit plus de fin. Je n'avois pas moins d'impatience qu'eux de les voir hors d'une affaire à laquelle ils n'étoient plus engagez que pour l'amour de moi; la difference est que je ne croyois pas le peril si pressant ni pour eux ni pour moi, que je ne pusse au moins à mon sens prendre le tems, & de me faire traiter & de me pourvoir d'un bâtiment raisonnable pour naviger; ils me voulurent persuader de passer en Hollande sur un Vaisseau de Ham-

bourg qui étoit à la Rade, & je ne crus pas que je dusse confier ma personne à un inconnu qui me connoissoit, & qui pouvoit me mener à Nantes comme en Hollande. Je leur proposai de me faire venir cette Barque de Corsaire de Biscaye qui étoit moüillée à nôtre vûë à la pointe de l'Isle; & ils aprehenderent de se criminaliser par ce commerce avec l'Espagnol; je m'embarquai sur une Barque de Pêcheurs où il n'y avoit que cinq Mariniers de Belle-Isle, Joly, deux de mes Gentils-hommes, & un Valet de Chambre que mon frere m'avoit prêté; la Barque étoit chargée de Sardines & qui nous vint assez à propos, parce que nous n'avions que fort peu d'argent. Mon frere m'en avoit envoyé, mais l'homme qui le portoit avoit été arrêté par les Gardes-côtes; M. son Beau-pere n'avoit pas eu l'honnêteté de m'en offrir; M. de Brissac me prêta 80. pistoles, & celui qui commandoit dans Belle-Isle 40. Nous quittâmes nos habits, nous prîmes de méchans haillons de quelques Soldats de la Garnison, & nous nous mîmes à la Mer à l'entrée de la nuit à dessein de prendre la route de S. Sebastien qui est dans le Guipuscoa, ce n'est pas qu'elle ne fut assez longue pour un bâtiment de cette nature, car il y a de Belle-Isle à saint Sebastien 80. lieuës fort grandes, mais c'étoit le lieu le plus proche de tous ceux où je pouvois aborder avec seureté; nous eûmes un fort gros temps toute la nuit; il calma à la pointe du jour, mais ce calme ne nous donna pas beaucoup de joye, parce que nôtre Boussole, qui étoit unique, tomba dans la Mer; nos Mariniers qui se trouve-

tent fort étonnez, & qui d'ailleurs étoient fort ignorans, ne savoient où ils étoient, & ne prirent de route que celle qu'un Vaisseau qui nous donna la chasse nous força de courir. Ils reconnurent à son garbe qu'il étoit Turc & de Salé; comme il broüilla ses voiles sur le soir, nous jugeâmes qu'il craignoit la terre, & que par consequent nous n'en pouvions être loin, les petits oiseaux qui venoient se percher sur nôtre mât nous le marquoient d'ailleurs assez, la question étoit quelle terre ce pouvoit être, car nous craignions autant celle de France que celle des Turcs, nous bordâmes toute la nuit dans cette incertitude, nous y demeurâmes tout le lendemain, & un Vaisseau dont nous voulûmes nous aprocher pour nous en éclaircir, nous tira pour toutes réponses trois volées de canon. Nous avions fort peu d'eau, & nous aprehendions d'être chargez en cet endroit par un gros tems, auquel il y avoit déja quelques aparences, la nuit fut assez douce, & nous aperçûmes à la pointe du jour une chaloupe à la Mer, nous nous en aprochâmes avec beaucoup de peine, parce qu'elle aprehendoit que nous ne fussions Corsaires; nous parlâmes Espagnol & François à trois hommes qui étoient dedans, ils n'entendoient ni l'une ni l'autre Langue; l'un d'eux se mit à crier San Sebastien, pour nous donner à connoître qu'il en étoit, nous lui montrâmes de l'argent, & nous lui répondîmes San Sebastien, pour lui faire connoître que c'étoit où nous voulions aller; il se mit dans nôtre Barque & il nous y conduisit, ce qui lui fut aisé, parce que nous n'en

étions pas bien éloignez ; nous ne fûmes pas plûtôt arrivez, qu'on nous demanda nôtre charge partie, qui est si nécessaire à la Mer, que tout homme qui navige sans l'avoir, est pendable sans autre forme de procès, le Patron de nôtre Barque n'avoit pas fait cette reflexion, croyant que je n'en avois pas besoin ; le défaut de ce papier, joint aux méchans habits que nous avions ; obligea les Gardes du Port à nous dire que nous avions la mine d'être pendus le lendemain au matin ; nous leur répondîmes que nous étions connus de M. le Baron de Vateville, qui commandoit pour le Roi d'Espagne dans le Guipuscoa ; ce mot fit que l'on nous mit dans une Hôtellerie, & que l'on nous donna un homme qui mena Joly à M. de Vateville qui étoit au passage, & qui d'abord jugea par ses habits tout déchirez qu'il étoit un Imposteur, il ne le lui témoigna pourtant pas à tout hazard, & il vint me voir dès le lendemain à mon Hôtellerie ; il me fit un fort grand compliment, mais embarassé, & d'un homme qui avoit accoûtumé, au Poste où il étoit, de voir souvent des trompeurs ; ce qui commença à l'assurer fut l'arrivée de Beauchesne que j'avois dépêché à Paris de Beaupreau, & que mes amis me renvoyerent en diligence aussi-tôt qu'ils sûrent que je m'étois embarqué pour saint Sebastien. Il le trouva si bien informé des nouvelles, qu'il eut lieu de croire que ce n'étoit pas un Courier supose, & il l'en trouva même beaucoup mieux instruit qu'il n'eut souhaité, car ce fut lui qui lui aprit que l'armée de France avoit forcé celle d'Espagne dans les Lignes d'Ar-

pas, & cet avis que M. de Vateville fit passer en diligence à Madrid, fut le premier que l'on y eut de cette défaite. Beauchesne me l'aporta avec une diligence incroyable sur une Frégate de Corsaire Biscayen qu'il trouva à la pointe de Belle-Isle, & qui fut ravi de se charger de sa personne & de son passage, sachant qu'il me venoit chercher à saint Sebastien, mes amis me l'envoyerent pour m'exhorter à prendre le chemin de Rome plûtôt que celui de Mezieres, où ils apprehendoient que je voulusse me jetter : cet avis étoit certainement le plus sage, il n'eut pas été le plus heureux par l'évenement ; je le suivis sans hesiter, quoi que ce ne fut pas sans peine. Je connoissois assez la Cour de Rome, pour sçavoir que le Poste d'un Refugié & d'un supliant n'y est pas agreable, & mon cœur qui étoit piqué au jeu contre le Cardinal Mazarin étoit plein de mouvemens, qui m'eussent porté avec plus de gayeté dans les lieux où j'eusse pû donner un champ plus libre à mes ressentimens. Je n'ignorois pas que je ne pouvois pas esperer de M. le Duc de Noirmoutier tout ce qui me conviendroit peut-être dans les suites ; mais je n'ignorois pas non plus qu'étant le Maître dans Mezieres comme je l'y étois ; & m'y rendant en personne, il n'étoit pas impossible que je n'engageasse M. de Noirmoutier, qui enfin gardoit les aparences avec moi, & qui même aussi-tôt qu'il eut apris ma liberté m'avoit dépêché un Gentilhomme en commun avec le Gentilhomme de la Mer, pour m'offrir retraite dans leurs Places ; mes amis ne doutoient pas que je ne la trou-

vasse, & même très-sure dans Meziéres, ils craignoient qu'elle ne fut pas de la même nature dans Charleville, & comme la situation de ces Places fait que l'une sans l'autre n'est pas fort considérable, ils crurent que vû la disposition de M. de Noirmoutier, je ferois mieux de ne faire aucun fondement pour ma retraite. Je repete encore ici ce que je vous ai déja dit, que je ne sai s'il n'y eut pas lieu de mieux esperer : non pas de la bonne intention de Noirmoutier, mais de l'état où il se fut trouvé lui-même, le conseil de mes amis l'emporta sur mes vûës. Ils me representerent que l'azile naturel d'un Cardinal & d'un Evêque persecuté étoit le Vatican; mais il y a des tems dans lesquels il n'est pas mal-aisé de prévoir que ce qui devroit servir d'azile, peut facilement devenir un lieu d'exil; je le prévis & je le choisis, quelque évenement que ce choix ait eu, je ne m'en suis jamais repenti, parce qu'il eut pour principe la déference que je rendis au conseil de ceux à qui j'avois obligation. Je l'estimerois davantage s'il avoit été l'effet de ma moderation, & du desir de m'employer à mon rétablissement par les voyes Ecclesiastiques. Il ne tint pas aux Espagnols que je ne prisse un autre Parti, aussi-tôt que Monsieur de Vateville m'eut reconnu pour le Cardinal de Retz, ce qu'il fit en huit ou dix heures, & par les circonstances que je vous ai marquées, & par un Secretaire Bourdelois qu'il avoit, qui m'avoit vû à Paris plusieurs fois, il me mena chez lui dans un apartement qui étoit au plus haut étage, & il m'y tint si couvert

que

que quoi que M. le Maréchal de Grammont, qui n'étoit qu'à trois lieuës de Saint Sebastien, eut donné avis à la Cour par un Courier exprês que j'y étois arrivé, il fut trompé lui-même le jour suivant au point d'en dépêcher un autre pour s'en dédire; je fus trois semaines dans un lit sans me pouvoir remuer, & le Chirurgien du Baron de Vatteville qui étoit fort capable, ne voulut pas entreprendre de me traiter, parce qu'il étoit trop tard. J'avois l'épaule absolument démise, & il me condamna d'être estropié pour tout le reste de ma vie. J'envoyai Bois-guérin au Roi d'Espagne auquel j'écrivis, pour le suplier de me laisser passer par ses Etats pour aller à Rome. Ce Gentilhomme fut reçû de Sa Majesté Catholique, & de Dom Loüis de Haro au delà de tout ce que je vous en puis exprimer; l'on le dépêcha dès le lendemain; on lui donna une chaine de 800 écus; on m'envoya une Litiere du Corps, & l'on me dépêcha en diligence Dom Christoval Deschassembac, Allemand, mais Espagnolisé & Secretaire des Langues, très confident de Dom Louis; il n'y a point d'effort que ce Secretaire ne fit pour m'obliger d'aller à Madrid. Je m'en défendis par l'inutilité dont ce voyage seroit au service du Roi Catholique, & par l'avantage que mes ennemis en prendroient contre moi, l'on ne comprenoit pas ces raisons qui étoient pourtant, comme vous voyez, assez bonnes, & comme je m'en étonnois, Vateville qui en presence du Secretaire avoit été de son avis même avec véhemence, me dit, ce voyage coûteroit 50 mille écus au

Roi, peut-être l'Archevêché à vous, il ne seroit bon à rien, & cependant il faut que je parle comme l'autre ou je serois broüillé à la Cour; nous agissons sur le pied de Philippes II. qui avoit pour maxime d'engager toûjours les Etrangers par des démonstrations publiques; vous voyez comme nous l'apliquons, ainsi du reste. Cette parole est considerable, & je l'ai moi-même apliquée depuis plus d'une fois, en faisant reflexion sur la conduite du Conseil d'Espagne; il m'a paru en plus d'une occasion qu'il péche autant par l'attachement trop opiniâtre qu'il a à ses maximes generales, que l'on péche en France par le mépris que l'on fait & des generales & des particulieres.

Quand Dom Christoval vit qu'il ne pouvoit pas me persuader d'aller à Madrid, il n'oublia rien pour m'obliger à m'embarquer sur une Fregate de Dunkerque qui étoit à St. Sebastien, & il me fit des offres immenses en cas que je voulusse aller en Flandres traiter avec Monsieur le Prince, & me déclarer avec Mezieres, Charleville & le Mont-Olimpe. Il avoit raison de me proposer ce Parti, qui étoit en effet du service du Roi son Maître, vous avez vû celle que j'eus de ne le pas accepter : ce qui fut très-honnête; est que tous mes refus n'empêcherent pas qu'il ne me fit aporter un petit coffre de velours, dans lequel il y avoit 40 mille écus en pieces de quatre, je ne crus pas les devoit recevoir, ne faisant rien pour le service du Roi Catholique; je m'en excusai sur ce titre avec tout le respect que je devois, & comme je n'avois ni pour moi ni pour les

miens, ni linge, ni habits, & que les 400 écus que je tirai de la vente de mes Sardines furent presque consommez en ce que je donnai aux gens de M. de Vateville ; je le priai de me prêter 400 pistoles, dont je lui fis ma promesse, & que je lui ai rendu depuis.

Après que je me fus un peu rétabli, je partis de Saint Sebastien, & je pris la route de Valence, pour m'embarquer à Vinaros où Dom Christoval me promit que Dom Jean d'Autriche qui étoit à Barcelonne m'envoyeroit, & une Frégate & une Galere. Je passai dans une Litiere du Corps du Roi d'Espagne, toute la Navarre, sous le nom du Marquis de Saint Florent, sous la conduite d'un Maître d'Hôtel de M. de Vateville, qui disoit que j'étois un Gentilhomme de Bourgogne, qui alloit servir le Roi dans le Milanois. Comme j'arrivai à Tudelle, Ville assez considerable qui est au de là de Pampelune, je trouvai le peuple assez ému, on y faisoit la nuit des feux, & des Corps de Gardes ; les Laboureurs des environs s'étoient soûlevez, parce qu'on leur avoit défendu la Chasse, ils étoient entrez dans la Ville, & ils y avoient fait beaucoup de violence, & même pillé quelques maisons. Un Corps de Garde qui fut posé à dix heures du soir devant l'Hôtellerie dans laquelle je logeois, commença à me donner quelque soupçon que l'on n'en eut pris de moi ; mais une Litiere du Roi avec les Muletiers de sa livrée me rassuroit. Je vis entrer à minuit un certain Dom Martin dans ma Chambre, avec une épée fort lon-

gue & une grande rondache à la main ; il me dit qu'il étoit le fils du Logis, & qu'il me venoit avertir que le peuple étoit fort émû, qu'il croyoit que je fusse un François, qui fut venu pour fomenter la Révolte des Laboureurs, que l'Alcade ne savoit lui-même ce qui en étoit ; qu'il étoit à craindre que la Canaille ne prit ce prétexte pour me piller & pour m'égorger, & que le Corps de Garde qui étoit même devant le Logis commençoit à murmurer & à s'échauffer ; je priai Dom Martin de leur faire voir sans affectation la Litiere du Roi, de leur faire parler les Muletiers, de les mettre en conversation avec Dom Pedro Maître d'Hôtel de M. de Vateville. Il entra justement dans ma Chambre dans ce moment, pour me dire que c'étoient des *endemoniados* qui n'entendoient ni rime ni raison, & qu'ils l'avoient lui-même menacé de le massacrer. Nous passâmes ainsi toute la nuit, ayant pour serenades une multitude de voix confuses, qui chantoient ou plûtôt qui hurloient des chansons contre les François. Je crus le lendemain au matin qu'il étoit à propos de faire voir à ces gens-là par nôtre assurance que nous ne nous tenions pas pour François ; je voulus sortir pour aller à la Messe, je trouvai sur la porte une Sentinelle qui me fit rentrer assez promptement, en me mettant le bout de son mousquet dans la tête, & en me disant qu'il avoit ordre de l'Alcade de me commander de la part du Roi de me tenir dans mon Logis. J'envoyai Dom Martin à l'Alcade pour lui dire qui j'étois, & Dom Pedro y alla avec lui, il me vint trou-

ver en même-tens, il quitta sa baguette à la porte de ma chambre, & il mit un genou à terre en m'abordant ; il baisa le bas de mon Juste-au-corps, mais il déclara qu'il ne pouvoit me laisser sortir qu'il n'eut eu ordre du Comte de San Istevan Viceroi de Navarre qui étoit à Pampelune ; Dom Pedro y alla avec un Officier de la ville, & il en revint avec beaucoup d'excuse : l'on me donna 50 Mousquetaires d'escorte montez sur des Asnes, qui m'accompagnerent jusques à Cortes. Je continuai mon chemin par Sarragosse Capitale de l'Arragon, grande & belle Ville. Je fus surpris au dernier point d'y voir que tout le monde parloit François dans les Ruës, il y en a en effet une infinité, & particulierement beaucoup d'Artisans, qui sont plus affectionnez à l'Espagne que les naturels du Païs. Le Duc de Monteleon Napolitain de la Maison de Pignatelli, Viceroi d'Arragon, m'envoya à 3. ou 4. lieuës au devant de moi un Gentilhomme pour me dire qu'il y fut venu lui-même avec toute la Noblesse, si le Roi son Maître ne lui eut mandé d'obéïr à l'ordre contraire, qu'il savoit que je lui en donnerois. Ce compliment fort honnête, comme vous voyez, fut accompagné de mille & mille galanteries, & de tous les rafraichissemens imaginables que je trouvai à Sarragosse. On trouva avant que d'entrer dans la Ville de ce côté-là, l'Ascalar des anciens Rois Maures, qui est presentement à l'Inquisition. Il y a auprès une Allée d'arbres dans laquelle je vis un Prêtre qui se promenoit ; le Gentilhomme du Viceroi me dit que ce Prêtre

étoit le Curé Dova, Ville très-ancienne en Arragon, & que ce Curé faisoit la quarantaine pour avoir enterré depuis trois semaines son dernier Paroissien, qui étoit effectivement le dernier de 12000 personnes mortes de la Peste dans sa Paroisse; ce même Gentilhomme du Viceroi me fit voir tout ce qu'il y avoit de remarquable dans Sarragosse, toûjours sous le nom de Marquis de Saint Florent, mais il ne fit pas la reflexion que *Novestra Senora del Pilar*, qui est un des plus celebres Sanctuaires de toute l'Espagne, ne se pouvoit pas voir sous ce titre; l'on ne montre jamais cette Image miraculeuse qu'aux Souverains, & aux Cardinaux. Le Marquis de Saint Florent n'étoit ni l'un, ni l'autre, de sorte que quand on me vit dans le Balustre avec un Juste-au-corps de velours noir & ma Cravate, le Peuple infini qui étoit accouru de toute la Ville au son de la cloche, qui ne sonne que pour cette Ceremonie, crut que j'étois le Roi d'Angleterre; il y avoit je crois plus de 200 Carosses de Dames, qui me firent cent & cent galanteries, ausquelles je ne répondis que comme un homme qui ne parloit pas trop bien Espagnol. Cette Eglise est belle en elle-même, mais les Ornemens & les Richesses en sont immenses & le Tresor magnifique. L'on m'y montra un homme qui servoit à allumer les Lampes qui y sont en nombre prodigieux, & l'on me dit que l'on l'avoit vû sept ans à la porte de cette Eglise, avec une seule jambe, je l'y vis avec deux. Le Doyen avec tous les Chantres m'assurerent que toute la Ville l'avoit vû comme eux, &

que si je voulois encore attendre deux jours, je parlerois à plus de 20000 hommes même de dehors qui l'avoient vû comme ceux de la Ville; il avoit recouvert la jambe, à ce qu'il disoit, en se frotant de l'huile de ces Lampes. L'on celebre tous les ans la Fête de ce Miracle avec un concours incroyable de peuple, & il est vrai qu'encore à une journée de Sarragosse, je trouvai les grands chemins couverts de gens de toutes sortes de qualitez qui y couroient.

J'entrai de l'Arragon dans le Royaume de Valence, qui se peut dire, non pas seulement le Païs le plus fin, mais encore le plus beau Jardin du monde. Les Grenadiers, les Orangers, les Limoniers y font les pallissades des grands chemins, les plus belles & les plus claires eaux du monde leur servent de Canaux, toute la Campagne qui est émaillée d'un million de diverses fleurs qui flatent la vûë, y exhalent un million d'odeurs differentes qui charment l'odorat. J'arrivai ainsi à Vinaros où Dom Fernand Carillo Zuatra, General des Galeres de Naples, me joignit le lendemain avec la Patronne de cette Escoüade, belle & excellente Galere, & renforcée de la meilleure partie de la Chiourme & de la Soldatesque, de la Capitane que l'on avoit presque desarmée pour cet effet. Dom Fernand me rendit une lettre de Dom Juan d'Autriche, aussi belle & aussi galante que je n'ai jamais vû, il me donnoit le choix de cette même Plage & qui étoit montée de 36 pieces de canon, celle-ci étoit plus sûre pour passer le Golfe de Leon, dans une saison aussi avancée, car

nous étions dans le mois d'Octobre ; je choisis la Galere, & vous verrez que je n'en fis pas mieux. Dom Christoval de Cordouë, Chevalier de S. Jaques, arriva à Vinaros, un quart d'heure après Dom Fernand Carillo, & il me dit que M. le Duc de Montalte Viceroi de Valence l'avoit envoyé pour m'offrir tout ce qui dépendoit de lui, qu'il savoit que j'avois refusé ce que le Roi Catholique m'avoit offert à S. Sebastien, qu'il n'osoit par cette raison me presser de recevoir ce que le Pagueloi des Galeres avoit ordre de m'aporter, mais que comme il savoit que la précipitation de mon Voyage ne m'avoit pas permis de me charger de beaucoup d'argent, que j'étois fort liberal, & que je ne serois pas fâché de faire quelque régal à la Chiourme, il esperoit que je ne refuserois pas quelques petits rafraichissemens pour elle. Ce rafraichissement consistoit en six grandes Caisses pleines de toutes sortes de Confitures de Valence, de 12. douzaines de paires de Gands d'Espagne exquis, & d'une Bourse de senteur dans laquelle il y avoit 2000 pieces d'or fabrique de *Strides*, qui reviennent à 2500. ou 3000. Pistoles, je reçûs le present sans en faire aucune difficulté, en lui répondant, que comme je ne me trouvois pas en état de servir Sa Majesté Catholique, je croyois que je manquerois à mon devoir en toutes manieres, si je recevois les grandes sommes qu'elle avoit eu la bonté de me faire aporter à Saint Sebastien, & offrir à Vinaros, mais que je croirois aussi manquer au respect que je devois à un aussi grand Monarque

si je n'acceptois le dernier present dont il m'honoroit; je le reçûs donc, mais je donnai avant que de m'embarquer les Confitures au Capitaine de la Galere, les Gands à Dom Fernand, & l'or à Dom Pedro pour M. le Baron de Vateville en lui écrivant, que comme il m'avoit dit plusieurs fois qu'il étoit assez embarassé à cause de l'extrême dépense qui y étoit necessaire à faire achever l'Admiral des Indes d'Occident qu'il faisoit construire à St. Sebastien, je lui envoyai un petit garçon pour soulager son mal de tête, c'est ainsi qu'il apelloit le chagrin que la fabrique de ce Vaisseau lui donnoit; ma maniere d'agir en ce rencontre fut un peu outrée. J'eus raison de donner les rafraichissemens de Victuailles au Capitaine, il étoit indifferent de retenir les Gands d'Espagne ou de les donner à Dom Fernand. Il eut été de la bonne conduite de retenir les 2000. & tant de pistoles : les Espagnols ne me l'ont jamais pardonné, & ils ont toûjours attribué à mon aversion, ce qui n'étoit en moi dans la verité qu'une suite de la profession que j'avois toûjours faite de ne prendre de l'argent de personne.

Je m'embarquai à la seconde Garde de la nuit avec un gros tems, mais qui ne nous incommodoit pas beaucoup, parce que nous avions le vent en poupe; nous faisions 15. milles par heure, & nous arrivâmes le lendemain à Mayorque; comme il y avoit de la Peste en Arragon, tout ce qui venoit de la Côte d'Espagne étoit bandi à Mayorque, il y eut beaucoup d'allées & de venuës pour nous faire donner pratique, à laquelle faire,

le Magistrat de la Ville s'oposoit avec vigueur. Le Viceroi qui n'est pas à beaucoup près si absolu en cette Isle que dans les autres Royaumes d'Espagne, & qui avoit reçû ordre du Roi son Maître de me faire toutes les honnêtetez possibles, fit tant par ses instances, que l'on me permit à moi & aux miens d'entrer dans la Ville, à condition de n'y point coucher, cela nous parût sans doute assez extravagant, parce que l'on porte le mauvais air dans une Ville quoi que l'on n'y couche pas, je le dis l'aprés-dînée à un Cavalier Mayorquin, qui me répondit ces propres paroles, que je remarque, parce qu'elles peuvent s'apliquer en mille rencontres que l'on fait dans la vie : nous ne craignons pas que vous nous aportiez du mauvais air, parce que nous savons bien que vous n'êtes pas passez à Occa, mais comme vous vous en êtes aprochez, nous sommes bien aises de faire en vôtre personne un exemple qui ne vous incommode point, & qui nous accommode pour les suites ; cela en Espagnol est plus substanciel, & même plus galant qu'en François.

Le Viceroi qui étoit un Comte Arragonnois, me vint prendre avec 100. où 120. Carosses pleins de Noblesse & la mieux faite qui soit en Espagne, il me mena à la Messe au *Leo*, l'on apelle ainsi les Cathédrales, où je vis 30. ou 40. femmes de qualité plus belles les unes que les autres, & ce qui est de merveilleux, c'est qu'il n'y en a point de laides dans toute l'Isle, au moins elles y sont trés-rares, ce sont pour la plûpart des beautez trés-délicates, & des teints de lys & de ro-

les ; les femmes du bas peuple que l'on voit dans les ruës sont de cette espece, elles ont une coiffure particuliere qui est fort jolie. Le Viceroi me donna un magnifique dîner dans une superbe Tente de Brocard d'or, qu'il avoit fait élever sur le bord de la Mer ; il me mena après entendre une Musique dans un Convent de Filles qui ne cédoient pas en beauté aux Dames de la Ville, elles chanterent à la Grille à l'honneur de leur Saint des airs & des paroles plus galantes & plus passionnées que ne sont les Chansons de Lambert ; nous allâmes nous promener sur le soir aux environs de la Ville qui sont les plus beaux du monde, & tout pareils aux Campagnes du Royaume de Valence, nous revinmes chez la Vicereine qui étoit plus laide qu'un Démon, & qui étant assise sous un grand Daiz & toute brillante de pierreries, donnoit un merveilleux lustre à 60 Dames qui étoient auprès d'elle, & qui avoient été choisies entre les plus belles de la Ville ; l'on me ramena avec 50 flambeaux de cire blanche dans la Galere au son de toute l'Artillerie des Bastions, & d'une infinité de Hautbois & de Trompettes. J'employai à ces divertissemens, les trois jours que le mauvais tems m'obligea de passer à Mayorque ; j'en partis le 4. avec un vent frais & en pouppe, je fis 50. lieuës en 12. heures, & j'entrai fort heureusement avant la nuit au Port-Mahon, qui est le plus beau de la Méditerranée ; son embouchure est fort étroite, & je ne crois pas que deux Galeres à la fois y pussent passer en vogant, il s'elargit tout d'un coup & fait un Bassin oblong qui a une gran-

de demie lieuë de large, & une bonne lieuë de long; une grande Montagne qui l'environne de tous les côtez fait un theatre, qui par la multitude & la hauteur des arbres dont elle est couverte, & par les ruisseaux qu'elle jette avec une abondance prodigieuse, ouvre mille & mille scenes qui sont sans exagération plus surprenantes que celles de l'Opéra; cette même Montagne, ces arbres, ces rochers couvrent le Port de tous les vents, & dans les plus grandes tempêtes, il est toûjours aussi calme qu'un bassin de Fontaine & aussi uni qu'une glace. Ce Port est dans l'Isle de Minorque, qui donne encore plus de chair & de toutes sortes de Victuailles necessaires à la Navigation, que celle de Mayorque ne produit de Grenades, d'Orangers & de Limons. Le tems grossit extrêmement après que nous fûmes entrez dans le Port, & au point que nous fûmes obligez d'y demeurer quatre jours, nous en fîmes pourtant quatre partances, mais le vent nous refusa toûjours. Dom Fernand Carillo qui étoit homme de qualité, jeune de 24. ans, fort honnête & fort civil, chercha à me donner tous les divertissemens que l'on pouvoit trouver en ce beau lieu, la Chasse y étoit la plus belle du monde en toutes sortes de Gibiers, & la Pêche en profusion. Le tems s'étant adouci, nous fîmes voile pour passer le Golfe de Leon qui commence en cet endroit, il a 100. lieuës de long & 40. de large, & il est extrêmement dangereux, tant à cause des Montagnes de sable que l'on prétend qu'il éleve & qu'il roule quelquefois, que parce qu'il n'y a point de Port sous vent

La Côte de Barbarie qui le borne d'un côté n'est pas abordable, celle de Languedoc qui le joint de l'autre, est très-mauvaise; enfin le Trajet n'en est point agréable pour les Galeres, pour peu que la saison soit avancée; nous passâmes le Golphe en 36. heures avec le plus beau tems du monde, & avec un vent qui ne laissant pas de nous servir, ne nous obligeoit presque pas à mettre sur les bougies de la Chambre de joye ces lanternes de verre dont on les couvre; nous entrâmes ainsi dans le Canal qui est entre la Corse & la Sardaigne. Dom Fernand Carillo qui vit quelques nuages qui lui faisoient apréhender changement de tems, me proposa de donner Fonte à Porto-Condé, qui est un Port deshabité dans la Sardaigne, ce que j'agréai, son apréhension s'étant évanouie avec les nuages; il changea d'avis pour ne pas perdre le beau tems, & ce fut un grand bonheur pour moi, car M. de Guise qui alloit à Naples sur l'Armée Navale de France étoit moüillé à Porto-Condé avec six Galeres. Dom Fernand Carillo qui le sût deux jours après, me dit qu'il se fut moqué de ces six Galeres, parce que la sienne qui avoit 410. hommes de Chiourme se fut aisément tirée d'affaire, mais ç'eût toûjours été une affaire dont un homme qui se sauve de prison se passe encore plus facilement qu'un autre. La Forteresse de St. Boniface qui est en Corse & aux Genois, tira 40. coups de canon en nous voyant, & comme nous en passions trop loin pour en être saluez, nous jugeâmes qu'elle nous faisoit quelque signal, & il étoit vrai, car elle nous avertissoit qu'il

y avoit des Ennemis à Porto-Condé, nous ne le prîmes pas ainsi, & nous crûmes qu'elle nous vouloit faire connoître qu'une petite Frégate que nous voyions devant nous au sortir du Canal, étoit Turquesse, comme elle en avoit la garbe. Il prit fantaisie à Dom Fernand de l'attaquer, & il me dit qu'il me donneroit si je lui permettois le plaisir d'un Combat qui ne dureroit qu'un quart d'heure; il commanda que l'on donna chasse à la Frégate qui paroissoit effectivement faire force de voile pour s'enfuir. Le Pilote qui n'avoit pas d'attention que cette Frégate en manqua pour un Banc de sable qui ne paroissoit pas effectivement au dessus de l'eau, mais qui est si connu, qu'il est même marqué dans les Cartes, la Galere toucha; comme il n'y a rien de si dangereux à la Mer, tout le monde s'écria *misericordia*, toute la Chiourme se leva pour essayer de se déferer & de se jetter à la nage. Dom Fernand Carillo qui joüoit au Piquet avec Joli dans la Chambre de poupe, me jetta la premiere épée qu'il trouva devant lui, en me criant que je la tirasse, il tira la sienne & il sortit sur la Coursier, chargeant à coup d'estramaçon tout ce qu'il trouvoit devant lui, tous les Officiers & la soldatesque firent la même chose, parce qu'ils apréhendoient que la Chiourme où il y avoit beaucoup de Turcs ne relevassent la Galere, c'est-à-dire, ne s'en rendissent les maîtres comme il est arrivé quelquefois en de semblables occasions. Quand tout le monde se fut remis à sa place, il me dit de l'air du monde le plus froid & le plus assuré; j'ai ordre, Monsieur, de

vous mettre en sureté, voilà mon premier soin, il y faut pourvoir, je verrai après cela si la Galere est blessée; en proferant cette derniere parole, il me fit prendre à fois de Corps par 4 Esclaves, & il me fit porter dans la Felouque, il y mit avec moi 30 Mousquetaires Espagnols ausquels il commanda de me mener sur un petit écueil qui paroissoit à 500 pas de là & où il n'y avoit place que pour 4 ou 5 personnes, les Mousquetaires étoient dans l'eau jusques à la ceinture, ils me firent pitié, & quand je vis que la Galere n'étoit pas blessée, je les y voulus renvoyer, mais ils me dirent que si les Corses qui étoient sur le rivage me voyoient sans une bonne escorte, ils ne manqueroient pas de me venir piller & égorger; ces barbares s'imaginent que tout ce qui fait naufrage est à eux : la Galere ne se trouva pas blessée, ce fut une maniere de prodige, l'on ne laissa pas d'être plus de deux heures à la relever. La Felouque me vint reprendre, & je remontai sur la Galere avec joye; comme nous sortions du Canal, nous aperçîmes encore la Frégate, qui voyant que la Galere ne la suivoit plus avoit repris sa route, nous lui donnâmes chasse elle la prit, nous la joignîmes à moins de deux heures, & nous trouvâmes en effet qu'elle étoit Turquesse, mais entre les mains des Genois qui l'avoient prise sur le Turc, & qui l'avoient armée, je fus, pour vous dire vrai, très-aise que l'avanture se fut terminée ainsi, cette guerre ne me plaisoit pas. Le tems se chargeant un peu l'on crut qu'il étoit à propos d'entrer dans Porto-Vecchio, qui est un Port deshabité de la Corsegue. Un

Trompette du Gouverneur Genois d'un Fort qui en est assez proche, vint nous avertir de la part de son Capitaine, que M. de Guise étoit avec six Galeres de France à Porto-Condé, qu'aparemment il nous avoit vû passer, & qu'il pourroit nous venir surprendre la même nuit sur le soir, nous résolumes de nous remettre à la Mer, quoi que le tems commença à être fort gros, & qu'il y eut même quelque péril à sortir la nuit de Porto-Vecchio, parce qu'il a à sa bouche un Ecueil de Rocher qui jette un courant assez fâcheux. La bourasque augmenta avec la Lune, & nous eumes une des plus grandes tempêtes qui se soit peut-être jamais vûë à la Mer. Le Pilote Royal des Galeres de Naples qui étoit sur nôtre Galere, & qui navigeoit depuis 50 ans, disoit qu'il n'avoit jamais rien vû de pareil; tout le monde étoit en prieres, tout le monde se confessoit, & il n'y eut que Dom Fernand Carillo, qui se communioit tous les jours quand il étoit à terre, & qui étoit d'une pieté angelique, il n'y eut, dis-je, que lui qui ne se jetta point au pied des Prêtres avec empressement; il laissoit faire les autres, mais il ne fit rien en son particulier, & il me dit à l'oreille, je crains bien que toutes ces confessions que la seule peur produit ne vaillent rien. Il demeurera toûjours sur le Tabernacle, donnant les ordres avec une froideur admirable, & en donnant du courage, mais doucement & honnêtement, à un vieux Soldat des terres de Naples, qui faisoit paroître un peu d'étonnement; je me souviens toûjours qu'il les appella *sennores soldados de Carlos quinto*, le Capitaine parti-

culier de la Galere se fit aporter au plus fort du danger ses manches en broderie, & son Echarpe rouge, en disant qu'un véritable Espagnol devoit mourir avec la marque de son Roi; il se mis dans un grand fauteüil, & il donna un grand coup de pied dans la machoire à un pauvre Napolitain, qui ne pouvant se tenir sur le Courlier marchoit à quatre pattes, en criant, *Sennor Dom Fernandos por lamor de Dios Confession.* Le Capitaine en le frapant, lui dit, *Inimigo de Dios pides Confession*, & comme je leur representai que la preuve n'étoit pas bonne, il me répondit que ce vieillard scandalisoit toute la Galere; vous ne pouvez vous imaginer l'horreur d'une grande tempête, vous vous en pouvez imaginer aussi peu le ridicule. Un Observantin Sicilien, prêchoit au pied de l'arbre, que Saint François lui avoit apparu, & l'avoit assuré que nous ne péririons pas. Ce ne seroit jamais fait si j'entreprenois de vous décrire les frayeurs & les impertinences que l'on voit en ces rencontres; le grand péril ne dura que sept heures: nous nous mîmes ensuite un peu à couvert sous la Piarouse, le tems s'adoucit, & nous gagnâmes Porto-Longone, nous y passâmes la Toussaints & la Fète des Morts, parce que le vent nous étoit contraire pour sortir du Port; le Gouverneur Espagnol m'y fit toutes les honnêtetez imaginables; & comme il vit que le mauvais tems continuoit, il me conseilla d'aller voir Porto-Ferrare, il n'y a que cinq milles de l'un à l'autre par terre, & j'y allai à cheval. Je vous ai tantôt dit, qu'il n'y a rien de si agréable dans la

Théatre ruftique de l'Opera, que la Scene du Port Mahon, & je vous puis dire prefentement avec autant de verité, qu'il n'y a rien de fi pompeux dans les reprefentations les plus magnifiques que vous en avez vûës, que tout ce qui paroît de cette Place; il faudroit être homme de guerre pour vous la décrire, & je me contenterai de vous dire que fa force paffe fa magnificence, elle eft l'unique imprenable qui foit au monde, & le Maréchal de la Mailleraye en convenoit; il l'alla vifiter après qu'il eut pris Porto-Longone dans le tems de la Régence; & comme il étoit impétueux, il dit au Commandant Grifoni qui y commandoit pour le Grand Duc, que la Fortification étoit bonne, mais que fi le Roi fon Maître lui commandoit de l'attaquer, il lui en rendroit bon compte en fix femaines; le Commandeur Grifoni lui répondit qu'il prenoit un trop long terme, & que le Grand Duc étoit fi fort Serviteur du Roi, qu'il ne faudroit qu'un moment; le Maréchal eut honte de fon emportement ou plûtôt de fa brutalité, il la répara, en difant, vous êtes un galant homme, Monfieur le Commandeur, & je fuis un fot, je confeffe que vôtre Place eft imprenable; le Maréchal me fit ce conte à Nantes, & le Commandeur me le confirma à Porto-Ferrare où il commandoit encore quand j'y paffai. Le vent nous ayant permis de fortir de Porto-Longone, nous prîmes terre à Piombine, qui eft dans la Côte de Tofcane; je quittai dans ce lieu la Galere, après avoir donné aux Officiers, aux Soldats, & à la Chiourme tout ce qui me reftoit d'argent,

sans excepter la Chaine d'argent que le Roi d'Espagne avoit donnée à Bois-guérin, je la lui achetai, & je la revendis au Facteur du Prince Ludovisio qui est Prince de Piombine; je ne me réservai que neuf pistoles que je crus me suffire jusques à Florence. Je suis obligé de dire pour la verité, que jamais gens ne mériterent mieux des gratifications que ceux qui étoient sur cette Galere; leur discretion à mon égard n'a peut-être jamais eu d'exemple; ils étoient plus de 600 hommes, dont il n'y en avoit pas un qui ne me connut; il n'y en eut jamais un seul qui en donnât seulement aucune autre démonstration; leur reconnoissance fut égale à leur discretion, celle que je leur avois témoignée de leurs honnêtetez, les toucha tellement, qu'ils pleuroient tous quand je les quittai, pour prendre terre à Piombine, qui fut le lieu où je recouvris ma liberté, laquelle jusques là avoit été hasardée par beaucoup d'avantures.

Je ne demeurai que quatre heures à Piombine, j'en sortis aussi-tôt que j'eus dîné, & je pris la route de Florence; je trouvai à 3. ou 4. lieuës de Voltere un *Signor* Annibal; je ne me ressouviens pas du nom de cette Maison: Il étoit Gentilhomme de la Chambre du Grand Duc, & il venoit de sa part, sur l'avis que le Gouverneur de Porto-Ferrare lui avoit donné, de me faire complimenter, & me prier d'agréer de faire une legere quarantaine devant que d'entrer plus avant dans le Païs.

Il étoit un peu broüillé avec les Genois, & il apréhendoit que sur le prétexte de com-

munication avec des gens qui viennent de là Côte d'Espagne, suspecte de Contagion, ils n'interdissent le Commerce de la Toscane. Le Signor Annibal me mena dans une maison qui est sous Valtere, qui s'appelle l'*Hospitalita*, & qui est bâtie sur le Champ de Bataille, où Catilina fut tué, elle étoit autrefois au grand Laurent de Medicis, & elle est tombée par alliance dans la Maison de Corsini. J'y demeurai neuf jours, & j'y fus toûjours servi magnifiquement par les Officiers du Grand Duc. L'Abbé Charier, qui sur le premier avis de mon arrivée, étoit allé à Porto-Ferrare, étoit venu de Florence en Poste m'y trouver; & le Bailli de Gondi m'y vint prendre avec les Carosses du Grand Duc, pour me mener coucher à Camoglianne, belle & superbe Maison qui est au Marquis Nicolini son parent proche. J'en partis le lendemain au matin d'assez bonne heure, pour aller coucher à Lambrosiane, qui est un lieu de Chasse où le Grand Duc étoit depuis quelques jours. Il me fit l'honneur de venir au devant de moi à une lieuë de là jusques à Empoli, qui est une assez jolie Ville; & le premier mot qu'il me dit, après le premier compliment, fut que je n'avois pas trouvé en Espagne les Espagnols de Charles-quint. Comme il m'eut mené dans mon apartement à Lambrosiane, & que je me vis dans ma propre Chambre dans un fauteüil au dessus de lui, je lui demandai si je joüois bien la Comedie. Il ne m'entendit pas d'abord; mais comme il eut connu que je lui voulois marquer par là que je ne me méconnoissois point moi-même, & que je ne pre-

nois pas la main sur lui sans y faire au moins la reflexion que je devois ; il me dit, vous êtes le premier Cardinal qui m'ait parlé ainsi. Vous êtes aussi le premier pour qui je fasse ce que je fais sans peine. Je demeurai trois jours avec lui à Lambrosiane, & le second il entra dans ma Chambre tout ému, en me disant ; je vous aporte une Lettre du Duc d'Arcos, Viceroi de Naples, qui vous fera voir l'état où est le Royaume de Naples. Cette Lettre portoit, que M. de Guise y étoit descendu ; qu'il y avoit eu un grand Combat auprès de la Tour des Grecs ; qu'il esperoit que les François ne feroient point de progrès ; qu'au moins les gens de guerre lui faisoient esperer ainsi : car comme, disoit-il, *Io non soi Soldato*, je suis obligé de m'en raporter à eux. La confession, comme vous voyez, est assez plaisante pour un Viceroi. Le Grand Duc me fit beaucoup d'offres, quoi que le Cardinal Mazarin l'eut fait menacer de la part du Roi même, de rupture, s'il me donnoit passage par ses Etats. Rien ne peut être plus ridicule ; & le Grand Duc lui répondit par son Resident, qui me l'a confirmé depuis ; qu'il le prioit de lui donner une invention de faire agréer au Pape & au Sacré Collége, le refus qu'il m'en pourroit faire. Je ne pris de toutes les offres du Grand Duc que quatre mille écus que je me crus necessaires, parce que l'Abbé Charier m'avoit dit qu'il n'y avoit encore aucune Lettre de change pour moi à Rome. J'en fis ma promesse, & je les dois encore au Grand Duc, qui a trouvé bon que je le misse le dernier au catalogue de mes crean-

ciers, comme celui qui est assurément le moins pressé de son remboursement. J'allai de Lambrosiane à Florence, où je demeurai deux jours avec le Cardinal Jean Charles de Medicis, & M. le Prince Leopold son frere, qui a aussi depuis été Cardinal. Ils me donnérent une Litiere du Grand Duc, qui me porta jusques à Sienne où je trouvai M. le Prince Mathias qui en étoit Gouverneur.

Il ne se peut rien ajoûter aux honnêtetez que je reçûs de cette Maison, qui a véritablement herité du titre de magnifique, que quelques-uns d'eux ont porté, & que tous ont merité. Je continuai mon chemin dans leurs Litieres & avec leurs Officiers; & comme les pluyes furent excessives en Italie, je faillis à me noyer auprès de *Ponte Cantine* dans un torrent, dans lequel un coup de tonnerre qui effraya mes Mulets fit tomber la nuit ma Litiere, le péril y fut certainement fort grand. Comme je fus à une demie journée de Rome, l'Abbé Rousseau, qui après m'avoir tenu à Nantes, la corde avec laquelle je me sauvai, s'étoit sauvé lui-même fort résolument & fort genereusement du Château, & qui étoit venu m'attendre à Rome, L'Abbé Rousseau, dis-je, vint au devant de moi pour me dire, que la Faction de France s'étoit fort déclarée à Rome contre moi, & qu'elle menaçoit même de m'empêcher d'y entrer. Je continuai mon chemin; je n'y trouvai aucun obstacle, & j'arrivai par la Porte Angelique à St. Pierre où je fis ma priere, & d'où j'allai descendre chez l'Abbé Charrier. J'y trouvai Monsignor Febcy Maî-

tre des Ceremonies qui m'y attendoit, & qui avoit ordre du Pape de me diriger dans ces commencemens. Monsignor Franconi, Tresorier de la Chambre & qui est presentement Cardinal, y arriva ensuite avec une bourse dans laquelle il y avoit quatre mille écus en or que Sa Sainteté m'envoyoit avec mille & mille honnêtetez. J'allai dès le soir en chaise inconnu chez la Signora Olimpia, & chez Madame la Princesse de Rossanne, & je revins coucher sans être accompagné que de deux Gentilshommes chez l'Abbé Charrier. Le lendemain comme j'étois au lit, l'Abbé de la Rochepose que je ne connoissois point du tout entra dans ma Chambre, & après qu'il m'eut fait son premier compliment sur quelque alliance qui est entre nous, il me dit qu'il se croyoit obligé de m'avertir que le Cardinal d'Est Protecteur de France, avoit des ordres terribles du Roi; qu'il se tenoit à l'heure même une Congrégation des Cardinaux François chez lui, qui alloient décider du détail de la résolution que l'on y prendroit contre moi; mais que la résolution y étoit déja prise en gros, conformément aux ordres de Sa Majesté, de ne me point souffrir à Rome, & de m'en faire sortir à quelque prix que ce soit. Je répondis à M. l'Abbé de la Rochepose, que j'avois eu de si violens scrupules de ces manieres d'armemens, que j'avois autrefois faits à Paris; que j'étois résolu plûtôt de mourir mille fois que de songer à aucune défense; que d'un autre côté je ne croyois pas qu'il fut du respect à un Cardinal d'être venu si près du Pape pour sortir de Rome sans lui baiser les pieds; &

qu'ainsi tout ce que je pouvois faire dans l'extrêmité où je me trouvois, étoit de m'abandonner à la providence de Dieu, & d'aller dans un quart d'heure à la Messe tout seul, s'Il lui plaisoit avec lui, dans une petite Eglise qui étoit à la vûë du logis. L'Abbé de la Rocheposé s'aperçût que je me moquois de lui, & il sortit de mon logis assez mal satisfait de sa négociation, de laquelle à mon avis il avoit été chargé par le pauvre Cardinal Antoine, bon homme, mais foible au delà de l'imagination. Je ne laissai pas de faire donner avis au Pape des menaces, & il envoya aussi-tôt le Comte Videment Noble Venitien, & Colonel de sa Garde à l'Abbé Charier, pour lui dire qu'il lui répondroit de ma personne, en cas que s'il voyoit la moindre aparence de mouvement dans la Faction de France, il ne disposa pas comme il lui plairoit de ses Suisses, de ses Corses, de ses Lanciers, & de ses Chevaux Legers. J'eus l'honnêteté de faire donner avis de cet ordre à M. le Cardinal d'Est, quoi qu'indirectement par Monsignor Scotty, & M. le Cardinal d'Est eut aussi la bonté de me laisser en repos. Le Pape me donna une audience de quatre heures dès le lendemain, où il me donna toutes les marques d'une bonne volonté qui étoit bien au dessus du commun. Il s'abaissa jusques au point de me faire des excuses de ce qu'il n'avoit pas agi avec plus de vigueur pour ma liberté. Il en versa des larmes, même avec abondance, en me disant : *vio lo pardoni* à ceux qui ont manqué de me donner le premier avis de vôtre Prison. Ce forfante de

Valencey me surprit, & il me vint dire que vous êtiez convaincu d'avoir attenté sur la personne du Roi. Je ne vis aucuns Couriers, ni de vos proches, ni de vos amis. L'Ambassadeur eut tout le desir de debiter ce qu'il lui plût, & d'amortir le premier feu du Sacré Collége, dont la moitié crut que vous êtiez abandonné de tout le Royaume, en ne voyant ici personne de vôtre part. L'Abbé Charier, qui faute d'argent étoit demeuré dix ou douze jours à Paris depuis ma détention, m'avoit instruit de tout ce détail à l'Hospitalité, & il y avoit même ajoûté, qu'il y seroit peut-être demeuré encore longtems, si l'Abbé Amelot ne lui avoit apporté deux mille écus. Ce délai me coûta cher; car il est vrai que si le Pape eut été prévenu par un Courier de mes amis, il n'eut pas donné audience à l'Ambassadeur, & qu'il ne la lui auroit donnée qu'après qu'il auroit lui-même pris ses résolutions. Cette faute fut capitale, & d'autant plus qu'elle étoit de celle que l'on peut aisément s'empêcher de commettre.

Mon Intendant avoit 14. mille Livres de mon argent, quand je fus arrêté; mes amis n'en manquoient pas même à mon égard, comme il parut par les assistances qu'ils me donnerent dans les suites. Ce n'est pas l'unique occasion dans laquelle j'ai remarqué que l'aversion que la plûpart des hommes ont à se désaisir, fait qu'ils ne le font jamais assez tôt, même dans les rencontres où ils sont les plus résolus de le faire. Je ne me suis jamais ouvert à qui que ce soit de ce détail, parce qu'il touche particulierement

quelques-uns de mes amis. Je suis uniquement à vous, & je vous dis la verité toute entiere. Le Pape tint Consistoire le jour qui suivit l'audience, dont je viens de vous rendre compte, tout exprès pour me donner le Chapeau. Et comme il me dit *vostro Protetture di quanto baiocchi*, il n'apelloit jamais autrement le Cardinal d'Est, tout propre à faire quelque impertinence en cette occasion. Il le faut amuser, & lui faire croire que vous ne viendrez point au Consistoire, Cela me fut aisé, parce que j'étois dans la verité trés-mal de mon épaule, & si mal, que Nicolo, le plus fameux Chirurgien de Rome, disoit que si l'on n'y travailloit en diligence, je courrois fortune de tomber dans des accidens encore plus fâcheux. Je me mis au lit sous ce prétexte, au retour de chez le Pape. Il fit courir je ne sai quel bruit touchant ce Consistoire qui aida à tromper les François. Ils y allerent tous bonnement, & ils furent fort étonnez quand ils m'y virent entrer avec le Maître des Ceremonies, & en état de recevoir le Chapeau. Messieurs les Cardinaux d'Est & des Ursins sortirent, & le Cardinal Bichi demeura. L'on ne peut s'imaginer l'effet que ces sortes de pieces font en faveur de ceux qui les joüent bien dans un Païs, où il est moins permis de passer pour dupe qu'en lieu du monde.

La disposition où le Pape étoit pour moi, qui alloit jusques au point de penser à m'adopter pour son Neveu, & l'indisposition cruelle qu'il avoit contre Monsieur le Cardinal Mazarin, eut aparemment donné dans

peu d'autres Scenes, s'il ne fût tombé malade trois jours après, de la maladie de laquelle il mourut au bout de cinq semaines. De sorte que tout ce que je pûs faire devant le Conclave fut de me faire traiter de ma blessure. Nicolo me démit l'épaule pour la séconde fois, pour la remettre. Il me fit des douleurs inconcevables, ne réüssissant pas dans son operation. La mort du Pape arriva; & comme j'avois presque toûjours été au lit, je n'avois eu que fort peu de tems pour me préparer au Conclave, qui devoit être toutefois, selon toutes les apparences, d'un très-grand embarras pour moi. Monsieur le Cardinal d'Est disoit publiquement, qu'il avoit ordre, non pas seulement de ne point communiquer avec moi, mais même de ne me point saluër. Le Duc de Terra-Nova, Ambassadeur d'Espagne, m'avoit fait toutes les offres imaginables de la part du Roi son Maître, aussi-bien que le Cardinal de Harrat au nom de l'Empereur. Le vieux Cardinal de Médicis, Doyen du Sacré Collége, & Protecteur d'Espagne, prit d'abord une inclination naturelle pour moi. Mais vous jugez assez par ce que vous avez vû de Saint Sebastien & de Vinaros, que je n'avois pas dessein d'entrer dans la Faction d'Autriche. Je n'ignorois pas qu'un Cardinal étranger persecuté par son Roi, ne pouvoit faire qu'une figure très-mediocre dans un lieu où les égards que le general & les particuliers ont pour les Couronnes, ont encore plus de force qu'ailleurs, par les interêts plus pressans & plus presens que tout le monde trouve à ne leur pas déplaire. Il m'étoit toute-

fois, non pas seulement d'importance, mais de necessité pour les suites, de ne pas demeurer sans mesures dans un païs où la prévoyance n'est pas moins de réputation que d'utilité; je me trouvai pour vous dire le vrai fort embarrassé dans cette conjoncture. Voici comme je m'en démêlai. Le Pape Innocent qui étoit un grand homme, avoit eu une aplication particuliere au choix qu'il avoit fait des sujets pour les promotions des Cardinaux, & il est constant qu'il ne s'y étoit que fort peu trompé. La Signora Olimpia le força en quelque façon, par l'ascendant qu'elle avoit sur son esprit, à honorer de cette Dignité Mardalchin son Neveu, qui n'étoit encore qu'un enfant; mais l'on peut dire qu'à la réserve de celui-là, tous les autres furent ou bons ou soûtenus par des considerations qui les justifierent. Il est même vrai qu'en la plûpart, le merite & la naissance concourroient à les rendre illustres; ceux de ce nombre, qui ne se trouverent pas attachez aux Couronnes par la nomination ou par la Faction, se trouverent tout-à-fait libres à la mort du Pape, parce que le Cardinal Pamphile son neveu, ayant remis son Chapeau pour épouser Madame la Princesse de Rossanne, & le Cardinal Astaly que Sa Sainteté avoit adopté, ayant été dégradé depuis de Nepotisme, même avec honte, il n'y avoit plus personne qui pût se mettre à la tête de cette Faction dans le Conclave. Ceux qui se rencontrerent en cet état, que l'on peut apeller de liberté, étoient Messieurs les Cardinaux Chigi, Lomelin, Ottoboni, Impériali, Aquaviva,

Pio, Borromée, Albizi, Gualtieri, Azolini, Omodei, Cibo, Odescalchi, Vidman, Aldobrandin. Dix de ceux-là, qui furent Lomelin, Ottoboni, Impériali, Borromée, Aquaviva, Pio, Gualtieri, Albizi, Omodei, Azolini, se mirent dans l'esprit de se servir de leurs libertez pour affranchir le Sacré Collège de cette coûtume qui assujettit à la reconnoissance, des voix qui ne devroient reconnoître que les mouvemens du saint Esprit. Ils résolurent de ne s'attacher qu'à leur devoir, & de faire une profession publique, en entrant dans le Conclave, de toutes sortes d'indépendances, & de Factions & de Couronnes. Comme celle d'Espagne étoit en ce tems-là la plus forte à Rome, & par le nombre des Cardinaux, & par la jonction des sujets qui étoient assujettis à la Maison de Médicis; ce fut celle aussi qui éclata le plus contre cette indépendance de l'Escadron volant. C'est le nom que l'on donna à ces dix Cardinaux que je viens de vous nommer.

Je pris ce moment de l'éclat que le Cardinal Jean Charles de Médicis fit au nom de l'Espagne contre cette union, pour entrer moi-même dans leur Corps, à quoi je mis toutefois le préalable, qui étoit necessaire à l'égard de la France; & je priai Monsignor Scotti, qui y avoit été Nonce Extraordinaire, & qui étoit agreable à la Cour, d'aller chez tous les Cardinaux de la Faction, leur dire, que je les supplois de me dire ce que j'avois à faire pour le service du Roi; que je ne demandois pas le secret, & qu'il suffisoit que l'on me dit jour à jour les pas

que j'aurois à faire pour remplir mon devoir. Monsieur le Cardinal Grimaldi fit une réponse fort civile & fort obligeante même, à Monsignor Scotti; mais Messieurs les Cardinaux d'Est, Bichi, & Ursin, me traiterent de haut en bas, même avec mépris. Je déclarai dès le lendemain publiquement, que comme l'on ne me vouloit donner aucun moyen de servir la France, je croyois que je ne pouvois rien faire de mieux, que de me mettre au moins dans la Faction indépendante de celle d'Espagne. Je fus reçû avec toutes les honnêtetez imaginables; & l'évenement fit voir que j'avois eu raison. Je n'en eus pas tant dans la conduite que j'eus au même moment avec M. de Lionne. Il s'étoit racommodé avec M. le Cardinal Mazarin, qui l'envoya à Rome pour agir contre moi, & qui pour s'y tenir avec plus de dignité, lui donna la qualité d'Ambassadeur Extraordinaire vers les Princes d'Italie. Comme il étoit assez ami de Montresor, il le vit devant qu'il partit. Il le pria de m'écrire qu'il n'oublieroit rien pour adoucir les choses, & que je le connoîtrois par les effets. Il parloit sincerement, son intention pour moi étoit assez bonne. Je n'y répondis pas, comme je devois; & cette faute n'est pas une des moindres de celles que j'ai commises pendant ma vie. Je vous en dirai le détail & les raisons de ma conduite, qui n'étoit pas bonne, après que je vous aurai rendu compte du Conclave.

Le premier pas que fit l'Escadron volant, dans l'intervalle des neuf jours qui sont em-

ployez aux Obſeques du Pape, fut de s'unir avec le Cardinal Barberin, qui avoit dans l'eſprit de porter au Pontificat le Cardinal Sachetti, homme d'une repreſentation pareille à celle du feu Preſident le Bailleuil, de qui Méſnage diſoit, *qu'il n'étoit bon qu'à peindre*. Le Cardinal Sachetti n'avoit effectivement qu'un fort médiocre talent, mais comme il étoit creature du Pape Urbain, & qu'il avoit toûjours été fidélement attaché à ſa Maiſon, Barberin l'avoit entêté & avec d'autant plus de fermeté, que ſon exaltation paroiſſoit & étoit en effet difficile au dernier point. M. le Cardinal Barberin, dont la vie eſt angelique, a un travers dans l'humeur qui le rend, comme ils diſent en Italie, *In a morato de l'impoſſibile*. Il ne s'en falloit guéres que l'exaltation de Sachetti ne fut de ce genre. L'amitié étroite entre lui & Mazarin, qui avoit été, ſinon Domeſtique, au moins Commenſal de ſon frere, n'étoit pas une bonne recommandation pour lui envers l'Eſpagne. Mais ce qui l'éloignoit encore plus de la Chaire de Saint Pierre, étoit la déclaration publique que la Maiſon de Médicis, qui étoit d'ailleurs à la tête de la Faction d'Eſpagne, avoit faite contre lui dès le précedent Conclave. Ceux de l'Eſcadron qui avoient envie de faire Pape le Cardinal Chigi, crurent que l'unique moyen pour engager M. le Cardinal Barberin à le ſervir, ſeroit de l'y obliger par reconnoiſſance, & de faire ſincerement & de bonne foi tous leurs efforts, pour porter au Pontificat Sachetti, qui ſeroient pourtant inutiles par l'évenement, ou du moins

ils ne feroient utiles qu'à les lier si étroitement & si intimement avec le Cardinal Barberin, qu'il ne pourroit s'empêcher lui-même à concourir dans la suite à ce qu'ils desiroient. Voilà l'unique secret de ce Conclave, sur lequel tous ceux à qui il a plû d'en écrire, ont dit mille & mille impertinences; & je soûtiens que le raisonnement de l'Escadron étoit fort juste; le voici. Nous sommes persuadez que Chigi est le sujet de plus grand merite qui soit dans le College; & nous ne le sommes pas moins que l'on ne le peut faire Pape, qu'en faisant tous nos efforts pour réüssir à Sachetti. Le pis du pis est que si nous réüssisions à Sachetti, qui n'est pas trop bon, mais qui est toûjours un des moins mauvais. Selon toutes les apparences du monde nous n'y réüssirons pas, auquel cas nous ferons tomber Barberin à Chigi par reconnoissance & par l'interêt de nous y conserver. Nous y ferons venir l'Espagne & Médicis, par l'aprehension que nous n'emportions à la fin le plus de voix pour Sachetti; & la France, par l'impossibilité où elle se trouvera de l'empêcher. Ce raisonnement beau & profond, auquel il faut avoüer que M. le Cardinal Azolin eut plus de part que personne, fut approuvé tout d'une voix dans la Franspontine, où l'Escadron volant s'assembla dès les premiers jours des Obseques du Pape, & après même que l'on y eut examiné meurement les difficultez de ce dessein, qui eussent parû insurmontables à des esprits mediocres. Les grands noms sont toûjours de grandes raisons aux petits genies. France, Espagne, Empire, Tosca-

ne, étoient des mots tout propres à épouvanter les gens. Il n'y avoit aucune apparence que le Cardinal Mazarin pût agréer Chigi, qui avoit été Nonce à Munster dans le tems de la Negociation de la Paix, & qui s'étoit déclaré ouvertement dans plus d'une occasion contre Servien, qui étoit Plenipotentiaire de France. Il n'y avoit pas de vrai-semblance que l'Espagne lui dût être favorable; le Cardinal Trivulce le plus capable sujet de sa Faction, & peut-être du Sacré Collége déclamoit publiquement contre lui, comme contre un Bigot; & il aprehendoit dans le fond extrêmement son exaltation, par la crainte qu'il avoit de sa severité, peu propre à souffrir la licence de ses débauches, qui à la verité étoient scandaleuses. Il n'étoit pas croyable que le Cardinal Jean-Charles de Médicis pût être bien intentionné pour lui, & par la même raison, & par celle de sa naissance; car il étoit Siennois, & connu pour aimer passionnément sa Patrie, qui est pareillement connuë pour n'aimer pas passionnément la domination de Florence.

Toutes ces considerations furent pesées, & examinées. L'on pesa l'aparent, le douteux & le possible; & l'on se fixa à la résolution que je viens de vous marquer, avec une sagesse qui étoit d'autant plus profonde, qu'elle paroissoit hardie. Il faut avoüer qu'il n'y a peut-être jamais eu de concert où l'harmonie ait été si juste qu'en celui-ci, & il sembloit que tous ceux qui y entroient ne fussent nez que pour agir les uns avec les autres. L'activité d'Impériali y étoit temperée par

le flegme de Lomelin ; la profondeur d'Ottoboni se servoit utilement de la hauteur d'Aquaviva ; la candeur d'Omodei & la froideur de Gualtieri y couvroit, quand il étoit necessaire, l'impetuosité de Pio & la duplicité d'Albiezi ; Azolin, qui est un des plus beaux & des plus faciles esprits du monde, veilloit avec une application d'esprit continuelle aux mouvemens de ces differens ressorts ; & l'inclination que Mrs les Cardinaux de Médicis & Barberin Chefs des deux Factions les plus opposées, prirent pour moi d'abord, supléa dans les rencontres en ma personne, au défaut des qualitez qui m'étoient nécessaires pour y tenir mon coin. Tous les Acteurs firent bien ; le Théâtre y fut toûjours rempli ; les Scenes n'y furent pas beaucoup diversifiées, mais la Piéce fut belle, d'autant plus qu'elle fut simple ; quoi qu'en ayent écrit les Compilateurs des Conclaves ; il n'y eut de mistere que celui que je vous ai expliqué ci-devant. Il est vrai que les épisodes en furent curieux ; je m'explique.

Le Conclave fut, si je ne me trompe, de quatre-vingt jours ; nous donnions tous les matins & toutes les après-dînées 32. & 33. voix à Sachetty, & ces voix étoient celles de la Faction de France, des Creatures du Pape Urbain, Oncle de M. le Cardinal Barberin, & de l'Escadron volant. Celles des Espagnols ; des Allemands & des Médicis se répandoient sur differens sujets dans tous les Scrutins ; & ils affectoient d'en user ainsi, pour donner à leur conduite un air plus Ecclesiastique & plus épuré, d'intrigues & de Cabale que le nôtre n'avoit. Ils ne réüssirent

pas dans leurs projets, parce que les mœurs très-dereglées de M. le Cardinal Jean Charles de Medicis, & de M. le Cardinal Trivulce, qui étoient proprement les ames de leurs Factions, donnoient plus de lustre à la pieté exemplaire de M. le Cardinal Barberin, qu'ils ne lui en pouvoient ôter par leurs artifices; & le Cardinal Cesy Pensionnaire d'Espagne, & l'homme le plus Singe en tout sens, que j'aye jamais connu, me disoit un jour à ce propos fort plaisamment : vous nous battrez à la fin, car nous nous décreditons en ce que nous nous voulons faire passer pour gens de bien. Cela paroît ridicule, & cela est pourtant vrai : *Le faux trompe quelquefois, mais il ne trompe pas long-tems, quand il est relevé par d'habiles gens.* Leur Faction perdit en peu de tems le *concetto* qu'ils apellent en ce Païs-là, de vouloir le bien. Nous gagnâmes de bonne heure cette réputation; & parce que dans la verité Sachetti, qui étoit aimé à cause de sa douceur, passoit pour homme de bonnes & droites intentions; & parce que le ménagement que la Maison de Médicis étoit obligée d'avoir pour le Cardinal Casponi, quoi qu'elle ne l'eut pas voulu en effet pour Pape, nous donna lieu de faire croire dans le monde, qu'elle vouloit installer dans la Chaire de St. Pierre, la *Volpé*; c'est ainsi que l'on apelloit le Cardinal Casponi, parce qu'il passoit pour un fourbe. Ces dispositions jointes à plusieurs autres qui seroient trop longues à déduire, firent que la Faction d'Espagne s'aperçût qu'elle perdoit du terrain; & quoi que cette perte n'allât pas jusques au point de lui faire croire

que nous pensions faire le Pape sans sa participation, elle ne laissa pas d'aprehender que son Parti ayant beaucoup de Vieillards, & le nôtre beaucoup de Jeunes, le tems ne pût être facilement pour nous. Nous surprîmes une Lettre de l'Ambassadeur d'Espagne au Cardinal Sforce, qui faisoit voir cette crainte en termes exprès, & nous comprîmes même par l'air de cette Lettre, plus que par ses paroles, que cet Ambassadeur n'étoit pas trop content de la maniere d'agir des Médicis. Je suis trompé si ce ne fut Monsignor Febey qui surprit cette Lettre. Cette semence fut cultivée avec beaucoup de soin, dès qu'elle eut parû ; & l'Escadron qui, par le canal de Borromée, Milanois, & d'Aquaviva, Napolitain, gardoit toûjours beaucoup de mesures d'honnêteté avec l'Ambassadeur d'Espagne, n'oublia pas de lui faire penetrer qu'il étoit du service du Roi son Maître, & de son interêt particulier de lui Ambassadeur, de ne se pas si fort abandonner aux Florentins qu'il a assujettis, & à leurs maximes & à leurs caprices, la conduite d'une grande Couronne pour laquelle tout le monde avoit du respect.

Cette poudre s'échauffa peu à peu, & elle prit feu dans son tems. Je vous ai déja dit que la Faction de France donnoit de toute sa force à Sachetty avec nous. La difference est qu'elle y donnoit à l'aveugle, croyant qu'elle y pourroit réüssir, & que nous y donnions avec une lumiere presque certaine que nous ne le pourrions pas emporter ; ce qui faisoit qu'elle n'y prenoit point de mesure hypothetique, si l'on peut parler ainsi ; c'est-

à-dire, qu'elle ne songeoit pas à se résoudre quel parti elle prendroit, en cas qu'elle ne pût réüssir à Sachetti; comme le nôtre étoit pris, selon cette disposition que nous tenions presque pour constante; nous nous apliquions par avance à affoiblir celle de France, pour le tems dans lequel nous jugions qu'elle nous seroit opposée. Je donnai par hasard l'ouverture à Jean-Charles de débaucher le Cardinal Ursin qu'il eut à bon marché; & ainsi dans le moment que la Faction d'Espagne ne songeoit qu'à se défendre de Sachetti, & que celle de France ne pensoit qu'à le porter, nous travaillions pour une fin, sur laquelle ni l'une ni l'autre ne faisoient aucune réflexion, à diviser celle-là, & à affoiblir celle-ci. L'avantage en cet état est grand, mais est rare. Il falloit pour cela une rencontre pareille à celle dans laquelle nous étions, qui ne se verra peut-être pas en dix mille ans. Nous voulions Chigi, & nous ne le pouvions avoir qu'en faisant tout ce qui étoit en nôtre pouvoir pour l'exaltation de Sachetti, & nous étions moralement assurez, que ce que nous ferions pour Sachetti ne pourroit réüssir; de sorte que la bonne conduite nous portoit à ce que nous étions obligez par la bonne foi. Cette utilité n'étoit pas la seule; nôtre manœuvre couvroit nôtre marche, & nos ennemis tiroient à faux, parce qu'ils visoient à faux, & toûjours où nous n'étions pas. Vous verrez le succès de cette conduite, après que je vous aurai expliqué celle de Chigi, & la raison pour laquelle nous avions jetté les yeux sur lui. Il étoit Créature du Pape Innocent, &

le troisiéme de la promotion de laquelle j'avois été le premier. Il avoit été Inquisiteur à Malthe, & Nonce à Munster, & il avoit aquis en tous lieux la réputation d'une integrité sans tache. Ses mœurs avoient été sans reproches dès son enfance. Il sçavoit assez d'humanitez pour faire paroître, au moins une teinture de suffisance des autres Sciences. Sa severité paroissoit douce; ses maximes paroissoient droites; il se communiquoit peu; mais ce peu qu'il se communiquoit étoit mesuré & sage (*Sapito col silentio*) mieux qu'homme que j'aye jamais connu, & tous ses dehors d'une pieté veritable & solide relevoient merveilleusement toutes ces qualitez, ou plûtôt toutes ces aparences. Ce qui leur donnoit un corps, au moins fantastique, étoit ce qui s'étoit passé à Munster entre Servien & lui, celui là qui étoit connu, & reconnu pour le Démon exterminateur de la paix, il étoit cruellement broüillé avec le Contarin, Ambassadeur de Venise, homme sage & homme de bien. Chigi se signala pour le contraire, sçachant qu'il faisoit fort bien sa Cour à Innocent. L'opposition de Servien, qui étoit dans l'execration des peuples, lui concilia l'amour public & lui donna de l'éclat; la morgue qu'il garda avec le Cardinal Mazarin lors qu'il se trouva ou à Aix la Chapelle ou à Brulé en revenant de Munster, plût à Sa Sainteté; elle le rappella à Rome, & elle le fit Secretaire d'Etat & Cardinal. On ne le connoissoit que par les endroits que je viens de marquer. Comme Innocent étoit d'un genie fort perçant, il découvrit bien-tôt que celui de Chigi n'étoit

ni si bon, ni si profond qu'il se l'étoit imaginé; mais cette penetration du Pape ne nuisit pas à la fortune de Chigi: au contraire, elle y servit, parce qu'Innocent qui se voyoit mourant, ne voulut point condamner son propre choix, & que Chigi par la même raison ne craignant le Pape que mediocrement, se fit un honneur de se faire passer dans le monde pour un homme d'une vertu inébranlable & d'une rigidité inflexible. Il ne faisoit point sa Cour à la Signora Olimpia qui étoit abhorrée dans Rome; il blâmoit assez ouvertement tout ce que le public n'aprouvoit pas de cette Cour-là; & tout le monde qui est & qui sera éternellement duppe en ce qui flatte son aversion, admiroit sa fermeté & sa vertu, sur un sujet sur lequel l'on ne devroit tout au plus loüer que son bon sens, qui lui faisoit voir qu'il semoit de la gloire & de la graine pour le Pontificat futur, dans un champ où il n'avoit plus rien à cüeillir pour le present. Le Cardinal Azolin qui avoit été Secretaire des Brefs dans le même tems que l'autre avoit été Secretaire d'Etat, avoit remarqué dans ses memoires de certaines finoteries qui n'avoient pas de raport à la candeur de laquelle il faisoit profession. Il me le dit devant que nous entrassions dans le Conclave; mais il ajoûta en me le disant, que sur le tout il n'en voyoit point de meilleur; & que de plus sa réputation étoit si bien établie, même dans l'esprit de nos amis de l'Escadron, que ce qu'il leur en pourroit dire ne passeroit auprès d'eux que comme un reste de quelques petits démêlez qu'ils avoient eus ensemble sur la competence de leurs Char-

ges. Je fis d'autant moins de réflexion sur ce qu'Azolin m'en disoit, que j'étois moi-même tout-à-fait préoccupé en faveur de Chigi. Il avoit ménagé avec soin l'Abbé Charier dans le tems de ma prison; il lui avoit fait croire qu'il faisoit des efforts incroyables pour moi auprès du Pape; il pestoit contre lui avec l'Abbé Charier, & avec plus d'emportement même que lui, de ce qu'il ne poussoit pas avec assez de vigueur le Cardinal Mazarin sur mon sujet. L'Abbé Charier avoit chez lui toutes les entrées, comme s'il avoit été son domestique, & il étoit persuadé qu'il étoit mieux intentionné & plus échauffé pour moi que moi-même. Je n'eus pas sujet d'en douter, dans tout le cours du Conclave. J'étois assis immediatement au-dessus de lui au Scrutin, & tant qu'il duroit j'avois lieu de l'entretenir. Ce fut je crois par cette raison qu'il affecta de ne vouloir écouter que moi, sur ce qui regardoit son Pontificat. Il répondit à quelqu'un de ceux de l'Escadron qui s'ouvroient à lui de leurs desseins d'une maniere si desinteressée, qu'il les édifia. Il ne se trouvoit ni aux fenêtres, où l'on va prendre l'air, ni dans les Corridors, où l'on se promene ensemble. Il étoit toûjours enfermé dans sa Cellule, où il ne recevoit même aucune visite. Il recevoit de moi quelque avis que je lui donnois au Scrutin; mais il les recevoit ou d'une maniere si éloignée du desir de la Thiare, qu'il attiroit mon admiration, ou tout au plus avec des circonstances si remplies de l'esprit Ecclesiastique, que la malignité la plus noire n'eut pas pû s'imaginer d'autre desir que ce-

lui dont parle S. Paul quand il dit que, *qui Episcopatum desiderat, bonum opus desiderat.* Tous les discours qu'ils me faisoit n'étoient pleins que de zéle pour l'Eglise & de regret de ce que Rome n'étudioit pas assez l'Ecriture, les Conciles & la Tradition. Il ne se pouvoit lasser de m'entendre parler des maximes de la Sorbonne. Comme l'on ne se peut jamais si bien contraindre qu'il n'échape toûjours quelque chose du naturel, il ne se pût si bien couvrir que je ne m'aperçusse qu'il étoit homme de minuties, ce qui est toûjours signe, non seulement d'un petit genie, mais encore d'une ame basse. Il me parloit un jour des études de sa jeunesse, & il me disoit qu'il avoit été deux ans à écrire d'une même plume. Cela n'est qu'une bagatelle, mais comme j'ai remarqué souvent que les plus petites choses sont quelquefois de meilleures marques que les plus grandes, cela ne me plût pas; je le dis à l'Abbé Charier qui étoit un de mes Conclavistes. Je me souviens qu'il m'en gronda, en me disant, que j'étois un maudit qui ne savoit pas estimer la simplicité Chrétienne.

Pour abreger, Chigi fit si bien par sa dissimulation profonde, que nonobstant la petitesse qu'il ne pouvoit cacher à l'égard de beaucoup de petites choses, sa phisionomie qui étoit basse & qui tenoit beaucoup du Medecin, quoi qu'il fut de bonne naissance, il fit si bien, dis-je, que nous crûmes que nous renouvellerions en sa personne, si nous le pouvions porter au Pontificat, la gloire & la vertu de S. Gregoire & de saint Leon. Nous nous trompâmes dans cette esperance, nous

reüssîmes à l'égard de son exaltation, parce que les Espagnols apprehendoient par les raisons que je vous ai marquées ci-devant, que l'opiniâtreté des jeunes ne l'emportât à la fin sur celle des vieux, & que Barberin desespera à la fin de pouvoir réüssir pour Sachetti vû l'engagement & la déclaration publique des Espagnols & des Medicis. Nous nous resolumes de prendre, quand il en seroit tems, ce défaut pour insinuer aux deux Partis l'avantage que ce leur seroit à l'un & à l'autre de penser à Chigi. Nous fîmes état que Borromée feroit voir aux Espagnols, qu'ils ne pouvoient mieux faire, vû l'aversion que la France avoit pour lui ; & que je ferois voir à M. le Cardinal Barberin, que n'ayant personne dans ses Créatures, qui lui fut possible de porter au Pontificat, aqueréroit un merite infini envers toute l'Eglise, de le faire tomber sans aucune apparence d'interêt au meilleur sujet. Nous crumes que nous trouverions des secours pour nôtre dessein dans les dispositions des particuliers des Factions, & voici surquoi nous nous fondions. Le Cardinal Montalte, qui étoit de celle d'Espagne, homme d'un petit talent, mais bon, de grande dépense & qui avoit un air de grand Seigneur, avoit une grande frayeur, que le Cardinal de Fioranzola, Jacobin & esprit vigoureux, ne fut proposé par Monsieur le Cardinal Grimaldi, qui étoit son ami intime, & dont les travers avoient assez de raport à celui de Fioranzola. Nous résolumes de nous servir utilement de cette apprehension de Montalte, pour lui donner presque insensiblement de l'inclina-

tion pour Chigi. Le vieux Cardinal de Médicis : qui étoit l'esprit du monde le plus doux, étoit la moitié du jour fatigué, & de la longueur du Conclave & de l'impetuosité du Cardinal Jean-Charles son neveu, qui ne l'épargnoit pas quelquefois lui même. J'étois très-bien avec lui, & au point même de donner de la jalousie à Monsieur le Cardinal Jean-Charles ; & ce qui m'avoit procuré particulierement son amitié, étoit sa candeur naturelle, qui avoit fait qu'il avoit pris plaisir à ma maniere d'agir avec lui. Je faisois profession publique de l'honorer, & je lui rendois même avec soin mes devoirs. Mais je n'avois pas laissé de m'expliquer clairement avec lui sur mes engagemens avec Monsieur le Cardinal Barberin, & avec l'Escadron. Ma sincerité lui avoit plû, & il se trouva par l'évenement qu'elle me fut plus utile que n'auroit été l'artifice, Je ménageai avec application son esprit, & je jugeai que je me trouverois bien-tôt en état de le disposer peu à peu & à le radoucir. Pour Monsieur le Cardinal Barberin, qui étoit broüillé avec toute sa Maison, & à ne pas regarder Monsieur le Cardinal Chigi comme un homme si dangereux que l'on lui avoit voulu faire croire. L'on ne s'endormoit pas, comme vous voyez, à l'égard de l'Espagne & de la Toscane, quoi que l'on y parut à elle-même sans action, parce qu'il n'étoit pas encore tems de se découvrir. L'on n'eut pas moins d'attention envers la France, dont l'opposition à Chigi étoit encore plus politique & plus déclarée que celle des autres. Monsieur de Lionne, neveu de

Servien, en parloit à qui le vouloit entendre comme d'un Pédant, & il ne présumoit pas que l'on le pût seulement mettre sur les rangs. M. le Cardinal Grimaldi, qui dans le temps de leur Prélature avoit eu je ne sai quel mal entendu avec lui, disoit publiquement qu'il n'avoit qu'un mérite d'imagination. Il ne se pouvoit que M. le Cardinal d'Est n'aprehendât, comme frere du Duc de Modene, l'exaltation d'un sujet desinteressé & ferme, qui sont les deux qualitez que les Princes d'Italie craignent uniquement dans un Pape. Vous avez vû ci-devant qu'il y avoit eû même du personnel entre lui & M. le Cardinal Mazarin en Allemagne, & nous jugeâmes par toutes ces considerations qu'il étoit à propos d'adoucir les choses autant que nous le pourrions de ce côté-là, qui quoi que foible, nous pouvoit peut-être faire obstace. Je dis quoi que foible, parce que dans la verité la Faction de France ne faisoit pas une figure assez considerable dans ce Conclave, pour que nous ne pussions prétendre, & que nous ne prétendissions en effet de pouvoir faire un Pape malgré elle. Ce n'est pas qu'elle manqua de sujets & même capables, est qui étoit Protecteur, supléoit par sa qualité, par sa dépense, & par son courage à ce que l'obscurité de son esprit, & l'ambiguité de ses expressions diminuoient de sa considération; Grimaldi joignoit à la réputation de vigueur qu'il a toûjours euë, un air de superiorité aux manieres serviles des autres Cardinaux de la Faction, & il élevoit par là au-dessus d'eux sa réputation. Bichi habile

& rompu dans les affaires, y devoit tenir naturellement un grand Poste. M. le Cardinal Antoine brilloit par sa liberalité, & M. le Cardinal Ursin par son nom. Voila bien des circonstances, qui devoient faire qu'une Faction ne fut pas méprisable, il s'en falloit fort peu que celle de France ne le fut avec toutes ces circonstances, parce qu'elles se trouverent compliquées avec d'autres qui les empoisonnerent : Grimaldi, qui haïssoit Mazarin autant qu'il en étoit haï, n'agissoit presqu'en rien, & d'autant moins qu'il croyoit & avec raison, que de Lionne, qui avoit au dehors le secret de la Cour, ne le lui confioit pas, est qu'il trembloit avec tout son courage, parce que le Marquis de Carasce-ne entra justement en ce temps-là dans le Modenois, avec toute l'Armée du Milanois, faisoit qu'il n'osoit s'étendre de toute sa force contre l'Espagne.

Je vous ai déja dit que les Medicis n'étoient point broüillez avec Ursin, Antoine n'étoit ni intelligent ni actif, & de plus l'on n'ignoroit pas que dans le fond du cœur & à coup près, le Cardinal Barberin qui étoit très-mal à la Cour de France, ne l'emportât. De Lionne ne pouvoit pas prendre une entiere confiance, parce qu'il ne se pouvoit pas assûrer que le Cardinal Barberin, qui vouloit aujourd'hui Sachetti, qui étoit agreable à la France, n'en voulut pas demain un autre qui lui fut desagreable, & cette même consideration diminuoit encore de beaucoup la confiance que de Lionne eut pû prendre au Cardinal d'Est, parce que l'on savoit qu'il gardoit toûjours beaucoup d'egards avec le

Cardinal Barberin, & par l'amitié qui avoit été de long-tems entre eux, & par la raison de la Duchesse de Modene qui étoit sa niéce. Bichi n'étoit pas selon le cœur de Mazarin, qui le croyoit trop fin. Voila comme vous voyez un détail qui vous peut empêcher de vous étonner de ce que la Faction d'une Couronne puissante & heureuse, n'étoit pas considerée autant qu'elle devoit l'être dans une conjoncture pareille. Vous en serez encore moins surpris; quand il vous plaira de faire reflexion sur le premier mobile qui donnoit le mouvement à des ressorts aussi mal assortis, ou plûtôt aussi dérangez qu'étoient ceux que je viens de vous montrer. De Lionne n'étoit connu à Rome que comme un petit Secretaire de M. le Cardinal Mazarin; l'on l'y avoit vû dans le tems du Ministere de M. le Cardinal de Richelieu, particulier, d'un assez bas étage, & de plus Brelandier & Concubinaire public. Il eut depuis quelque espece d'Emploi en Italie, touchant les affaires de Parme, mais cet Emploi n'avoit pas été assez grand pour le devoir porter d'un saut à celui de Rome, ni son experience assez consommée pour lui confier la direction d'un Conclave, qui est incontestablement de toutes les affaires la plus aiguë. Les fautes de ce genre sont assez communes dans les Etats qui sont dans la prosperité, parce que l'incapacité de ceux qu'ils employent, s'y trouve souvent suppléée par le respect que l'on a pour leur Maître.

Jamais Royaume ne s'est plus confié en ce respect que la France, dans le tems du

Ministère du Cardinal Mazarin. Ce n'est pas jeu sûr, il l'éprouva dans l'occasion, dont il s'agit, Monsieur de Lionne n'y eut ni assez de dignité ni assez de capacité pour tenir l'équilibre entre tous ces ressorts qui se démanchoient. Nous le reconnûmes en peu de jours, & nous nous en servîmes utilement pour nôtre fin. Je vous ai déja dit, ce me semble qu'ayant été averti que de Lionne avoit mécontenté Monsieur le Cardinal Ursin, sur un reste de Pension qui n'étoit que de mille écus, j'en informai Monsieur le Cardinal de Médicis assez à tems, pour lui donner lieu de le gagner à une condition si petite, que pour l'honneur de la Pourpre je crois que je ferai bien mieux de ne la point dire. Vous verrez dans la suite que nous nous servîmes encore avec plus de fruit de l'indisposition que Monsieur le Cardinal Bichi avoit pour lui, pour diviser & pour déconcerter encore la Faction de France plus qu'elle ne l'étoit ; mais comme ce n'étoit pas celle que nous apprehendions le plus, quoi que ce fut celle qui nous fut la plus opposée, nous n'avancions nôtre travail du côté qui la regardoit, que subordinement au progrès que nous faisions des deux autres, d'où nous craignions, & avec raison, de trouver plus de difficulté. Vous avez déja vû les raisons pour lesquelles nous ne pouvions pas ignorer que l'Espagne & les Medicis donneroient mal aisément à Chigi, & vous avez aussi vû la manœuvre que nous faisions pour lever peu à peu, & même imperceptiblement leurs indispositions. Je dis imperceptiblement, & ce fut-là nôtre plus grand em-

barras ; car si Barberin se fut seulement le moins du monde aperçû que nous eussions eu la moindre vûë de Chigi, il nous auroit échapé infailliblement, parce qu'avec toute la vertu imaginable, il a tout le caprice possible ; & qu'il ne se fut jamais empêché de s'imaginer que nous le trompions sur le sujet de Sachetti. Ce fut proprement en cet endroit où j'admirai la bonne foi, la prévoyance, l'activité ; & la penetration de l'Escadron, & particulierement d'Azolin, qui fut celui qui se donna le plus de mouvement. Il ne s'y fit pas un pas à l'égard de Barberin & de Sachetti, qui n'eut peut-être été avoüé par la morale la plus severe. Comme l'on voyoit clairement que tout ce que l'on faisoit pour lui seroit inutile par l'evenement, l'on n'oublia aucunes démarches de celles que l'on jugea être utiles à lever les indispositions que l'on prévoyoit se devoir trouver de la part de la France, de l'Espagne & de Florence, & même de Barberin à l'exaltation de Chigi, lors qu'elle seroit en état d'être proposée. Comme l'on ne pouvoit douter que pour peu que Barberin s'aperçût de nôtre dessein, il n'entrât en défiance de nous-même, nous couvrîmes avec une application si grande & si heureuse nôtre marche, qu'il ne la connut lui-même que par nous, & quand nous crûmes qu'il étoit necessaire qu'il la connut. Ce qui étoit de plus embarrassant pour nous étoit, que comme nous avions encore plus de besoin de lui que des autres, parce qu'enfin nous en tirions nôtre principale force, il falloit que par préalable même à tout le reste, nous

tra-

travaillassions à lever les obstacles que nous prévoyions même très-grands à nôtre dessein dans la Faction du Pape Urbain. Nous sa-vions que l'ùnique & journaliere aplication des vieux Cardinaux qui en étoient, & qui voyoient comme nous l'impossibilité de réüssir à l'exaltation de Sachetti, étoit de faire comprendre à Barberin, qu'il lui seroit d'une extrême honte, que l'on prit un Pape qui ne fut pas de ses Creatures. Tout conspiroit à lui donner cette vûë; chacun prétendoit de se l'apliquer en son particulier, Chigi ne doutoit pas que l'attachement qu'il avoit de tout tems à sa Maison ne lui en dût donner la préference;Cecchini étoit persuadé qu'elle étoit dûë à son merite;Rapaccioli,qui n'avoit pourtant que 46. ans, ou un peu plus, je ne m'en souviens pas précisément,s'imaginoit que sa pieté, sa capacité & son peu de santé l'y pourroit porter, même avec facilité. Fiorenzola se laissoit chatoüiller par les imaginations de Grimaldi, dont le naturel est de croire aisément tout ce qu'il desire. Ceux qui n'ont pas vû les Conclaves ne se peuvent figurer les illusions des hommes en ce qui regarde la Papauté; & l'on a raison de l'apeller *Rabia Papale.* Cette illusion toutefois étoit toute propre à nous faire manquer nôtre coup, parce que la clameur de toute la Faction du Pape Urbain étoit tout propre à faire aprehender à Barberin de perdre en un moment toutes ses Creatures, s'il choisissoit un Pape hors d'elle. Cet inconvenient, comme vous voyez, étoit fort grand; mais nous trouvâmes le remede dans le même lieu d'où nous apprehendions le

mal; car la jalousie qui étoit entre eux, les obligea par avance à faire tant de pas les uns contre les autres, qu'ils facherent Barberin, parce qu'ils n'eurent pas la même circonspection que nous à cacher leurs sentimens sur l'exaltation de Sacheti. Il crut qu'ils vouloient en faire une impossibilité, pour relever leurs propres interêts. Il les considera au commencement comme des ingrats & des ambitieux, & cette indisposition fit, que quand il vint lui-même à connoître qu'il ne pouvoit réüssir à Sachetti, il se résolut plus facilement à sortir de sa Faction & à se persuader qu'il hasarderoit moins la perte de ses Creatures, en leur faisant voir qu'il étoit emporté dans une autre par ses alliez, que de l'aigrir toute entiere par la préference de l'une à l'autre. Car il faut remarquer qu'elles cedoient toutes à Sachetti, à cause de son âge & de ses manieres, qui dans la verité étoient aimables. Ce n'est pas qu'à mon opinion, il n'eut été de lui-même comme de Galba, digne de l'Empire, s'il n'eut point été Empereur; mais enfin l'on n'en étoit point là. Les autres creatures de Barberin s'étoient réglées sur ce point; mais comme ils ne croyoient pas son exaltation possible, cette deference ne faisoit qu'augmenter la jalousie enragée qu'ils avoient par avance les uns contre les autres.

Le vieux Spada, rompu & corrompu dans les affaires, se déclara contre Rapaccioli, jusques à faire un Libelle contre lui, par lequel il l'accusoit d'avoir cru, que le Diable pouvoit être reçû à penitence. Monjalte dit publiquement, qu'il avoit dequoi

s'oppoſer en forme à l'exaltation de Fiorenzola, celui dont je vous ai déja parlé, fit une deſcription aſſez plaiſante de la beauté du Carnaval, que la Signora Vaſti belle & galante, Niéce de Cecchini, donneroit au Public, ſi ſon Oncle étoit Pape. Toutes ces aigreurs, toutes ces niaiſeries peu dignes à la verité d'un conclave, déplûrent au dernier point à Barberin, eſprit pieux & ſerieux, & ne nuiſirent pas à nôtre deſſein dans la ſuite que vous allez voir.

Il me ſemble que je vous ai déja dit que ce conclave dura quatre-vingt jours, ou un peu plus ou un peu moins, il y en eut plus des deux tiers employez, comme je vous l'ai dit ci-devant, parce que Monſieur le Cardinal Barberin ne ſe pouvoit ôter de l'eſprit que nous emporterions auſſi Sachetti par nôtre opiniâtreté. Nous pouvions moins que perſonne le deſabuſer, par la raiſon que vous avez déja vûë, & je ne ſais ſi la choſe n'eut pas été encore bien plus loin, ſi Sachetti même, qui ſe laſſoit de ſe voir balotté réglement quatre fois par jour ſans aucune apparence de réüſſir, ne lui eut lui-même ouvert les yeux. Ce ne fut pas toutefois ſans beaucoup de peine. Il y réüſſit enfin, & après que nous eûmes obſervé toutes les bréves & les longues, pour ne lui laiſſer aucun lieu de ſoupçonner que nous euſſions part à cette démarche de Sachetti, dans laquelle pour le vrai nous n'en avions aucunes, nous diſcutâmes avec lui la poſſibilité des ſujets de ſa Faction. Nous nous apperçûmes d'abord qu'il s'y trouvoit lui-même fort embaraſſé, & même avec beaucoup de raiſon. Nous

n'en fûmes pas fâchez, parce que cet embarras nous donna lieu de tomber sur les sujets des autres Factions, & nous porta insensiblement jusques à Chigi. Monsieur le Cardinal Barberin, qui a dès son enfance aimé jusques à la passion la pieté, & qui estimoit beaucoup celle qu'il croyoit en Chigi, se rendit avec assez de facilité, & il n'y eut à dire le vrai qu'un scrupule, qui fut que Chigi, qui étoit fort ami des Jesuites, pourroit donner atteinte à la Doctrine de Saint Augustin, pour laquelle Barberin a plus de respect que de connoissance. Je fus chargé de m'en éclaircir avec lui, & je m'aquittai de ma commission d'une maniere, qui ne blessa ni mon devoir, ni la prétenduë tendresse de conscience de Chigi. Comme dans les grandes conversations que j'avois euës avec lui dans les Scrutins, il m'avoit penetré, ce qui lui étoit fort aisé, parce que je ne me couvrois pas auprès de lui; il avoit connu que je n'aprouvois pas qu'on s'entêtât pour les personnes, & qu'il suffisoit d'éclaircir la verité; il me témoigna entrer lui-même dans ces sentimens, & j'eus sujet de croire qu'il étoit tout propre par ses maximes à rendre la paix à l'Eglise. Il s'en expliqua lui-même assez publiquement & raisonnablement; car Albizi Pensionnaire des Jesuites s'étant emporté, même avec brutalité, contre l'extrêmité, ce disoit-il, de l'esprit de Saint Augustin, Chigi prit la parole avec vigueur, & il parla, comme le respect que l'on doit au Docteur de la Grace le requiert. Cette rencontre assura absolument Barberin, & beaucoup plus encore que

tout ce que je lui en avois dit. Dès qu'il eut pris son parti, nous commençâmes à mettre en œuvre les materiaux que nous n'avions faits jusques-là que disposer. Nous agîmes chacun de son côté, suivant que nous l'avions projetté. Nous nous expliquâmes de ce que nous avions le plus souvent caché avec soin, ou que nous n'avions tout au plus qu'insinué. Borromée & Aquaviva se developerent plus pleinement envers l'Ambassadeur d'Espagne. Azolin brilla dans les diverses Factions avec plus de liberté.

Je m'étendis de toute ma force envers le Cardinal Doyen; il prit confiance en moi sur le desir qu'il avoit d'adoucir le Grand Duc par les Barberins. Le Cardinal Barberin l'y eut toute entiere sur la joye qu'il en avoit. Azolin ou Lomelin, je ne me souviens pas precisément lequel ce fut, découvrit que Bichi qui étoit allié à Chigi étoit très-bien intentionné pour lui dans le fond. Il entra dans ce commerce habilement & adroitement, & si bien que Bichi, qui ne crût pas que le Mazarin eut assez de confiance en lui, pour concourir sur sa parole à l'exaltation de Chigi, employa pour le persuader Sachetti, qui lassé, comme il me semble que je vous l'ai dit ci-dessus, de se voir balotté inutilement tous les soirs & tous les matins, lui dépêcha un Courier pour l'avertir, que Chigi seroit Pape en dépit de la France, si elle faisoit tant que de lui donner l'exclusion, comme l'on disoit : car aussi-tôt que l'on le vit sur les rangs, tous les subalternes, selon le stile de la Nation, publierent que le Roi ne le souffriroit jamais. Mazarin ne fut pas de

leurs sentimens, & il renvoya par le même Courier ordre à de Lionne de ne le point exclurre. Il eut raison, car je suis persuadé que si l'exclusion fut arrivée, Chigi eut été Pape trois jours plûtôt qu'il ne le fut. Les Couronnes ne doivent jamais hasarder facilement ces exclusions, il y a des conclaves où elles peuvent réüssir; il y en a d'autres où le succès en seroit impossible; celui-là étoit du nombre. Le Sacré Collége étoit fort, & de plus il sentoit sa force. Les choses étant dans l'état que je viens de poser, Mrs les Cardinaux de Medicis & Barberin, me chargerent sur les neuf heures du soir d'en aller porter la nouvelle à M. le Cardinal Chigi. Je le trouvai au lit; je lui baisai la main, il m'entendit, & il me dit en m'embrassant: *Escoloffeto de la buona vicinosa*. Je vous ai déja dit que j'étois au Scrutin auprès de lui. Tout le Collége y accourut ensuite. Il m'envoya querir sur les onze heures, après que tout le monde fut sorti de sa cellule, & je ne vous puis exprimer les bontez avec lesquelles il me traita. Nous l'allâmes tous prendre le lendemain au matin dans sa cellule, & nous l'accompagnâmes à la Chapelle du Scrutin, où il eut ce me semble toutes les voix, à la réserve d'une ou tout au plus de deux. Le souban tomba sur le vieux Spada, Grimaldi & Rosetti, lesquels à la verité furent les seuls qui improuverent au moins publiquement son exaltation. Grimaldi me dit à moi-même, que j'avois fait un choix dont je me repentirois en mon particulier; & il se trouva par l'évenement qu'il dit vrai. J'attribuai son discours à son travers. L'a-

version de Spada à l'envie qui lui étoit naturelle, & celle de Rosetti à l'aprehension qu'il avoit de la severité de Chigi. Je crois encore que je ne me trompois pas dans ce jugement, quoi que j'avouë qu'ils ne se trompoient pas eux-mêmes pour le fond. Ce qui est constant est, que jamais élection de Pape n'a été plus universellement applaudie; il ne se défaillit pas à lui même dans les premiers momens, qui par une imperfection assez bizarre de la nature humaine, surprennent davantage les gens qui les attendent avec le plus d'impatience. La suite a fait voir qu'il n'étoit pas assez homme de bien pour n'en avoir pas eu beaucoup dans ce rencontre. Il fut si éloigné d'en donner aucunes marques, que nous cûmes sujet de croire qu'il en avoit même de la douleur. Il pleuroit amerement au même moment que l'on relisoit le Scrutin qui le faisoit Pape; & comme il vit que je le remarquois, il m'embrassa d'un bras, & prit de l'autre Lomelin qui étoit au dessous de lui; & il nous dit à l'un & à l'autre: pardonnez cette foiblesse à un homme qui a toûjours aimé ses proches avec tendresse, & qui s'en voit separé pour jamais. Nous décendîmes après les ceremonies accoûtumées à St. Pierre; il affecta de ne s'asseoir que sur le coin de l'Autel, quoi que les Maîtres des ceremonies lui dissent, que la coûtume étoit que les Papes se missent justement au milieu. Il y reçût l'adoration du Sacré Collége avec beaucoup plus de modestie que de grandeur, avec beaucoup plus d'abattement que de joie; & lors que je m'aprochai à mon tour pour lui baiser les pieds, il me dit en m'embras-

P 4

fant, si haut que les Ambassadeurs d'Espagne & de Venise & le Connêtable Colonne l'entendirent, *Signor Cardinal de Retz, Ecce opus manuum tuarum.* Vous pouvez juger de l'effet que fit cette parole. Les Ambassadeurs la dirent à ceux qui étoient auprès d'eux; elle se répandit en moins de rien dans toute l'Eglise. Merangis, frere de Barillon, qu'on apelloit dans ce tems-là de Châtillon, me la redit une heure après, me rencontrant, comme je sortois; & je retournai chez moi accompagné de plus de six vingt carosses qui étoient pleins de gens très-persuadez que j'allois gouverner le Pontificat. Je me souviens que Châtillon me dit à l'oreille, je suis résolu de compter les carosses pour en rendre ce soir un compte exact à M. de Lyonne; il ne lui faut pas épargner cette joye au cœur. Je vous ai promis quelques épisodes, je m'en vais vous tenir ma parole.

Vous avez déja vû que la Faction de France avoit eu ordre du Roi, non seulement de ne me pas communiquer, mais même de ne me pas saluër. M. le Cardinal d'Est évita avec soin de me rencontrer, quand il ne le pût il tourna la tête de l'autre côté, ou il fit semblant de ramasser son mouchoir, ou il parla à quelqu'un; enfin comme il a toûjours affecté de paroître Ecclesiastique, il affecta aussi, à mon opinion, de témoigner en cette occasion, qu'une conduite qui blessoit même l'aparence de la charité Chrétienne lui faisoit de la peine. Antoine me saluoit toûjours fort honnêtement quand personne ne le voyoit; mais comme il étoit fort bas à la Cour & fort timide, il se redressoit en Public.

Urfin, qui étoit l'ame du monde la plus vile, me morguoit également par tout. Bichi me saluoit toûjours civilement, & Grimaldi n'observoit l'ordre du Roi qu'en ce qu'il ne me visitoit pas; car il me parloit même dans la rencontre, & toûjours fort honnêtement. Ce détail vous paroît, sans doute, une minutie; mais ce qui fait que je ne l'obmets pas, est qu'il me paroît être une veritable & bien naturelle image de la lâche politique des Courtisans. Chacun d'eux la monte & la baisse à son cran, & leur inclination la régle sans comparaison davantage que leurs veritables interêts.

Ils se conduisirent tous dans le Conclave differemment sur mon sujet. J'observai qu'ils en furent tous également à la Cour. J'ai apliqué depuis cet exemple à mille autres; je vivois avec autant d'honnêteté à leur égard que s'ils eussent bien vécu avec moi; j'avois toûjours la main au bonnet devant eux de cinquante pas, & je poussai ma civilité jusques à l'humilité. Je disois à qui le vouloit entendre, que je leur rendois ces respects, non pas seulement comme à mes Confreres, mais encore comme à des Serviteurs de mon Roi. Je parlois en François, en Chrétien, en Ecclesiastique; & Ursin m'ayant un jour morgué si publiquement, que tout le monde s'en scandalisa, je renouvellai d'honnêtetez pour lui à un point que tout le monde s'en edifia. Ce qui arriva le lendemain releva cette modestie, ou plûtôt cette affectation de modestie. Le Cardinal Jean Charles de Médicis, qui étoit naturellement impetueux, s'éleva contre moi sur ce que j'étois, ce di-

soit-il, trop uni avec l'Escadron. Je *lui ré*pondis avec toute la consideration que je devois à sa personne & à sa Maison; il ne laissa pas de s'échauffer & de me dire, que je me devois souvenir des obligations que ma Maison avoit à la sienne, sur quoi je lui dis, que je ne les oublierois *jamais*, & que M. le Cardinal Doyen & M. le Grand Duc en étoient très-persuadez. Je ne le sais pas moi, reprit-il tout d'un coup, que vous vous souveniez bien que sans la Reine Catherine vous seriez un Gentilhomme comme un autre à Florence. Pardonnez-moi, Monsieur, lui répondis-je, en presence de douze Cardinaux, & pour vous faire voir que je sais bien ce que je serois à Florence, si j'y étois selon ma naissance, j'y serois autant au dessous de vous que mes Prédecesseurs y étoient au dessus des vôtres il y a 400. ans. Je me tournai ensuite vers ceux qui étoient presens, & je leur dis. Vous voyez, Messieurs, que le sang François s'émeut aisément contre la Faction d'Espagne. Le Grand Duc & le Cardinal Doyen eurent l'honnêteté de ne se point aigrir de cette parole; & le Marquis Richardi, Ambassadeur du premier, me dit au sortir du conclave qu'elle lui avoit même plû, & qu'il avoit blâmé le Cardinal Jean Charles.

Il y eut une autre Scene quelques jours après, qui me fut assez heureuse. Le Duc de Terencevia, Ambassadeur d'Espagne, presenta un Memorial au Sacré Collége à propos de je ne sai quoi, dont je ne me souviens point, & il donna dans ce Memorial la qualité de Fils-aîné de l'Eglise au Roi son

Maître. Comme le Secretaire du Collége le lisoit, je remarquai cette expression qui ne fut point à mon sens observée par les Cardinaux de la Faction. Il est au moins certain qu'elle ne fut pas relevée ; je leur en laissai tout le tems, afin de ne faire paroître ni précipitation, ni affectation. Comme je vis qu'ils demeuroient tous dans un profond silence, je me levai, je sortis de ma place, & en m'avançant du côté de M. le Cardinal Doyen, je m'opposai en forme à l'article du Memorial, dans lequel le Roi Catholique étoit apellé Fils-aîné de l'Eglise ; je demandai Acte de mon opposition, & on me l'accorda en bonne forme, signé de quatre Maîtres des ceremonies. M. le Cardinal Mazarin eut la bonté de dire au Roi & à la Reine Mere, en plein cercle, que cette piece avoit été concertée avec l'Ambassadeur d'Espagne pour m'en faire honneur en France. Il n'est jamais honnête à un Ministre d'être Imposteur ; mais il n'est pas même politique de porter l'imposture au-delà de toutes les apparences.

Je ne puis finir cette matiere des conclaves, sans vous en faire une peinture qui vous les fasse connoître, & qui efface l'idée que vous avez sans doute prise sur le bruit commun, & peut-être sur la lecture de ces relations fabuleuses, qui en ont été faites ; ce que je viens même de vous exposer de celui d'Alexandre VII. ne vous en aura pas détrompé, parce que vous y avez vû des murmures, des plaintes, des aigreurs ; & c'est ce qui est à mon opinion necessaire de vous expliquer. Il est certain qu'il y eut dans ce

Conclave plus de ces murmures, de ces *plaintes*, & de ces aigreurs qu'en aucuns autres que j'aye jamais vû. Il ne l'est pas moins qu'à la reserve de ce qui se passa entre M. le Cardinal Jean-Charles & moi, dont je vous ai rendu compte, & d'une parole encore sans comparaison plus legere qu'il s'attira d'Imperiali à force de le presser, & du libelle de Spada contre Rapaccioli, il n'y eut dans ces murmures, dans ces plaintes & dans ces aigreurs exterieures, je ne dis pas la moindre étincelle de haine, mais même d'indisposition; l'on y vécut toûjours ensemble avec le même respect, & la même civilité que l'on observe dans les cabinets des Rois; avec la même politesse qu'on avoit dans la Cour de Henri III. avec la même familiarité que l'on voit dans les Colléges; avec la même modestie, qui se remarque dans les Noviciats; & avec la même charité, au moins en aparence, qui pourroit être entre des freres parfaitement unis. Je n'exagere rien, j'en dis encore moins que je n'en ai vû dans les autres Conclaves, dans lesquels je me suis trouvé. Je ne me peux mieux exprimer sur ce sujet, qu'en vous disant, que même dans celui d'Alexandre que l'impetuosité de M. le Cardinal Jean-Charles de Médicis éveilla ou plûtôt deregla un peu; la réponse que je lui fis ne fut excusée, que parce qu'il n'y étoit point aimé; que celle d'Impériali y fut condamnée, & que le libelle de Spada y fut détesté & desavoüé dès le lendemain au matin par lui-même, à cause de la honte que l'on lui en fit. Je puis dire avec verité que je n'ai jamais vû dans aucuns

dés conclaves auquels j'ai assisté, ni un seul Cardinal ni un seul Conclaviste, s'emporter; j'en ai vû même fort peu qui s'y soient échauffez. Il est rare d'y entendre une voix élevée, ou d'y remarquer un visage changé. J'ai souvent essayé d'y trouver de la difference dans l'air de ceux qui venoient d'être exclus; & je puis dire avec verité, qu'à la réserve d'une seule fois, je n'y en ai jamais trouvé. L'on y est si éloigné même du soupçon de ces vengeances, dont l'erreur commune charge l'Italie, qu'il est même assez ordinaire que l'excluant y boive à son dîner du vin que l'exclus du matin lui vient d'envoyer. Enfin j'ose dire, qu'il n'y a rien de plus sage, ni de plus grand que l'exterieur ordinaire d'un conclave. Je sai bien que la forme qui s'y pratique depuis la Bulle de Gregoire, contribuë beaucoup à le regler; mais il faut avoüer qu'il n'y a que les Italiens au monde capables d'observer cette regle avec autant de bien-séance qu'il le faut. Je reviens à la suite de ma narration.

Vous croyez aisément que je ne manquai pas dans le sejour du conclave de prendre les sentimens de Monsieur le Cardinal Chigi, & de mes amis de l'Escadron, sur la conduite que j'avois à tenir après que j'en serois sorti. Je prévoyois qu'elle seroit assez difficile, & du côté de Rome, & du côté de France; & je connus dès les premieres conversations que je ne me trompois pas dans ma prévoyance. Je commençai par les embarras que je trouvai à Rome, que j'expliquerai de suite, pour ne point interrompre

le fil du recit ; & je ne reviendrai à ce que je fis du côté de France qu'après que je vous aurai exposé la conduite que je pris en Italie. Mes amis qui n'étoient nullement pratiquez de ce païs-là, & qui selon le genie de nôtre Nation qui traitant toutes les autres par raport à elle, s'imaginerent qu'un Cardinal persecuté pouvoit & devoit même vivre en homme privé, à Rome, m'écrivoient par toutes leurs lettres qu'il étoit de la bien-seance que je demeurasse toûjours dans la Maison de la Mission, où je m'étois effectivement logé sept ou huit jours après que j'y fus arrivé. Ils ajoûtoient qu'il étoit necessaire que je ne fisse aucune dépense, & parce que tous mes revenus étant saisis en France avec une rigueur extraordinaire, je n'en pourrois pas même soûtenir une mediocre, & parce que cette modestie feroit un effet admirable dans le Clergé de Paris, duquel j'aurois un grand besoin dans les suites. Je parlai sur ce ton à Monsieur le Cardinal Chigi, qui passoit pour le plus grand Ecclesiastique qui fut au delà des Monts ; & je fus bien surpris quand il me dit : » Non, non, Monsieur, quand vous » serez rétabli dans vôtre Siége, vivez com- » me il vous plaira, parce que vous serez » dans un Païs où l'on saura ce que vous » pouvez, & ce que vous ne pouvez pas. » Vous êtes à Rome où vos ennemis disent » tous les jours que vous êtes décredité en » France, il est de necessité de faire voir » qu'ils ne disent pas vrai ; vous n'êtes pas » Hermite, vous êtes Cardinal, & Cardinal » d'une volée que nous apellons en ce Païs,

» [*de y Cardinatoni.*] Nous y estimions peut-
» être plus qu'ailleurs la modestie; mais il
» faut à un homme de vôtre âge, de vôtre
» naissance & de vôtre sorte, qu'elle soit
» temperée; il faut de plus qu'elle soit si
» volontaire, qu'il n'y ait pas seulement le
» moindre soupçon qu'elle soit forcée. Il
» y a beaucoup de gens à Rome qui aiment
» à assassiner ceux qui sont à terre, n'y tom-
» bez pas, mon cher Monsieur, & faites ré-
» flexion, je vous suplie, quel personnage
» vous joüerez dans les ruës avec les six
» Estaffiers dont vous parlez, quand vous
» trouverez un petit Bourgeois de Paris, qui
» ne s'arrêtera pas devant vous, & qui vous
» bravera pour faire sa Cour au Cardinal
» d'Est. Vous ne deviez pas venir à Rome,
» si vous n'êtiez pas en résolution, & en
» pouvoir de soûtenir vôtre dignité. Vous
» ne mettez point l'humilité Chrétienne à
» la perdre, & je n'ai rien à vous dire, si
» ce n'est que le pauvre Cardinal Chigi qui
» vous parle, qui n'a que cinq mille écus de
» rentes, & qui est sur le pied des plus
» gueux des Cardinaux Moines, ne peut
» aller aux fonctions sans quatre carosses
» de livrées roulans ensemble, quoi qu'il
» soit assuré qu'il ne trouvera personne dans
» les ruës, qui manque à sa personne au
» respect que l'on doit à la Pourpre. Voilà
une petite partie de ce que le Cardinal Chigi me disoit tous les jours, & de ce que mes autres amis qui n'étoient pas, ou du moins qui ne faisoient pas les Ecclesiastiques si zélez que lui, m'exageroient encore beaucoup davantage. Monsieur le Cardinal Bar-

berin éclatoit encore plus que tous les autres contre ce projet de retranchement, il m'offroit sa Bourse. Mais comme je ne la voulois pas prendre, & comme même j'eusse été fort aise de n'être point à charge à mes proches & à mes amis de France, je me trouvois fort en peine, & d'autant plus que je les voyois très-disposez à croire que la grande dépense ne m'étoit nullement necessaire à Rome. Je n'ai guéres eu dans ma vie de rencontre plus fâcheuse que celle-là, & je vous puis dire avec verité que je ne sçai qu'une occasion où j'aye eu plus de besoin de faire un effort terrible sur moi, pour m'empêcher de faire ce que j'aurois souhaité; si je me fusse cru, je me serois réduit à deux Estaffiers; la necessité l'emporta. Je connus visiblement que je tomberois dans le mépris, si je ne me soûtenois avec éclat. Je cherchai un Palais pour me loger, je rassemblai toute ma Maison qui étoit fort grande, je fis des livrées modestes, mais nombreuses de 80. personnes; je tins une grande Table. Les Abbez de Courtenai & de Sevigné se rendirent auprès de moi; Campi qui avoit commandé le Regiment Italien de M. le Cardinal Mazarin, & qui s'étoit depuis attaché à moi me joignit; tous mes domestiques y accoururent, ma dépense fut grande, dans le conclave encore plus; quand j'en fus sorti elle fut necessaire, & l'évenement fit connoître que le conseil de mes amis d'Italie étoit mieux fondé que celui de mes amis de France. Car M. le Cardinal d'Est, ayant défendu dès le lendemain de la création du Pape, à tous les François de la

part du Roi de s'arrêter devant moi dans les ruës, & même aux Superieurs des Eglises Françoises de me recevoir ; je fus tombé dans le ridicule ; si je n'eusse été en état de faire respecter ma Dignité. Et vous allez connoître clairement cette verité, par la réponse que le Pape me fit, lors que je le suppliai de me prescrire de quelle maniere il lui plaisoit que je me conduisisse à l'égard de ces ordres de M. le Cardinal d'Est. Je vous le dirai après que je vous aurai rendu compte des premieres démarches qu'il fit après sa création. Il fit aporter dès le lendemain même son Cercueil sous son lit : il donna le jour suivant un habit particulier aux Caudataires des Cardinaux ; il défendit au troisiéme aux Cardinaux de porter le deüil, au moins en leurs personnes, même de leurs peres. Je me le tint pour dit, & je dis même à Azolin, que nous étions pris pour dupes & que le Pape ne seroit jamais qu'un fort pauvre homme. Le Chevalier Berni qui a du bon sens, remarqua deux ou trois jours après, que le Pape n'avoit observé dans une statuë qu'il lui faisoit voir qu'une petite frange, qui étoit au bas de la robbe de celui qu'elle representoit ; ces observations paroissoient legeres, elles sont certaines. Les grands hommes peuvent avoir de grands foibles, ils ne sont pas même exempts de tous les petits, mais il y en a dont ils ne sont pas susceptibles, & je n'ai jamais vû, par exemple, qu'ils ayent entamé un grand Emploi par des bagatelles. Azolin, qui fit les mêmes remarques que moi, me conseilla de ne pas perdre un moment à engager

Rome à ma protection par la prise du *Pallium* de l'Archevêché de Paris. Je le demandai dans le premier Consistoire, avant que l'on eut seulement fait reflexion que je pensasse à le demander. Le Pape me le donna naturellement, & sans y faire lui-même de reflexion. La chose étoit dans l'ordre, & il ne la pouvoit refuser selon les régles; mais vous verrez par les suites que ce n'étoient pas les régles qui le régloient. Ce pas me fit croire, qu'il n'auroit pas au moins de peine que l'on me traitât de Cardinal à Rome. Je me plaignois à lui des ordres que M. le Cardinal d'Est avoit donnez à tous les François; je lui representai qu'il ne se contentoit pas de faire le Souverain dans Rome en me dégradant des honneurs temporels, mais qu'il y faisoit encore le Souverain Pontife en m'interdisant les Eglises Françoises. L'étoffe étoit large, je ne m'en fis pas faute. Le Pape à qui Mr. de Lionne s'étoit plaint avec un éclat qui passa jusques a l'insolence, de la concession du *Pallium*, me parût fort embarrassé. Il parla beaucoup contre le Cardinal d'Est; il déplora la miserable coûtume, ce fut son mot, qui avoit assujetti plûtôt qu'attaché les Cardinaux aux Couronnes, jusques au point d'avoir formé entre eux-mêmes un Schisme scandaleux. Il s'étendit même avec emphase sur la thése, mais j'eus mauvaise opinion de mon affaire, quand je vis qu'il demeuroit si long-tems sur le general, sans décendre au particulier, & je m'aperçûs aussi-tôt après que ma plainte n'étoit pas vaine, parce qu'il s'expliqua enfin, après

beaucoup de circonlocutions, en ces termes. La Politique de mes Prédecesseurs ne m'a « pas laissé un champ aussi libre que mes « bonnes intentions le meritetoient. Je con- « viens qu'il est honteux au College, & mê- « me au Saint Siege, de souffrir la licence « que le Cardinal d'Est, ou plûtôt le Cardinal « Mazarin, se donne en ce rencontre. Mais « les Espagnols eurent une prise presque pa- « reille sous Innocent à l'égard du Cardinal « Barberin, & même sous Paul V. Le Maré- « chal d'Estrées n'agit gueres mieux envers « le Cardinal Borghese. Ces exemples dans « un tems ordinaire n'autoriseroient pas le « mal, & je les saurois bien redresser, mais « vous ferez reflexion, *Charo mio Signor Car-* « *dinale*, que la Chrêtienté est toute en feu; « il n'y a que le Pape Alexandre qui le puis- « se éteindre, qu'il est obligé par cette rai- « son en beaucoup de rencontres de fermer « les yeux; pour ne se pas mettre en état « de se trouver inutile à un bien aussi pu- « blic, & aussi necessaire que celui de la « Paix generale. Que direz-vous, quand « vous saurez ce que de Lionne m'a déclaré « insolemment depuis trois jours, sur ce que « je vous ai donné le *Pallium*; que la France « ne me donneroit aucune part au Traité « dont l'on parle, & qui n'est pas si éloi- « gné que l'on le croit? Ce que je vous dis « n'est pas que je veüille vous abandonner, « mais seulement pour vous faire voir qu'il « faut que je me conduise avec beaucoup « de circonspection; & qu'il est bon que « vous m'aidiez de vôtre côté, & que nous « donnions tous deux tems, *al tempo*. «

Si j'eusse voulu faire ma Cour à Sa Sainteté, je n'avois qu'à me retirer après ce discours, qui, comme vous voyez, n'étoit qu'un préparatoire à ne point recevoir la réponse que je demandois, mais comme elle m'étoit absolument necessaire, & même pressée, parce que je me pouvois rencontrer à tous les instans dans l'embarras dont il s'agissoit, je ne crus pas que je dusse en demeurer-*là* avec le Pape, & je pris la liberté de lui repartir avec un profond respect, en lui representant que peut-être au sortir du Vatican, je trouverois dans la ruë le Cardinal d'Est, qui n'étant que Cardinal Diacre devoit s'arrêter devant moi ; que je rencontrerois infailliblement des François, dont Rome étoit tout plein ; que je le supliois de me donner ses ordres avec lesquels je ne pourrois plus faillir, & sans lesquels je ne savois ce que j'avois à faire, que si je souffrois que l'on ne me rendit pas ce que le Ceremonial veut que l'on rende aux Cardinaux, j'aprehendois que le Sacré College n'aprouvât pas ma conduite ; que *si* je me mettois en devoir de me le faire rendre, je craignois de manquer au respect que je devois à Sa Sainteté, à laquelle seule il touchoit de régler tout ce qui nous regardoit, & les uns & les autres ; que je la supliois très-humblement de me prescrire précisément ce que je devois faire, & que je l'assurois que je n'aurois pas la moindre peine à executer tout ce qu'il lui plairoit de m'ordonner, parce que je croyois qu'il y auroit autant de gloire pour moi à me soumettre à ses ordres, qu'il y auroit de honte à reconnoître ceux de M. le Cardinal

d'Est. Ce fut à cet instant où je reconnus pour la premiere fois le génie du Pape Alexandre, qui mettoit par tout la finesse. C'est un grand défaut, & d'autant plus grand, quand il se rencontre dans les hommes de grandes Dignitez, qu'ils ne s'en corrigent jamais, parce que le respect que l'on a pour eux qui étouffe les plaintes, fait qu'ils demeurent presque toûjours persuadez qu'ils fascinent tout le monde, même dans les occasions où ils ne trompent personne. Le Pape, qui dans la vûë de se disculper, ou plûtôt de se débarrasser de ma conduite, soit à l'égard de la France, soit à celui du Sacré College, eut souhaité que je lui eusse contesté ce qu'il me proposoit ; reprit promptement & même vivement la parole de me soûmettre, que vous venez de voir, & il me dit : le Cardinal d'Est au nom du Roi. Le ton avec lequel il prononça ce mot, joint à ce que le Marquis Riccardi, Ambassadeur de Florence m'avoit dit la veille d'un tout assez pareil, qu'il avoit donné trois ou quatre jours devant à une conversation qu'il avoit euë avec lui : ce ton, dis-je, me fit juger que le Pape s'attendoit que je prendrois le change, que je verbaliserois sur la distinction des ordres du Roi, & de ceux de M. le Cardinal d'Est, & qu'ainsi il auroit lieu de dire à M. de Lionne qu'il m'auroit exhorté à l'obeïssance, & à mes Confreres, qu'il m'avoit recommandé de demeurer dans les termes de respect que je devois au Roi. Je ne lui donnai lieu ni de l'un ni de l'autre, car je lui répondis, sans balancer, que c'étoit justement ce qui me mettoit en peine, & surquoi je

le supliois de decider, parce que d'un côté, le nom du Roi paroissoit, pour lequel je devois avoir toutes sortes de soûmissions, & que de l'autre je voyois celui de Sa Sainteté si blessé, que je ne croyois pas devoir en mon particulier donner les mains à une atteinte de cette nature, que je n'en eusse au moins son ordre exprès. Le Pape battit beaucoup de Païs, pour me tirer, ou plûtôt pour se tirer lui-même de la décision que je lui demandois. Je demeurai fixe & ferme, Il courut, il s'égaya, ce qui est toûjours facile aux Superieurs; il me repeta plusieurs fois que le Roi étoit un grand Monarque. Il me dit d'autres fois que Dieu étoit encore plus puissant que lui. Tantôt il exageroit les obligations que les Ecclesiastiques avoient à conserver les Libertez & les Immunitez de l'Eglise, tantôt il s'étendoit sur la necessité de ménager dans la conjoncture presente l'esprit des Rois. Il me recommanda la patience Chrêtienne, il me recommanda la vigueur Episcopale. Il blâma le Ceremonial, auquel l'on étoit trop attaché à la Cour de Rome; il le loüa, comme son observation étant necessaire pour le maintien de sa Dignité. Le sens litteral de tout son discours étoit, que quoi que je pusse faire, je ne pourrois rien faire qu'il ne puisse dire m'avoir défendu. Je le pressai de s'expliquer autant que l'on peut presser un homme qui est assis dans la Chaire de saint Pierre, je n'en pûs rien tirer. Je rendis compte de mon audience à M. le Cardinal Barberin & à mes amis de l'Escadron; & je vous rendrai celui de la conduite qu'ils me firent prendre, après que

te vous aurai entretenu, & d'une conversation que M. de Lionne avoit euë avec le Pape quelques jours auparavant, & de ce qui se passoit entre M. de Lionne & moi dans le même tems.

De Lionne, qui n'étoit rétabli à la Cour que depuis peu, fut touché au vif de ce que le Pape m'avoit donné le *Pallium*, parce que il aprehendoit que M. le Cardinal Mazarin ne se prit à lui d'une action qu'il craignoit que l'on imputât à sa négligence. Il n'en avoit pas été averti, ce qui pouvoit être un grand crime auprès d'un homme qui lui avoit dit en partant qu'il n'y en avoit pas un à Rome qui ne lui servit volontiers d'espion. L'aprehension qu'il eut de la réprimande; l'obligea à en faire une terrible au Pape, car la maniere dont il lui parla ne se peut pas appeller une plainte. Il lui déclara en face, que nonobstant mes Bulles, ma prise de possession, & mon *Pallium*, le Roi ne me tenoit ni ne me tiendroit jamais pour Archevêque de Paris. Voilà une des plus douces phrases de l'Oraison; les figures en furent remplies de menaces d'Arrêt du Parlement, de Decret de Sorbonne, de résolution du Clergé de France. L'on jetta quelques mots un peu envelopez de Schisme, & l'on s'expliqua clairement & nettement de l'exclusion entiere & absoluë que l'on donneroit au Pape du congrès pour la Paix generale, que l'on suposoit se devoir traiter au premier jour. Ce dernier chef effraya le Pape Alexandre à un tel point, qu'il fit un million d'excuses à de Lionne, si basses & même si ridicules, qu'elles seroient incroyables à la posterité.

Il lui dit les larmes aux yeux, que je l'avois surpris, qu'il feroit au premier jour une Congregation de Cardinaux agréables au Roi, pour examiner ce qui se pourroit faire pour sa satisfaction; que lui M. de Lionne n'avoit qu'à travailler incessamment & en diligence au memoire de tout ce qui s'étoit passé dans la Guerre Civile; qu'il en feroit très-bonne & très-briéve justice à *Sa Majesté*; enfin il contenta si bien & si pleinement M. de Lionne, qu'il récrivit à M. le Cardinal Mazarin par un Courier exprès en ces propres termes. » J'espere que je donnerai dans » peu de jours une nouvelle encore meil» leure que celle-ci à Vôtre Eminence, qui » sera que le Cardinal de Retz sera au Châ» teau saint Ange. Le Pape ne compte pour » rien les amnisties accordées au Parti de » Paris, & il m'a dit que le Cardinal de Retz » ne s'en peut servir, parce qu'il n'y a que » le Pape qui puisse absoudre les Cardi» naux, comme il n'y a que lui qui les puis» se condamner. Je ne lui ai pas laissé pas» ser à tous hazards ces alternatives, & je » lui ai répondu que le Parlement de Paris » prétendoit qu'il les peut condamner, & » qu'il auroit déja fait le Procès au Cardi» nal de Retz, si vôtre Eminence ne s'y étoit » opposée avec vigueur, par le pur motif » du respect qu'il a pour le saint Siege, & » pour Sa Sainteté en particulier. Le Pape » m'a témoigné, qu'il vous en étoit, Mon» seigneur, très-obligé, & m'a chargé de » vous assurer qu'il feroit plus de justice au » Roi que le Parlement de Paris ne lui en » auroit pû faire. Voilà un des articles de

la lettre de de Lionne. Je vous suplie d'observer que la conversation que j'eus avec le Pape, dont je viens de vous raconter le détail, ne fut précedée que de deux ou trois jours de celle que M. de Lionne eut avec lui, & qui fut la matiere de la lettre que vous venez de voir. Quand même elle ne fut pas venuë à ma connoissance, je n'eusse pas laissé de m'apercevoir de l'indisposition du Pape, dont j'avois non seulement des indices, mais des lumieres certaines.

Monsignor Febey premier Maître des ceremonies, homme sage & homme de bien, & qui de concert avec moi avoit servi le Pape très-dignement pour son exaltation, m'avertit qu'il le trouvoit beaucoup changé à mon égard, & à un point, (ajoûta-t-il) que j'en suis scandalisé; *al maggior sequo*. Le Pape avoit même dit à l'Abbé Charier, qu'il ne comprenoit pas le plaisir qu'il prenoit à faire courir dans Rome le bruit que je gouvernois le Pontificat. Le Pere Hilarion, Bernardin & Abbé de Sainte Croix de Jerusalem, qui étoit un des plus honnêtes hommes du monde, & avec lequel j'avois fait une étroite amitié, me conseilla sur ce discours du Pape à l'Abbé Charier, de faire un tour à la Campagne sous prétexte d'y aller prendre l'air; mais en effet pour lui faire voir que j'étois bien eloigné de m'empresser à la Cour.

Je suivis son avis, & j'allai un mois ou cinq semaines à *Grotta ferrata*, qui est à quatre lieuës de Rome, qui étoit autrefois le Tusculum de Ciceron, & qui est presentement une Abbaye de l'Ordre de St. Basile; elle est à M. le Cardinal Barberin. Le lieu

eft extrêmement agréable, & il ne me paroit pas même flâté de ce que son ancien Seigneur en dit dans ses Epitres. Je m'y divertissois par la vûë de ce qui y paroit encore de ce grand homme: Les Colonnes de marbre blanc qu'il fit aporter de Grece pour son Vestibule y soutiennent l'Eglise des Religieux qui sont Italiens, mais qui font l'Office en Grec, & qui ont un chant tout particulier, mais très-beau. Ce fut dans ce sejour ou j'eus connoissance de la lettre de M. de Lionne, de laquelle je viens de vous parler: Croissi m'en aporta une copie tirée sur l'original. Il est necessaire que je vous explique, & qui étoit ce Croissi, & le fond de l'intrigue qui me donna lieu d'avoir cette lettre. Croissi étoit un Conseiller du Parlement de Paris, qui s'étoit beaucoup intrigué comme vous avez vû dans les affaires du tems. Il avoit été à Munster avec d'Avaux; il avoit été envoyé par lui vers Ragotski Prince de Transylvanie; il s'étoit broüillé pour ses interêts avec M. Servien, & cette consideration jointe à son esprit qui étoit naturellement inquiet, le porta à se signaler contre le Mazarin aussi-tôt que les mouvemens de sa Compagnie lui en eurent donné lieu. L'habitude que M. de St. Romain, son ami particulier, avoit auprès de M. le Prince de Conti, & celle de M. Courtin, qui a l'honneur d'être connu de vous, auprès de Madame de Longueville, l'attacherent dans le tems du Siége de Paris, à leurs interêts. Il se jetta dans ceux de M. le Prince aussi-tôt qu'il se fut broüillé à la Cour, il le servit utilement dans le cours de sa

Prison ; il fut du secret de la Négociation & du Traité que la Fronde fit avec lui ; il ne quitta pas son engagement quand nous nous rebrouïillâmes avec M. le Prince après sa liberté ; mais il garda toûjours toutes les mesures d'honnêteté avec nous. Il fut arrêté peu de jours après ma détention à Paris, où il étoit retourné contre l'ordre du Roi, & où il se tenoit caché. Il fut mené au bois de Vincennes où j'étois prisonnier, & il y fut logé dans une Chambre au dessus de la mienne. Nous trouvâmes moyen d'avoir commerce ensemble ; il descendoit ses Lettres la nuit par un filet qu'il laissoit couler vis à vis de l'une de mes fenêtres. Comme j'étudiois toûjours jusques à deux heures après minuit, & que mes Gardes s'endormoient, je recevois les siennes & j'attachois les miennes au même filet. Je ne lui fus pas inutile par les avis que je lui donnai dans le cours de son procès auquel on travailloit avec ardeur. M. le Chancelier le vint interroger deux fois à Vincennes. Il étoit accusé d'intelligence avec M. le Prince, même depuis sa condamnation & depuis sa retraite parmi les Espagnols. C'étoit lui qui avoit proposé le premier dans la Parlement, de mettre à prix la tête de M. le Cardinal Mazarin ; ce qui n'étoit pas une piece bien favorable à sa justification. Il sortit toutefois de prison sans être condamné, quoi qu'il fut coupable, par l'assistance de M. le President de Belliévre qui étoit de ses Juges, & qui me dit le jour qu'il me vint prendre à Vincennes, qu'il lui avoit fait un certain signe duquel je ne me ressouviens

pas, qui l'avoit redressé & sauvé dans la réponse qu'il faisoit à un des interrogatoires de M. le Chancelier. Enfin il sortit d'affaire sans être jugé & de prison, sur la parole qu'il donna de se défaire de sa Charge & de quitter Paris ou le Royaume; je ne sai plus proprement lequel ce fut.

Il vint à Rome, il m'y trouva; il se logea, si je ne me trompe, avec Châtillon, de qui il étoit ami. Ils venoient ensemble presque tous les soirs chez moi, n'y osans venir de jour, parce que les François avoient défenses de me voir. Ils avoient l'un & l'autre habitude particuliere avec le petit Fouquet, qui est presentement Evêque d'Agde, qui étoit à Rome en ce tems-là, qui trouvoit mauvais que M. de Lionne prit la liberté de coucher avec sa femme, avec laquelle le petit Fouquet étoit fort bien, & qui de plus ayant en vûë l'Emploi de Rome pour lui-même, étoit bien aise de faire joüer au mari un mauvais personnage qui lui donnât des bottes du côté de la Cour. Il crut que le meilleur moyen d'y réüssir, seroit de broüiller & d'embarasser la principale ou plûtôt l'unique Négociation qu'il y avoit, qui étoit celle de mon affaire; & il s'adressa pour cela à Croissi, en le priant de m'avertir qu'il me feroit savoir ponctuellement tous les pas qui s'y feroient; que j'aurois les copies des dépêches du Cocu, (il n'apelloit jamais autrement de Lionne) devant qu'elles sortissent de Rome; que j'aurois celles du Mazarin un quart d'heure après que le Cocu les auroit reçûës, & que lui Fouquet étoit maître de tout ce qu'il me proposoit, parce qu'il l'étoit abso-

lument de Madame de Lionne, de laquelle son mari ne se cachoit aucunement, & laquelle de plus étoit enragée contre son mari, parce qu'il étoit passionnément amoureux dans ce tems-là d'une petite femme de chambre qu'elle avoit, qui étoit fort jolie & qui s'appelloit Agathe. Cet avantage si grand, comme vous voyez, que j'avois sur de Lionne, fut la principale cause pour laquelle je ne fis pas assez de cas des avances qu'il m'avoit faites par M. de Montresor; il ne m'en devoit pas empêcher, j'eus tort. Deux choses contribuérent à me faire faire cette faute. La premiere, fut le plaisir que nous avions tous les soirs, Croissi, Châtillon & moi à tourner le Cocu en ridicule, & j'observai quoi que trop tard en ce rencontre, ce que j'ai encore remarqué en d'autres, *qu'il faut s'apliquer avec soin dans les grandes affaires à se défendre du goût que l'on y trouve, encore plus que dans les autres à la plaisanterie.* Elle y amuse, elle y chatouille, elle y flâte; ce goût en plus d'une occasion a coûté cher à M. le Prince. L'autre incident qui m'aigrit d'abord contre de Lionne, fut qu'au sortir du Conclave il envoya, par ordre exprès de la Cour, à ce qu'il m'a dit depuis à St. Germain, un Expéditionnaire appellé la Borne, qui étoit celui du Cardinal Mazarin, au Palais de Nôtre-Dame de Lorette, dans lequel je logeois, avec une signification en forme, sur laquelle il étoit ordonné à tous mes domestiques sujets du Roi, sous peine de crime de Leze-Majesté, de me quitter comme rebelle à Sa Majesté & traître à ma Patrie. Ces termes me fâche-

rent ; le nom du Roi ſauva l'Expéditionnaire de l'inſulte ; mais le Chevalier de Bois-David qui étoit à moi, jeune & folâtre, lui fit comme il ſortoit quelque commémoration de Cornes très-aplicables au ſujet. Ainſi l'on s'engage ſouvent plus par un mot que par une choſe ; & cette reflexion m'a obligé de me dire à moi-même plus d'une fois, que *l'on ne peut aſſez poſer les moindres mots dans les plus grandes affaires.*

Je reviens à la Lettre que Croiſſi m'aporta à *Grotta-ferrata.* J'en fus ſurpris, mais de cette ſorte de ſurpriſe qui n'émeut point. J'ai toute ma vie ſenti que ce qui eſt incroyable a fait toûjours cet effet en moi. Ce n'eſt pas que je ne ſache que ce qui eſt incroyable eſt ſouvent vrai ; mais comme il ne le doit pas être dans l'ordre de la prévoyance, je n'ai jamais pû en être touché, parce que j'en ai toûjours conſideré les évenemens comme des coups de foudre qui ne ſont pas ordinaires, mais qui peuvent toûjours arriver. Nous fîmes toutefois de grandes reflexions, Croiſſi, l'Abbé Charier & moi ſur cette Lettre. J'envoyai celui-ci à Rome en communiquer le contenu avec M. le Cardinal Azolin, qui ne fit pas grand cas des paroles du Pape, ſur leſquelles M. de Lionne faiſoit tant de fondement ; & qui dit à l'Abbé Charier très-habilement & très-ſenſement ; qu'il étoit perſuadé que de Lionne, qui avoit interêt de couvrir ou plûtôt de déguiſer & de reparer à la Cour de France la priſe du *Pallium* groſſiſſoit les paroles & les promeſſes de Sa Sainteté, qui d'ailleurs, ajoûta Azolin, eſt le premier homme du monde à trou-

ver des expressions qui montrent tout & ne donnent rien. Il me conseilla de retourner à Rome & de faire bonne mine; de continuer à témoigner au Pape une parfaite confiance en sa justice & en sa bonne volonté; & d'aller mon chemin comme si je ne savois rien de ce qu'il avoit dit à de Lionne. Je le crûs, j'en usai ainsi. Je déclarai en y arrivant, selon ce que mes amis m'avoient conseillé devant que j'en sortisse; que j'avois tant de respect pour le nom de Roi, que je souffrirois toutes choses sans exception de tous ceux qui auroient le moins du monde de son caractere; que non pas seulement M. de Lionne, mais que même M. de Gueffie, qui étoit simple Agent de France, vivroient avec moi comme il leur plairoit; que je leur ferois toûjours dans les rencontres toutes les civilitez qui seroient en mon pouvoir; que pour ce qui étoit de Mrs les Cardinaux mes Confreres, j'observerois la même régle, parce que j'étois persuadé qu'il ne pourroit y avoir aucune raison au monde capable de dispenser les Ecclésiastiques de tous les devoirs même exterieurs de l'union & de la charité, qui doit être entre eux; que cette régle qui est de l'Evangile, & par consequent bien superieure à celle des Ceremoniaux, m'aprenoit que je ne devois point prendre garde à eux, s'ils étoient mes aînez, ou s'ils étoient mes Cadets; que je m'arrêterois également devant eux sans faire reflexion s'ils me rendroient la pareille, ou s'ils ne me la rendroient pas, s'ils me salueroient ou s'ils ne me salueroient point; que pour ce qui étoit des particuliers qui n'a-

voient point de caractere particulier du *Roi*, & qui ne rendroient pas en ma personne le respect qu'ils devoient à la Pourpre, je ne pourrois pas avoir la même conduite, parce qu'elle tourneroit au déchet de sa Dignité par les consequences que les gens du monde ne manquent jamais de tirer à leur avantage contre les prérogatives de l'Eglise; que comme toutefois je me sentois, & par mon inclination & par mes maximes, très-éloigné de tout ce qui pourroit avoir le moindre air de violence, j'ordonnerois à mes gens de n'en faire aucunes au premier de ceux qui manqueroient à ce qu'ils me doivent, & que je me contenterois qu'ils coupassent les jarets aux chevaux de leurs carosses. Vous croyez aisément que personne ne s'exposa à recevoir un affront de cette nature; la plûpart des François s'arrêterent devant moi; ceux qui crurent devoir obéïr aux ordres de M. le Cardinal d'Est, éviterent avec soin de me rencontrer dans les Ruës.

Le Pape à qui M. le Cardinal Bichi grossit beaucoup la déclaration publique que j'avois faite sur la conduite que je tiendrois, m'en parla sur un ton de réprimande, en me disant que je ne devois pas menacer ceux qui obéïroient aux Ordres du Roi. Comme je connoissois déja ses manieres toutes artificieuses, je crus que je ne devois répondre que d'une façon qui l'obligeât lui-même à s'expliquer; ce qui est une régle infaillible pour agir avec les gens de ce caractere. Je lui répondis, que je lui étois sensiblement obligé de la bonté qu'il avoit de me donner ses ordres; que je souffrirois doresnavant

tout du moindre François, & qu'il me suffisoit pour me justifier dans le Sacré Collége, que je puisse dire que c'étoit par commandement de Sa Sainteté. Le Pape reprit ce mot avec chaleur, & il me répondit, ce n'est pas ce que je veux dire. Je ne prétens pas que l'on ne rende ce qu'on doit à la Pourpre, vous allez d'une extrémité à l'autre. Gardez-vous bien d'aller faire ce discours dans Rome. Je ne repris pas avec moins de promptitude ces paroles du Pape; je le supliai de me pardonner, si je n'avois pas bien pris son sens. Je présumai qu'il aprouvoit le gros de la conduite que j'avois prise, & qu'il ne m'en avoit recommandé que le juste tempéramment. Il ne crut pas qu'il me dût dédire, parce qu'il avoit un peu son compte en ce qu'il m'avoit parlé amphibologiquement; j'avois le mien en ce que je n'étois pas obligé de changer mon procedé. Ainsi finit mon audience, au sortir de laquelle je fis les éloges de Sa Sainteté à Monsignor *Maistro di Camera*, qui m'accompagna. Il le dit le soir au Pape, qui lui répondit avec une mine refroignée, *questi malediti Francesi son piu furbi dinoi altri*. Ce Maître de Chambre qui étoit Monsignor Bandinelli, qui fut depuis Cardinal le dit deux jours après au Pere Hilarion Abbé de Sainte Croix de Jerusalem, de qui je le sûs; je continuai à vivre sur ce pied jusques à un Voyage que je fis aux Eaux de Saint Cassien qui sont en Toscane, pour essayer de me remettre d'une nouvelle incommodité, qui m'étoit survenuë à l'épaule par ma faute. Je vous ai déja dit que le plus fameux

Chirurgien de Rome n'avoit pû réüssir à la remettre, quoi qu'il me l'eut démise de nouveau pour cet effet. Je me laissai enjoler par un Païsan des terres du Prince Borghese, sur la parole d'un Gentilhomme de Florence mon allié, de la Maison de Masingchi, qui m'assura qu'il avoit vû des guérisons prodigieuses de la façon de ce Charlatan. Il me démit l'épaule pour la troisiéme fois avec des douleurs incroyables, mais il ne la rétablit point. La foiblesse qui me resta de cette opération, m'obligea de recourir aux Eaux de Saint Cassien, qui ne me furent que d'un médiocre soulagement.

Je revins passer le reste de l'Eté à la Prarole, qui est une fort belle Maison à 40 milles de Rome, & qui est à M. de Parme, & j'y attendis la Rinfrescata, après laquelle je retournai à Rome, où je trouvai le Pape aussi changé sur toutes choses sans exception, qu'il me l'avoit déja paru pour moi. Il ne tenoit plus rien de sa prétenduë pieté que son serieux, quand il étoit à l'Eglise; je dis son serieux & non pas sa modestie; car il paroissoit beaucoup d'orgueil dans sa gravité. Il ne continua pas seulement l'abus du Nepotisme, en faisant venir ses Parens à Rome; il le consacra en le faisant aprouver par les Cardinaux, ausquels il en demanda leurs avis en particulier, pour ne point être obligé de suivre celui qui pourroit être contraire à sa volonté. Il étoit vain jusques au ridicule, & au point de se piquer de sa Noblesse, comme un petit Noble de la Campagne à qui les Elûs la contesteroient. Il

étoit envieux de tout le monde sans exception. Le Cardinal Cesy disoit qu'il le feroit mourir de colere à force de lui dire du bien de Saint Leon. Il est constant que Monsignor Magalotti se broüilla presque avec lui, parce qu'il lui parût qu'il croyoit mieux savoir la *Crusca*. Il ne disoit pas un mot de verité; & le Marquis Riccardi, Ambassadeur de Florence, écrivit au Grand Duc ces propres paroles à la fin d'une dépêche qu'il me montra : *In fine Serenissimo Signore habiamo un Papa chi non dici mai una parola de verita.*

Il étoit continuellement apliqué à des bagatelles; il osa proposer un Prix public pour celui qui trouveroit un mot Latin, pour exprimer Chaise roulante; & il passa une fois sept ou huit jours à chercher si *mosca* venoit de *musca*, ou si *musca* venoit de *mosca*. M. le Cardinal Imperiali m'ayant dit le détail de ce qui s'étoit passé en deux ou trois Assemblées, qui s'étoient tenuës sur ce digne sujet, je crus qu'il exageroit pour se divertir, & je perdis cette pensée dés le lendemain; car le Pape nous ayant envoyez querir, M. le Cardinal Rapaccioli & moi, & nous ayant commandé de monter avec lui dans son Carosse, il nous tint trois heures entieres que la Promenade dura sur les minuties les plus fades que la Critique la plus basse d'un petit Collége eut pû produire; & Rapaccioli qui étoit un fort bel esprit, me dit quand nous fûmes sortis de sa Chambre où nous le reconduisîmes, qu'aussi-tôt qu'il seroit retourné chez lui, il distilleroit le discours du Pape, pour voir ce qu'il pourroit

Q 6

trouver de bon sens d'une conversation de trois heures, dans laquelle il avoit toûjours parlé tout seul. Il eut une affectation quelques jours aprés, qui parût être d'une grande puerilité. Il mena tous les Cardinaux aux sept Eglises; & comme le chemin étoit trop long pour le pouvoir faire avec un aussi grand Cortége dans le cours d'une matinée, il leur donna à dîner dans la réfection de St. Paul; & il les fit servir en portion à part comme l'on sert les Pellerins dans le tems du Jubilé. Véritablement toute la vaisselle d'argent qui fut employée en profusion au service fut faite exprès, & d'une forme qui avoit râport aux ustancilles ordinaires des Pellerins; je me souviens entr'autres que les vases dans lesquels l'on nous servit le Vin étoient tout à fait semblables aux Callebasses de St. Jaques. Mais rien ne fit paroître à mon sens son peu de solidité, que le faux honneur qu'il se voulut donner de la conversion de la Reine de Suéde. Il y avoit plus de dix-huit mois qu'elle avoit abjuré son Heresie, quand elle prit la pensée de venir à Rome. Aussi-tôt que le Pape Alexandre l'eut apris, il en donna part au Sacré Collége en plein Consistoire, par un discours très-étudié. Il n'oublia rien pour nous faire entendre qu'il avoit été l'unique instrument dont Dieu s'étoit servi pour cette conversion. Il n'y eut personne qui ne fut très-bien informé du contraire; & jugez, s'il vous plaît, de l'effet qu'une vanité aussi mal entenduë y pût produire. Il ne sera pas difficile de convenir que cette maniere de Sa Sainteté ne me devoit pas donner une grande idée de ce que je

pouvois esperer de sa protection ; & je reconnus de plus en peu de jours que sa foiblesse pour les grandes choses augmentoit à mesure de son attachement aux petites choses.

L'on fait tous les ans un Anniversaire pour l'ame de Henri le Grand dans l'Eglise de Saint Jean de Latran, où les Ambassadeurs de France, & les Cardinaux de la Faction ne manquent jamais d'assister. Le Cardinal d'Est prit en gré de déclarer qu'il ne m'y souffriroit pas. Je le sûs ; je demandai audience au Pape pour l'en avertir. Il me la refusa sous prétexte qu'il ne se portoit pas bien. Je lui fis demander ses ordres sur cela par Monsignor Febey, qui n'en pût rien tirer que des réponses équivoques. Comme je prévoyois que s'il arrivoit là quelque fracas entre Monsieur le Cardinal d'Est & moi, où il y eut eu le moins du monde de sang répandu, le Pape ne manqueroit pas de m'accabler ; je n'oubliai rien de tout ce que je pûs faire honnêtement pour m'attirer un commandement de ne me point trouver à la ceremonie. Comme je n'y sûs pas réüssir, & que je ne voulus pas d'ailleurs me dégrader moi-même du titre de Cardinal François, en m'excluant des fonctions qui étoient particulieres à la Nation, je me résolus de m'abandonner. J'allai à Saint Jean de Latran, fort accompagné. J'y pris ma place ; j'assistai au Service, je saluai fort civilement en entrant & en sortant Messieurs les Cardinaux de la Faction. Ils se contenterent de ne me point rendre le salut, & je revins chez moi très-satisfait d'en être quitte à si

bon marché. J'eus une pareille avanture à Saint Loüis, où le Sacré Collége se trouva le jour de la Fête du Patron de cette Eglise. Comme j'avois sçû que la Bussiere, qui est presentement Maître de Chambre des Ambassadeurs à Rome, & qui étoit en ce tems-là Ecuyer de Monsieur de Lionne, avoit dit publiquement que l'on ne m'y souffriroit pas, je fis toutes mes diligences pour obliger le Pape à prévenir ce qui pourroit arriver. Je lui en parlai à lui-même avec force; il ne se voulut jamais expliquer. Ce n'est pas que d'abord que je lui en parlai, il me dit qu'il ne voyoit pas ce qui me pouvoit obliger de me trouver à des Ceremonies dont je me pouvois fort honnêtement excuser sur les défenses que le Roi avoit faites de m'y recevoir; mais comme je lui dis que si je reconnoissois ces ordres pour des ordres du Roi, je ne voyois pas moi-même comme je me pourrois défendre d'obéïr à celles par lesquelles Sa Majesté commandoit tous les jours de ne me point reconnoître comme Archevêque de Paris, il tourna tout court. Il me dit que c'étoit à moi de me consulter; il me déclara qu'il ne défendroit jamais à un Cardinal d'assister aux fonctions du Sacré Collége, & je sortis de mon audience comme j'y étois entré. J'allai à l'Eglise de Saint Loüis en état de disputer le pavé. La Bussiere arracha de la main du Curé l'Asperges, comme il me vouloit presenter de l'eau benite, qu'un de mes Gentilshommes m'apporta. M. le Cardinal Antoine ne me fit pas le compliment, que l'on fait en cette occasion à tous les autres Cardi-

naux ; je ne laissai pas de prendre ma place, d'y demeurer dans tout le tems de la ceremonie, & de me maintenir par là à Rome dans le Poste, & dans le train de Cardinal François. La dépense qui étoit necessaire à cet effet, n'étoit pas la moindre des difficultez que j'y trouvois. Je n'étois plus à la tête d'une grande Faction ; que j'ai toûjours comparée à une grande nuée, dans laquelle chacun se figure ce qu'il lui plaît ; la plûpart des hommes me consideroient dans les mouvemens de Paris comme un sujet tout propre à profiter de toutes les révolutions ; mes racines étoient bonnes, chacun en esperoit du fruit ; & cet état m'attiroit des offres immenses, & telles que si je n'eusse eu encore plus d'aversion à emprunter que je n'avois d'inclination à dépenser, j'aurois compté dans la suite mes dettes par plus de millions d'or, que je ne les ai comptées par millions de livres. Je n'étois pas à Rome dans la même posture. J'y étois réfugié & persecuté par mon Roi. J'y étois maltraité par le Pape. Les revenus de mon Archevêché & de mes Benefices étoient saisis, l'on avoit fait des défenses expresses à tous les Banquiers François de me servir. L'on avoit poussé l'aigreur jusques au point de demander des paroles de ne me point assister, à ceux que l'on croyoit, ou que l'on avoit sujet de croire le pouvoir ou le vouloir faire. L'on avoit même affecté de me décrediter ; & de déclarer à tous mes creanciers que le Roi ne permettroit jamais qu'ils touchassent un double de tout ce qui étoit de mes revenus sous sa main. L'on avoit de

plus affecté de dissiper ces revenus avec une telle profusion & profanation, que deux Bâtards de l'Abbé Fouquet étoient publiquement nourris & entretenus chez la Portiere de l'Archevêché, sur un fond pris de cette recette. L'on n'avoit oublié aucunes précautions qui pouvoient empêcher mes Fermiers de me secourir; & l'on avoit pris toutes celles qui devoient obliger mes Creanciers à m'inquieter par des procédures qui leur eussent été inutiles dans le tems, mais dont les frais eussent retombé sur moi dans la suite.

L'aplication qu'eut l'Abbé Fouquet sur ce dernier ne lui réüssit qu'à l'égard d'un Boucher; aucun de mes autres Creanciers n'ayant voulu branler. Celle du Cardinal Mazarin eut plus d'effet sur les autres chefs. Les Receveurs de l'Archevêché ne m'assisterent que très-foiblement, quelques-uns même de mes amis prirent le prétexte des défenses du Roi pour s'excuser de me secourir. M. & Madame de Liancour envoyerent à M. de Châlons 2000. écus, quoi qu'ils en eussent offert 20000. à mon pere de qui ils étoient les plus particuliers & les plus intimes amis; & leurs excuses furent la parole qu'ils avoient donnée à la Reine. L'Abbé Amelot, qui se mit dans la tête d'être Evêque par la faveur de M. le Cardinal Mazarin, répondit à ceux qui lui voulurent persuader de m'assister, que j'avois témoigné tant de distinction à M. de Caumartin dans la visite qu'ils m'avoient renduë l'un & l'autre à Nantes, qu'il ne croyoit pas qu'il se dût broüiller pour moi avec lui, au moment

qu'il lui donnoit des marques d'une estime particuliere. M. de Luines, avec lequel j'avois fait une amitié assez étroite depuis le siége de Paris, crut qu'il y satisferoit en me faisant tenir 6000 livres. Enfin, Mrs de Châlons, Caumartin, Bagnolles, & de la Houssaye, qui eurent la bonté de prendre en ce tems-là le soin de ma subsistance, s'y trouverent assez embarrassez ; & l'on peut dire qu'ils ne rencontrerent de véritable secours qu'en M. de Memvillette qui leur donna pour moi 24000. livres ; M. Pirion de Mastrak qui leur en fit toucher 18. mille ; Madame Dasserac qui en fournit autant ; M. d'Hacqueville, qui du peu qu'il avoit pour lui-même en donna 5000. Madame de Lesdiguieres en prêta 50000, M. de Brissac qui en envoya 36000. Ils trouverent le reste dans leurs propres fonds. Mrs de Châlons & de la Houssaye en trouverent 40000. M. de Caumartin 55000. M. de Retz, mon frere, supléa même avec bonté au reste ; & il l'eut fait encore de meilleure grace, si sa femme eut eu autant d'honnêteté & autant de bon naturel que lui. Vous me direz peut être qu'il est étonnant qu'un homme qui paroissoit autant abîmé que moi dans la disgrace ait pû trouver d'aussi grandes sommes ; & je vous répondrois qu'il l'est encore sans comparaison davantage que l'on ne m'en ait pas encore offert de plus considérables, aprés les engagemens qu'un nombre infini de gens avoient avec moi.

J'insere par reconnoissance dans cet Ouvrage les noms de ceux qui m'ont assisté. J'y épargne par honnêteté la plûpart de ceux

qui m'y ont manqué, & j'y aurois même suprimé avec joye les autres que j'y nomme, si l'ordre que vous m'avez donné de laisser des Memoires qui puissent être de quelque instruction à Messieurs vos Enfans, ne m'avoient obligé à ne pas ensevelir tout à fait dans le silence, un détail qui leur peut être de quelque utilité. Ils sont d'une naissance qui peut les élever assez naturellement aux plus grandes Places, & rien n'est plus necessaire, à mon sens, à ceux qui s'y peuvent trouver, que d'être informez dès leur enfance, qu'il n'y a que la continuation du bonheur qui fixe la plûpart des amitiez. J'avois le naturel assez bon pour ne le pas croire, quoi que tous les livres me l'eussent déclaré. Il n'est pas concevable combien j'ai fait de fautes par le principe contraire; & j'ai été vingt fois sur le point dans ma disgrace de manquer du plus necessaire, parce que je n'avois jamais aprehendé dans mon bonheur de manquer de superflu. C'est par la même consideration de Messieurs vos Enfans que j'entrerai dans une minutie qui ne seroit pas, sans cette raison, digne de vôtre attention. Vous ne pouvez pas vous imaginer ce que c'est que l'embarras domestique dans les disgraces. Il n'y a personne qui ne croye faire honneur à un malheureux quand il le sert. Il y a très-peu d'honnêtes gens à cette épreuve, parce que cette disposition ou plûtôt cette indisposition se coule si imperceptiblement dans les esprits de ceux qu'elle domine, qu'ils ne la sentent pas eux-mêmes; & elle est de la nature de l'ingratitude. J'ai fait souvent reflexion sur l'un & sur l'autre de ces dé-

fauts ; & j'ai trouvé qu'ils ont cela de commun, que la plûpart de ceux qui les ont ne soupçonnent pas seulement qu'ils les ayent. Ceux qui sont atteints du second ne s'en aperçoivent, que parce que la même foiblesse qui les y porte, les porte aussi comme par un préalable à diminuer dans leur propre imagination le poids de l'obligation qu'ils ont à leurs bienfaiteurs. Ceux qui sont sujets au premier, ne s'en doutent pas davantage ; parce que la complaisance qu'ils trouvent à s'être attachez avec fidelité à une fortune qui n'est pas bonne, fait qu'ils ne connoissent pas le chagrin qu'ils en ont eu même plus de dix fois par jour.

Madame de Pomereu m'écrivit un jour, à propos d'un mal entendu qui étoit arrivé entre Mrs de Caumartin & de la Houssaye, que les amis des malheureux étoient un peu difficiles ; elle devoit ajoûter, & les domestiques. La familiarité de laquelle un grand Seigneur qui est honnête homme se défend moins qu'un autre, diminuë insensiblement du respect dont l'on ne se dispense jamais dans l'exercice journalier de la grandeur. Cette familiarité produit au commencement la liberté de parler ; celle-là est bien-tôt suivie de la liberté de se plaindre. La véritable seve de ces plaintes, est l'imagination que l'on a, que l'on seroit bien mieux ailleurs qu'auprès du disgracié. L'on ne s'avouë pas à soi-même cette imagination, parce que l'on connoit qu'elle ne conviendroit pas à l'engagement d'honneur que l'on a pris, ou au fond de l'affectation que l'on ne laisse pas assez souvent de conserver dans ces indispositions.

Ces raisons font que l'on se déguise même de bonne foi, ce que l'on sent dans le plus interieur de son cœur, & que le chagrin que l'on a de la mauvaise fortune à quoi l'on a part, prend à tous momens d'autres objets. La préference de l'un à l'autre souvent necessaire & même inévitable en mille & mille occasions leur paroit toûjours une injustice. Tout ce que le Maître fait pour eux de plus difficile n'est que devoir; tout ce qu'il ne fait pas même de plus impossible, est ingratitude ou dureté. Ce qui est encore pis que tout ce que je viens de vous dire, est que le remede qu'un vêritable bon cœur veut apôrter à ces inconveniens aigrit le mal au lieu de le guérir, parce qu'il le flate; je m'explique. Comme j'avois toûjours vécu avec mes domestiques comme avec mes freres, je ne m'étois pas seulement imaginé que je pusse trouver parmi eux que de la complaisance & de la douceur. Je commençai à m'apercevoir dans la Galere que la familiarité a beaucoup d'inconveniens par le bon traitement; & le premier pas que je fis en arrivant à Florence, fut de partager avec ceux qui m'avoient suivi dans mon voyage & avec tous les autres qui m'avoient joints dans le chemin, l'argent que le Grand Duc m'avoit prêté. Je leur donnai à chacun six vingt pistoles proprement pour s'habiller; & je fus très-étonné en arrivant à Rome de les trouver au moins pour la plûpart sur le pied gauche, & dans des prétentions sur plusieurs chefs sans comparaison plus grands que l'on ne les a dans la Maison des premiers Ministres. Ils trouverent mauvais que l'on ne

tapissât pas de belles tapisseries, les Chambres qu'on leur avoit marquées dans mon Palais; cette circonstance n'est qu'un échantillon de cent & cent de cette nature; & c'est tout vous dire, que les choses en vinrent au point & par leurs murmures & par leurs divisions, qui suit toûjours de fort près les murmures, que je fus obligé, pour ma propre satisfaction, de faire un memoire exact dans le grand loisir que j'eus aux Eaux de Saint Cassien, de ce que j'avois donné à mes Gentilshommes, depuis que j'étois arrivé à Rome; & je trouvai que si j'avois été logé dans le Louvre à l'apartement de M. le Cardinal Mazarin, il ne m'auroit pas à beaucoup près tant coûté. Bois-guerin seul, qui fut à la verité fort malade à Saint Cassien & que j'y laissai avec ma Litiere & mon Medecin, me coûta en moins de 15. mois qu'il fut auprès de moi 5800. livres d'argent débourse & mis entre ses mains; il n'en eut peut-être pas tant tiré s'il eut été domestique de M. le Cardinal Mazarin. Sa santé l'obligea de changer d'air & de revenir en France, où il ne me parut pas depuis qu'il se ressouvint beaucoup de la maniere dont je l'avois traité. Je suis obligé de tirer de ce nombre de murmurateurs domestiques Malclerc qui à l'honneur d'être connu de vous, qui toucha de moi beaucoup moins que les autres, parce qu'il ne se trouva pas par hazard dans le tems des distributions. Il étoit continuellement en voyage, comme vous verrez par la suite de cette narration, & je suis obligé de vous dire pour la verité que je ne lui vis jamais dans pas une occasion, ni un

mouvement de chagrin, ni d'interêts. M. l'Abbé de la Met mon Maître de Chambre, qui n'a jamais voulu toucher un sol de moi dans tout le cours de ma disgrace, étoit moins capable du dernier, qu'homme que je connoisse. Son humeur naturellement difficultueuse faisoit qu'il étoit assez susceptible du premier, parce qu'il étoit échauffé par Joly, qui avec un bon cœur & des intentions très-droites, a une sorte de travers dans l'esprit tout à fait contraire à la balance qu'il est necessaire de tenir bien droite dans l'œconomie, ou plûtôt dans la conduite d'une grande Maison. Ce n'étoit pas sans peine que je me ménageois entre ces deux derniers & l'Abbé Charier, entre lesquels la jalousie étoit assez naturelle. Celui-ci panchoit absolument vers l'Abbé Bourier mon Agent & Expeditionnaire à la Cour de Rome, auquel toutes mes Lettres de change étoient adressées. Joly pris parti pour l'Abbé Rousseau, qui comme frere de mon Intendant, prétendoit qu'il devoit faire la fonction d'Intendant de laquelle dans la verité il n'étoit nullement capable. Je vous fais encore des excuses de vous entretenir de ces bagatelles, sur lesquelles d'ailleurs vous ne doutez pas que je n'épargnasse avec joye les petits défauts de ceux de qui je viens de parler, quand il vous plaira de faire réflexion qu'ils ne m'ont pas empêché de faire pour tous mes Domestiques sans exception ce qui a été en mon pouvoir depuis que je suis de retour en France. Je ne touche, comme je vous ai dit, cette matiere que parce que Messieurs vos Enfans ne la trouveront peut-

être en lieu du monde si bien specifiée, & je ne l'ai jamais rencontrée au moins particularisée dans aucun lieu. Vous me demanderez peut-être, quel fruit je prétens qu'ils en tirent ? Le voici. Qu'ils fassent reflexion une fois la semaine, qu'il est de la prudence de ne pas s'abandonner toûjours à toute sa bonté, & qu'un grand Seigneur qui n'en peut jamais trop avoir dans le fond de son ame, la doit par sa bonne conduite cacher avec soin dans son cœur, pour en conserver particulierement dans les disgraces la dignité. Il n'est pas croyable ce que mon naturel si contraire à cette maxime m'a coûté de chagrin & de peine. Je crois que vous voyez suffisamment par ces échantillons la difficulté du personnage que je soûtenois ; vous l'allez encore mieux concevoir par le compte que je vous suplie de me permettre que je vous rende, de la conduite que je fus obligé de prendre en même tems du côté de France.

Aussi-tôt que je fus sorti du Château de Nantes, M. le Cardinal Mazarin fit donner un Arrêt du Conseil du Roi, par lequel il étoit défendu à mes Grands Vicaires de décerner aucuns Mandemens, sans en avoir communiqué au Conseil de Sa Majesté, quoi que cet Arrêt tendit à ruiner la liberté, qui est essentielle au gouvernement de l'Eglise ; l'on pouvoit prétendre que ceux qui le rendoient affectoient de sauver quelques aparences d'ordres & de discipline, en ce qu'au moins ils reconnoissoient ma Jurisdiction. Ils rompirent bien-tôt toutes mesures, en déclarant mon Siége vacant, par un

Arrêt donné à Peronne ; ce qui arriva un mois ou deux auparavant que le Saint Siége le déclara rempli, en me donnant le *Pallium* de l'Archevêché de Paris en plein Consistoire. L'on manda en même tems à la Cour Mrs Chevalier & Lavocat, Chanoines de Nôtre-Dame, mes Grands Vicaires, & l'on se servit du prétexte de leurs absences pour forcer le Chapitre à prendre l'Administration de mon Diocése. Ce procedé si peu Canonique, ne scandalisa pas moins l'Eglise de Rome que celle de France. Les sentimens de l'une & de l'autre se trouverent conformes de tout point, je les observai, & même je les fortifiai avec application ; & après que je leur eus laissé tout le tems que je crus necessaire vû le flegme du Païs où j'étois, pour purger ma conduite de tout air de précipitation, j'en formai une Lettre que j'écrivis au Chapitre de Nôtre-Dame de Paris que j'insererai ici, parce qu'elle vous fera connoître d'une vûë ce qui se passa depuis ma liberté à cet égard.

MESSIEURS,

» Comme l'une des plus grandes joyes
» que je ressentis aussi-tôt après que Dieu
» m'eut rendu ma liberté, fut de recevoir
» les témoignages si avantageux d'affection
» & d'estime que vous me rendîtes, & en
» particulier par la réponse obligeante que
» vous fites d'abord à la Lettre que je vous
» avois écrite, & en public par les publi-
» ques actions de graces que vous offrîtes

» à

à Dieu pour ma délivrance ; je vous puis aussi assurer que parmi tant de traverses & de perils que j'ai courus depuis, je n'ai point eu d'afflictions plus sensibles que d'aprendre les tristes nouvelles de la maniere dont on a traité vôtre Compagnie pour la détacher de mes interêts, qui ne sont autres que ceux de l'Eglise, & vous faire abandonner par des résolutions forcées & involontaires celui dont vous aviez soûtenu le droit & l'autorité avec tant de vigueur, & tant de constance. La fin qu'il a plû à Dieu de donner à mes voyages & à mes travaux, en m'amenant dans la Capitale du Royaume de Jesus-Christ, & l'azile le plus ancien & le plus Sacré de ses Ministres persecutez par les grands du monde, n'a pû me faire oublier ce qu'on a fait dans Paris pour vous assujettir, & l'accueil si favorable que m'avoit daigné faire le Chef de tous les Evêques, & le Pere de tous les fidéles avant que Dieu le retirât de ce monde. Ces marques si publiques & si glorieuses de bonté & d'affection, dont il lui avoit plû honorer mon exil & mon innocence, & la protection Apostolique qu'il m'avoit fait l'honneur de me promettre avec tant de tendresse & de generosité, n'ont pû entierement adoucir l'amertume que m'a causé depuis six mois l'état déplorable auquel vôtre Compagnie a été réduite. Car comme les marques extraordinaires de vôtre fidéle amitié envers moi ont attiré sur vous leurs aversions, & qu'on ne vous a persecutez, que parce que vous vous êtiez

» toûjours opposez à la persecution que
» j'en souffrois ; j'ai été blessé dans le cœur
» de toutes les playes que vôtre Corps a re-
» çû ; & la même generosité qui m'obli-
» gera à conserver jusques à la fin de ma
» vie des sentimens tout particuliers de re-
» connoissance & de gratitude pour vos
» bons offices, m'oblige maintenant encore
» davantage, à ressentir des mouvemens
» non communs de compassion & de ten-
» dresse pour vos afflictions, & pour vos
» souffrances.

» J'ai apris, Messieurs, avec dou-
» leur, que ceux qui depuis ma liberté
» m'ont fait un Crime de vôtre zéle pour
» moi, ne m'ont reproché par un Ecrit
» public & diffamant d'avoir fait faire dans
» la Ville Capitale des actions scandaleuses
» & injurieuses à Sa Majesté, que parce que
» vous aviez témoigné à Dieu par l'un des
» Cantiques de l'Eglise, la joye que vous
» aviez de ma délivrance, aprés la lui avoir
» demandée par tant de prieres. J'ai sçû que
» cette action de vôtre pieté, qui a réjoüi
» tous ceux qui étoient affligez du violé-
» ment de la liberté Ecclesiastique, & par la
» détention d'un Cardinal, & d'un Arche-
» vêque, a tellement irrité mes ennemis,
» qu'ils en ont pris occasion de vous traiter
» de seditieux, & de perturbateurs du re-
» pos public ; qu'ils se sont servis de ce pré-
» texte pour faire mander en Cour mes
» deux Grands Vicaires, & autres person-
» nes de vôtre Corps, sous ombre de leur
» faire rendre compte de leurs actions ; mais
» dans la verité pour les exposer au mé-

pris, pour les outrager par les insultes & « les moqueries, & les abattre s'ils pou- « voient par les menaces. Mais ce qui m'a « le plus touché a été d'aprendre que cette « premiere persecution qu'on a faite à mes « Grands Vicaires, & à quelques autres de « vos Confreres, n'a servi que de degré pour « se porter ensuite à une plus grande qu'on « a faite à tout vôtre Corps. On ne les a « écartez que pour l'affoiblir, & prendre le « tems de leur exil pour vous signifier un « Arrêt du 22. d'Août dernier, par lequel « des Seculiers usurpant l'autorité de l'Egli- « se, déclarent mon Siége vacant, & vous « ordonnant ensuite de cette vacance pré- « tenduë, de nommer dans huit jours des « Grands Vicaires pour gouverner mon « Diocése en la place de ceux que j'avois « nommez, avec menaces qu'il y seroit « pourvû autrement, si vous refusiez de le « faire. Je ne doute point que vous n'ayez « tous regardé la seule proposition d'une « entreprise si outrageuse à la dignité Epis- « copale, comme une insulte signalée qu'on « faisoit à l'Eglise de Paris, en lui témoi- « gnant par cette Ordonnance, qu'on la « jugeoit capable de consentir à un si hon- « teux asservissement de l'Epouse de Jesus- « Christ, à une si violente usurpation de « l'autorité Ecclesiastique, par une Puis- « sance seculiere, qui est toûjours venera- « ble en se tenant dans ses legitimes bor- « nes, & à une dégradation si scandaleuse « de vôtre Archevêché; mais aussi parce « qu'on savoit combien de vous-même vous « étiez éloignez de vous porter à rien de «

» semblable. J'ai sû qu'outre cette absence
» de vos Confreres, on s'étoit servi de tou-
» tes sortes de voyes pour gagner les uns,
» pour intimider les autres, & pour affoi-
» blir ceux mêmes qui seroient les plus de-
» sinteressez dans leur particulier par l'apre-
» hension de perdre vos droits & vos pri-
» viléges; & afin que tout fut conforme à
» ce même esprit. J'aprends par la *lecture*
» de l'Acte de signification de cet Arrêt,
» qui m'a été envoyé, que deux Huissiers à
» la chaîne étant entrez dans vôtre Assem-
» blée, déclarerent qu'ils vous signifioient
» cet Arrêt par exprès commandement, à
» ce que vous n'en prétendissiez cause d'i-
» gnorance, & que vous eussiez à obéïr.
» Et parce que l'on sait que ces premieres
» impressions de la crainte & de la frayeur
» sont toûjours les plus puissantes, ne vou-
» lant point vous laisser de tems pour vous
» reconnoître, de déliberer à l'heure même
» sur cet Arrêt, vous déclarant qu'ils ne
» sortiroient point du lieu, jusques à ce que
» vous l'eussiez fait.

» Cependant il y a sujet de loüer Dieu,
» de ce que ce procedé si extraordinaire a
» rendu encore plus visible à tout le monde
» l'outrage que mes ennemis ont voulu fai-
» re à l'Eglise en ma personne, quelque
» violence que l'on ait employée pour
» vous empêcher d'agir selon les verita-
» bles mouvemens de vôtre cœur, & quel-
» ques frayeurs qu'on ait répanduës dans
» les esprits, on n'a pû vous faire con-
» sentir à cette sacrilége dégradation d'un
» Archevêque par un Tribunal Laïque,

& le refus que vous en avez fait malgré toutes les instances de mes ennemis, leur sera dans la posterité une conviction plus que suffisante de s'être emportez à des attentats si insuportables contre l'Eglise, que ceux-mêmes qu'ils ont opprimez & réduits à n'avoir plus de liberté, n'en ont pû concevoir que de l'horreur. Ainsi au lieu de déclarer mon Siége vacant, selon les termes de cet Arrêt, vous avez reconnu que mes Grands Vicaires étoient les veritables & legitimes Administrateurs de la Jurisdiction spirituelle dans mon Diocése; & qu'il n'y avoit qu'une violence étrangere, qui les empêchoit de l'exercer. Vous avez résolu de faire des remontrances au Roi, pour leur retour aussi-bien que pour le mien; & vous avez témoigné par là combien les playes que l'on vouloit faire à mon caractere vous étoient sensibles. Voilà vôtre veritable disposition. Tout ce qui s'est fait de plus ne doit être imputé qu'aux injustes violateurs des droits inviolables de l'Eglise.

J'ai sû, Messieurs, qu'il y en a eu plusieurs d'entre vous qui sont demeurez fermes & immobiles dans cet Orage, & qui ont conservé en partie l'honneur de vôtre Corps, par une courageuse résistance à toutes les entreprises de mes ennemis. Mais j'ai sû encore que ceux qui n'ont pas été si fermes, & qui n'ont osé s'opposer ouvertement à l'injure qu'on vouloit faire à leur Archevêque, ne se sont laissez aller à cet affoiblissement, que parce qu'on ne vouloit pas leur permettre de

» suivre la Loi de l'Eglise, mais les con-
» traindre de se rendre à une necessité,
» qu'on prétendoit n'avoir point de Loi. Ils
» ont agi, non comme des personnes li-
» bres, mais comme des personnes réduites
» dans les dernieres extrêmitez. Ils ont
» souffert dans ce rencontre le combat que
» décrit Saint Paul de la chair contre l'es-
» prit; & ils peuvent dire sur ce sujet, nous
» n'avons pas fait le bien que nous vou-
» lions, mais nous avons fait le mal que
» nous ne voulions pas. Tout le monde
» sait, que lors qu'on vous a fait prendre
» l'administration spirituelle de mon Dio-
» césе, mes Grands Vicaires n'étoient que
» depuis peu de jours absens, & qu'il y
» avoit sujet de croire qu'ils seroient bien-
» tôt de retour. Or qui jamais oüit dire,
» qu'un Diocése doive passer pour desert &
» abandonné, & qu'on doive obliger un
» Chapitre à usurper l'autorité de son
» Archevêque quatre jours après qu'on
» aura mandé ses Grands Vicaires à la
» Cour. Le passage même des Decretales
» qu'on m'a écrit avoir été l'unique fonde-
» ment de cet avis, ne détruit-il pas claire-
» ment ce qu'on veut qu'il établisse? Si un
» Evêque par ce Decret du Pape Boniface
» VIII. est pris par des Payens ou des Schis-
» matiques, ce n'est pas le Metropolitain,
» mais le Chapitre, qui doit administrer le
» Diocése dans le spirituel & le temporel,
» comme si le Siége étoit vacant par mort,
» jusques à ce que l'Evêque sorte des
» mains de ces Payens ou de ces Schismati-
» ques, & soit remis en liberté, ou que le

Pape, à qui il apartient de pourvoir aux « necessitez de l'Eglise, & que le Chapitre « doit consulter au plûtôt sur cette affaire, « en ait ordonné autrement. Voilà ce que « c'est que ce Decret; c'est-à-dire, la condam- « nation formelle de tout ce qu'on a voulu « entreprendre contre l'autorité que Dieu « m'a donnée. Car, s'il y avoit lieu de se « servir de ce Decret pour m'ôter l'exercice « de ma charge, sauroit été lors que j'étois « en prison; puis qu'il ne parle que de ce « qu'on doit faire quand un Evêque est pri- « sonnier. Ce qu'on a été si éloigné de pré- « tendre, que durant tout le tems de ma pri- « son jusques au jour de ma délivrance, « mes Grands Vicaires ont toûjours paisi- « blement gouverné mon Diocése en mon « nom & sous mon autorité. Et en effet, « comment mes ennemis auroient-ils pû « se servir de ce Decret sans vouloir prendre « à l'égard de moi la place peu honorable « des Payens ou des Schismatiques, qui « n'ayant point ou de crainte pour Dieu, « ou de respect pour l'Eglise, ne font point « de conscience de persecuter les Ministres « de Dieu & les Prélats de l'Eglise, & de « les réduire à la servitude & à la misere « d'une prison? Que si l'on ne s'en a pas « pû servir lors que j'étois dans la captivi- « té, parce que je n'étois pas retenu par des « Payens ou des Schismatiques, qui est la « seule espece de ce Decret, comment au- « roit-on pû s'en servir lors que Dieu avoit « rompu mes liens? Puis que le Pape y or- « donne expressément que cette administra- « tion du Chapitre ne doit durer que jus- «

» ques à ce que l'Evêque soit en liberté. De
» sorte que si vous aviez pris auparavant l'ad-
» ministration de mon Diocése lors que
» j'étois retenu captif, ce que vous n'avez
» jamais voulu faire, vous auriez dû ne-
» cessairement la quitter selon la disposition
» expresse de ce même Decret, aussi-tôt que
» Dieu m'a rendu ma liberté. Que si l'on
» prétend que l'absence d'un Archevêque
» qui est libre, & les empêchemens qu'une
» Puissance seculiere peut aporter aux fon-
» ctions de ces Grands Vicaires, donne le
» même droit au Chapitre de prendre en
» main l'administration de son Diocése,
» que si l'Evêque étoit captif parmi les
» Schismatiques & les Infidéles. L'on pré-
» tend confondre des choses qui sont entie-
» rement differentes; un Evêque captif
» avec un Evêque libre; un Evêque qui ne
» peut agir ni par soi-même ni par autrui,
» avec un Evêque qui le peut & qui le doit;
» un Chapitre, un Clergé, un Peuple qui ne
» peut recevoir aucun ordre ni aucune let-
» tre de son Evêque, avec un Chapitre &
» un Diocése qui en peut recevoir, & qui
» doit même les recevoir avec respect, se-
» lon tous les Canons de l'Eglise.

» Quand un Evêque est prisonnier entre
» les mains des Infidéles, c'est une violence
» étrangere qui suspend les fonctions Epis-
» copales, qui le met dans une impuissance
» absoluë de gouverner son Diocése, & sur
» laquelle l'Eglise n'a aucun pouvoir, mais
» ici l'Evêque étant libre comme je le suis,
» graces à Dieu, il peut envoyer ses ordres,
» & établir des personnes qui le gouvernent.

en son absence, & les empêchemens que « la passion & l'animosité y voudroient apor- « ter, ne doivent être considerez que comme « des entreprises & des attentats contre l'au- « torité Episcopale ausquels des Ecclesiasti- « ques ne peuvent déferer sans trahir l'hon- « neur & l'interêt de l'Eglise, & comme lors « que la personne d'un Evêque est captive « parmi les Infidéles, il n'y a rien que son « Eglise ne doive faire pour le racheter jus- « ques à vendre ses Vases sacrez, si elle ne « peut trouver autrement de quoi payer sa « rançon, ainsi l'on veut retenir non sa « personne, parce qu'on ne se peut pas, mais « son autorité captive, son Eglise doit em- « ployer tout ce qu'elle a de pouvoir, non « contre lui, mais pour lui, non pour usur- « per son autorité, mais pour la défendre « contre ceux qui la veulent aneantir. «

Car vous savez, Messieurs, que c'est « dans ces rencontres de persecutions & de « troubles que le Clergé doit se tenir plus « que jamais inseparablement uni avec son « Evêque, & que comme les mains se por- « tent naturellement à la conservation de la « tête, lors qu'elle est menacée de quelques « dangers, les premiers Ecclesiastiques d'un « Diocése qui sont les mains des Prélats par « lesquels ils agissent & conduisent les peu- « ples, ne doivent jamais s'employer avec « plus de vigueur & plus de zéle à main- « tenir l'autorité de leurs Chefs & de leurs « Pasteurs, que lors qu'elle est plus violem- « ment attaquée, & que la Puissance secu- « liere se veut attribuër le droit d'interdire « ses fonctions Ecclesiastiques à ses Grands «

» Vicaires, & de faire passer en d'autres
» mains selon qu'il lui plaît, l'administra-
» tion de son Diocése.

» Mais si l'on peut dire qu'un Evêque
» laisse son Siége vacant & abandonné, &
» qu'ainsi d'autres en peuvent prendre la
» conduite malgré lui, parce qu'on le perse-
» cute & qu'on veut empêcher qu'il ne le
» gouverne par lui-même ou par ses Offi-
» ciers, tant de grands Prélats que diverses
» persécutions ont obligé autrefois de s'en-
» fuir & de se cacher, soit ou pour la foi ou
» pour des prétendus interêts d'Etat & des
» querelles, touchant la liberté de l'Eglise,
» & qui ne laissoient pas cependant de gou-
» verner leurs Diocéses par leurs lettres &
» par leurs ordres qu'ils envoyoient à leurs
» Clergez & à leurs Peuples, auroient dû
» demeurer tout ce tems-là sans authorité
» comme des deserteurs de leurs Siéges, &
» leurs Prêtres auroient eu droit de s'attri-
» buer leurs puissances, & de leur ôter par
» un détestable Schisme l'usage de leurs Ca-
» racteres.

» Le grand S. Cyprien Evêque de Carthage
» pour n'aporter que ce seul exemple de l'an-
» tiquité, ayant vû la persecution qui s'al-
» lumoit contre lui, & que les Payens avoient
» demandé qu'on l'exposa dans l'Amphiteâ-
» tre aux Lyons, se crut obligé de se reti-
» rer pour ne pas exciter par sa presence la
» fureur des Infidéles contre son Peuple,
» ce qui donna sujet à quelques Prêtres de
» son Eglise qui ne l'aimoient pas, de se
» servir de son absence pour usurper son
» authorité, & s'attribuër la puissance que

Dieu lui avoit donnée sur les fidéles de « Carthage. Mais il fit bien voir que son « Siége n'étoit point desert, quoi qu'il fut « absent & caché, & que la persecution « l'empêcha de faire publiquement les fon- « ctions d'un Evêque; jamais il ne gouverna « son Eglise avec plus de fermeté & de vi- « gueur, il établit des Vicaires pour sa con- « duite en son nom & sous son authorité, « il excommunia ces Prêtres qui lui vou- « loient ravir sa puissance avec tous ceux « qui les suivroient; il fit par ses lettres « tout ce qu'il auroit fait étant present. Le « compte qu'il en rend lui-même écrivant « au Clergé de Rome, montre bien claire- « ment que jamais il n'avoit moins aban- « donné son Eglise, que lors que la proscri- « ption qu'on avoit faite de sa personne & de « ses biens, l'avoit contraint de s'en éloigner. « Du lieu de sa retraite il envoyoit des Man- « demens pour la conduite qu'on devoit te- « nir envers ceux qui étoient tombez dans la « persecution; il ordonnoit des Lecteurs, « des Sous-Diacres & des Prêtres qu'il en- « voyoit à son Clergé, il consoloit les uns « & exhortoit les autres, & travailloit sur « tout à empêcher que son absence ne don- « na lieu à ses ennemis de faire un Schisme « dans son Eglise, & de separer de lui une « partie du Troupeau qui étoit commis à sa « conduite.

Que si ce St. Evêque de Carthage n'a- « voit rien perdu du droit de gouverner son « Eglise même, combien plus un Archevê- « que de Paris conserve-t-il le droit de gou- « verner toûjours la sienne, lors qu'il n'est «

» point caché ni invisible ; mais qu'il est ex-
» posé à plus grande lumiere du monde,
» qu'il s'est retiré près du Chef de tous les
» Evêques & du Pere commun de tous les
» Rois Catholiques, qu'il y est reconnu par
» Sa Sainteté pour legitime Prélat de son
» Siége, & qu'il exerce publiquement dans
» la Maîtresse de toutes les Eglises les fon-
» ctions sacrées de sa Dignité de Cardinal; &
» il ne sert de rien de dire que le sujet de
» la proscription de St. Cyprien étant la
» Guerre que les Payens faisoient à la foi ;
» on ne doit pas étendre cet exemple à la
» proscription d'un Archevêque qui n'est
» persecuté que pour des prétendus interêts
» d'Etat ; car pour quelque sujet que l'on
» proscrive un Prélat, tant qu'il demeure re-
» vêtu de la dignité Episcopale, & que l'E-
» glise n'a rendu aucun jugement contre
» lui, comme nulle proscription & nulle
» interdiction qui viennent de la part des
» Puissances seculieres ne peuvent empêcher
» qu'il ne soit Evêque, & qu'il ne remplisse
» son Siége ; elle ne peut aussi empêcher
» qu'il n'ait le droit & le pouvoir d'en exer-
» cer les fonctions lequel il a reçû de Jesus-
» Christ & non des Rois, & qu'ainsi tout son
» Clergé ne soit obligé en conscience de dé-
» ferer à ses ordres dans l'administration
» spirituelle de son Diocése. C'est donc en
» vain qu'on veut couvrir la violence d'un
» procedé inouï & sans exemple par le sujet
» dont on le prétexte, c'est-à-dire, par des
» accusations chimeriques & imaginaires de
» crimes d'Etat, qui n'ont commencé à
» m'être publiquement imputées, pour me

faire perdre l'exercice de ma Charge, dont « je joüissois par mes Grands Vicaires étant « en prison, que depuis le jour qu'il a plû « à Dieu de me rendre la liberté, que si j'ai « été Evêque étant prisonnier, ne le suis-je « pas étant libre? Je l'étois étant à Nantes, « ne le suis-je plus étant à Rome? Suis-je « le premier Prélat qui soit tombé dans la « disgrace de la Cour & qui ai été contraint « de sortir hors du Royaume? que si tous « ceux à qui cet accident est arrivé, n'ont pas « laissé de gouverner leurs Diocéses par « leurs Grands Vicaires selon la Discipline « inviolable de l'Eglise, quel est ce nouvel « abus de la Puissance seculiere qui foule aux « pieds toutes les Loix Ecclesiastiques? quelle « est cette nouvelle servitude & ce nouveau « joug qu'on veut imposer à l'Eglise « de Jesus-Christ, en faisant dépendre l'exercice « Divin de la Puissance Episcopale, « de tous les caprices & de toutes les jalousies « des Favoris? «

Feu M. le Cardinal de Richelieu n'étant « encore qu'Evêque de Luçon, fut relegué « à Avignon après la mort du Maréchal « d'Ancre, & cependant quoi qu'il fut « hors du Royaume, jamais on ne s'avisa « de porter son Chapitre à prendre le gouvernement « de son Evêché, comme si son « Siége eut été desert, & ses Grands Vicaires « continuërent toûjours de le gouverner en « son nom & sous son autorité. Et n'avons-nous « pas vû encore que feu M. l'Archevêque « de Bourdeaux ayant été obligé de « sortir de France & de se retiret au même « Comtat d'Avignon, il ne cessa point pour «

» celui de conduire son Evêché, non seulement par son Grand Vicaire, mais aussi par ses ordres & ses réglemens qu'il envoyoit du lieu de sa retraite & dont j'en ai vû moi-même de publics & d'imprimez peut-être à Rome, qu'on peut appeller la Patrie commune de tous les Evêques : perd-on le droit que l'on conserve dans Avignon ? & pourquoi l'Eglise ne joüira-t-elle pas sous le Régne du plus Chrétien & du plus pieux Prince du monde, de l'un des plus sacrez & des plus inviolables de ses droits, dont elle a joüi paisiblement sous le Régne du feu Roi son Pere. Mais ce qui m'a causé une sensible douleur, a été d'avoir apris qu'il se soit trouvé deux Prélats assez indifferens pour l'honneur de leur caractere, & assez dévoüez à toutes les passions de mes ennemis, pour entreprendre de conferer les Ordres sacrez dans mon Eglise, ou plûtôt de les profaner par un attentat étrange, n'y ayant rien de plus établi dans toute la Discipline Ecclésiastique que le droit qu'a chaque Evêque de communiquer la Puissance sacerdotale de Jesus-Christ à ceux qui lui sont soûmis, sans qu'aucun Evêque particulier le puisse faire contre son gré, que par une entreprise qui le rend digne d'être privé des fonctions de l'Episcopat, dont il viole l'Unité Sainte, selon l'Ordonnance de tous les anciens Conciles, que celui de *Trente* a renouvellé.

» Que si les Conciles, lors même que le Siége est vacant par la mort d'un Evêque, défendent au Chapitre de faire conferer les

Ordres sans une grande necessité, telle « que seroit une vacance qui dureroit plus « d'un an ; & si ce que le Concile de Tren- « te a établi sur ce sujet, n'est qu'un renou- « vellement de ce que nous voyons avoir « été établi par les Conciles de France, qui « défendent à tous Evêques d'ordonner des « Clercs & de consacrer des Autels dans « une Eglise à qui la mort a ravi son pro- « pre Pasteur, n'est-il pas visible que ce qui « n'auroit pas été legitime quand mon siége « auroit été vacant par ma mort, le pût être « encore moins par la violence qu'on a exer- « cée contre moi vivant & en liberté ? & « que la précipitation avec laquelle on s'est « porté à cette entreprise la rend tout à fait « inexcusable, & digne de toutes les peines « les plus severes des Saints Canons ? mais « il est tems, Messieurs, que l'Eglise de Pa- « ris sorte de l'oppression sous laquelle elle « gémit, qu'elle rentre dans l'ordre dont « une violence étrangere l'a tirée. «

Je ne doute point que ceux qui ont eu « même le moins de fermeté pour s'opposer « à l'impétuosité de ce torrent, ne benissent « Dieu lors qu'ils verront cesser tous les « prétextes qui ont donné lieu à ce scanda- « leux interrégne de la Puissance Episcopa- « le. On ne peut plus dire que l'on ignore « le lieu où je suis, on ne peut plus me « considerer comme enfermé dans un Con- « clave. Je ne puis plus trouver moi-mê- « me de prétextes ni de couleurs à cette lon- « gue patience si contraire à toutes les an- « ciennes pratiques de l'Eglise, & qui me « donneroit un scrupule étrange, si Dieu qui «

» penetre les cœurs, ne voyoit dans le
» mien que la cauſe de mon ſilence n'a été
» que ce profond reſpect que j'ai toûjours
» conſervé, & que je conſerverai éternelle-
» ment pour tout ce qui porte le nom de
» Roi, & l'eſperance que les grandes &
» ſaintes inclinations qui brillent dans l'ame
» de Sa Majeſté le porteroit à connoître
» l'injure que l'on a faite ſous ſon nom à
» l'Egliſe. Je ne puis croire, Meſſieurs,
» que le Saint Eſprit qui vient de témoi-
» gner, par l'élection de ce grand & digne
» Succeſſeur de ſaint Pierre, une protection
» toute particuliere à l'Egliſe Univerſelle,
» n'ait déja inſpiré dans le cœur de nôtre
» grand Monarque des ſentimens très-favo-
» rables pour le rétabliſſement de celle de
» Paris. Je ne fais point de doute que ce
» zéle ardent que j'ai fait paroître dans tou-
» tes les occaſions pour ſon ſervice, n'ait
» effacé de ſon Ame royale ces fauſſes im-
» preſſions qui ne peuvent obſcurcir l'inno-
» cence, & je ſuis perſuadé que dans un
» tems où l'Egliſe répand avec abondance
» les treſors de ſes graces, la pieté du Suc-
» ceſſeur de Saint Louis ne voudroit pas
» permettre qu'elles paſſaſſent par des ca-
» naux qui ne fuſſent pas ordinaires & na-
» turels. J'ai toutes ſortes de ſujets de
» croire que mes Grands Vicaires ſont pre-
» ſentement dans Paris, que la bonté du
» Roi les y a rapellez pour exercer leurs
» fonctions ſous mon autorité, & que Sa
» Majeſté aura enfin rendu la juſtice que
» vous lui demandez continuellement par
» tous vos actes, puis que vous proteſtez

toûjours même dans leurs tîtres que vous ne les faites qu'à cause de leurs absences ; je leur adresse donc, Messieurs, la Bulle de nôtre Saint Pere le Pape, pour la faire publier selon les formes, & au cas qu'ils ne soient pas à Paris, ce que j'aurois pourtant peine à croire, je l'envoye à Messieurs les Archiprêtres de la Magdeleine & de saint Severin, pour en user selon mes Ordres & selon la pratique ordinaire du Diocese. Par le même Mandement, je leur donne l'Administration de mon Diocése en l'absence de mes Grands Vicaires, & je suis persuadé que ces resolutions vous donneront beaucoup de joye, puisqu'elles commencent à vous faire voir quelques lumieres de ce que vous avez tant souhaité, & qu'elles vous tirent de ces difficultez où vous avoit mis l'aprehension de voir le gouvernement de mon Archevêché desert & abandonné. J'aurois au sortir du Conclave donné ces Ordres, si je n'eusse mieux aimé que vous les eussiez reçûs en même tems que je reçois des mains de Sa Sainteté la plénitude de la Puissance Archiepiscopale par le *Pallium* qui en est la marque & la consommation. Je prie Dieu de me donner les graces necessaires pour l'employer selon mes obligations à son service & à sa gloire, & je vous demande vos Prieres, qu'ils implorent sur moi les benedictions du Ciel, je les espere, Messieurs, de vôtre charité, & suis, Messieurs, vôtre très-affectionné serviteur & Confrere le Cardinal de Retz, Archevêque de Paris. De Rome ce 22. Mai 1655.

Cette Lettre eut tout l'effet que je pouvois desirer, le Chapitre qui étoit très-bien disposé pour moi quitta avec joye l'Administration, il ne tint pas à la Cour de l'en empêcher, mais elle ne trouva pour elle dans ce Corps que trois ou quatre sujets qui n'étoient pas l'ornement de leur Compagnie; M. d'Aubigni, du nom de Stuart, s'y signala autant par sa fermeté que le bon homme Ventadour s'y fit remarquer par sa foiblesse; enfin, mes Grands Vicaires reprirent avec courage le gouvernement de mon Diocese, & M. le Cardinal Mazarin fut obligé de leur faire donner une Lettre de Cachet pour les tirer de Paris, & les faire venir à la Cour pour une seconde fois. Je vous rendrai compte de la suite de cette violence, après que je vous aurai entretenu d'un détail qui sera curieux, en ce qu'il fera promptement le caractere du malheur plus sensible, à mon opinion, qui soit attaché à la disgrace.

Une Lettre que je reçûs de Paris, quelque tems après que je fus entré dans le Conclave, m'obligea à y dépêcher en Poste Malclerc; cette lettre qui étoit de Monsieur de Caumartin portoit, que Monsieur de Noirmoutier traitoit avec la Cour par le Canal de Madame de Chevreuse, & de Laigues, que celle-là avoit assuré le Cardinal que celui-ci ne me donneroit que des apparences, & qu'il ne feroit rien contre ses intérêts, que le Cardinal lui avoit déclaré à elle-même que Laigues n'entreroit jamais en exercice de la Charge de Capitaine des

Gardes de Monsieur, qui lui avoit été donnée à la prison de Messieurs les Princes, jusques à ce que le Roi fut maître de Mezieres & de Charleville. Que Noirmoutier avoit dépêché Longrue, Lieutenant de Roi de la derniere, à la Cour, pour l'assurer, non pas seulement en son nom, mais même en celui du Vicomte de la Mer. tout au moins d'une inaction entiere, cependant que l'on traiteroit du principal, que cet avis venoit de Madame de Lesdiguieres, qui aparemment le tenoit du Marêchal de Villeroi, & que je devois compter là-dessus; cette affaire, comme vous voyez, meritoit de la reflexion, & celle que je fis, jointe au besoin que j'avois de pourvoir à ma subsistance, m'obligea, comme je viens de vous le dire, à envoyer en France Malclerc avec ordre, & de faire concevoir à mes amis la nécessité qui me forçoit à des dépenses qu'ils ne croyoient pas trop necessaires, & de faire ses efforts pour obliger Messieurs de Noirmoutier & de la Mer, à ne se point accommoder avec la Cour jusques à ce que le Pape fut fait. J'avois déja de grandes esperances de l'exaltation de Chigi, & j'avois si bonne opinion & de son zéle pour les interêts de l'Eglise, & de sa reconnoissance pour moi, que je ne comptois presque plus sur ces Places, que comme sur des moyens que j'avois en consentant à l'accommodement de leur Gouverneur, de faire connoître que je mettois l'unique esperance de mon rétablissement en la protection de Sa Sainteté. Malclerc trouva en arrivant à Paris que l'avis qu'on m'avoit donné n'étoit que trop bien fondé, il

ne tint pas même à Monsieur de Caumartin de l'empêcher d'aller à Charleville, parce qu'il croyoit que son voyage ne serviroit qu'à faire faire la Cour à M. de Noirmoutier; Monsieur de Châlons, que Malclerc vit en passant, essaya aussi de le retenir par la même raison; il voulut absolument suivre son ordre. Il fut reconnu en passant à Montmirel par des gens de Madame de Noirmoutier, ce qui l'obligea de la voir, il eut l'adresse de lui faire croire qu'il se rendoit aux raisons qu'elle lui alleguoit en foule, pour l'empêcher d'aller trouver son mari, il se démêla par cette ruse innocente de ce mauvais pas, qui, vû l'humeur de la Dame, étoit capable de le mener à la Bastille. Il vit Messieurs de Noirmoutier, & de la Met à une lieuë de Mezières, chez un Gentilhomme nommé Monsieur d'Haudrey, le premier ne lui parla que des obligations qu'il avoit à Madame de Chevreuse, de la parfaite union qui étoit entre lui & Laigues, & des sujets qu'il avoit de se plaindre de moi, ce qui est le stile ordinaire de tous les ingrats. Le second lui témoigna toutes sortes de bonnes volontez pour moi, mais il lui laissa voir en même tems une grande difficulté à se pouvoir séparer des interêts, ou plûtôt de la conduite du premier, vû la situation des deux places, dont il est vrai que l'une n'est pas considerable sans l'autre; enfin, Malclerc qui se réduisit à leur demander pour toutes graces, en mon nom, de differer seulement leurs accommodemens jusques à la creation du nouveau Pape, ne tira de Noirmoutier que des railleries, de ce qu'il s'étoit

lui-même laissé surprendre aux fausses lueurs avec lesquelles j'affectois d'amuser tout le monde touchant l'exaltation de Chigi, & il revint à Paris où il aprit de M. de Châlons la creation du Pape Alexandre. Mes amis ausquels je l'avois mandé par Malclerc, en conçûrent toutes les esperances que vous pouvez vous imaginer. Vous n'avez pas de peine à croire la douleur qu'eut Monsieur de Noirmoutier de sa précipitation, il avoit conclu son accommodement avec le Cardinal un peu après que Malclerc lui eut parlé, & il étoit venu à Paris pour le consommer; il desira de voir Malclerc aussi-tôt qu'il eut apris que Chigi étoit effectivement Pape, il découvrit qu'il étoit encore à Paris, quoique mes amis qui se défioient beaucoup de son secret & de sa bonne foi, lui eussent dit, qu'il en étoit parti, & il fit tant qu'il le vit dans le Fauxbourg saint Antoine, il n'oublia rien pour excuser ou plûtôt pour colorer la précipitation de son accommodement, il ne cacha point la cruelle douleur qu'il avoit de n'avoir pas accordé le petit delai que l'on lui avoit demandé, la honte parut & dans son discours & sur son visage. Je ne fus plus cet homme mal honnête & tyran, qui voulois sacrifier tout mes amis à mon ambition & à mon caprice, l'on ne parla dans la conversation que de tendresse que l'on avoit pour moi, que des expediens que l'on cherchoit avec Madame de Chevreuse & avec Laigue, pour me raccommoder solidement avec la Cour; qu'à des facilitez que l'on esperoit d'y trouver. La conclusion fut une instance très-grande

de prendre dix mille écus, par lesquels l'on esperoit dans le pressant besoin que j'avois d'argent, d'adoucir à mon égard & de couvrir à celui du monde, le cruel tort que l'on m'avoit fait; Malclerc refusa les dix mille écus, quoi que mes amis le pressassent beaucoup de les recevoir, ils m'en écrivirent, mais avec force, & ils ne me persuaderent pas, & je me remercie encore de mon sentiment, *il n'y a rien de plus beau que de faire des graces à ceux qui nous manquent, il n'y a rien à mon sens de plus foible que d'en recevoir, le Christianisme qui nous commande le premier, n'auroit pas manqué de nous enjoindre le second, s'il étoit bon.* Quoi que mes amis eussent été de l'avis de ne pas refuser les offres de Monsieur de Noirmoutier, parce qu'il les avoit faites de lui-même, ils ne crurent pas qu'il fut de la bienseance d'en solliciter de nouvelles envers les autres, au moment que la bonne conduite les obligeoit à affecter même de faire des triomphes de l'exaltation de Chigi, ils supléerent de leurs propres fonds à ce qui étoit de plus pressant & de plus necessaire, & Malclerc vint me trouver à Rome, où je vous assure il ne fut pas desavoüé du refus qu'il avoit fait de recevoir l'argent de M. de Noirmoutier.

Ce que vous venez de voir de la conduite de celui-ci, est l'image veritable de celle que tous ceux qui manquent à leurs amis dans leurs disgraces, ne manquent jamais de suivre. Leur premiere application est de jetter dans le monde des bruits sourds du mécontentement qu'ils feignent d'avoir de

ceux qu'ils veulent abandonner ; & la seconde est de diminuer autant qu'ils peuvent le poids des obligations qu'ils leur ont ; rien ne leur peut être plus utile pour cet effet que de donner des apparences de reconnoissances envers d'autres, dont l'amitié ne leur puisse être d'aucun embarras ; ils trompent ainsi l'inconstante attention que la moitié des hommes ont pour les ingratitudes qui ne les touchent pas personnellement, & ils éludent la veritable reconnoissance par la fausse ; il est vrai qu'il y a toûjours des gens plus éclairez ausquels il est difficile de donner le change, & je me souviens à ce propos, que Montresor à qui j'avois fait donner une Abbaïe de douze mille livres de rente, lors que Messieurs les Princes furent arrêtez, ayant dit un jour chez le Comte de Bethune qu'il en avoit l'obligation à M. de Joyeuse, le Prince de Guimené lui répondit ; je ne croyois pas que M. de Joyeuse eut donné les Benefices en cette année-là. M. de Noirmoutier fit, pour justifier son ingratitude, ce que M. de Montresor n'avoit fait que pour flâter l'entêtement qu'il avoit pour Madame de Guise. J'excusai celui-ci par le principe de son action ; je fus vrayement touché de celle de l'autre. L'unique remede contre ces sortes de déplaisirs qui sont plus sensibles dans les disgraces, que les disgraces mêmes, c'est de ne jamais faire le bien que par le bien même ; ce moyen est le plus assuré, un mauvais naturel est incapable de le prendre, parce que c'est la plus pure vertu qui nous l'enseigne ; un bon cœur n'y a guéres moins de peine, parce qu'il joint aisément

dans les motifs des graces qu'il fait à *la* satisfaction de sa conscience, les considerations de son amitié. Je reviens à ce qui concerne ce qui se passa en ce tems-là à l'égard de l'administration de mon Diocese.

Aussi-tôt que la Cour eut apris que le Chapitre l'avoit quittée, elle manda mes deux Grands Vicaires, aussi-bien que M. Loisel Curé de saint Jean, Chanoine de l'Eglise de Paris, & M. Briet Chanoine, qui s'étoient signalez pour mes interêts.

FIN.

WIDENER LIBRARY
HX IHJX 8

CoLibr
VER BOO